★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9321 | 20 PAGES | — VENDREDI 3 JANVIER 1975

« Nos liens d'amitié avec la France ne seront pas remis en question »

nous déclare le président du gouvernement des Comores

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris no 65572
Tél. : 770-91-29

APRÈS LES VIOLENTES MANIFESTATIONS DU CAIRE

Les autorités égyptiennes adressent aux ouvriers une sévère mise en garde

A la suite des manifestations du mercredi 1er janvier, qui constituent pour le gouvernement égyptien un sévère avertissement, les autorités du Caire ont prévenu les ouvriers de Helouan que tout nouvel acte de violence serait réprimé avec la plus grande vigueur. Une déclaration gouvernementale rejette la responsabilité des incidents sur des « éléments irresponsables » dirigés par une poignée de meneurs « décidés à entraver les progrès de l'action nationale ». L'agence U.P.I. affirme pour sa part que les manifestations ont dégénéré en émeute lorsque les forces policières ont essayé d'empêcher les ouvriers de se rendre en délégation à l'Assemblée nationale pour y exposer leurs doléances.

De notre correspondant

Le Caire. — L'année a mal commencé en Egypte. Mercredi, en début de matinée, plusieurs centaines de salariés arrivés en train de la cité industrielle d'Hélouan, située à une trentaine de kilomètres au sud du Caire, se sont rendus dans le centre de la capitale aux cris de « *A bas la vie chère !* », « *Hégazi* (le premier ministre) *est un incapable !* », « *Sadate, la viande coûte 2 livres le kilo !* », « *Nasser, où es-tu ?* » « *Où est donc le socialisme ?* », « *Héros de la traversée, où est notre déjeuner ?* ».

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 3.)

Du beurre ou des canons

Pour la première fois depuis les grandes manifestations estudiantines de janvier 1972, le centre du Caire a été mercredi le théâtre de heurts violents. Les brigades anti-émeutes ont dû recourir aux gaz lacrymogènes contre plusieurs centaines de manifestants.

La comparaison s'arrête là. Alors qu'il y a trois ans les manifestants provenaient essentiellement des universités du Caire, les protestataires de mercredi étaient en majorité des ouvriers du grand complexe industriel de Hélouan. Les étudiants avaient réclamé la fin de l'état de « ni guerre ni paix » et la reprise des hostilités contre Israël. La démonstration du 1er janvier 1975 était essentiellement dirigée contre l'inflation, l'accroissement vertigineux du coût de la vie, le délabrement des transports publics.

Bien que le nombre des manifestants ait été limité et que la foule soit demeurée indifférente, l'émeute de mercredi constitue pour le régime, un sérieux avertissement.

Le sort des ouvriers et, en général, de la majorité de la population, n'était pas brillant avant la guerre d'octobre. Mais celle-ci, en provoquant un sursaut de fierté et une sorte d'unanimité nationale, a fait, pendant un certain temps, oublier leur misère aux Egyptiens. Depuis, plus d'une année s'est écoulée sans apporter de solution au conflit avec Israël ni d'amélioration aux conditions de vie des classes laborieuses. Au contraire, alors que la montée des prix, évaluée en gros à 50 % depuis octobre 1973, n'était compensée par aucune augmentation de salaire, les ouvriers et le petit peuple du Caire avaient sous les yeux le spectacle de la prospérité insolente des privilégiés, principaux bénéficiaires de la politique de libéralisation économique pratiquée par le nouveau premier ministre, M. Hegazi.

Les facilités et les garanties nouvelles accordées aux capitalistes étrangers, notamment arabes, n'ont guère profité à la masse égyptienne : elles ont essentiellement favorisé l'achat, à des fins spéculatives, de produits de luxe, de terrains et d'appartements. D'une manière générale, cette politique aura surtout servi à enrichir les éléments parasitaires de la société égyptienne actuelle. Le marché noir, la concussion, sont devenus des institutions.

Au Caire, où l'opulence côtoie constamment la misère, il suffisait d'une étincelle pour mettre le feu aux poudres. Des signes avant-coureurs avaient été enregistrés à Alexandrie, et plus récemment à Port-Saïd. Au Caire même, les faubourgs ouvriers de Choubra sont le théâtre d'une agitation chronique. A Hélouan, un mouvement de grève avait été ébauché en octobre dernier. Pour le stopper, le gouvernement avait accordé à tous les salariés, à l'occasion de la fête du Ramadan, une avance générale d'une vingtaine de livres.

Dans un communiqué publié mercredi soir, le gouvernement égyptien, recourant à une formule qui ne trompe plus personne, attribue la responsabilité des troubles à des « éléments irresponsables ». En fait, les masses avaient espéré, après la guerre d'octobre, une amélioration de leur sort. Mais les dépenses de guerre constituent pour l'économie nationale une charge si écrasante que le gouvernement, prisonnier de la vieille formule « du beurre ou des canons », ne peut, dans le même temps, dégager les crédits nécessaires à l'amélioration des conditions de vie de la population. Seul le retour à la paix, conjugué avec une aide extérieure importante, pourrait lui permettre une action décisive. En attendant, le pouvoir, s'il veut éviter de nouvelles explosions sociales, devra prendre des mesures énergiques pour aider les plus défavorisés.

AU PROCÈS DU WATERGATE

Quatre collaborateurs de M. Nixon sont reconnus coupables

Ouvert le 1er octobre 1974, le procès des cinq principaux inculpés de l'affaire du *Watergate* a pris fin le 1er janvier. Quatre sur cinq des accusés ont été reconnus coupables par un jury de douze membres.

Il s'agit de MM. John Mitchell, ancien ministre de la *justice* ; Haldeman et Ehrlichman, qui furent les conseillers de M. Nixon, et Robert Mardlaw, ancien adjoint du ministre de la justice. M. Parkinson, avocat au service du comité pour la réélection de M. Nixon, a été acquitté

Les collaborateurs de l'ancien président sont condamnés. Mais à quoi ? C'est au juge Sirica, président du tribunal fédéral où se sont déroulées les audiences, qu'il appartient d'en décider à l'heure de son choix. De lourdes peines sont prévues par le code, mais le juge peut en modérer ou même en moduler l'application. En attendant, M. Nixon devait faire, ce jeudi 2 janvier, une déclaration sur le verdict de Washington.

(*Lire page 2 l'article d'ALAIN CLEMENT.*)

L'EXISTENCE DES ACTIVITÉS ILLÉGALES DE LA C.I.A. SERAIT CONFIRMÉE PAR LE RAPPORT DE SON DIRECTEUR

(Lire page 2.)

LA RENTRÉE POLITIQUE ET SOCIALE

M. Giscard d'Estaing définit au conseil des ministres les grands axes de l'action gouvernementale en 1975

Le conseil des ministres, réuni jeudi 2 janvier à l'Elysée, devait apporter un commencement d'exécution aux directives du président de la République pour faire de 1975 l'année de la fraternité et pour donner à la nation la primauté sur l'Etat.

Ainsi devait-il examiner un projet de loi étendant aux détenus libérés le bénéfice de l'allocation d'aide publique aux chômeurs et leur permettant de s'inscrire à l'agence de l'emploi (voir page 20).

M. Giscard d'Estaing se proposait de définir devant les membres du gouvernement les grands axes de l'action politique de l'exécutif en 1975.

Au précédent conseil, le 24 décembre, le président de la République avait souhaité que « *le gouvernement approfondisse sa réflexion pour définir son programme d'action pour 1975* ». On sait déjà que l'amélioration des conditions de travail promise par M. Giscard d'Estaing dans son allocution de vœux fera l'objet de discussions entre les syndicats et le C.N.P.F., les 3 et 7 février : il s'agit de conclure — d'essayer de conclure — les négociations engagées à ce sujet depuis mai 1973. Le gouvernement envisage, de son côté, d'intervenir par la voie législative à l'occasion de la réforme de l'entreprise qui sera élaborée lorsque le comité présidé par M. Sudreau aura déposé son rapport (voir page 5).

M. Giscard d'Estaing encourage vivement M. Jacques Chirac dans sa volonté de relancer le dessein social du gaullisme à travers « *une société de participation* », ou « *une société libérale avancée* », selon l'expression de M. Bernard Chenot, vice-président du Conseil d'Etat, lorsqu'il a présenté au président de la République les vœux des corps constitués.

L'instauration de la participation ne concerne pas que le secteur privé, et M. Chenot souhaite qu'elle touche aussi les institutions qui se rattachent à l'Etat. En retour, M. Giscard d'Estaing, s'il demande au gouvernement de se pencher sur des agents de cet Etat qui « *accomplissent les tâches les plus modestes et les plus pénibles* », donne aussi une série de consignes. Les membres de l'administration doivent être « *les serviteurs de la collectivité nationale* », ils doivent préférer la solution concrète des problèmes qui se posent à la satisfaction d'affirmer « *leur propre importance* » ou d'imposer des conceptions traditionnelles ou abstraites. Ils doivent privilégier le bien de la nation plutôt que celui de l'Etat, celui-ci n'étant qu'un « *instrument éminent* » au service de la première.

Dans l'esprit de M. Giscard d'Estaing, il ne s'agit pas de diminuer le rôle de l'administration ou de réduire l'armature d'Etat, mais de leur demander plus que la routine, plus qu'une conception technocratique de leur mission.

A. L.

(Lire la suite page 5.)

Le malaise persiste dans les centres de tri postaux

Préavis de grève à Avignon

Les postiers C.G.T. et C.F.D.T. du centre de tri d'Avignon, dans le Vaucluse, viennent de déposer un préavis de grève pour la période du 7 au 11 janvier. Ce mouvement, qui ne devrait avoir que des conséquences pratiques limitées et ne semble pas devoir se généraliser, illustre le malaise persistant des P.T.T., et notamment dans les centres de tri, après la longue grève du mois de novembre.

Depuis le 3 décembre, date de la reprise du travail dans les P.T.T., huit préavis de grève ont été déposés dans plusieurs secteurs des postes ou des télécommunications mais ont été soit abandonnés, soit très peu suivis.

Le mouvement annoncé à Avignon a été décidé après la modification par la direction locale du règlement intérieur du centre de tri. A partir de ce mois, des postes de travail de nuit seront supprimés et certaines vacations devront être assurées en partie de jour et en partie de nuit. Les syndicats dénoncent cette « *décision unilatérale* » qui ne manquera pas, selon eux, de créer des difficultés familiales au personnel. En fait, disent-ils, l'administration ne cherche par ce moyen qu'à pallier le manque de personnel très sensible à Avignon comme dans les autres centres.

(Lire la suite page 18.)

AU JOUR LE JOUR

Entre clown et baron

Parce qu'il recevait des coups de pied au derrière quand il tendait la main, parce qu'il confondait le vol alimentaire et le self-service, parce qu'il mettait toujours de l'eau dans le gaz des riches, le petit homme au chapeau melon et à la démarche de canard est devenu un baron britannique. Charlot est noble.

Lorsqu'un général latin était reçu en triomphe à Rome, son char doré et fleuri était suivi par un centurion chargé de l'injurier et de le ridiculiser pour lui rappeler qu'il était toujours un homme.

C'est ainsi qu'entre le clown et le baron il y a l'homme. Le clown qui singe le baron fait rire l'homme. Et l'homme qui singe les barons est un clown qui s'ignore.

BERNARD CHAPUIS.

L'ADMINISTRATION EN QUESTION

« Le rôle de l'Etat, ce n'est pas de protéger la nation française contre elle-même, mais de la conduire. », a déclaré le président de la République aux représentants des constitués, le 1er janvier à l'Elysée.

Les recommandations faites par M. Giscard d'Estaing aux agents de l'Etat pour qu'ils aient une conception plus humaine et plus correcte de leur mission relancent, en ce début d'année, les projets de réforme dans l'administration et invitent à une interrogation sur le service de la société. Ce que font ci-dessous MM. Paul Sabourin et Ezra N. Suleiman.

Douze réformes sans tapage

par PAUL SABOURIN (*)

S'il y avait à nouveau un ministre des réformes, il pourrait proposer, sans dépenses pratiquement, et le plus souvent par la voie réglementaire, des réformes sans tapage mais qui auraient eu le bénéfice de rendre les relations des citoyens avec l'administration moins tendues et de donner de l'administration une meilleure image de marque.

C'est ainsi que l'on pourrait :

— Réduire la part du secret qu'affectionne l'administration, en obligeant celle-ci à motiver une décision dès lors qu'un citoyen est concerné par celle-ci.

— Faciliter la recherche par le citoyen des informations administratives, en excluant tout formalisme et en procédant à la formation spécifique des fonctionnaires affectés aux relations avec le public.

— Introduire plus avant les techniques de rationalisation des choix budgétaires et d'organisation et méthodes, afin d'éliminer les cloisonnements entre administrations et de réaliser le meilleur emploi de l'argent public affecté aux différents services publics

— Créer une commission, au sein de l'Assemblée nationale, élue à la proportionnelle, qui aurait pour mission de hâter la publication des textes d'application des lois, en demandant des explications au ministre concerné dès lors qu'un délai raisonnable — 6 mois — se serait écoulé

— Etablir un véritable code des procédures administratives non contentieuses, notamment lorsqu'il s'agit de consulter les administrés avant de prendre une décision administrative.

— Refaire du Parlement un organe de contrôle de l'administration en redonnant aux commissions parlementaires les moyens d'investigation qui leur sont refusés injustement.

— Faciliter l'accès du justiciable de toutes conditions aux juridictions administratives, en créant un service chargé de l'information auprès de chaque tribunal administratif et en réduisant encore le coût et la lenteur des procédures

— Demander au Parlement le vote d'une loi posant des critères plus clairs de répartition des compétences entre les juridictions administratives et les juridictions judiciaires, afin d'éviter aux justiciables des errements longs et coûteux.

— Etablir une liste de matières administratives échappant au principe de l'effet non suspensif des recours contentieux formés contre une décision de l'administration (par exemple le permis de construire et le permis de conduire) et assouplir les conditions du sursis à exécution des décisions administratives.

— Rendre tolérable aux administrés ayant gagné un procès contre l'administration la règle selon laquelle il n'y a pas de voies d'exécution à l'encontre de l'administration : par la publication du rapport de la commission du Conseil d'Etat chargée de ce problème, par l'information donnée aux administrés dans le jugement de l'existence de cette commission, par la publication la plus large du dispositif des annulations des actes réglementaires, par l'éventuelle mise en œuvre de la responsabilité du fonctionnaire faisant systématiquement obstruction à l'exécution de la décision de justice.

— Etudier la possibilité d'assurer aux juges administratifs le droit de donner des ordres à l'administration comme cela existe en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en Allemagne fédérale

— Exiger du Parlement le refus de valider après coup des décisions de l'administration annulées par le juge, sauf situation exceptionnelle et inextricable (un concours annulé alors que les anciens candidats sont déjà insérés dans la vie professionnelle.)

Mais il y a bien d'autres réformes de l'administration à proposer, dans des domaines courants, comme dans des domaines plus complexes et plus généraux..

(*) Professeur de droit public à l'université de Paris.

Au service de la société

par EZRA N. SULEIMAN (*)

Il est peu de secteurs qui n'aient pas été, en tout ou en partie, touchés par les réformes depuis 1958. Une exception de taille : l'administration. Il est permis d'y voir l'un des échecs les plus certains du régime gaulliste. Il faut aller plus loin : cette inertie allait de pair avec une utilisation habile de l'administration. On s'est étonné de voir pendant la campagne électorale tant de hauts fonctionnaires s'engager publiquement aux côtés de tel ou tel candidat. C'est oublier que les obligations de neutralité et de « réserve » tant prônées officiellement, voire appliquées avec rigueur aux agents de moindre envergure, avaient cessé depuis longtemps d'être la règle aux échelons supérieurs. Certaines administrations semblaient perdre de plus en plus tout sens de la justice et de l'équité.

Pendant quinze ans, nombre de ministres se sont donné pour mission de veiller aux intérêts de leur parti et à ceux des groupes ou des individus qui y étaient associés. Ainsi, beaucoup de ministres réduisaient au minimum les contacts entre leurs services et les parlementaires de l'opposition. M. Mitterrand a évoqué, à propos de son département, les conséquences d'un tel fait. « *J'ai cessé il y a beau temps*, a-t-il déclaré, *d'intervenir auprès de quelque autorité que ce soit !* (1) » Presque deux tiers des directeurs des administrations centrales ont confirmé qu'ils ne recevaient presque jamais de parlementaires des partis de l'opposition et que leurs contacts avec les parlementaires étaient presque entièrement limités à la majorité (2).

Il en résultait, en fait, que le régime se souciait de moins en moins de ceux qu'il regardait comme ses « adversaires », et, d'autre part que ceux qui étaient associés, pour le meilleur et pour le pire, à l'Etat U.D.R. trouvaient un accès facile en haut lieu. Une distinction s'établit donc dans les ministères entre ceux qui étaient « *avec nous* » et ceux qui étaient « *contre nous* ». Il est facile de voir comment toute une administration mobilisée au service d'un seul parti politique peut mener à ce que M. Poniatowski a appelé, en exagérant à peine, « *l'affairisme qui hante certaines antichambres ministérielles, administratives ou politiques* ».

(Lire la suite page 5.)

(1) Interview avec Jean Daniel dans *le Nouvel Observateur*, 27 mai-2 juin 1974.

(2) Nous nous permettons de renvoyer ici à notre étude, *Politics, Power and Bureaucracy in France* (Princeton University Press, 1974).

(*) Professeur de science politique, université de Californie, Los-Angeles. Professeur associé, université de Paris-I (1973-1974).

« SOUMISSION A L'AUTORITÉ »

Le test de Milgram

Par petite annonce, vous demandez un auxiliaire pour de prétendues recherches sur la mémoire. Vous l'incitez à sanctionner les erreurs du « patient » par des décharges électriques allant de 50 à 450 volts.

Vous le prévenez que ces châtiments ne peuvent provoquer la mort ni des lésions durables. Mais il est convenu avec le « patient », un comédien professionnel, qu'il gémit à 75 volts, qu'à 110 il supplie d'être libéré, et qu'à partir de 295 volts il pousse de véritables cris d'agonie.

Ces signes de douleur inclinant votre quidam à la pitié, vous l'exhortez à ne pas en tenir compte... et c'est là que les choses deviennent confondantes, terribles. A proportion de deux sur trois et quelle que soit sa catégorie sociale, votre monsieur Tout-le-Monde préférera la souffrance du cobaye à celle, insoutenable de rompre avec l'autorité que vous représentez pour lui !

Il ne s'agit pas d'une hypothèse pessimiste, mais d'une expérience menée sur des centaines d'individus par le psychologue américain Stanley Milgram.

Les conclusions de ce test, publiées chez Calmann-Lévy — « Soumission à l'autorité » — assombrissent encore celles d'Hanna Arendt sur la « banalité du mal », dans la mesure où elles attribuent cette banalité non à un sadisme latent, mais à un respect inconditionnel de l'autorité établie, comme valeur morale fondamentale, intransgressable sans angoisse.

(*Voir dans* le Monde des livres, *page 12, l'article de Roland Jaccard.*)

EUROPE

Irlande du Nord

M. Wilson a reçu les quatre principaux leaders religieux d'Irlande

La trêve serait prolongée

Quelques heures avant l'expiration de la trêve de onze jours appliquée depuis le 23 décembre, à minuit, par l'IRA *« provisoire »*, le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, s'est entretenu mercredi soir 1er janvier, pendant deux heures, à Londres, avec les chefs des quatre principales confessions religieuses d'Irlande : le cardinal Conway, primat catholique ; MM. Temple Lundie, modérateur de l'Eglise presbytérienne ; Harold Sloan, secrétaire de la Conférence méthodiste, et George Simms, chef de l'Eglise protestante irlandaise (équivalent de l'Eglise anglicane). A l'issue de l'entretien, auquel assistait le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, M. Merlyn Rees, un communiqué a été publié : *« Les espoirs de paix en Irlande du Nord sont plus grands aujourd'hui qu'il y a encore peu de temps. » « Les progrès sont extrêmement encourageants »*, a souligné M. George Simms, en quittant le 10 Downing Street.

A Belfast, des sources proches de l'IRA *« provisoire »* laissent entendre que l'organisation serait prête à prolonger la trêve pour une dizaine de jours au moins, et peut-être pour un mois.

A Dublin, nous indique notre correspondant Joe Mulholland, on croit à une prolongation de la trêve. On estime aussi que le gouvernement britannique, de plus en plus inquiet de l'extension de la violence en Angleterre et des énormes dépenses qu'entraîne le maintien des troupes en Irlande du Nord, envisagerait de se retirer peu à peu de la province.

On est convaincu que l'IRA *« provisoire »* souhaite maintenant s'engager dans l'action politique. D'après certaines rumeurs, plusieurs leaders de l'organisation auraient déjà été transférés au Sinn Fein, la branche politique, en vue de se présenter aux élections pour la Convention constitutionnelle, qui auront lieu sans doute au printemps en Ulster. Jusqu'à présent, les « provos » avaient constamment boycotté les élections d'Irlande du Nord.

Du côté protestant, le pasteur Paisley a accusé de nouveau le gouvernement de Westminster de trahir la cause loyaliste, et un porte-parole de M. Harry West, leader du parti unioniste officiel, a exprimé la crainte que des *négociations directes soient* engagées entre Londres et les dirigeants des « provisoires ». Cependant, on estime à Dublin que l'absence de réactions violentes de la part des organisations paramilitaires protestantes prouve que, dans ce camp aussi, le désir de paix l'emporte, au moins pour l'instant, sur la crainte de voir les Britanniques quitter la province.

ASIE

Vietnam du Sud

Combats de rue dans le chef-lieu de province de Phuoc-Binh

La bataille de Phuoc-Binh a commencé jeudi 2 janvier. Des *combats de rue ont lieu dans ce* chef-lieu de la province de Phuoc-Long, situé à 125 kilomètres au nord de Saigon. Les fantassins communistes sont soutenus par des *chars, indique le commandement* saigonnais. L'aviation intervient mais ne peut guère secourir la garnison, le F.N.L. disposant d'une bonne D.C.A. Phuoc-Binh est la dernière position tenue dans la province par les forces du président Thieu, les communistes s'étant, ces dernières semaines, rendus maîtres des divers chef-lieux de district et des postes les défendant.

Cependant le G.R.P. a de nouveau vivement critiqué la politique américaine. Dans une déclaration rendue publique à Paris, il s'élève contre les récents propos de M. Ford demandant la poursuite de l'aide à Saigon, ajoutant : « C'est le gouvernement des Etats-Unis qui a provoqué la situation tragique actuelle au Sud en soutenant, en aidant et en dirigeant l'administration Nguyen Van Thieu dans le sabotage systématique de l'accord de Paris, accumulant ainsi les crimes contre la population. Gerald Ford parle de « progrès accomplis », mais que sont ces « progrès » sinon les dizaines de milliers de morts et de blessés causés par les opérations de guerre saigonnaises, la destruction de hameaux et de villages entiers dans le cadre de la « pacification », le maintien en détention de plus de deux cent mille prisonniers politiques, l'abolition de toutes les libertés démocratiques dans la zone saigonnaise, la détérioration croissante des conditions de vie des habitants de cette zone ? »

● *AU CAMBODGE*, les troupes révolutionnaires poursuivent leurs attaques des défenses de Phnom-Penh. Au nord, les dépôts de carburant de l'armée républicaine ont sauté et la route est coupée à 16 kilomètres de la capitale. A l'ouest, les révolutionnaires ont, face à la capitale, occupé la rive du Mékong sur 2 kilomètres. Au sud, on signale des combats le long de la route menant à Saigon. — (A.P., A.F.P., Reuter.)

LA COMMISSION DU PACIFIQUE SUD VEUT CHANGER DE NOM

La Commission du Pacifique sud lance un concours : elle *veut changer de nom.* Cette organisation régionale, qui a « pour but de promouvoir le bien-être économique et social et le progrès des populations de la région du Pacifique sud », comprend huit membres : l'Australie, les Etats-Unis, Fidji, la France, Nauru, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et les Samoa occidentales. Ses trois domaines d'intervention sont la santé, le développement économique et le développement social.

La Commission veut changer de nom parce qu'« un grand nombre de ceux pour lesquels elle œuvre habitent au nord de l'Equateur ». Il s'agit d'une partie des îles Gilbert et surtout des territoires placés sous la tutelle américaine (Mariannes, Caroline, Marshall, etc.).

Les propositions d'un nouveau nom de baptême sont reçues jusqu'au 31 mars 1975 au siège de la commission à Nouméa. Le vainqueur se verra attribuer un prix de 100 dollars australiens. Mais le concours *n'est ouvert qu'aux personnes* résidant dans la zone d'action de la commission : des Gambier à la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de Guam aux îles Norfolk.

AMÉRIQUES

États-Unis

WATERGATE : quatre des cinq accusés sont reconnus coupables

Après quinze heures de délibérations réparties sur trois jours, les douze membres du jury appelé à se *prononcer, à l'unanimité requise par* la loi, sur le sort des cinq principaux inculpés dans l'affaire du Watergate, ont rendu leur verdict : ils ont reconnu coupable trois des personnages qui furent les plus proches du président Nixon, l'ancien ministre de la justice, M. John Mitchell, les deux cerbères du bureau présidentiel, MM. John Erhlichman et Robert Haldeman, ainsi que M. Robert Mardian, qui passa d'une haute fonction au ministère de la justice à l'emploi moins reluisant d'intermédiaire dans la collecte des fonds destinés au Comité pour la réélection du président au scrutin de novembre 1972. Un cinquième accusé, M. Kenneth Parkinson, avocat *au service de ce comité*, a été acquitté.

« Souplesse » pour les auxiliaires ?

Les quatre « premiers rôles » du Watergate avaient à répondre de plusieurs charges, allant du faux témoignage devant la commission d'enquête du sénateur Sam Ervin à l'*« association de malfaiteurs en vue de faire obstruction à la justice »*. *Selon les chefs d'inculpation formulés* contre eux — et pour la plupart retenus par les jurés, — ils encourent des peines variant de cinq à vingt-cinq ans de prison et à des amendes de 10 000 à 37 000 dollars. Seulement, la pratique anglo-saxonne disjoint le verdict sur la culpabilité elle-même et la fixation de la sanction, qui relève de l'appréciation, voire de la discrétion du magistrat unique présidant les séances, en l'espèce le juge John Sirica. Il se peut que ce dernier ne détermine pas la sentence avant quelques jours. Il a déclaré qu'il procéderait à des « consultations juridiques » avant de se décider. Rien ne transpire encore de ses véritables intentions, mais l'inflexibilité dont il a fait preuve dès le début de l'affaire du Watergate (c'est devant lui, rappelons-le qu'en janvier 1973 passèrent en jugement — et furent sévèrement traités — les plombiers-cambrioleurs du quartier général électoral du parti démocrate) n'est pas a *priori* incompatible avec plus de mansuétude à l'égard d'auxiliaires dévoyés par un *président. Celui-ci, grâce au « pardon »* de son successeur, échappe aux poursuites qui n'auraient pas manqué de le traîner à la barre avec ses séides. Autant la sévérité s'est révélée « payante » dans la recherche de la vérité, autant la « souplesse » dans la définition et l'application des peines se comprendrait une fois faite « toute la lumière » sur les machinations ourdies à la Maison Blanche et couvertes par son occupant déchu.

Du reste, le verdict de Washington a fait l'unanimité non seulement des jurés mais des avocats *des quatre coupables, résolus à* interjeter appel. Leurs clients, dont l'attitude durant le procès n'a pas servi une cause d'ailleurs quasiment « implaidable » sur les faits *eux-mêmes, tant ils sont avérés*, ont protesté hautement de leur « innocence » aussi bien *« légale que morale »* pour reprendre l'expression audacieuse de « Bob » Haldeman après lecture du jugement. L'ancien ministre de la justice, John Mitchell, a déclaré que dans sa conduite des débats, le juge Sirica avait commis *« cinquante fautes grossières »* qui assuraient sa revanche en appel. Ira-t-il jusque devant la Cour suprême si cet espoir était déçu ?

Enfin, M. Nixon a fait savoir qu'il sortirait aujourd'hui même de son silence pour s'exprimer sur le cas de ses *anciens collaborateurs* promis dans quelques mois, si rien de décisif n'intervenait en leur faveur dans l'intervalle, aux cellules surchauffées des pénitenciers fédéraux...

ALAIN CLÉMENT.

Selon le « New York Times »

LE RAPPORT COLBY CONFIRMERAIT L'EXISTENCE DES ACTIVITÉS « ILLÉGALES » DE LA C.I.A.

New-York *(Reuter)*. — Le rapport rédigé à l'intention du président Ford par le directeur de la C.I.A., M. William Colby, confirme que l'agence de renseignements américaine a procédé à des opérations illégales de surveillance de particuliers à l'intérieur des Etats-Unis et constitué des dossiers sur plusieurs milliers de citoyens, comme l'avait indiqué le *New York Times* du 22 décembre. C'est ce qu'affirme le grand quotidien new-yorkais du 1er janvier en se fondant sur des *« sources gouvernementales bien placées »*.

Rappelant qu'un autre quotidien, le *Los Angeles Times*, a *révélé que le rapport Colby faisait* état de plus de neuf mille dossiers sur des citoyens américains et d'au moins trois effractions, le journal ajoute : « *Les sources du* New York Times *recoupent ces informations mais ajoutent que M. Colby a également fait part au président de surveillance électronique et d'ouverture subreptice de correspondance.* »

Le directeur de la C.I.A. n'a pas cherché à justifier ces activités, se bornant à exposer les faits, indique encore le *New York Times*. Citant les propos de l'un de ses informateurs, le journal conclut que le rapport *« ne met pas un point final à l'affaire, car, manifestement, d'autres questions demeurent sans réponse. »*

● *La compagnie Aluminium of America (ALGOA)* vient de signer avec deux de ses importants fournisseurs de bauxite, Surinam *(pour 2,5 millions de tonnes) et* la République Dominicaine (pour 1 million de tonnes), un accord prévoyant le quadruplement des taxes d'extraction, portées de 2,50 dollars par tonne à 10 dollars, soit 6 % du prix moyen annuel du lingot d'aluminium pur.

Venezuela

Proclamée par le président de la République

LA NATIONALISATION DES MINES DE FER SERA EFFECTIVE LE 1er JANVIER 1976

Caracas (A.F.P., Reuter, U.P.I.). — Le président de la République vénézuélienne, M. Carlos Andrès Perez, a officiellement proclamé, le 1er janvier, la nationalisation *des mines de fer du pays, approuvée* le 28 décembre 1974 par le Congrès national. Symboliquement, la mesure a été annoncée depuis Cerro-Bolivar, l'un des plus importants gisements de minerai de fer du Venezuela, proche de la ville de Puerto-Ordaz, à 700 kilomètres au sud-est de Caracas. Les deux firmes américaines touchées par la mesure, deux filiales de l'U.S.-Steel et de la Bethleem-Steel, recevront une indemnité de 100 millions de dollars. Elles continueront, pourtant, à assurer l'exploitation du minerai, en collaboration avec des organismes publics vénézuéliens, jusqu'au 1er janvier 1976. Elles pourront exporter 13 millions de tonnes — soit la moitié *environ de la production* nationale — vers les Etats-Unis.

Le Venezuela prévoit également de nationaliser son pétrole en 1975. Un projet de loi à cet effet sera soumis en mars prochain au Parlement.

Dans son message de Nouvel An, le président de la République a également critiqué vivement le « trade bill » adopté le 19 décembre dernier par le Congrès américain. Ce texte tend, en particulier, à priver certains pays — dont les membres de l'OPEP — *organisation dont fait* partie le Venezuela — des tarifs douaniers préférentiels en principe consentis par les Etats-Unis en faveur des pays en voie de développement. M. Carlos Andrès Perez a dit que cette loi contribuait à créer un *« climat de confrontation »* nuisible pour la paix du monde. *« On nous menace avec cette loi*, a déclaré le président vénézuélien, *alors que notre pays, sans marchandages ni mesquineries, a été le principal fournisseur de pétrole et de fer pendant des dizaines d'années et un allié inconditionnel dans les moments difficiles qu'a traversés cette grande nation. »*

Brésil

Un Nouvel An optimiste, malgré tout

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Les fêtes, au Brésil, commencent dès les derniers jours de décembre. Dans les bureaux, on vide les corbeilles et les tiroirs de leurs vieux papiers, factures périmées, dépliants sans objet, archives inutiles. Tout le fatras des banques, de l'import-export, du barreau, des sociétés nationales et des multinationales, est jeté dans la rue. Pendant plusieurs heures, une pluie de papiers s'abat sur la ville, notamment dans les grandes avenues du centre, que les Brésiliens appellent des *canyons*, parce qu'elles sont longues, étroites et hérissées de gratte-ciel. Opération de nettoyage d'autant plus utile que le Brésil a un goût kafkaïen pour la paperasserie, goût que seule justifie la nécessité de donner un emploi à des manieurs de tampons, à des collectionneurs de registres qui, sans cela, seraient des chômeurs.

Mais le Brésil ne se débarrasse de ses vieilleries que pour accueillir un monde plus ancien. Des *bandas* de forment, orchestres de quartier qui frappent le tam-tam, ébauchent, avec quelques semaines d'avance, les rythmes, les premiers déhanchements du prochain carnaval. La nuit du 31 décembre au 1er janvier, tout Rio se retrouve sur la plage : ce qui meurt et renaît a un nom, dans la mythologie afro-brésilienne, celui de Yemanja, la déesse des eaux, la sirènes des océans, d'où toute vie est partie, comme l'enseignent certaines religions et comme le confirme la science.

Sectes spirites, centre d'Umbanda ou de Macumba (le rite fétichiste noir), tout le petit monde hâve et hamaché des *favelas* s'installe sur le sable, creusé pour recevoir les bougies, les glaïeuls, les saints, les *bouteilles d'eau-de-vie*, les gâteaux de coco offerts en hommage à Yemanja, plus belle que toutes les belles, plus pure que toutes les vierges.

Les battements de tambours, les mélopées presque tribales, les danses en cercle de femmes en robes à cerceaux, les hoquets, les génuflexions, les prosternations, les mortifications, les transes, se succèdent toute la nuit. Spectacle où le théâtre le dispute au rite. Les « pères-de-saints » et « mères-de-saints » officient, grands prêtres bien nourris, souvent madrés, d'un prolétariat assoiffé de magie, pratiquant, sans le savoir, une forme de psychnalyse de groupe. A qui défile devant eux, ils ôtent les « nuisances » accumulées pendant une année. *Prodigues en salamalecs, tétants de* gros cigares (pour recevoir les esprits), ils font craquer clavicules et jointures, délient les corps de « rouille » accumulée durant l'année.

A minuit, des barques chargées de fleurs sont poussées vers les vagues, les femmes jettent des glaïeuls à l'écume, des baigneurs prennent un bain de lames. Ailleurs, sur la plage, au coin des rues de Copacabana ou d'Ipanema, le mousseux et la *bière emplissent les verres de* familles visiblement débarquées d'ailleurs, des zones industrielles ou des collines faméliques : cela se voit à leurs gamins habillés trop grand à leur visage de suie et de fièvre

Quant aux vœux, ils sont échangés sur fond de neige et de sapins nordiques. Aliénation culturelle évidente dans ce pays tropical qui ne possède même pas les Andes de ses voisins pour savoir ce qu'est un glacier : on voit d'ici ce que le régime cubain — qui a supprimé le Père Noël dans un but de récupération d'une identité nationale — et celui du Pérou — qui s'apprête à le faire — pourraient dire d'une telle coutume pratiquée aussi bien à Manaus qu'à Curitiba. Mais quelle révolution parviendrait à l'interdire aux Brésiliens ? Eux qui ont si bien *su marier les saints catholiques* et les dieux africains, la neige — à 40 degrés à l'ombre — les fait rêver.

C'est un dessin de Ziraldo, le caricaturiste du *Jornal do Brasil*, qui résume le mieux le rêve, l'espérance des Brésiliens pour 1975. Deux hommes tombent *dans les bras l'un de l'autre.* L'un dit : *« Que 1975 soit meilleure que 1961, 1962, 1963, 1964, 1965... 1972, 1973, 1974... »* Tout le monde a compris : chacun souhaite que le pays se libère du régime de force imposé depuis 1964. Mais comme la censure n'aurait sans doute pas permis l'expression d'un tel souhait, le caricaturiste a ajouté les années agitées qui ont précédé et provoqué l'intervention militaire

L'année 1975 sera-t-elle meilleure ? Beaucoup de Brésiliens le croient. Il est vrai qu'ils ont la foi chevillée au corps. La *morosité, le pessimisme, sont* des plantes qui prennent mal dans cette terre tropicale. Pourtant, les difficultés et les injustices ne manquent pas. Elles se sont même aggravées ces dernières années. La samba ne suffit pas à faire oublier l'impossibilité grandissante, dans certains milieux, de bien s'alimenter, de se soigner, de s'instruire...

D'où vient alors que l'optimisme n'ait pas déserté ce pays, du moins la partie du pays qui dispose des moyens de s'informer et de s'exprimer ? Certainement du fait que la *crise l'a relativement épargné*, en termes de production et d'emploi. Et aussi parce que les Brésiliens, pour la première fois depuis longtemps, ont pu voter librement il y a un mois et demi... Et qu'ils viennent de découvrir du pétrole.

La presse effleure des sujets *autrefois interdits. Le cinéma* aussi est un peu moins brimé qu'avant. Certes, les Brésiliens ne pourront pas voir *Emmanuelle*, ni *le Dernier Tango à Paris*, et ils s'en consoleront mal. Le ministre de la justice, M. Armando Falcao, spectateur assidu des projections de fils *« osés » organisées par la* commission de censure, a trouvé *« pornographique » le Dernier Tango à Paris* — ce qui prouve, a remarqué un journal, une certaine ignorance de ce qu'est la pornographie. Mais *l'Exorciste* a été présenté sans coupures. La peur était si grande de voir le film mutilé, ou retiré de l'affiche, que des queues se formaient dès 8 heures du matin, les premiers jours, devant les cinémas qui affichaient les ébats hollywoodiens du démon

A quand *Etat de siège ou La classe ouvrière va au Paradis ?* Sans doute pas demain. La violence, le sado-masochisme, transitent plus facilement sous certains régimes autoritaires — et moralisateurs — que les leçons de politique.

CHARLES VANHECKE.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● COLOGNE est devenue, le 1er janvier, la quatrième ville de la République fédérale allemande, après Berlin-Ouest, Hambourg et Munich. Elle est passée de 830 000 à 1 021 000 habitants, après avoir absorbé plusieurs communes de sa périphérie. — *(A.F.P.)*

● LA R.F.A. VIENT D'ACCORDER A LA SYRIE UN PRET de 200 millions de marks au taux *symbolique de 2 %. Vingt* millions seront consacrés au financement de projets industriels, le reste demeurant à l'entière disposition du gouvernement syrien. — *(A.F.P.)*

Espagne

● LA CREATION D'ASSOCIATIONS POLITIQUES est approuvée par la moitié des Espagnols, indique un sondage de l'Institut d'opinion publique publié le 1er janvier à Madrid. 15 % des personnes consultées se sont déclarées hostiles à une telle création, et 36 % n'ont pas d'opinion. — *(A.F.P.)*

Irlande

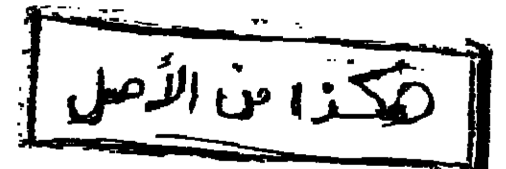
● LE DOCTEUR GARRET FITZGERALD, ministre irlandais des affaires étrangères, se rendra en visite officielle à Washington le 8 janvier prochain, où il aura des entretiens avec M. Henry Kissinger, annonce-t-on à Dublin. Le docteur Fitzgerald assume depuis le 1er janvier, au nom de son pays, la présidence du conseil des ministres de la Communauté économique européenne. *(A.F.P.)*

Philippines

● LE GOUVERNEMENT PHILIPPIN a annoncé, jeudi 2 janvier, le démantèlement d'un réseau communiste et l'arrestation de trente suspects, dont deux prêtres catholiques, soupçonnés d'appartenir au parti communiste. Dix des personnes arrêtées ont été présentées comme des dirigeants du comité national de liaison du P.C. ou des responsables régionaux. Le gouvernement estime avoir démantelé le comité national de liaison du parti communiste. — *(A.F.P.)*

Pologne

● LES COMITES DE COORDINATION entre le Saint-Siège et la Pologne seront dirigés *par Mgr Luigi Poggi, nonce* apostolique, et par M. Kazmierz Szablewski, conseiller ministre plénipotentiaire. Ces comités devront *discuter* des rapports entre *le* Saint-Siège et l'Eglise catholique, d'une part et l'Etat polonais, d'autre part. — *(A.F.P.)*



PROCHE-ORIENT

Égypte

Une sévère mise en garde des autorités

(Suite de la première page.)

Plusieurs centaines d'autres personnes, pour la plupart des étudiants, mais aussi un certain nombre de passants, se sont joints au mouvement, apparemment selon un plan préétabli.

Très vite, les manifestants, armés de gourdins, de pierres, voire de pots de fleurs, se mirent à briser les vitres des véhicules en stationnement.

La moto d'un policier fut ensuite incendiée non loin du monument du khédive Ismaïl. C'est à peu près à ce moment-là que les forces de sécurité, munies de casques, de boucliers, de bâtons et de grenades lacrymogènes, chargèrent la foule de la place Talaat-Harb (à laquelle le peuple donne toujours son vieux nom de Soliman-Pacha) au Midan-Tahrir et dans les artères adjacentes, comme la rue Boustan, où est situé le Cercle des affaires étrangères (club Tahrir). Rue Talaat-Harb, les vitrines de la librairie soviétique et celles des compagnies aériennes libyenne, tunisienne et française firent, notamment, les frais des affrontements. L'agence d'Air France, avec ses trois façades en glace, avait été inaugurée en 1974.

Le 1er janvier n'étant pas chômé en Egypte, les fonctionnaires de la Ligue arabe, du ministère des affaires étrangères et du Mogamaa (complexe administratif), ainsi qu'une foule nombreuse mais silencieuse massée sur le passage aérien pour piétons de la place Tahrir, assistaient aux charges et aux contre-charges de la police et des manifestants. Les forces de l'ordre n'avaient pas d'armes à feu.

Vers midi, les désordres étaient terminés. Quelques rares spectateurs des manifestations discutaient pour savoir qui avait raison des forces de l'ordre ou des ouvriers, mais il apparaît, d'ores et déjà, que les motifs de ces derniers sont compris par leurs compatriotes. C'est que la majorité des citadins, pour ne pas parler des campagnards, souffrent de plus en plus de l'augmentation du coût de la vie, qui a atteint 50 % environ depuis octobre 1973, du marché noir, de la pénurie de produits essentiels tels que le thé, le riz, le sucre, les bonbonnes de gaz, le savon, etc. Encore les ouvriers d'Hélouan, enfants chéris du nassérisme, demeurent-ils des privilégiés avec leur paie de 20 livres égyptiennes par mois (environ 240 francs), qui représente presque le double du salaire minimum payé dans l'industrie. Si le pain coûte toujours une demi-piastre (6 centimes), la cherté de la viande (de 1 livre à 1 livre et demie le kilo), ou celle d'une paire de chaussures (au moins 6 livres) est particulièrement ressentie. Le gouvernement a, certes, fait dernièrement des efforts notables pour améliorer la situation, important massivement du blé ou diminuant d'autorité le prix de certains vêtements, mais ces mesures sont insuffisantes.

Sans aller jusqu'à établir un lien entre les manifestations du 1er janvier et la remise du voyage de M. Brejnev, il est de plus en plus clair que la population, malgré son vif patriotisme, ne peut plus se contenter, pour supporter les problèmes quotidiens de subsistance, d'explications comme celle-ci : *« L'Egypte, ayant consacré 40 milliards de dollars à sa défense depuis 1949, ne peut pas tout faire en même temps sur le plan économique et social. »*

Des mouvements de mauvaise humeur dans la population avaient d'ailleurs été signalés à maintes reprises au cours des mois passés dans plusieurs quartiers du Caire, mais jamais en plein centre de la grande métropole (*le Monde* des 13 mars et 26 octobre 1974). Cependant, ces derniers jours, les funérailles du maréchal Ahmed Ismaïl Ali, ministre de la guerre, puis celles du chanteur Farid El-Atrache, avaient déjà donné lieu, dans les parages du Midan Tahrir, à des bousculades inquiétantes. On assure même que Mme Jihane Sadate, épouse du Raïs, connue pourtant pour son dévouement envers les soldats blessés, n'a pas été très bien reçue récemment dans une partie de la zone du canal de Suez.

En revanche, la personne même du président reste encore, pour la majorité des Egyptiens, auréolée par le souvenir du franchissement de la ligne Bar-Lev, le 6 octobre 1973. Mais, depuis six mois, on redoute de plus en plus que l'énervement dû à la vie chère ne débouche un jour sur des troubles graves.

Après la journée du 1er janvier, les responsables ont tendance à accuser *« des éléments troubles animés par une idéologie étrangère »* d'avoir noyauté les ouvriers d'Hélouan. Nombreux sont ceux, ici, qui croient à une conjonction de nassériens des milieux populaires avec des étudiants marxistes pro-soviétiques.

Il est certain que les événements de la matinée du 1er janvier constituent un coup de semonce pour le régime. Ceux qui, dans le picotement des gaz lacrymogènes, ont vu la place Tahrir et la rue Talaat-Harb jonchées de pierres et de débris de verre, n'ont pu s'empêcher d'évoquer le spectre de l'incendie du Caire, en 1952, qui marqua l'agonie de la monarchie.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

QUARANTE-HUIT PERSONNES ONT ÉTÉ ARRÊTÉES

Le Caire (A.F.P.). — Quarante-huit personnes ont été arrêtées à la suite des manifestations qui ont eu lieu le 1er janvier au Caire, indique un communiqué publié mercredi soir par le comité supérieur égyptien de la planification politique et économique.

Le communiqué accuse « certains éléments irresponsables » d'être à l'origine des incidents qui ont fait, indique-t-il, deux blessés du côté des manifestants, et un nombre indéterminé de blessés parmi les forces de l'ordre. Ces « éléments irresponsables, poursuit le texte, sont poussés par une minorité qui vise à entraver la voie de l'action nationale en exploitant certaines difficultés dont souffre le peuple égyptien à la suite de la guerre d'octobre ».

Le même document indique que les dégâts sont importants et qu'une quarantaine de véhicules, ainsi qu'un wagon d'un train, à la gare de Bab-El-Louk (qui dessert la grande banlieue du Caire) ont été endommagés.

« Le gouvernement égyptien, souligne en conclusion le communiqué, sera extrêmement ferme à l'égard de ceux qui causent du tort aux intérêts publics et privés du pays. »

LE CONFLIT ISRAÉLO-ARABE

M. Ygal Allon affirme qu'Israël est prêt à négocier un nouveau retrait dans le Sinaï

Israël est prêt à négocier un accord intérimaire en vue d'un nouveau retrait dans le Sinaï, mais ce retrait serait *« considérablement moins important »* que celui qu'Israël acceptera dans le cadre d'un traité de paix, a déclaré en substance M. Ygal Allon, mercredi 1er janvier, devant la Knesset. Le ministre israélien des affaires étrangères répondait à une motion de l'opposition, qui réclamait un débat parlementaire *« à la lumière des développements de la situation* et des *dangers politiques »*. Un retrait israélien et un redéploiement des forces doivent assurer le maintien de *« fortes lignes stratégiques »*, et s'accompagner d' *« engagements significatifs de la part de l'Egypte sur le plan stratégique et politique »*, a affirmé M. Allon. Le ministre a encore indiqué qu'il n'y avait pas de détérioration de l'attitude de Washington à l'égard d'Israël, et que *« jusqu'à présent, il n'y avait eu aucune pression américaine »* pour imposer un règlement défavorable à Israël. M. Allon a enfin déclaré que bien qu'il n'y ait pas une complète identité de vues entre Washington et Israël, il était convaincu que toute divergence serait surmontée sur un plan amical.

Incursion au Liban

D'autre part, un porte-parole officiel israélien a annoncé, ce jeudi 2 janvier, qu'un détachement israélien avait pénétré, dans la nuit de mercredi à jeudi, dans le Sud Liban, et fait sauter une maison qui servait de refuge aux fedayin dans la région de Taïbeh. Le porte-parole a ajouté qu'en approchant de l'habitation, le détachement avait essuyé un tir des fedayin qui s'y étaient retranchés. Ces derniers auraient été ensuite mis hors de combat, et la maison aurait été dynamitée.

Le commandement militaire libanais a confirmé l'attaque et annoncé que quatre habitants avaient été tués. Selon les autorités libanaises, on compterait parmi les victimes un homme et ses deux enfants, qui auraient été tués dans leur voiture dynamitée par les soldats israéliens.

Dans la même nuit de mercredi à jeudi, plusieurs obus de bazooka ont été tirés contre une patrouille israélienne dans la région de Yftah, en Haute Galilée, a annoncé un autre porte-parole militaire israélien. Parlant de la situation à la frontière israélo-libanaise mercredi à Réhovoth, près de Tel-Aviv, M. Shimon Pérès, ministre israélien de la défense, a rappelé que *« la politique d'Israël a toujours été d'atteindre les fedayin avant qu'ils puissent entrer sur le territoire israélien, et, dans le cas contraire, de les frapper avant qu'ils aient pu s'attaquer à la population israélienne »*. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

● L'ACCORD PETROLIER FRANCO-SAOUDIEN s'étendrait sur une période de dix ans, au lieu de vingt, mais comprendrait des clauses prévoyant sa reconduction. Il porterait sur 200 millions de tonnes de pétrole. En échange du « brut » saoudien, la France offrirait une assistance technique et des produits, parmi lesquels des avions, des tanks, des réacteurs nucléaires et des véhicules lourds de transport.

OUTRE-MER

Comores

Nos liens d'amitié avec la France ne seront pas remis en question

NOUS DÉCLARE M. AHMED ABDALLAH

Une semaine après le référendum qui s'est déroulé aux Comores et qui a permis de dégager une très large majorité en faveur de l'indépendance (154 184 « oui », soit 94,56 % des votants), M. Ahmed Abdallah, président du conseil de gouvernement de l'archipel, est arrivé dimanche 29 décembre à Paris, où il doit avoir de nombreux entretiens. Il a rencontré, mardi 31 décembre, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer. « Je pense que l'avenir est bon », a-t-il précisé à l'issue de cette entrevue. Il a également annoncé que les Comores resteraient dans la zone franc. Dans un entretien qu'il nous a accordé, il a fortement insisté sur sa volonté de garder avec la France les meilleures relations.

« Monsieur le président, pouvez-vous nous préciser comment et dans quelles conditions va intervenir l'indépendance des Comores après le scrutin du 22 décembre dernier ?

— C'est au gouvernement français qu'il faut poser cette question. Nous avons entamé notre marche vers l'indépendance par la voie de la diplomatie et nous entendons poursuivre de la même façon. Les négociations à ce sujet entre le gouvernement français et nous-mêmes continuent. Ce que je puis vous dire, c'est que tous les problèmes qui pourront se poser seront réglés d'un commun accord. Pour le reste, l'Assemblée nationale, qui doit ratifier l'indépendance, ne se réunit pas avant le mois d'avril. Elle ne se prononcera pas avant juin, au mieux, octobre au pire. De toute façon, l'indépendance interviendra en 1975.

— Avez-vous l'intention de mettre ce délai à profit pour organiser de nouvelles élections aux Comores, comme certains de vos adversaires le réclament ? »

Le président a un mouvement d'humeur et réplique : « L'opposition sait qu'il existe aux Comores un gouvernement. Si elle demande un jour officiellement la dissolution de la Chambre, je saisirai ce gouvernement ainsi d'ailleurs que l'Assemblée. L'un et l'autre se prononceront démocratiquement. »

Puis il déclare avec vivacité : « Nous avons demandé à évoluer vers l'indépendance, mais nous ne détestons pas la France, au contraire. La France n'a pas accompli aux Comores une œuvre de développement. Mais elle a respecté notre religion, nos mœurs, nos coutumes. En bref, si elle n'a rien construit, elle n'a non plus rien détruit. Elle s'est montrée respectueuse de notre culture et de notre mode de vie. Nous apprécions cette attitude. Nous sommes d'autant plus déçus lorsque nous voyons des Français, nostalgiques du passé, intervenir dans nos affaires et créer artificiellement des problèmes. C'est ce qui s'est passé à Mayotte (1). Je tiens à vous faire remarquer que, dans cette île, on a enregistré, en dépit de tout, 37 % de votes en faveur du « oui ». Et s'il y a eu des abstentions, c'est parce que des gens ont eu peur. Le Mouvement mahorais a fait de l'intimidation.

» La vérité, c'est qu'il n'y a eu à Mayotte ni incidents ni fraude. Il s'agit d'une île comme les autres, peuplée par des personnes de même race et de même religion. Nous sommes tous musulmans. Il est regrettable que des Français soient intervenus pour diviser les Comoriens, ce qui relève d'une politique coloniale, au lieu d'aider à les unir. Nous attendons d'eux qu'ils nous apprennent la démocratie et non l'anarchie. Au total, le scrutin, contrôlé par des magistrats français, a été correct et ses résultats sont indiscutables puisque la proportion des votes favorables à l'indépendance dépasse 95 %.

— Les résultats ne sont pas contestés. Cependant...

— Il y a en réalité une campagne de dénigrement. On dit que le président des Comores est l'homme le plus riche de l'archipel. Ce n'est pas vrai. Mais je suis peut-être le plus travailleur. Il est vrai que je ne suis pas le plus pauvre. Mais est-ce un crime, aux Comores, que le président ait à manger et qu'il puisse vivre décemment ? Ce que j'ai, je l'ai gagné. Je me lève tous les jours à 4 heures du matin. Si je possédais en France plusieurs appartements, comme on l'a dit, je ne les aurais pas volés. Aux Comores, nous sommes dans un pays socialiste. Il n'y a pas de riches et pas de pauvres. On peut trouver des milliardaires à Madagascar, mais il est bien difficile de découvrir chez nous des gens simplement millionnaires. Croyez-moi, les Comores sont un pays pauvre, mais pas malheureux.

— Dans le cadre de cette situation économique défavorable, comment concevez-vous les relations entre votre pays et la France ? Pensez-vous qu'il sera possible d'organiser une véritable coopération ?

— Paris a accepté de nous donner l'indépendance dans l'amitié et la coopération. Il y a dans le monde des pays désintéressés qui sont prêts à aider les plus petits. C'est, je crois, le cas de la France. D'autres nations en sont capables également, qu'elles soient européennes ou qu'elles appartiennent au monde arabe. Si Paris veut nous aider par intérêt, nous n'avons rien à lui offrir. Mais si c'est par devoir ou par amitié que le gouvernement français agit, alors nous accepterons son assistance. Comme le dit l'un de vos proverbes, la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a.

» Nous ne sommes pas totalement dépourvus de ressources. Le tourisme peut en constituer une. Nous cultivons des essences, du coprah, de la vanille. Nous pourrions produire du sucre. Encore une fois, nous sommes pauvres, mais nous pouvons, avec de l'aide, nous développer et fournir des produits intéressants.

— Vous venez de parler d'une éventuelle assistance des pays arabes. Comptez-vous vous tourner particulièrement vers eux ? Certains ont laissé entendre que vous seriez tenté d'adhérer à la Ligue arabe ?

— La quasi-totalité des habitants des Comores sont musulmans. Je n'ai jamais parlé d'adhérer à la Ligue arabe. Je ne dis pas que nous ne le ferons pas. Nous verrons. Ce qui est certain, c'est que nous sommes très près de nos frères arabes, comme d'ailleurs de nos frères africains. Nous sommes le produit d'un métissage. Nous pouvons envisager aussi d'appartenir à l'Organisation de l'unité africaine. Nous constatons d'ailleurs que, lors du référendum, la Libye et l'O.U.A. ont envoyé chez nous des observateurs pour nous soutenir par leur présence. Nous leur en sommes reconnaissants. Une chose doit être claire. Nous ne voulons pas que nos amis remettent en question nos liens d'amitié avec la France. Celle-ci entretient des relations privilégiées avec les pays arabes comme avec ceux d'Afrique. Nous entendons suivre le même chemin.

— Il existe sur le continent, comme à Madagascar ou dans certains pays du golfe Persique d'importantes minorités de Comoriens qui se sont expatriés. Comment pensez-vous garantir leurs intérêts ?

— Je ne pense pas qu'il y ait besoin de prendre des dispositions spéciales. La France n'en a pas prises. Les Comoriens qui vivent à l'étranger ne disposent pas actuellement de garanties particulières. Si, après l'indépendance il est nécessaire de passer des accords avec les pays où vivent des Comoriens, nous le ferons.

» Je tiens à vous dire aussi que les Comoriens qui jouissent de la nationalité d'un pays africain ou européen pourront la conserver. Il ne sera fait de pressions sur personne. Les Comores seront le pays de la liberté, une liberté totale, à condition bien sûr que personne n'exagère et que cette liberté n'entraîne pas l'anarchie. »

Propos recueillis par
DANIEL JUNQUA.

(1) Mayotte est l'île la plus orientale de l'archipel des Comores. La majorité de ses habitants se sont prononcés contre l'indépendance. Le mouvement populaire mahorais, dirigé par M. Marcel Henry, représentant la circonscription de Mayotte à la Chambre des députés des Comores, a fait campagne pour le « non » au référendum.

AFRIQUE

Maroc

Le budget vise à stimuler les investissements et à lutter contre l'inflation

De notre correspondant

Rabat. — Les mots « *inflation* » et « *tendances inflationnistes* » sont revenus à plusieurs reprises dans la conférence de presse consacrée, le lundi 30 décembre, par le ministre marocain des finances, M. Abdelkader Benslimane, au budget de l'Etat pour 1975. Les répercussions de ces poussées persistantes dans les pays industrialisés n'épargnent pas le royaume, qui reste largement tributaire de l'extérieur pour ses biens d'équipement et pour des produits alimentaires de première nécessité — tels que le blé, l'huile et le sucre, dont la production locale ne suffit pas aux besoins — ainsi que pour le pétrole brut que l'U.R.S.S., l'Algérie, l'Irak et l'Iran lui fournissent en quasi-totalité.

Il y a donc, selon l'expression du ministre, une « *inflation importée* ». Cette tendance est aggravée par des causes internes : stockages dans un but spéculatif ; insuffisance des rendements agricoles ; accroissement de la masse monétaire à la suite de l'octroi avec « *une certaine largesse* » des crédits à l'économie et de l'augmentation des réserves de change.

Cette situation, a indiqué M. Benslimane, pourrait justifier des commentaires pessimistes si elle ne résultait pas d'un accroissement de l'ordre de 9 % de la production intérieure brute, du développement des investissements publics et du renversement de la balance commerciale. Cette dernière, traditionnellement déficitaire présentera pour l'exercice écoulé un excédent de plus de 500 millions de dirhams — soit environ 550 millions de francs — grâce aux recettes provenant de l'augmentation en tonnage et surtout en valeur des phosphates exportés dont le prix est passé de 14 à 42, puis à 63 dollars la tonne. Selon les prévisions, les ressources ainsi dégagées couvriront, en 1975, 34,5 % des dépenses du budget général de l'Etat.

L'expansion économique que le Maroc entend développer porte, en effet, des germes d'inflation. Le risque en a été délibérément pris, mais, a affirmé le ministre, « *les pouvoirs publics n'hésiteront pas à adopter toutes les mesures nécessaires pour faire face aux déséquilibres qui se manifesteront et pour orienter encore plus favorablement l'expansion du pays* ».

Cette ambition apparaît dans la réévaluation des crédits du plan de développement 1973-1977 dont l' « enveloppe » globale passe des 11 752 millions de dirhams d'abord prévus (le dirham vaut environ 10 % de plus que le franc) à 25 352 millions de dirhams, selon la loi de finances pour 1975. Au titre de cet exercice, le programme d'investissement sera de l'ordre de 2 milliards de dirhams — soit approximativement 700 à 900 millions de dirhams de plus que pour les exercices précédents. L'excédent de 2 213 millions de dirhams environ des charges de fonctionnement, d'investissement et de la dette sur les ressources ne représentera, a fait observer M. Benslimane, que 14 % environ de l'ensemble des dépenses. Il sera couvert par des moyens de trésorerie.

Pour faire face aux investissements, l'Etat compte principalement sur des emprunts intérieurs et extérieurs, ses possibilités d'endettement, a affirmé le ministre, restant très importantes. Ce recours s'accompagnera d'une action tendant à mettre fin à « *l'attentisme des milieux d'affaires* » qui, malgré une « *amorce très prometteuse* », manifestent une certaine réticence à investir dans le secteur privé.

LOUIS GRAVIER.

● LA SOCIETE ALGERIENNE SONATRACH ET LA FIRME FRANÇAISE KREBS ont signé récemment un contrat pour la réalisation, à Annaba (Algérie), d'une usine de tripolyphosphate de sodium (produit intermédiaire destiné à la fabrication des détergents) d'une capacité de production de 40 000 tonnes par an. Sa mise en exploitation est prévue pour 1977. Sa production alimentera les trois usines de détergents de la S.N.I.C. (Société nationale des industries chimiques), qui produiront, à partir de 1977, 200 000 tonnes par an de détergents. — *(A.F.P.)*

A Lusaka

M. CALLAGHAN S'EST ENTRETENU AVEC LES DIRIGEANTS NATIONALISTES DE NAMIBIE

Lusaka (A.F.P., Reuter). — M. James Callaghan, secrétaire au Foreign Office, qui se trouve actuellement dans la capitale zambienne, première étape d'un voyage de douze jours dans six pays africains, a rencontré mercredi 1er janvier les dirigeants de l'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO). Au cours de l'entretien, il aurait affirmé, selon des sources dignes de foi, que le gouvernement travailliste considérait comme illégale l'occupation de la Namibie par l'Afrique du Sud. Le chef de la diplomatie britannique a souhaité que son entrevue avec les dirigeants nationalistes renforce le courant favorable à l'indépendance de ce territoire.

Au sujet de la Rhodésie, M. Callaghan s'est déclaré déçu par la teneur du message du Nouvel An de M. Ian Smith. Dans ce texte (« le Monde » du 2 décembre), le premier ministre rhodésien déclarait qu'il ne fallait pas s'attendre à d'importants changements en 1975.

Le ministre britannique devait se rendre ce jeudi à Chinsali, à 850 kilomètres au nord-est de Lusaka, pour rencontrer le président zambien, M. Kenneth Kaunda. Il doit recevoir vendredi matin une délégation de dirigeants nationalistes rhodésiens conduite par M. Elliot Gabellah, président par intérim de l'African National Council (A.N.C.). Il se rendra ensuite au Botswana.

LES NOUVELLES VOIES DU « MONDIALISME »

Il est temps de réorganiser la planète

par RENE MAHEU

« *NECESSAIREMENT la politique étrangère de la France, à l'heure actuelle, sera une politique mondialiste et de conciliation.* » Ainsi s'est *exprimé, le 20 décembre, M. Giscard* d'Estaing.

Comment pourtant qualifier de « mondialiste » une diplomatie du « coup par coup » qui, bien loin de *rechercher à composer* la diversité des intérêts et des affinités idéologico-culturelles en un ordre général qui les intègre en les transcendant, s'attache à exploiter le plus avantageusement cette diversité mouvante. Diplomatie inspirée quasi exclusivement par les préoccupations économiques nationales du moment, qui sont la *préservation* de l'emploi *et* la restauration de l'équilibre de la balance des paiements.

Quel sens alors donner aux déclarations « mondialistes » du président de la République ? S'agit-il d'un slogan destiné à conférer à son personnage du genre jusqu'ici par trop technocrate d'un « penseur » ouvert aux larges horizons *du monde et* du futur ? Certes, on sait l'homme — et pas seulement l'homme politique — comme tous ceux qui aiment à plaire, très soucieux du paraître.

*Je crois cep*endant à la sincérité fondamentale du propos. Je pense qu'effectivement Valéry Giscard d'Estaing a pris un jour conscience de l'existence de certains problèmes *majeurs* où l'avenir de l'humanité se trouve engagé et dont la compréhension et *a fortiori* la solution requièrent une vision et un traitement de caractère mondial *dominant la fragmentation* des points de vue et des intérêts nationaux. Le colloque international organisé par l'UNESCO en juin 1972 par les services du ministre de *l'économie et des finan*ces sur le thème « Economie et société humaine » marque sans doute ce virage décisif d'un dessein politique que ses attaches sociales lient à la cause des possédants, mais intellectuellement épris de modernisme. Et là encore la coupure avec la tradition des deux prédécesseurs est flagrante. Pour De Gaulle et Pompidou il n'y avait de problématique, ainsi que de réalité, que nationale.

Comment se fait-il que la politique étrangère de la France soit si fermée dans les faits à cette perspective ?

Peut-être le président n'a-t-il pas encore approfondi suffisamment toutes les implications d'une politique vraiment mondialiste. Peut-être est-ce l'instrument gouvernemental et diplomatique qui accuse dans son fonctionnement ordinaire un décalage regrettable par rapport à la pensée et aux objectifs du chef de l'Etat. Un régime présidentiel est particulièrement exposé à de tels déphasages.

Le débat, en tout cas, est ouvert. Offrons donc, dans cet esprit, quelques observations premières sur les possibilités et les conditions d'une politique véritablement mondialiste.

1) Les problèmes présents de l'espèce, matière propre de cette politique, sont identifiés. Ils ont trait essentiellement à la préservation et à l'utilisation rationnelle des ressources et des équilibres naturels de la biosphère, à la population, à l'alimentation et à la santé, au sous-développement enfin, qui demeure à différents degrés le lot des deux tiers de l'humanité.

Ces questions font l'objet d'un examen permanent des institutions des Nations unies, qui organisent à leur sujet des conférences où la collectivité des nations est invitée à confronter ses intérêts, ses conceptions et ses aspirations en vue de définir le cadre et de réunir les moyens d'une action conjuguée dans le sens de certains impératifs ou objectifs reconnus et acceptés par tous. C'est ainsi que se sont tenues successivement cette années une conérence, à Caracas, sur le droit de la mer : ce qui est en cause, c'est le régime de l'exploration et de l'exploitation du plus grand réservoir de ressources qui reste en quelque sorte dans l'indivision de la famille humaine ; une autre — la première sur le sujet, — à Bucarest, sur les problèmes de la population : une enfin, à Rome, sur l'alimentation — entendez la malnutrition et la faim.

Si l'on veut favoriser l'introduction et le développement de l'approche mondialiste dans la politique étrangère des Etats, il convient de prendre très au sérieux la préparation et la participation à ces assises internationales où s'élaborent les prévisions, les idées-force et les plans qui s'attachent à donner à l'homme les instruments de la maîtrise de son avenir. Il importe que les délégations abordent ces confrontations non pas, comme c'est trop souvent le cas, avec la préoccupation de protéger ou de promouvoir des intérêts nationaux fractionnaires, mais avec la volonté de contribuer à un accord collectif sur la nature et les exigences de l'intérêt général.

Or Jean Daniel a eu pleinement raison de souligner combien l'action — ou plutôt l'inaction — de la France aux conférences précitées avait été *décevante*. Le président a concédé « *qu'il pouvait se faire que nous n'ayons pas poussé assez loin nos initiatives et nos propositions « pour les mettre » à la dimension des problèmes* », et il a indiqué qu'il « regarderait » à l'avenir les directives données aux délégations aux conférences de ce type. C'est le *moins* qu'on puisse espérer. Au vrai, de telles directives devraient faire l'objet de délibérations gouvernementales au même titre que celles que reçoivent *nos représentants sur* les problèmes de la Communauté économique européenne.

A bout de course

2) De toute évidence, la problématique mondialiste, et notamment celle du développement, appelle l'établissement d'un nouvel ordre international : avant tout monétaire et économique, mais aussi socioculturel et, en définitive, politique. Celui instauré il y a trente ans est arrivé à bout de course. Nous le voyons se défaire chaque jour sous le double effet de ses propres erreurs et *de ses dérèglements internes et* des profondes modifications intervenues tant dans le rapport des forces que dans la perception des besoins qui s'exprime par des revendications de plus en plus pressantes. Le chaos, règne de *la force, voire* de la violence, des contradictions et de l'inefficacité, s'installe progressivement dons tous les domaines des relations internationales. *C'est cela* la vraie crise du temps présent que les peuples appellent de noms divers suivant son point d'impact ou son aspect le plus dangereux pour chacun. *Il est grand temps* de réorganiser le monde.

Les historiens de l'avenir auront sans doute quelque peine à comprendre le plus singulier aveuglement *de l'Occident, qui, doté de* tant de puissance, de richesses et de capacités intellectuelles, ne sut pas prendre l'initiative, au début de la présente décennie, de cette *réorganisation nécessaire*. Nous ne devons pas, en tout cas, nous étonner que d'autres, en l'espèce les leaders « progressistes » du tiers-monde — au premier rang desquels l'Algérie — aient pallié cette carence en avançant leurs propres conceptions d'un nouvel ordre mondial. Comme la nature, l'histoire a horreur du vide.

C'est ainsi que, depuis avril, la communauté internationale est saisie d'une déclaration de principes et d'un programme d'action à court et à moyen terme destinés à servir de base à la révision des rapports internationaux. Après avoir failli à sa mission une première fois en renonçant à l'initiative, l'Occident ne doit pas commettre l'erreur de ne pas se prêter à une discussion franche de ces textes en vue d'une concertation sincère. Pareille erreur pourrait être tragique, car ce qui doit se faire se fera : si cela ne se fait pas avec l'Occident, cela se fera contre lui.

Or les puissances occidentales n'ont cessé de manifester au cours de ces derniers mois incompréhension et refus. Non seulement le dialogue n'a pas été engagé et *les thèses du tiers-monde ont été* rejetées en bloc ou purement et simplement ignorées, mais encore on a refusé de contribuer à la mise en œuvre de certains projets *pratiques* dont la justification est cependant difficilement contestable, comme la création d'un fonds d'urgence pour l'aide aux pays les plus pauvres ou les plus touchés par la crise économique — comme ceux du Sahel africain ou de l'Asie méridionale. Les Etats-Unis et la République fédérale allemande (M. Bahr n'est pas M. Eppler) *sont les plus fermes* dans cette attitude négative. La France, avec la Grande-Bretagne et la plupart des membres de la Communauté européenne, *s'est réfugiée, comme en tant* d'autres cas, dans une abstention dite d'expectative.

Une entreprise de justice

S'il existe chez le président de la République une volonté mondialiste véritable, son premier objet devrait être d'essayer de renverser cette tendance néfaste en commençant par les Neuf. Et, si l'on n'y parvient pas, on ne devrait pas hésiter à montrer là aussi son « indépendance » en prenant pour son compte des positions résolument constructives face aux conceptions nouvelles d'un tiers-monde qui se sent désormais en mesure de provoquer et d'orienter le passage à un ordre mondial plus juste et plus *efficace. Là encore, il y aurait lieu de « regarder les directives »*. L'enjeu en vaut largement la peine, comme M. Giscard d'Estaing pourra s'en rendre compte personnellement *lorsqu'il s'*entretiendra avec le président Boumediène à Alger.

3) Que la concertation d'abord et la conciliation ensuite soient indispensables à la poursuite de si vastes desseins, cela est certain. Et on ne peut que se féliciter à cet égard de ce que, dans le cas particulier de la négociation sur l'énergie du pétrole, la diplomatie française, avec à l'origine le seul appui du Japon, ait si fermement maintenu, jusqu'à *le faire accepter finalement* par M. Kissinger, le principe de la concertation par opposition à l'affrontement pur et simple, et de la concertation multilatérale avec des représentants de toutes les parties intéressées, y compris ceux qui n'ont d'autres gages à mettre sur le tapis vert, d'autres facteurs de contrainte et arguments à faire valoir que leur dénuement et leurs souffrances. A condition qu'il ne s'agisse pas d'une astuce (qui ferait vite long feu), et qu'on joue le jeu de tous les côtés, il peut y avoir là, dans un cadre sectoriel, un modèle intéressant pour la grande concertation totale, totale en son objet comme par ses participants, que nous persistons à considérer nécessaire pour l'établissement d'un nouvel ordre mondial.

Cela dit, on ne saurait ériger une méthode en fin en soi. Surtout quand on se laisse aller à en faire une présentation d'un simplisme qui la vide quasi de signification. Non, à supposer même que ce soit possible (et on sait bien que ce ne l'est pas), la vraie conciliation ne consiste pas à être « l'ami de tout le monde ». Elle consiste dans un effort d'objectivation qui amène les intéressés à dépasser leurs différences et leurs oppositions pour se rejoindre et s'unir dans la reconnaissance d'un système, d'un régime ou d'un bien commun accepté comme juste. Ce serait une grave faute de confondre le style et la manière de la conciliation avec la substance de l'accord *qui* en est le but et la raison. Une pire encore de penser que cela peut tenir lieu de ceci.

Après de longues années de raideur hautaine, puis de pesante et opaque obstination et, pour finir, de polémique et de vain persiflage, on peut certes apprécier le « dolce stil nuovo » qui nous a été présenté sur un air de Mozart. Mais cette variation dans les manières n'est pas ni ne saurait produire par elle-même le changement que l'on nous promet *dans les relations internationales* ainsi que dans la société française. Dans le monde comme en France, la création d'un ordre nouveau est essentiellement une *entreprise de justice*, qui implique une action en profondeur au niveau des structures, des mécanismes et des règles.

DEUX POINTS DE VUE

Pour une « méga-économie »

par JOSUÉ D'ERREZAIN (*)

GUNNAR Myrdal, économiste et sociologue suédois, plus connu et apprécié aux Etats-Unis qu'en U.R.S.S. ou en Chine, a écrit en substance que l'opposition entre pays sous-développés et nations riches est comparable à la dualité marxienne prolétariat-bourgeoisie. Les nations d'aujourd'hui formeraient-elles des « classes » à l'échelle planétaire, comme les individus à l'échelle natio*nale ? Faudrait-il alors* tenter de transposer l'analyse marxienne, ou simplement keynésienne, des crises économiques à cette nouvelle échelle ?

Une synthèse très simplifiée des analyses de Marx et *de* Keynes, s'agissant des crises économiques, pourrait être la suivante : ce sont *essentiellement des crises de sous*-consommation, *les* revenus distribués à la main-d'œuvre en échange de son travail étant insuffisants pour permettre aux consommateurs d'acheter *ce qu'ils ont créé en tant que* producteurs. En 1929, la crise a éclaté parce que, au moins aux Etats-Unis, les revenus du capital avaient considérablement augmenté au cours *des années précédentes pendant que* diminuait la part des salaires dans le revenu national, d'où l'accélération *de la spéculation* boursière *sur* une base de plus en plus artificielle jusqu'au jour où l'affaiblissement de la « propension à consommer » fit basculer la conjoncture. En ceci, la crise de 1929 n'est pas foncièrement différente de celles qui l'avaient précédée. *La nouveauté réside, semble-t-il,* dans le fait que l'effondrement des prix des matières premières provoqua une diminution soudaine et massive de la demande des « nations agricoles », *dont l'importance était* déjà sans commune mesure avec le rôle qu'elles jouaient avant 1914. C'est ce deuxième aspect qui pourrait expliquer les prolongements de *la crise pendant les années* 30 et sa gravité exceptionnelle. Aujourd'hui, le déséquilibre dans la distribution des revenus à l'intérieur des nations riches est largement atténué par la politique des « Etats-Providence », inspirée des idées de Keynes. Mais ce progrès est plus que compensé par un déséquilibre croissant à l'échelle mondiale.

Sur le plan théorique, Keynes a permis le passage de la micro- à la macro-économie. Le temps n'est-il pas venu d'orienter le raisonnement vers une « méga-économie » qui étudierait les phénomènes à l'échelle planétaire, la seule qui, de nos jours, embrasse la véritable réalité « globale » ? Si les opinions que nous avons exposées au début de cet article reflètent un tant soit peu la psychologie des privilégiés, qu'ils soient nations ou classes sociales, il est évident que cette évolution théorique sera dramatiquement retardée. A cet égard, les éléments les plus conscients des peuples du tiers-monde sont en avance sur nous, les nations d'Occident, et sur la majorité de nos économistes distingués. Il faut croire que rien ne vaut le spectacle de milliers et de millions de compatriotes en train de mourir de faim pour susciter des vocations de théoriciens d'avant-garde.

Comparés à cette famine mondiale, les camps de la mort nazis font figure, *rétrospectivement*, d'expérience de laboratoire. De cette famine, bien peu d'entre nous se sentent, même *partiellement ou in*directement, responsables. Pourtant, une grande partie de nos aliments et la plupart des objets qui nous entourent sont faits de matières arrachées à la nature par des mains brunes, jaunes ou noires, contre un salaire de misère imposé par nos propres compagnies grâce à notre position de force sur le marché mondial. Pourtant, *le café*, le cacao, le thé, etc. sont cultivés, pour satisfaire nos vices, sur les terres autrefois consacrées à la nourriture des populations indigènes. Pourtant, les « élites » *du tiers-monde qui main*tiennent le *statu quo* et nous servent d'intermédiaires sont soutenues et protégées par nos gouvernements, militairement s'il le faut. Pourtant, *ces gouvernements nous les avons* choisis, qu'ils soient de droite ou de gauche, par nos suffrages, et ils agissent (ou *s'abstiennent*) en *notre* nom. Pourtant, nous savons tous *qu'une grande* partie de la prétendue « aide au développement » est consacrée essentiellement à maintenir ces élites en place dans les pays où nous avons des « intérêts ». Pourtant, nos gouvernements n'hésitent pas à massacrer des populations civiles chaque fois que sont en jeu ces intérêts, avec le silence complice des autres gouvernements de cette « classe » mondiale qui est la nôtre. Car cette classe mondiale ne nous est pas extérieure, nous y sommes, nous en sommes la substance même, nous les masses des pays riches, en tant que consom*mateurs et en tant qu'électeurs.*

Le niveau de vie dont nous jouissons aujourd'hui nous l'avons certes arraché à nos propres élites bourgeoises, mais notre « richesse nationale », il est temps d'en prendre conscience, n'est pas sans rapport avec ces cinq siècles de vol à main armée à travers le monde ; cinq siècles pendant lesquels nous avons accumulé des moyens sans précédent dans l'histoire de l'espèce humaine. Cette accumulation (sous forme de capital, de savoir scientifique, de puissance militaire, etc.) a eu pour contrepartie, nous le savons pertinemment, l'exploitation à une échelle, également sans précédent, de la quasi-totalité de la planète par l'esclavage, *le* « travail forcé » et la mise au pas d'une innombrable masse de dépossédés. Sous cette dernière forme, l'exploitation *continue* sous nos yeux, s'amplifie et s'accélère.

Un jour l'histoire nous traduira devant un immense tribunal de Nuremberg, non pas celle que nous avons apprise sur les bancs de nos écoles, mais l'histoire qu'apprendront des milliards d'enfants du monde au cours des prochaines générations. Il sera alors trop tard pour montrer du doigt nos hommes d'affaires et nos gouvernements. Ceux-ci en feront probablement autant en désignant, par exemple, les présidents des Etats-Unis ou la C.I.A. Devant les documents filmés qui nous montreront des *millions* d'enfants squelettiques attendant la mort, nous n'aurons même pas la ressource de dire : « *Nous ne savions pas, nous n'aurions jamais pu imaginer une chose aussi abominable.* » Car la vérité est plus terrible encore. Oserez-vous répondre à cette question : entre un candidat *à la présidence qui nous proposerait* un plan d'action efficace contre la faim dans le monde, actuelle et à venir, et un prétendant qui se soucierait plutôt de nous garantir de l'essence *bon marché pour notre* voiture personnelle, lequel auriez-vous choisi ?

La question est, évidemment, toute théorique. De droite ou de gauche, les candidats que nous avons entendus récemment, en France, connaissent assez bien les électeurs, même ceux des masses laborieuses, pour ne pas se risquer à présenter *des choix aussi* outrageants pour notre moralité. L'immense succès électoral des candidats du style de M. René Dumont dans les pays riches (quand ces candidats existent) est là pour nous rassurer.

★ Economiste.

L'INTUITION DE M. GISCARD D'ESTAING

par DIDIER JULIA (*)

DANS son entretien télévisé du 20 décembre, le président de la République a précisé clairement les principes de la politique étrangère de la France : le mondialisme et la conciliation.

Certains commentateurs ont voulu signaler que le mondialisme n'était pas une novation dans la politique française, en rappelant que le général de Gaulle voulait déjà que la France fût présente partout.

Ce qu'il y a de profondément différent, c'est ce que Max Weber appellerait « *l'intuition du monde* » d'aujourd'hui par rapport à celle du monde du temps du général de Gaulle. Le général de Gaulle était obligé, avant toutes choses, de rendre aux Français le sens de leur dignité, écœurés qu'ils étaient du désordre de la politique intérieure, des échecs en Indochine et du blocage de l'affaire algérienne.

Le mondialisme, à l'époque, c'était d'abord le redressement de notre économie nationale, des institutions qui nous permettent d'exister, puis la force atomique qui rendait possible le dégagement des mécanismes de défense intégrée (l'OTAN), enfin l'affirmation de notre indépendance. La vocation mondiale de la France, c'était l'affirmation verbale du fait français, l'honneur de la France redressée et reconnue par tous.

Mais la seule signification positive à l'époque du *mondialisme* en politique étrangère, ce fut la décolonisation, réalisée, il faut le dire, contre le sentiment du « groupe français », mais qui permettait à la France de renouer moralement avec les pays du monde, de renouveler sa vocation réellement mondiale de pays de liberté, de donner un exemple de *décolonisation*, avec *plus* de dix ans d'avance sur les Etats-Unis au Vietnam ou sur le Portugal en Afrique.

Pour le reste, nous n'étions pas encore passés objectivement « *d'une civilisation de groupe à une civilisation mondialiste* ». Le général sentait obscurément ce mouvement, à la manière d'une nébuleuse, mais son intuition l'amenait parfois à *forcer* l'analyse quand il liait, à tort semble-t-il, l'intensification ou l'atténuation du conflit vietnamien à l'évolution de la situation au Proche-Orient, l'unité de ces problèmes *se cherchant dans la politique* intérieure russe.

On peut apprécier la novation de la politique actuelle en se souvenant d'abord du discours de Strasbourg du 19 avril dernier, par lequel *M. Giscard* d'Estaing inaugurait sa campagne nationale pour l'élection présidentielle. Reprenant le vœu foncier du président Pompidou de renforcer avant tout le potentiel industriel du pays, il assignait à la politique française l'objectif de la puissance. « *Cette France, indépendante et solidaire, doit être une France puissante.* »

La grande novation de l'entretien télévisé du 20 décembre est qu'il traduit une accommodation aux réalités nouvelles du monde d'aujourd'hui.

Le passage à la civilisation mondialiste est particulièrement net si l'on considère le problème n° 1 de la politique économique : celui de l'énergie et les questions d'équilibres monétaires qui en résultent. Les pays arabes, après s'être con*sultés plusieurs fois et avoir* examiné en détail les différentes manières de préserver les richesses qu'ils tirent du pétrole, constatant que la spéculation purement financière trouve ses limites dans le flottement des monnaies des pays industrialisés, que ces mêmes pays se prémunissent par des lois ou des règlements contre les prises de participations étrangères dans *leurs* industries, se sont avisés que la manière la plus sûre et la plus pertinente d'utiliser leur argent, de se prémunir eux-mêmes contre la baisse du dollar, consistait à *conclure des contrats d'investisse*ment au bénéfice de leurs propres pays.

Cette analyse, qui marque l'accession des pays arabes au niveau théorique d'*une politique* rationnelle et moderne, fait ressortir combien la convergence mondiale des intérêts apparait aujourd'hui comme une nécessité politique.

***

A Toulouse, le 29 avril dernier, M. Giscard d'Estaing affirmait que « *le changement n'est ni le reniement ni la rupture, mais la relève* ». La continuité est d'ailleurs visible avec la question du président Pompidou dans l'effort permanent de hausser l'économie française au niveau de l'économie allemande. *Continuité* encore avec l'action du général de Gaulle dans la mesure où la lutte contre l'inflation n'est pas seulement une affaire économique mais une question de prestige politique.

La diplomatie est dotée d'une nouvelle règle de méthode. Le refus de participer à une conférence internationale des pays consommateurs de pétrole exprime un choix très clair : l'objectif permanent est de refuser de participer à l'affrontement des intérêts nationaux et de trouver les voies de la conciliation auprès de pays qui poussent encore en avant leur intérêt national, fermant les yeux sur la nécessité d'une solution mondialiste des problèmes économiques et monétaires.

Le président Giscard d'Estaing apparait comme l'homme d'Etat moderne pour lequel l'espérance d'un rôle mondial de la France *devient, non plus l'affirmation* d'une attitude, mais une pratique diplomatique, un idéal pour l'action et cohérent avec les conditions de cette action.

Il est évident *que* l'apparition d'un tel homme d'Etat en France a été rendue possible parce qu'il y a eu le général de Gaulle, qui a relevé notre position politique et créé les conditions de notre *indépendance* ; parce qu'*il* y a eu le président Pompidou, qui a tout fait pour créer les instruments d'une industrie moderne qui nous permet aujourd'hui d'exporter. Mais, ce qu'il y a de *vraiment* changé, c'est la disparition d'un nationalisme proclamé comme un individualisme de groupe. L'honneur moderne d'être Français, c'est d'intégrer réellement son action, originale à bien des égards et *toujours* indépendante, dans la résolution d'une problématique mondiale. Du point de vue rationnel, *cette problématique* ne peut être que celle de la conciliation, conforme d'ailleurs à la tradition d'un « *pays en paix avec tout le monde* ».

Philosophe de l'histoire, Hegel a décrit, dans la *Phénoménologie de l'esprit,* comme à l'âge *épique* succède une époque prosaïque, et comment leur synthèse est constituée par une ère qu'il nomme celle de l'action historique efficace. Indépendamment du fait que l'espoir national de la jeunesse est évidemment de posséder bientôt un espace de vie européen, le décrochement de génération apparait clairement dans l'inquiétude de ceux qui croient voir dans le mondialisme la dissolution du sentiment national, ou même dans leur satisfaction devant ce qu'ils pensent n'être que l'affirmation renouvelée d'un idéal *traditionnel. Il s'agit, en fait,* d'une ère nouvelle où s'expriment avec une grande perspicacité le contexte effectif de l'action diplomatique de la France et l'horizon de son action quotidienne pour aborder avec de *plus en plus* de rationalité les problèmes énergétiques et monétaires et s'affirmer politiquement comme un pays épris de paix.

★ Député U.D.R. de Seine-et-Marne, secrétaire de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

هكذا من الأصل

LES PRÉSENTATIONS DE VŒUX A L'ÉLYSÉE

M. Giscard d'Estaing confirme que Paris sera doté d'un nouveau statut

Les présentations de vœux au président de la République, commencées mercredi matin (« le Monde » du 2 janvier), se sont poursuivies dans l'après-midi. Elles s'achèveront le vendredi 3 janvier, avec la réception des représentants des associations de la presse française et étrangère et du corps diplomatique.

C'est M. Bernard Chenot, vice-président du Conseil d'Etat, qui a présenté au chef de l'Etat les vœux des corps constitués : « *L'administration, au sens le plus large*, a-t-il notamment déclaré, *incarne la durée. Sa stabilité donne une base à tout changement. Elle en est le support nécessaire (...). Ceux qui, à longueur d'année et même à longueur de vie, se vouent au service public, sont donc le plus ferme soutien des constructions nouvelles et le plus sûr garant de la solidarité de celles-ci.* »

M. Chenot a exprimé ensuite deux souhaits : le premier est que la « participation », qui, a-t-il dit, « *devient peu à peu réalité dans la vie des entreprises* », soit plus active au sein des institutions qui se rattachent à l'Etat. Son second souhait est que les agents publics donnent « *un visage humain et fraternel au pouvoir* » et qu'ils soient « *les médiateurs quotidiens entre le public et l'Etat* ».

Le vice-président du Conseil d'Etat a conclu : « *Parmi tous les thèmes que votre gouvernement a proposés à la réflexion de quelques-uns d'entre nous et à l'action de tous pour construire une société « libérale et avancée », il en est un qui vient au devant de notre désir et de notre souci permanent, c'est celui de la liberté (...). Il faut maintenant définir en termes nouveaux l'équilibre toujours nécessaire entre les pressions que peuvent exercer notre civilisation et nos techniques d'une part et les impératifs permanents du respect de l'individu d'autre part (...). Nous souhaitons donc avec vous, monsieur le président de la République, que dans tous les domaines, à l'intérieur comme à l'extérieur de nos frontières, 1975 soit d'abord aussi l'année de la liberté.* »

M. Giscard d'Estaing a souligné, dans sa réponse, qu'en ces temps difficiles la France doit pouvoir prendre appui sur « *une armature d'Etat sans défaillance* ». Il a ajouté, en s'adressant à M. Jacques Chirac : « *Le gouvernement devra, monsieur le premier ministre, sous votre impulsion active et compétente, poursuivre en 1975 le réexamen de la condition et de la situation des différentes catégories d'agents de la fonction publique ou d'agents des entreprises liées à l'Etat et en particulier de ceux qui y accomplissent les tâches les plus modestes et les plus pénibles.* » Le chef de l'Etat a poursuivi : « *Mais l'Etat comme ses agents sont les serviteurs de la collectivité nationale. Cela veut dire que tous ceux qui détiennent cette autorité, à quelque poste qu'ils soient, doivent l'utiliser non pour affirmer leur propre importance, mais pour servir la cause de l'intérêt public, non pour faire prévaloir des conceptions traditionnelles ou abstraites, mais pour résoudre les problèmes de notre temps, non pour la satisfaction solitaire de leurs préférences ou de leurs idées, mais pour la satisfaction des femmes et des hommes qui constituent notre nation.* »

L'État au service de la nation

Le président de la République a appelé ses interlocuteurs à servir la nation, et non l'Etat, avant d'expliquer :

« *L'Etat est un instrument éminent au service de la nation, mais ce que nous devons avoir dans les yeux, dans le regard, dans nos préoccupations, c'est le sort de la nation, c'est-à-dire du groupe d'hommes et de femmes. (...) Nous avons l'idée que la nation vit comme elle veut, comme elle peut et qu'elle doit être simplement protégée par les structures traditionnelles contre tel ou tel débordement, contre tel ou tel écart. Le rôle de l'Etat, ce n'est pas de protéger la nation française, c'est de la conduire, et lorsque vous aurez, les uns et les autres, à faire, dans le cadre de fonctions que vous exercez ou que vous allez exercer, le bilan du rôle que vous avez joué, ce bilan ne doit pas être de dire : « Voici ce » que j'ai empêché comme difficultés, comme risques, comme » incertitudes », mais c'est d'imaginer quel parcours vous aurez fait faire à cette collectivité nationale française.* »

Dans l'après-midi, le chef de l'Etat a reçu tour à tour les vœux des autorités religieuses, des élus parisiens et des armées.

Le cardinal François Marty, archevêque de Paris, M. Jean Courvoisier, président de la fédération protestante de France, et M. Jacob Kaplan, grand rabbin de France, présentent à M. Giscard d'Estaing les vœux des communautés religieuses. M. Kaplan indique à sa sortie : « *Nous avons beaucoup parlé de fraternité, nous avons évoqué en un mot la situation au Proche-Orient et souhaité la paix.* »

C'est ensuite le tour du bureau du Conseil de Paris, dont le président, M. Yves Milhoud, déclare à l'issue de l'échange de vœux : « *L'année 1975 sera importante pour la Ville de Paris. Je ne sais pas s'il y aura un maire, mais le président de la République a confirmé que Paris serait doté d'un nouveau statut. Nous avons également parlé des Halles, sur lesquelles nous présenterons un mémoire en mars, lors de la prochaine session du Conseil de Paris.* »

En réponse à M. Michel Boscher, qui présente au chef de l'Etat les vœux du conseil d'administration du district de la région parisienne et ceux du comité consultatif économique et social de la région parisienne, M. Giscard d'Estaing exprime le souhait que les ministres réexaminent la répartition des crédits affectés en tenant compte des problèmes de la région parisienne dans le domaine des transports et dans le domaine scolaire.

UN COUP DE TÉLÉPHONE DU CHEF DE L'ÉTAT A M. FORD

M. Valéry Giscard d'Estaing a adressé ses vœux par téléphone, mardi soir 31 décembre, à M. Gerald Ford, président des Etats-Unis, actuellement en vacances dans le Colorado. M. Ron Nessen, porte-parole de la Maison Blanche, a souligné que M. Giscard d'Estaing était le seul dirigeant étranger qui ait eu ce geste.

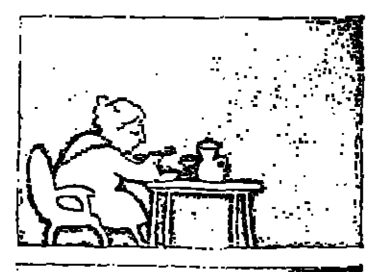
M. Ford, a-t-il dit, s'en est déclaré très heureux. Le chef de l'Etat français s'est engagé à poursuivre la coopération avec les Etats-Unis conformément aux accords conclus il y a deux semaines à la Martinique.

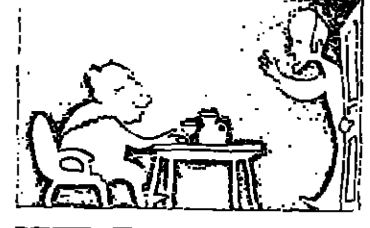
La présence du contre-amiral Philippe de Gaulle

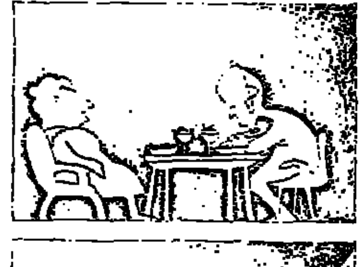
Enfin, le président de la République reçoit les vœux des armées, présentés par le général François Maurin, chef d'état-major des armées. M. Giscard d'Estaing confirme que la réforme des statuts des personnels militaires et la revalorisation de leur condition matérielle et psychologique seront rapidement menées à bien.

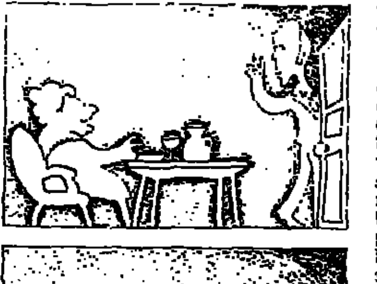
A cette cérémonie assiste notamment le contre-amiral Philippe de Gaulle, commandant de l'aviation de patrouille maritime : M. Giscard d'Estaing s'enquiert des nouvelles fonctions du contre-amiral, récemment nommé à ce poste. M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, interrogé à sa sortie sur la mise sur pied d'une « armée nouvelle » en 1975, répond : « *Pas une armée nouvelle, mais une armée en progrès, sur le plan de la condition des hommes et des matériels en service.* »

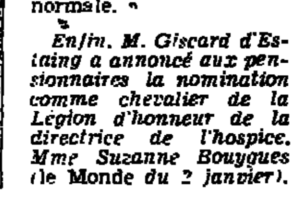
Un déjeuner de « fraternité »











M. Valéry Giscard d'Estaing a déjeuné mercredi 1er janvier, en compagnie de son épouse, avec les pensionnaires de l'hospice de vieillards d'Ivry (Val-de-Marne). Le président de la République a prononcé, au dessert, une brève allocution : « Je suis venu avec Mme Giscard d'Estaing vous présenter mes vœux, *a-t-il dit.* Je souhaitais vous les présenter personnellement à vous et au personnel hospitalier qui s'occupe de vous. Il était naturel que le président de la République vienne vous rendre visite pour marquer la fraternité que la France doit manifester à votre égard. »

S'adressant aux membres du personnel, le chef de l'Etat a déclaré : « Je connais vos conditions de travail difficiles. J'ai demandé au ministre de la santé publique, Mme Simone Veil, d'étudier dès le début de 1975 ce qui peut être fait pour concilier les besoins de votre service et une vie plus normale. »

Enfin, M. Giscard d'Estaing a annoncé aux pensionnaires la nomination comme chevalier de la Légion d'honneur de la directrice de l'hospice, Mme Suzanne Bouygues (le Monde *du 2 janvier*).

Plus de deux mille lits

L'hospice d'Ivry, datant de 1865, est l'un des plus anciens du genre dans la région parisienne. Il est caractéristique d'un système d'assistance, qui, jusqu'à ces dernières années, a privilégié la charité au détriment de la justice sociale. C'est l'asile de vieillards dans toute sa splendeur : 2 266 lits, dont 1 801 sont réservés aux personnes âgées, pour la plupart invalides, d'une moyenne d'âge de quatre-vingt-sept ans.

Lors d'une journée « portes ouvertes », organisée le 24 novembre dernier par le personnel de l'établissement à l'occasion de la grève des hôpitaux, les visiteurs pouvaient découvrir les salles communes dont la télévision nous a — pudiquement ? — épargné la vue en ce début d'année : hauts plafonds, quarante lits de fer, lavabos sordides. Le « mouroir » se transforme ici en « pourrissoir ».

Quelques transformations, quelques aménagements de locaux ont commencé en... 1965. Les dernières rénovations concernent les dortoirs. On ramène les salles communes à des dimensions plus « raisonnables », avec des boxes de huit personnes.

Manque de locaux, manque aussi d'effectifs : pour le personnel soignant — qui réclame notamment, comme dans la majorité des établissements, des crèches et des garderies, — la tâche est aussi rude qu'autrefois. Pour la direction, c'est d'abord un problème de crédits. Les restrictions imposées par l'ancien ministre de l'économie et des finances comme par le nouveau ne sont guère de nature à favoriser l'humanisation de ces hospices. La nouvelle « charte du malade » restera lettre morte tant que l'Etat n'imposera pas, dans ce domaine prioritaire, une réforme globale, incluant l'amélioration des services et des conditions de travail du personnel. — J. B.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉFINIT LES AXES DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE

(Suite de la première page.)

Hélas ! l'Etat — M. Valéry Giscard d'Estaing le reconnaît — n'a pas toujours eu avec ceux qui le servent le comportement qui leur est aujourd'hui recommandé ; il s'est trop souvent satisfait de « *solutions de circonstances* ». C'est vrai pour les auxiliaires, pour les postiers des centres de tri, pour le personnel des hôpitaux. Tous ces problèmes ne sont découverts et, parfois, pris en compte — comme le furent ceux des détenus après les émeutes dans les prisons et ceux des femmes ne souhaitant pas mener leur grossesse à terme après maintes « provocations » à l'avortement et l'organisation de charters spéciaux pour la Hollande ou l'Angleterre — que lorsqu'ils prennent un tour conflictuel. Pour les postiers, par exemple, après six semaines de grève.

Ce n'est déjà pas si mal de tenir compte de ces avertissements, mais la véritable lucidité, la bonne sensibilité, serait de les prévenir. L'Etat sera mieux en mesure d'exiger plus de ses agents lorsqu'il ne sera pas en tort vis-à-vis d'eux. — A. L.

Vers un accord-cadre sur les conditions de travail

Comme l'a affirmé à plusieurs reprises, en ce début d'année, le président de la République, les pouvoirs publics ne limitent pas les initiatives, dans le domaines social, à atténuer les difficultés nées du chômage ; les conditions de travail constitueront un autre thème prioritaire de réflexion et d'action.

Le gouvernement dispose, il est vrai, d'un tremplin qu'il entend utiliser : celui des négociations en voie d'achèvement entre les syndicats et le C.N.P.F. C'est en mai 1973 que, sur proposition du patronat, les organisations syndicales et patronales ont entamé des discussions sur l'amélioration des conditions de travail. En juin dernier, M. Chirac, premier ministre, souhaitait que ces pourparlers se terminent le 31 décembre 1974 afin de permettre aux pouvoirs publics d'intervenir à leur niveau.

Un délai supplémentaire a été nécessaire. Les représentants des cinq confédérations d'ouvriers et de cadres et du C.N.P.F. doivent se rencontrer les 3 et 7 janvier.

De chaque côté on estime qu'une conclusion sera donnée, dès ce soir, aux conversations poursuivies irrégulièrement depuis un an et demi. Aboutira-t-on à un accord-cadre, remettant en cause les principes traditionnels de l'organisation scientifique du travail, du travail à la chaîne, en un mot du taylorisme ?

Au C.N.P.F., qui a remis un projet d'accord, analysé dans « le Monde » du 28 juin, on affirme qu'il s'agit de définir une nouvelle doctrine et des principes qui, ensuite, devront donner lieu à application concrète, à travers des « négociations-gigognes » dans les branches et entreprises industrielles. A la C.G.T. notamment, on entend sortir des généralités et obtenir des dispositions précises sur le salaire au rendement, le travail en équipe, l'organisation des tâches.

Un compromis sera-t-il trouvé au « finish » ? Le gouvernement apportera de toute façon son concours : par une généralisation de l'accord, si accord il y a ; par la préparation d'une loi d'orientation en cas d'échec. Dans l'entourage de M. Durafour on souligne d'ailleurs que les conditions de travail sont liées à la réforme de l'entreprise, qui doivent faire l'objet dans les prochaines semaines des propositions du « comité Sudreau ». Il est vraisemblable que d'ici à l'été, les pouvoirs publics définiront une série de mesures pour améliorer les conditions de travail.

JEAN-PIERRE DUMONT.

M. PIERRE BILLOTTE président du M.S.P. SOUTIENT L'ACTION DE M. CHIRAC

Le Monde du 28 décembre a mentionné que la section U.D.R. de Créteil avait désapprouvé le cumul des fonctions de secrétaire général du mouvement et de premier ministre et qu'elle proposait de le dire à la prochaine réunion du conseil national. *Le Monde* rappelait à cette occasion que le maire de Créteil était M. Pierre Billotte, député inscrit au groupe de l'U.D.R., président du Mouvement pour le socialisme par la participation. M. Philippe Dechartre, secrétaire général de ce mouvement, nous écrit, en l'absence de M. Billotte, pour nous préciser que ce dernier n'appartient pas à l'U.D.R. et qu'il n'a donc aucune responsabilité dans la rédaction du communiqué de la section de Créteil. Il ajoute :

« *N'appartenant pas à l'U.D.R., le général Billotte n'a pas à apprécier de quelque façon que ce soit les changements de direction intervenus dans ce mouvement.*

« *Le général Billotte tient à rappeler que le M.S.P., mouvement indépendant, et donc indépendant de l'U.D.R., se situe dans la majorité présidentielle et qu'il soutient l'action menée par M. Jacques Chirac à la tête du gouvernement.*

« *Le général Billotte recevra le premier ministre le 7 février dans sa ville, en tant que maire de Créteil et en tant que président du M.S.P., à Paris, le 15 février, lors de la conférence nationale du Mouvement.* »

● *M. Chirac* a nommé délégué national à la communication au secrétariat général de l'U.D.R. M. Michel Noir, qui occupait déjà ces fonctions auprès de M. Sanguinetti.

● *Un comité de soutien à l'action de M. Michel Jobert* pour le département de l'Aube a été constitué par M. Henri Person (Montieramey, 10270-Lusigny-sur-Barse).

● *A Pierrelatte (Drôme)*, le maire, M. Jean Mouton, modéré, le premier adjoint, M. Jean Bonino, et un adjoint, M. Vidalenche, se sont démis de leurs fonctions.

Cette décision est intervenue après une séance du conseil municipal consacrée notamment au construction d'une nouvelle mairie, au sujet duquel le maire s'est vu reprocher l'engagement d'une somme de près de 7 millions de francs.

● *M. Yves Le Foll*, unique député du P.S.U., qui a adhéré au P.S. avec la tendance de MM. Chapuis et Rocard, a été élu avec trois autres anciens du P.S.U. au bureau de la fédération des Côtes-du-Nord du P.S.

Au service de la société

(Suite de la première page.)

Certes, tous les ministres ont toujours souhaité que leur administration soit compréhensive à l'égard de leur parti et de leur électorat. Ce qui était sans précédent dans l'histoire républicaine française, c'est qu'un seul parti contrôle quinze ans de suite les leviers du pouvoir.

L'« ouverture » et le « changement » ne seront donc démontrés que si l'administration se comporte autrement envers ceux qui n'appartiennent pas à la majorité. Le chef de l'Etat le sait, assurément, de même qu'il semble conscient du péril qu'il y aurait, pour lui comme pour le pays, à laisser s'accréditer l'idée que la France est coupée en deux. M. Giscard d'Estaing paraît résolu à ne pas donner l'impression que son gouvernement représente la France des rentiers, des industriels et de la bourgeoisie en général. Certes, il n'est pas facile d'oublier que c'est à M. Chirac que l'on attribue cette boutade, prononcée dans un passé récent : « *Pourquoi donner satisfaction à des gens qui, de toute façon, ne voteront pas pour nous ?* » Devenu premier ministre de M. Giscard d'Estaing, M. Chirac peut-il reprendre à son compte ces mots ? Cela semble très improbable, parce que la majorité est devenue à ses deux extrémités sensiblement plus floue.

Aussi faut-il rappeler que beaucoup dépend des collaborateurs les plus proches d'un président, car ce sont eux qui donnent le style et le ton aux autres. On n'a guère besoin de souligner que de nombreux piliers de l'Etat U.D.R. étaient des partisans intransigeants, peu enclins au compromis. Tel n'est assurément pas le cas de ceux qui entourent M. Giscard d'Estaing. Ils sont certes dévoués au président ; ce sont aussi de brillants techniciens. Mais ils ont une autre qualité, peut-être plus importante : ils sont dépourvus de cet esprit partisan et rigide qui, dans le passé, a conduit à des abus de taille.

L'« ère nouvelle » implique que de nouveaux rapports s'établissent non seulement entre le pouvoir politique et la haute fonction publique, mais aussi entre celle-ci et l'ensemble de la société française. M. Giscard d'Estaing déclarait devant le Parlement le 29 mai : « *La France, actuellement, est une administration, d'ailleurs excellente, représentée par les hommes politiques. Or, j'entends qu'elle soit gouvernée par ces responsables politiques.* » Pour commencer, les responsables politiques dont parlait M. Giscard d'Estaing ne pourraient mieux faire — à la fois dans l'intérêt du gouvernement et dans celui de la justice — que d'assurer l'adhésion de l'administration à son plus ancien et plus noble principe : être au service non d'un parti ou d'une fraction de la société, mais de la société dans son ensemble.

EZRA N. SULEIMAN.

RELIGION

DANS SON ALLOCUTION POUR LA « JOURNÉE DE LA PAIX »

Où est le droit, où est la justice, où est l'honneur ?

demande Paul VI

Rome (A.F.P.). — Paul VI a lancé, le mercredi 1er janvier, à l'occasion de la messe pontificale pour la Journée de la paix, placée cette année sous le signe de la « réconciliation », un vibrant appel à la paix, « *soleil du monde* », mais qui est soumise aujourd'hui à des menaces « *encore plus dures et plus effrayantes* » qu'avant la guerre.

Le chef de l'Eglise a déclaré notamment : « *La question est celle-ci : le baromètre de la paix, aujourd'hui, ne vire-t-il pas au mauvais temps ? Sous d'autres formes, encore plus dures et plus effrayantes le monde ne retourne-t-il pas aux positions dialectiques et polémiques d'avant guerre, c'est-à-dire à une contestation par principe de la méthode et du règne de la paix ? Que nous laissent présager les armements mondiaux et locaux, dont le caractère terrifiant a été porté à un degré inconcevable ? La politique des équilibres contrastants pourra-t-elle vraiment conjurer la catastrophe mondiale ? Et jusqu'où pourra mener le radicalisme des luttes de classes, si elles ne sont plus modérées par le sens de la justice et du bien commun, mais dominées par la passion de la vengeance et du prestige ?* »

« *Pour avoir une paix véritable*, a encore dit Paul VI, *il faut que cette paix ait une âme. L'amour est l'âme de la paix... Face à l'accroissement inquiétant de la criminalité organisée, face aux armes menaçantes braquées sur des innocents, face au chantage de mercenaires prêts à tout, où est le droit, où est la justice, où est l'honneur ?* »

« *L'amour de la réconciliation*, a ajouté Paul VI, *n'est pas faiblesse, il n'est pas lâcheté, il demande des sentiments forts, nobles, généreux, parfois héroïques. Il exige de se vaincre soi-même, et non l'adversaire. Il peut sembler parfois aller jusqu'au déshonneur (pensez à « l'autre joue » qu'il faut tendre à celui qui a frappé la première).* »

« *C'est difficile*, a conclu le pape, *mais tel est l'Evangile de la réconciliation qui, à bien y regarder, est au fond plus facile et donne plus de bonheur que de porter en soi et d'allumer chez autrui un cœur plein de rancœur et de haine. L'homme est bon à son origine : il doit redevenir et être bon. C'est pourquoi, rappelons-nous que le Christ est notre paix.* »

Auparavant, Paul VI s'était adressé en italien, français, anglais, allemand et espagnol à quelque dix mille petits chanteurs, membres de la fédération internationale des « *pueri cantores* » (petits chanteurs) venus du monde entier et qui se sont fait entendre durant l'office. Cinq d'entre eux, originaires des cinq parties du monde, étaient invités ensuite dans l'appartement privé du pape, pour partager son repas. L'Europe était représentée par un jeune Parisien de treize ans, Gilles Maréchal.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

EUROCONTROL EN QUESTION

Le ciel garde ses frontières

La commission permanente de l'Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne (Eurocontrol) souhaite modifier la convention de 1960 à laquelle ont adhéré sept Etats (1). Elle vient de charger un groupe d'études de préparer cette révision, pour le mois d'avril prochain, sur la base « des propositions du comité de gestion concernant l'avenir de l'Organisation ».

Or les auteurs de ce document ne cachent pas leur intention d'amender la charte d'Eurocontrol, puisqu' « il est apparu clairement qu'elle n'était pas acceptable par tous les *Etats signataires* ». Harmoniser les procédures de contrôle aérien, prêter assistance à ses membres contre remboursement : telles seraient, à l'avenir, les missions de l'Organisation, dégagée de toute responsabilité opérationnelle. « Ainsi modifiée, la convention faciliterait considérablement l'adhésion de nouveaux pays. »

Condamner Eurocontrol à n'être que « un point de convergences pour les échanges de vues » *est contraire, selon les représentants du personnel, à l'objectif fondamental de la convention. Celle-ci prévoit de renforcer la coopération entre les Etats signataires, notamment par une prise en charge communautaire de la circulation aérienne dans l'espace supérieur :* au-dessus de 6 500 mètres à 7 000 mètres.

Le ciel européen est tellement encombré, que, seul, un système de contrôle communautaire, hautement automatisé, peut améliorer la fluidité et la sécurité du trafic. Ainsi, depuis le 28 février 1972, les « aiguilleurs » du centre Eurocontrol de Maastricht, aux Pays-Bas, ont l'œil sur la Belgique, le Luxembourg et le Nord de l'Allemagne. Pour autant, les « redevances de route » que versent les compagnies aériennes ne figurent pas en recettes dans le budget de l'Organisation. Les Etats membres ont exigé, en dérogation à la convention, d'en fixer le taux et d'en percevoir le montant.

Moyennant quelques investissements complémentaires de l'ordre de 3 millions de francs, le centre de Maastricht serait prêt, dès l'été prochain, à prendre en compte le territoire hollandais. Les Pays-Bas retardent ce transfert prévu au plus tôt en 1978. Ils veulent, au préalable, contrôler automatiquement leur espace inférieur. Ils ont vu si grand — erreur ou malice ? — qu'ils pourraient, à l'avenir, se passer des services des « aiguilleurs » de Maastricht.

Les contrôleurs européens étant beaucoup mieux rémunérés que les siens, l'Allemagne fédérale craint de se heurter à de graves difficultés sociales, dès l'ouverture du centre Eurocontrol de Karlsruhe, prévue pour le 1er mars 1976 et probablement différée de plusieurs mois. Tentée de « nationaliser » ce centre, elle admet mal, en réalité, de supporter la moitié des investissements « d'une Organisation qui ne produit rien ». *L'achèvement du centre Eurocontrol de Shannon, annoncé pour le 1er janvier 1976, est suspendu : les Irlandais, inquiets du mauvais effet sur leur personnel des différences de traitement, envisagent de se l' « approprier ».*

La France et la Grande-Bretagne ont pris leurs précautions. Devant la commission permanente d'Eurocontrol, qui, au mois de janvier 1966, s'est rangée à leur avis, elles ont fait valoir qu'un cas de « force majeure » leur interdisait de déléguer à l'Organisation la responsabilité du contrôle au-dessus de leur territoire. Aujourd'hui, elles manifestent l'intention de ne plus financer en commun les investissements. Au lieu de rechercher une solution européenne pour équiper son centre de West-Drayton, le Royaume-Uni a préféré acheter — pour environ 100 millions de francs — un système I.B.M. clés en mains aux Etats-Unis, sans même avertir les autres Etats membres...

Sans résistance

« Devant les difficultés de cette entreprise communautaire, on préfère la déclarer irréalisable », *regrettent les représentants du personnel. Or, dans cette matière, les questions de souveraineté nationale jouent assez peu, et les avantages économiques industriels et technologiques sont évidents pour tous les Etats membres.* « Eurocontrol *leur coûte cher comme* toute construction inachevée. Mais, *disent-ils,* le maintien de systèmes disparates et morcelés leur coûtera beaucoup plus cher encore. »

Le désenchantement allemand, la réserve française et le désintérêt britannique, risquent, à brève échéance, de faire capoter l' « Europe de l'air ». « Il faut nous donner une mission claire et précise qui soit comprise de tous, *explique M. René Bulin, directeur général d'Eurocontrol.* Les responsabilités opérationnelles pourraient être décentralisées, mais le développement, la standardisation et le financement des systèmes de contrôle aérien devraient demeurer des compétences communautaires. »

La division européenne profite aux Etats-Unis. L'entrée de l'Espagne à Eurocontrol s'est heurté, au mois de septembre 1971, à un veto britannique. Déçue par cette attitude, Madrid, qui souhaite construire un centre de contrôle avant 1980, va inévitablement se retourner vers les industriels d'outre-Atlantique. Une commande de quelque 200 millions de francs. Sans y prêter attention, morceau par morceau, l'Europe tombe sans résistance sous domination étrangère.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Belgique, France, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni.

ENVIRONNEMENT

CAMPAGNE DES PROTECTEURS DE LA NATURE

Les fourreurs accusés de génocide

Même pendant la nuit de la Saint-Sylvestre ces jeunes colleurs d'affiches ne désarment pas : ils placardent sur les murs un dessin de Reiser représentant une panthère écorchée aux côtés d'une dame enveloppée d'un manteau de fourrure. La légende dit : « *Pourquoi leur volez-vous leur peau ?* »

La disparition des espèces sauvages à cause du commerce des fourrures est devenue l'une des principales préoccupations des protecteurs de la faune. Entre *eux et les pelletiers, c'était* la guerre ouverte. La dernière escarmouche vient de se produire à l'occasion de la présentation à Genève de la nouvelle collection Christian Dior. Y figuraient des peaux d'espèces en péril comme le lynx et la loutre de mer. Le Fonds mondial pour la nature (ou World Wildlife Fund, W.W.F.) et le Comité suisse pour les animaux en péril ont violemment attaqué la société Dior.

Celle-ci vient de répliquer sur le même ton : elle accuse le W.W.F. de *mauvaise* foi et affirme avoir éliminé de ses collections, depuis trois ans, les fourrures de félins tachetés (tigre, panthère, etc.), alors même qu'elle n'était pas obligée de le faire. Dior a même conseillé à ses clientes de protéger leurs précieux manteaux en félin désormais introuvables avec des « cache-panthère », capes ou étoles faites de peaux plus courantes.

Les amis de la nature reconnaissent que la plupart des peaux vendues par les *fourreurs* français proviennent d'animaux d'élevage, mais ils font remarquer que dix pour cent d'entre elles sont encore celles de bêtes sauvages, justement les plus menacées. Les peaux de félins tachetés, comme le jaguar et l'ocelot rapportent de gros bénéfices. Un manteau de panthère vaut jusqu'à 40 000 francs à Paris. Certaines maisons continuent à citer la rarissime loutre de mer parmi les « pièces » dont elles disposent. Et certaines boutiques demeurent de véritables musées d'espèces en péril : on peut y voir encore des amoncellements de peaux d'ours, de guépards et de zèbres.

Pour en finir, les protecteurs de la faune demandent à la France de ratifier, comme l'ont déjà fait six autres nations, la convention de Washington. Ce texte, signé en mars 1973, réglemente le commerce international des espèces animales et végétales menacées d'extinction. Leur importation et leur exportation sont assorties de mesures très contraignantes qui, pratiquement, interdisent le trafic des animaux exotiques. Les protecteurs des animaux sauvages estiment en tout cas insuffisant le récent arrêté pris par notre ministre de l'agriculture qui réglemente l'introduction en France de tout vertébré. Selon eux, le texte prévoit trop de dérogations.

Aussi comptent-ils beaucoup sur la pression de l'opinion publique. Bien des élégantes n'arborent plus leur manteau de panthère qu'avec gêne. Certaines d'entre elles qui avaient eu la malheureuse inspiration d'assister à un coktail en faveur de la protection de la nature ont dû subir des interrogatoires serrés. Leur fourrure était-elle vraie ou fausse ? Nombre de fourreurs eux-mêmes n'osent plus mentionner, dans leur publicité, les félins tachetés. *Ils sont soumis* désormais aux accusations répétées des jeunes et des moins jeunes. Ces militants se battent par la plume, par le tract et par l'affiche. A leur tête, une bouillante jeune femme que l'on ne connaît que par son prénom, Paule. C'est à elle que *Charlie-Hebdo* a confié sa rubrique animalière, le déjà célèbre « Billet d'une emm... ». Elle y pourfend avec une verve acide les destructeurs de la faune. On peut trouver ses thèses parfois excessives, mais il est des combats qu'on ne livre pas à demi.

JEAN-JACQUES BARLOY.

POLITIQUE A COURTE VUE

« Il faut exploiter les ressources naturelles de la terre pour maintenir et améliorer la qualité de la vie humaine, a *dit le prince Bernard des Pays-Bas, président du Fonds mondial pour la nature, dans son message de Nouvel An,* mais l'exploitation actuelle de ces ressources *prend un* caractère destructeur. C'est là le résultat d'une politique à courte vue doublée de négligence, voire de cupidité. Il faut, par des mesures de conservation, *modérer* cette exploitation. »

Le Fonds mondial pour la nature, fondé en 1961 par le prince Bernard, est une organisation internationale qui collecte des capitaux, par l'intermédiaire de ses sections nationales, pour protéger les espaces, la flore et la faune naturels.

Un contre-projet pour l'assainissement du lac du Bourget

Les travaux d'assainissement du lac du Bourget, qui prévoient le raccordement des stations d'épuration de la périphérie au plan d'eau, et notamment celles de Chambéry et d'Aix-les-Bains, puis le rejet des eaux traitées dans le Rhône par une galerie de plus de 12 kilomètres (*le Monde* du 5 septembre), continuent de provoquer un vif mécontentement dans les localités situées en aval du point de rejet.

Vingt-six communes des départements de l'Isère, de l'Ain et de la Savoie avaient engagé, devant le Conseil d'Etat, un recours en nullité contre la déclaration d'utilité publique signée le 30 mars dernier. Par un nouvel acte de procédure, ces communes viennent de demander au Conseil d'Etat de prononcer « un sursis à exécution ». En effet, elles estiment que s'ils étaient trop avancés, les travaux, qui ont commencé en septembre du côté du Bourget et qui représentent un investissement de 50 millions de francs, pourraient peser lourdement sur la décision future de la juridiction suprême.

A ce propos, M. Robert Meriaudeau, géographe et adjoint au maire de Brégnier-Cordon (Ain), propose un contre-projet pour l'assainissement du lac du Bourget.

Ne pas tuer le fleuve

C'est pour mettre un frein à l'arbitraire de l'administration que les élus des communes riveraines du Rhône ont engagé un recours en nullité contre la déclaration d'utilité publique. Ce recours se fonde, entre autres arguments, sur un défaut total d'information. Seule la commune de La Balme, sur le territoire de laquelle les eaux usées de Chambéry et d'Aix-les-Bains seront éventuellement rejetées, a été concernée par l'enquête. Les mairies des communes riveraines du fleuve, à l'aval de La Balme, n'ont pas été officiellement avisées.

Même refus de concertation en ce qui concerne un autre danger de pollution du fleuve : celui né de la vidange, tous les trois ans, des retenues des barrages hydro-électriques du Haut-Rhône. Cette vidange se fait en pleine saison chaude (fin juin-début juillet). Elle libère de grandes quantités de vases, de boues et de limons. Le Rhône est alors transformé pendant plusieurs jours consécutifs, puis pendant plusieurs mois, chaque fois que le niveau des eaux s'élève brusquement, en un égout noirâtre et putride. Aux conférences franco-suisses de 1958 (à Annecy) et 1967 (à Genève) chargées de planifier ces vidanges, aucun représentant élu des populations concernées n'était invité... à l'exception du maire de Lyon ! Pourtant, quand le flot de vidange arrive à Lyon, la vase s'est déjà largement déposée et les eaux de la rivière Ain ont abondamment « allongé la sauce ».

Masi la digne révolte des communes riveraines du Rhône n'est pas seulement l'expression d'un très profond mécontentement, elle a pour but essentiel de sauver le lac sans tuer le fleuve. Pourquoi refuser d'étudier sérieusement notre contre-projet, qui consiste à épandre les eaux usées, une fois traitées, dans les marais de Chautagne, vastes de plusieurs centaines d'hectares et situés au nord immédiat du lac ? La végétation débarrasserait naturellement les eaux traitées de leurs produits nocifs : nitrates, phosphates, oligo-éléments.

LES DÉPARTEMENTS PAIERAIENT LE NOUVEAU TRACÉ DE L'AUTOROUTE NARBONNE-PERPIGNAN

(De notre correspondant.)

Montpellier. — Le tracé de la future autoroute Narbonne-Perpignan continue de soulever de nombreuses protestations dans les communes de Fitou (Aude) et de Salses (Pyrénées-Orientales). Déjà au printemps dernier le comité de liaison pour l'environnement du Roussillon avait estimé que l'autoroute passerait trop près du château de Salses, exemple homogène d'architecture militaire à la fin du quinzième siècle, construit par Ramirez, ingénieur de Ferdinand le Catholique. Des vignobles d'appellation Corbières ou muscat de Rivesaltes et des terres cultivables étroites entre la montagne et la mer devraient être aussi traversées par l'ouvrage.

M. Robert Galley, ministre de l'équipement, vient de donner un accord de principe pour infléchir vers l'ouest le tracé de l'autoroute à hauteur des deux communes. Mais le ministre a accompagné sa proposition d'une condition : il a demandé aux conseils généraux des deux départements de prendre à leur charge le financement des travaux supplémentaires qu'implique le nouveau tracé.

R. B.

CIRCULATION

Le port de la ceinture de sécurité dans les agglomérations

Depuis le 1er janvier, à 0 heure, et suivant les dispositions de l'arrêté interministériel du 26 décembre, le port de la ceinture de sécurité est obligatoire dans les agglomérations : de jour, sur les voies exclusivement réservées à la circulation des véhicules à moteur ; de 22 heures à 6 heures, sur toutes les catégories de voies.

A Paris, ces dispositions s'appliquent : de jour, au boulevard périphérique, y compris les bretelles de raccordement, et aux voies sur berge rive gauche et rive droite, à *l'exclusion des quais* hauts ; de nuit, à l'ensemble des voies de la capitale.

« *Des contrôles auront lieu,* indique la préfecture de police, *pouvant entraîner la rédaction de procès-verbaux de contraventions. De plus, il est recommandé aux automobilistes de porter la ceinture même lorsque celle-ci, en raison du lieu ou de l'heure, n'est pas obligatoire.* »

La délégation à la sécurité routière précise, de son côté, que ces obligations ne concernent que les occupants des véhicules mis en service depuis le 1er avril 1970.

Les propriétaires des véhicules mis en service entre le 1er septembre 1967 et le 1er avril 1970 ne sont pas, pour le moment, visés par ces obligations. Ils devront cependant équiper leur véhicule de ceinture de sécurité au cours de l'année 1975. Des décrets paraîtront prochainement qui fixeront les dates d'application de cette mesure.

Le port de la ceinture de sécurité (qui, estime-t-on, a permis d'épargner mille deux cents vies en 1974) reste obligatoire, en toute circonstance, en dehors des agglomérations.

SPORTS

AUTOMOBILISME

UN MOTEUR FERRARI AUX 500 MILES D'INDIANAPOLIS

Racine (Wisconsin) *(A.F.P.)*. — Pour la première fois depuis vingt-trois ans, une voiture équipée d'un moteur Ferrari sera sans doute engagée dans les 500 miles d'Indianapolis (25 mai).

Dan Murphy, manager et pilote de l'écurie « Cicada » de Racine (Wisconsin), a déclaré mardi 31 décembre qu'il avait obtenu les droits exclusifs et l'assistance technique de l'écurie italienne pour l'utilisation d'un moteur Ferrari de 4,5 litres dans le championnat de l'USAC (United States Automobile Club) en 1975.

Murphy et son équipe feront les premiers essais avec la voiture américano-italienne à Ontario (Californie) du 10 au 12 février.

Le nouveau moteur Ferrari utilisé est une version améliorée de celui que la firme italienne avait mis au point en 1966 en vue des courses aux Etats-Unis. Ferrari avait abandonné ce projet après la mise en service des moteurs à turbo-compresseurs plus puissants. Les restrictions (consommation, puissance) concernant les moteurs à turbo-compresseurs ont de nouveau rendu le moteur classique à douze cylindres Ferrari compétitif.

RUGBY

LA PROCHAINE TOURNÉE NÉO-ZÉLANDAISE EN AFRIQUE DU SUD EST COMPROMISE

M. Wallace Rowling, premier ministre néo-zélandais, a annoncé, le 1er janvier, à Wellington, que la demande sera faite à l'équipe nationale de rugby, les All Blacks, de renoncer à sa prochaine tournée en Afrique du Sud, en 1976, si aucun changement n'intervenait d'ici là dans la politique d'« apartheid » de ce pays.

CORRESPONDANCE

Vacances annulées

Nous avons reçu de Mme G. Solas, de Paris, la lettre suivante :

Les Français ont appris par leurs journaux habituels que M. Jacques Chirac et diverses personnalités gouvernementales, ou ex-gouvernementales, passaient d'agréables vacances de fin d'année aux abords de Dakar (N'Gor) et à la découverte du Sénégal. Tout cela est fort satisfaisant... Et particulièrement si l'on fait partie, comme c'est mon cas, du lot des Français moyens *qui viennent de faire les frais de* cette « *opération vacances pour gens haut placés* ».

En effet, ayant pris, dès octobre dernier, des dispositions pour moi-même, famille et amis, en vue d'un séjour au Sénégal de la fin de décembre aux premiers jours de janvier, je ne doutais pas de la réussite de ce projet. J'avais même en mains, le 20 décembre, le dossier de mon circuit en Casamance, à partir de Dakar, et mon billet d'avion pour un vol *Air France, le 27 décembre,* au matin, au départ de Roissy.

Mais le 24 décembre, au début de l'après-midi, notre agence de voyages, Touropa, nous indiquait par téléphone que tout était annulé pour nous et pour tous ses clients, mais aussi ceux de Jet-Tours, de Vacances-2000, etc., ayant souscrit au même programme (ainsi que pour ceux, d'ailleurs, qui devaient débuter le 3 janvier).

Pour quel motif ? Insistance de notre part. Le 26, on nous *lâchait* enfin la raison de ce « balayage » : les hôtels, le bateau du circuit, tout venait d'être réquisitionné pour une clientèle de choix : vous la connaissez. « *Arrière tous les autres !* »

La piétaille devait se sentir honorée de céder ainsi sa place à tant de belles gens, n'est-ce pas ? « *Le fait du prince* » a la vie dure depuis le dix-septième siècle.

[L'agence Touropa, interrogée, nous a *confirmé* l'obligation dans laquelle elle a été mise d'annuler un certain nombre des départs de sa clientèle.

C'est à la suite de la dénonciation de réservations de l'hôtel Méridien de Dakar, « réquisitionné par le gouvernement sénégalais pour accueillir des personnalités politiques françaises », que cette agence — comme plusieurs autres — s'est vue contrainte de dénoncer à son tour des accords passés de longue date.]



Faits et projets

Environnement

● BASSE-SEINE : COMMISSION D'ENQUETE. — En raison « *des graves dangers que le trafic pétrolier et l'industrialisation font courir à la faune, à la flore, ainsi qu'à la santé des populations riveraines et des consommateurs des produits de la mer* », MM. Louis Mexandeau, Louis Darinot, Charles Josselin, Tony Larue, députés socialistes, et les membres du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche, demandent la création d'une commission parlementaire *d'enquête sur* la pollution dans la Manche et, particulièrement, en baie de Seine.

● LA CONFÉRENCE DE ROME. — La conférence sur les collectivités locales et l'environnement, qui s'est réunie à Rome du 28 au 30 novembre dernier (*le Monde* du 17 décembre) était organisée non seulement par le conseil des communes de l'Europe, comme nous l'avons signalé, mais également par l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux.

● RESERVE POUR LES VAUTOURS. — Pour favoriser la nidification des vautours fauves, espèce menacée de disparition, une réserve naturelle de 82 hectares vient d'être créée dans la vallée d'Ossau (Pyrénées-Atlantiques). Le camping et le survol à moins de 500 mètres sont prohibés toute l'année et la pénétration et la circulation entre le 10 janvier et le 15 août. L'arrêté du ministre de la qualité de la vie créant la réserve est paru au *Journal officiel* du 27 décembre 1974.

Paris

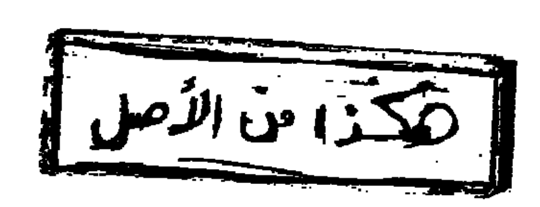
● LA LIVRAISON DES COLIS A DOMICILE. — L'Association Les droits du piéton proteste dans un communiqué contre la décision des grands magasins parisiens de ne livrer les marchandises à domicile qu'à partir d'un achat minimum de 300 F. « *Cette décision,* dit l'association, *est aberrante. Elle oblige les acheteurs à utiliser leur voiture personnelle, donc à accroître les difficultés de la circulation. Elle oublie que certains colis ne peuvent voyager dans les transports en commun.* »

Urbanisme

DIX MILLIONS DE FRANÇAIS MAL LOGÉS

Dix millions de Français (un sur cinq) habitent encore dans des logements qui n'ont pas d'eau ou qui ont seulement un point d'eau, révèle une étude de l'INSEE qui doit être publiée prochainement et qui porte sur l'année 1973.

Ces logements dépourvus de confort représentent 60 % du parc des logements anciens construits avant 1948. Et, au total, les logements anciens représentent 60 % du parc des logements.



SCIENCES

A TRAVERS LE DÉTROIT DE MESSINE

Le pipe-line le plus profond du monde relie Charybde à Scylla

De notre envoyée spéciale

Messine. — La SAIPEM (une des sociétés du groupe pétrolier italien ENI) vient d'achever dans le détroit de Messine la pose du pipe-line sous-marin le plus profond du monde. Longue de 15 kilomètres, cette conduite de 26,56 centimètres de diamètre repose en effet sur des fonds allant jusqu'à la profondeur de 360 mètres. Elle bat ainsi — et largement — le record de tous les pipe-lines sous-marins existants : ces derniers sont posés sur des fonds n'excédant pas 130 mètres. Elle bat également le record des pipe-lines subaquatiques que détenait, avec — 310 mètres, la conduite de gaz installée, en 1974, dans le lac de Genève (les conditions de ce lac sont d'ailleurs beaucoup moins dures que celles du détroit de Messine).

Tout se conjugue pour rendre très difficile la pose d'un pipe-line entre la Calabre et la Sicile : la topographie sous-marine est très tourmentée, les courants de surface atteignent 9 kilomètres à l'heure et ceux de fond 3,6 kilomètres à l'heure. Ceci explique pourquoi le pipe-line a une longueur de 15 kilomètres alors que la distance à vol d'oiseau entre la Sicile et la Calabre n'est, à cet endroit, que de 4 kilomètres : il a fallu trouver un itinéraire où les dénivellations du fond soient compatibles avec la souplesse (très relative) et la résistance de la conduite faite d'un tube d'acier enrobé d'un manchon de béton. Le pipe-line part de la pointe nord-est de la Sicile — près de Charybde, ce tourbillon redouté des marins antiques — et arrive en Calabre non loin de Scylla — le rocher de Scylla où venaient se jeter les navires fuyant les abords de Charybde.

Les études ont été faites par une société milanaise Snamprogetti. Le travail a été réalisé par deux navires de la SAIPEM, la barge *Castoro-V* et le bateau de service *Ragno*. Auparavant, deux sous-marins de fabrication canadienne avaient précisé les levées topographiques de fonds ; la soucoupe plongeante française *SP-300* a vérifié et guidé la pose du tuyau.

Jusqu'à Hassi-R'Mel

Le pipe-line du détroit de Messine fait partie d'un projet beaucoup plus ambitieux : selon un contrat passé entre l'ENI et la SONATRACH (la société pétrolière de l'Etat algérien), un pipe-line long de 2 500 kilomètres doit amener à La Spezia (Italie) le gaz d'Hassi-R'Mel (Algérie). Un premier segment terrestre conduira le gaz du champ de production au cap Bon (Tunisie). Il faudra alors traverser les 160 kilomètres du canal de Sicile. Ce tronçon sous-marin sera le plus difficile à réaliser, car la profondeur de l'eau y atteint 550 mètres.

Le trajet sicilien de Mazara del Vallo jusqu'à Messine ne présentera pas de difficultés particulières. Viendront ensuite la traversée du détroit de Messine et la remontée de la péninsule italienne jusqu'à La Spezia. Les segments terrestres du pipe-line auront un diamètre supérieur à un mètre. Pour les parcours sous-marins, le projet prévoit, par sécurité et par facilité, la pose de plusieurs conduits parallèles de 26,56 centimètres (sept dans le canal de Sicile, cinq dans le détroit de Messine). La pose du premier tuyau entre la Sicile et la Calabre est donc un test : les quatre autres conduites ne seront installées que si on arrive à mettre en place les sept pipe-lines du canal de Sicile. Les essais de cette opération exceptionnelle doivent commencer en 1975.

Le coût total de ces 2 500 kilomètres de pipe-line est estimé à 1 100 milliards de lires (7,27 milliards de francs), dont 55 % doivent être assumés par l'Italie. Si le projet complet est mené à son terme, l'Italie pourra ainsi importer annuellement, pendant vingt-cinq ans, 11,7 milliards de mètres cubes de gaz algérien (en 1973 l'Italie a produit 11 milliards de mètres cubes de gaz naturel). Voyageant sous une pression de 180 bars, le gaz algérien mettra alors quatre à cinq jours pour arriver à La Spezia.

YVONNE REBEYROL.

Les mésaventures de la ville de Toronto

25 millions de dollars partis en fumée

Au printemps de l'année 1973, la société allemande Krauss-Maffei, qui étudie un train à suspension magnétique, annonçait que la ville de Toronto venait de lui passer un contrat de 25 millions de dollars, environ 125 millions de francs. Pour cette somme rondelette, Krauss-Maffei devait construire, dans le parc national des expositions à Toronto, une voie de 4 kilomètres de long, où circuleraient, à partir de 1975, quinze petites voitures automatiques à suspension magnétique. Cette première démonstration déboucherait ultérieurement sur un système opérationnel dans la ville de Toronto.

Mais le ministre canadien des transports, M. John Rhodes, vient d'annoncer l'arrêt du projet expérimental du parc des expositions. Krauss-Maffei a déjà remboursé 8,5 millions de dollars au gouvernement de l'Ontario, en attendant de verser 1,5 million de dollars supplémentaires. En outre, le gouvernement allemand, qui subventionnait pour moitié la mise au point de ce système de transport, a annoncé qu'il abandonnait son soutien au projet. La ville de Toronto a décidé d'implanter des tramways et des autobus express dans la cité à la place des véhicules à suspension magnétique.

Ainsi se termine un projet dont la réussite paraissait hasardeuse à plus d'un technicien et qui a suscité une tempête dans les milieux politiques canadiens. Krauss-Maffei avait, en effet, réussi à persuader le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, de l'intérêt de son système de transport. Les voitures à suspension magnétique, qui étaient proposées offraient douze places assises et six debout, devaient parcourir la voie à la vitesse maximum de 60 kilomètres à l'heure, seules ou en rames, et recevoir des ordres de vitesse grâce à des signaux électriques transmis par un rail le long de la voie.

Le gouvernement de l'Ontario avait demandé des garanties qui ont joué, puisque Krauss-Maffei rembourse aujourd'hui 10 millions de dollars. En outre, le gouvernement de l'Ontario reste propriétaire du système expérimental, et possède ainsi une sorte de licence qui lui donne accès aux plans et aux résultats des essais faits chez Krauss-Maffei à Munich. Mais il est douteux que les ingénieurs canadiens reprennent le projet du parc des expositions à leur compte et le mènent à bien ; bien des problèmes techniques n'ont pas encore été résolus et demandent des études complémentaires, c'est-à-dire un investissement supplémentaire.

Le gouvernement de Bonn a lui aussi renoncé au système, en annonçant l'arrêt des subventions qu'il octroyait pour un système de transport urbain à suspension magnétique aussi bien à Krauss-Maffei qu'à Messerschmitt - Bölkow - Blohm (M.B.B.). Jusqu'ici, le gouvernement allemand avait versé près de 12,5 millions de dollars à Krauss-Maffei, qui en avait investi autant. Le gouvernement de Bonn a néanmoins décidé de continuer à financer la mise au point des trains magnétiques à grande vitesse, étudiés par cinq sociétés allemandes.

D. V.

En Antarctique

LE MAUVAIS TEMPS GÊNE L'EXPÉDITION VOLCANOLOGIQUE A L'EREBUS

L'expédition volcanologique française, néo-zélandaise et américaine qui, sous la direction de M. Haroun Tazieff, voulait faire la première étude du volcan antarctique Erebus, a été très gênée par le mauvais temps. Installée juste sous le sommet du volcan pendant une vingtaine de jours, l'équipe volcanologique a pu procéder à diverses mesures et observations. Mais une tempête et les éruptions permanentes du volcan ont empêché l'expédition de descendre dans le cratère proprement dit, comme elle en avait l'intention, pour recueillir des échantillons de lave et de gaz.

Une partie des volcanologues sont redescendus, le 29 décembre, à la base néo-zélandaise Scott, située à une quarantaine de kilomètres du volcan. Le reste de l'équipe devait rejoindre la base Scott le 31 décembre si le temps permettait aux hélicoptères de voler.

Situé sur l'île de Ross, à environ 37 kilomètres de la base américaine de McMurdo et haut de 400 mètres, l'Erebus est le seul grand volcan actif de l'Antarctique. Il connaît depuis 1972 un surcroît d'activité.

JUSTICE

« Mouchards » téléphoniques dans une entreprise bisontine

A L'ÉCOUTE D'UN MILITANT SYNDICAL...

(De notre correspondant.)

Besançon. — Un industriel de Besançon, M. Bernard Weil, directeur du personnel des établissements les Fils de Joseph Weil, une importante maison de Besançon, vient d'être condamné à 4 000 F d'amende par le tribunal de grande instance de Besançon pour atteinte à la liberté syndicale.

Dans cette entreprise, un « mouchard » permettait aux chefs de service d'entendre les conversations téléphoniques du personnel. On avait ainsi rapporté à M. Weil qu'un ouvrier, militant de la C.G.T., avait téléphoné à sa fédération nationale pour suggérer qu'une action revendicative soit engagée dans l'entreprise. L'ouvrier avait assorti cette suggestion de considérations assez vigoureuses et usé de mots dont M. Bernard Weil se déclara particulièrement offusqué.

L'ouvrier, M. Michel Cornaton, qui était depuis quinze ans dans l'établissement et qui devait être promu agent de maîtrise, fut renvoyé à son poste d'ouvrier sous le prétexte que la direction ne pouvait tolérer un tel langage de la part de ses collaborateurs. L'Union des syndicats confédéraux et M. Cornaton portèrent plainte pour atteinte à la liberté syndicale. Le tribunal, jugeant qu'en fait l'employeur avait été davantage sensible à la menace de grève que laissaient supposer les propos de M. Cornaton qu'aux termes employés par ce dernier, a tenu pour établi que l'ouvrier avait été sanctionné en raison de son activité syndicale. Les juges ont estimé que les chefs d'entreprise devaient être « habitués au langage employé dans les ateliers, même par un futur agent de maîtrise », et ils ont, au passage, relevé l'incongruité de la « curieuse installation qui permet de capter des conversations téléphoniques ». — C. F.

Après les onze interpellations de lundi

SEPT MILITANTS BRETONS SONT RELACHÉS APRÈS AUDITION PAR LA POLICE

Sept des onze personnes interpellées lundi dans le Finistère (*le Monde* du 1er janvier) après la série d'attentats commis à Châteaulin et revendiqués par le F.L.B.-A.R.B. (Front de libération de la Bretagne - Armée républicaine bretonne), ont été relâchées. En revanche, M. Hervé Le Borgne et son épouse, née Thérèse Morvan, MM. Kaou (Corentin) et Yvon Puillandre sont toujours entendus par le service régional de police judiciaire de Rennes.

Cinq organisations bretonnes — les comités d'action bretons, le parti communiste breton, Stourm Breiz, Strollad Ar Vo et Sav Breiz — protestent, dans un communiqué commun publié mercredi 1er janvier, contre ces « *méthodes de répression et d'intimidation policières tout à fait arbitraires* ». « *Des militants ou sympathisants d'organisations ou de comités bretons n'agissant pas dans la clandestinité ont été*, assurent ces organisations, *arrêtés, perquisitionnés, gardés à vue et interrogés pendant plusieurs jours, comme par hasard juste avant le 1er janvier. Nous dénonçons l'arbitraire d'une loi qui permet une garde à vue de six jours* (1) *de personnes soupçonnées d'être des militants ou des sympathisants d'organisations politiques non clandestines ; nous dénonçons l'arbitraire des conditions de détention et d'interrogatoire dans les locaux de la police et sans aucun contrôle démocratique.* »

(1) Délai applicable aux procédures diligentées par la Cour de sûreté de l'Etat.

● *Quarante et un jeunes gens seront poursuivis* pour rébellion, voies de fait et atteinte à la propriété privée, et trois d'entre eux (qui ont été écroués) pour port d'armes prohibées après les incidents de la nuit du 31 décembre au 1er janvier à Marseille. Une centaine de jeunes gens avaient attaqué successivement deux employés de la S.N.C.F. et un jeune Tunisien, puis avaient molesté quatre jeunes femmes sur la Canebière.

SOCIÉTÉ

Libres opinions

L'homme et le singe

Par François BLUCHE (*)

« DIEU *créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu* (1). » L'Eternel a fait l'homme *« de peu inférieur à Dieu »* (2). Mais on dirait que l'homme ne le lui pardonne pas. Lorsqu'il croit avoir *« tué Dieu »*, comme Nietzsche ou Montherlant, il retrouve l'image du créateur *en se considérant lui-même*, et cette image l'irrite et le rend dément. Tuer l'homme, c'est attenter à Dieu. *« Si quelqu'un verse le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé ; car Dieu a fait l'homme, à son image* (3). » Détruire sa dignité d'homme, c'est un peu tuer Dieu Au dix-huitième siècle, au vingtième, beaucoup s'y appliquent, et *parfois sciemment*. Les siècles raffinés, les siècles des lumières sont des théâtres d'ombre *aux étranges coulisses*.

En 1774, à Paris ou dans les salons d'une Europe cosmopolite, les gens de bonne compagnie suivaient la mode « philosophique » de l'*Encyclopédie*. On ne sait pas toujours choisir son catéchisme Ces personnes se disaient éclairées. La raison était leur mesure ; le bonheur, leur souci ; la philanthropie, *leur distraction de l'instant*. Ils jugeaient barbare la foi du Moyen Age, « gothique » comme son *art. Dans les paroisses* qu'ils fréquentaient pour ne pas heurter leurs domestiques, on ne prêchait plus le Dieu d'Abraham et de Jacob, mais un Etre suprême, adaptation mondaine du « Dieu des philosophes et des savants », la divinité cartésienne. Le Christ avait disparu des conversations, des croyances, des invocations testamentaires. *Certains allaient plus loin, du déisme au théisme, du théisme à l'athéisme*. Voltaire, par quelques mots d'esprit, éliminait toute métaphysique. MM. d'Holbach et Helvétius, Diderot et La Mettrie ramenaient tout à la matière.

Ces beaux esprits, ces étonnants produits de la civilisation la plus raffinée, se comparaient volontiers à des machines ou à des automates. Si l'homme prétend être la mesure de toute chose, on voit à *quelle démesure — contraire à l'esprit grec — avaient conduit trois siècles* d' « humanisme » ! Faite au moule de ces automates à *perruque* poudrée, la philosophie des lumières tournait en rond dans une voie sans issue. Qu'à *cela* ne tînt, *les* philosophes rocaille ou *néo-classiques sortaient* du cercle par la morale et la sociologie. Enfants, chéris de l'ordre social, ils le critiquaient, le corrodaient, le sapaient. Ils le disaient — crime suprême ! — corrupteur (ils *se sentaient donc corrompus et la sociologie remplaçait pour eux* les *Confessions* de saint Augustin ou les *Epîtres* de saint Paul). Quoi qu'il en soit, ils avaient inventé un dieu, le « bon sauvage », homme directement produit par la déesse Nature. Car l'homme repousse Dieu, mais vient toujours à quelque idole. Le pédant ratio*naliste plaisante le style de la Genèse* et puis, comme un enfant construit des châteaux de sable, il se fait créateur d'automates imbéciles. Vous avez bien saisi leur système ? Pour « écraser l'infâme » et vaincre l'Eternel, nous avons par des pirouettes et des calembours diminué l'homme. L'homme-machine ne saurait encore être l'image de Dieu. En mécanisant l'homme, nous avons tué Dieu. Mais si le chrétien d'Occident est un automate, le sauvage est digne d'envie. *Plus primitif, hélas ! sera ce pauvre être; et plus on le* hissera sur des piédestaux. Si la démonstration ne suffit pas, nous prendrons un singe.

* *

C'est *exactement* à ce stade que nous *en sommes en 1975*. Le décor a changé ; les lambris ne sont plus dorés, quoique les salons des riches soient demeurés les antres où nos sorciers touillent dans leurs marmites à bouillon de culture. Le vocabulaire s'est fait lourd, pédant, « scientifique ». Mais l'humanisme est toujours de mode, et la haine de Dieu; et *le mépris des hommes au nom* des *humanismes, et* la haine envers la dignité de la créature. Les destructeurs sont nombreux *et souvent persuasifs, habiles et trop écoutés*. Simplifiant *notre* propos, nous en dénoncerons deux groupes.

Les *premiers n'ont* pas besoin de prôner le bon sauvage. Ils crêpent à grands traits leurs cheveux pour ressembler à des Papous directement sortis des bras de la nature, comme au temps de Bougainville. Puis ils s'efforcent, par une manière d'ascèse à rebours, de détruire en eux — esprit, âme, corps, — ce qui est l'image de Dieu. *La « philosophie » (comme au dix-huitième siècle, il y faut des guillemets)*, la politique dans ce qu'elle découvre de plus haineux et de plus nihiliste, quelques vices bien choisis et une drogue adéquate sont leurs outils. Aucun détail n'est par eux négligé, ni l'obscénité, ni la crasse. Ils puent volontairement et souhaitent communiquer leur puanteur. (Au fond, ils sont surtout à plaindre. Si nous pouvions les faire pivoter sur leur axe, ils mettraient peut-être leur volonté et leur *éloquence au service d'un meilleur apostolat.) En attendant, ils détruisent*. Mais leur souci de tout démolir, s'il répond en apparence aux vieilles utopies anarchistes ou aux volontés révolutionnaires d'une subversion actuelle, cache en profondeur la haine de Dieu par celle de l'homme. Ne nous voilons pas la face devant leur triste spectacle. « *L'homme ne doit pas se voiler la tête, puisqu'il est l'image et la* gloire de Dieu (4). »

L'autre école est, en surface, très différente. Si les nihilistes de 1975 s'efforcent de ressembler à des singes, leurs adversaires se veulent propres de corps, minces et musclés comme les *demi-dieux de* Grèce ou les *athlètes* de Praxitèle. Ils ne contestent pas l'ordre *social*. Ils ne prétendent pas détruire l'homme. A l'humanisme du dinamitero, ils opposent celui de la créature divinisée. En de luxueux périodiques, ils exhibent de beaux hommes et de superbes femmes, *assez tentants pour décourager toute pornographie, assez idéalisés* pour servir d'idoles à notre temps.

Cette école a tué Dieu, elle aussi ! et s'acharne particulièrement sur le Christ. Les sornettes les plus éculées sont dogmatiquement soutenues par ces messieurs Homais discoboles. Guignebert a fait des petits, eugéniques mais aussi décevants que leur générateur. Une fois le Dieu révélé « détruit » par ces guerriers de jeux olympiques, viennent *leurs anciens*, Nestors couronnés de *lauriers, qui dictent aux* cadets la nouvelle anthropologie des surhommes. Vont-ils diviniser Nietzsche et Wagner, Zarathoustra ou Siegfried ? Ce serait trop beau. Non ! Ils veulent à tout prix descendre du singe. Leurs concurrents barbus et chevelus mimaient les orangs-outangs : c'est une *école*. Eux se réclament du *gorille originel* : c'est une nouvelle école.

Je n'ai rien contre *les singes, quoi* que je ne pense pas descendre d'eux. Les singes n'ont pas été faits à l'image de Dieu. Même *si* se trouvait vérifié le plus sommaire des darwinismes, je cesserais, à vrai dire, de descendre du singe, parce que Dieu nous a concédé domination sur tous les animaux (5), *et* parce que l'homme a été par l'Eternel « *couronné de gloire et de magnificence* ».

(*) Professeur à l'université de Paris-X-Nanterre.

(1) *Genèse* 1, 27.
(2) *Psaume* 8, 6.
(3) *Genèse* 9, 6.
(4) *I Corinthiens* 11, 7.
(5) *Genèse* 1, 26 ; 2, 20.

CARNET

Naissances

— Anne - Valérie, Jean - Michel, Christel, Philippe et Julia, enfants de M. et Mme *Michel Noir*, *sont* heureux d'annoncer la naissance de leur petit frère,

François - Noël,

le 25 décembre 1974.

— Michel et Marie-France Peuchmaurd ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur deuxième enfant

Juliette,

le 29 décembre 1974.

16, rue Clauzel, Paris (9e).
Saint-Denis-le-Ferment (Eure).

Décès

LAURE MOULIN

Nous apprenons le décès de

Mlle Laure MOULIN,

survenu dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, à Montpellier, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

[Ancien professeur d'anglais à *Montpellier*, Mlle *Moulin* avait mené pendant des années, après la libération, une longue enquête sur les circonstances de la mort de son frère, Jean *Moulin*, premier président du Conseil national de la résistance. Elle avait établi que *l'« inconnu » incinéré, le 9 juillet 1943, au* cimetière du Père-Lachaise, était bien le délégué général en France du général de Gaulle, parachuté en France en 1942, et qu'il était mort le 8 juillet 1943, lors de son transfert en Allemagne, des suites des nombreuses tortures que lui avait fait subir la police allemande. Le fondateur du C.N.R. avait été arrêté, le 21 juin 1943, à Caluire (Rhône).

Mlle Moulin avait écrit un ouvrage intitulé : « *Mon frère, Jean Moulin* ».]

— On nous prie d'annoncer le décès du

Docteur *Francis* CAUVIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'Ordre
de Ouissam-Alaouite,
ancien directeur des *services*
médico-sociaux du Maroc,
ancien membre du comité directeur
de l'Union des Français à l'étranger,
ancien président de
l'Association des Français de Rabat,

survenu le 25 décembre 1974, à l'âge de soixante et onze ans, à son domicile de « La Vigneredonne », 07460 Saint-Paul-le-Jeune.

De la part de
Mme Francis Cauvin, son épouse,
M. et Mme Jacques Cauvin et leurs filles,
Mme Marie-José Cauvin,
Mme Alexandre Poncy,
Du docteur et Mme Georges Cauvin,
Du docteur Jean-Pierre Cauvin,
Ses enfants, petits-enfants, belle-mère, *frère et* neveu.

Les obsèques ont eu lieu à Nice dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né en 1903, à Toulon, le docteur Cauvin avait été médecin militaire, puis médecin *de la santé publique au Maroc, où il* avait dirigé les services médico-sociaux de 1951 à 1958.]

— Les obsèques de
M. Georges FREYRIA,
vice-président des T.S.R.,
conseiller du commerce extérieur,
conseiller de la Chambre
de commerce franco-allemande,
président du groupe Qualité-Export,

décédé le 20 décembre, en son domicile, 20, bd d'Inkermann, à Neuilly-sur-Seine, ont eu lieu le 24 décembre à Saint-Genis-Laval (69).

Une messe sera dite à son intention le lundi 6 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— La famille a le chagrin de faire part du *décès de*

Mlle Léonie LION,

survenu le 30 décembre dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 4 janvier 1975, à 16 h. 15, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet.

— M. Pierre Lusseyran, son époux,
M. Pascal Lusseyran, son fils,
et ses petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Germaine LUSSEYRAN,
née Diard,

survenu le *lundi* 30 décembre.

Les obsèques seront *célébrées* dans la plus stricte intimité en l'église *de Juvardeil*.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Résidence Beausoleil,
160, boulevard de la République,
92210 Saint-Cloud.

— Le commissaire général (E.R.) Bertrand, président suppléant, le conseil d'administration, *le personnel* du Groupement militaire de prévoyance des armées, 16, rue Jules-César, 75582 *Paris Cedex 12*, *ont* la douleur de faire part du décès du

Colonel (E.R.) Gilbert NEBOUT,
Président-fondateur du G.M.P.A.,

survenu le 29 décembre 1974, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 3 janvier 1975, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Paix, route de la Vérune, à Montpellier (Hérault).

Une messe sera célébrée à son intention en l'église Saint-François-de-Sales, rue Ampère, à Paris (*17e*), le samedi 11 janvier 1975, à 11 heures.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve Pierre ROUÈDE,
née Marie-Louise Ferbos,

le 27 décembre, dans sa quatre-vingt-douzième année, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).

L'inhumation a eu lieu le 31 décembre 1974, dans l'intimité, au cimetière de Saint-Mandé.

De la part de
Mme Denise Rouède et sa famille (Cannes),
M. et Mme André Rouède et *leur* famille (Bagnères-de-Bigorre).

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Robert WIART,

survenu *le 23 décembre 1974, dans* sa soixante-quinzième année.

De la part de :
Ses *enfants* : M. et Mme Joanny Guillard et Mlle Janine Wiart,
Ses petits-fils : MM. François, Pierre et Jean Guillard,
Et de toute la famille.

Les obsèques auront lieu le 26 décembre, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Chaumont-en-Vexin (60), et l'inhumation, le même jour, à Calais (62).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ecole nationale du Génie rural, des eaux et des forêts, 14, rue Girardet, Nancy (54).

4, rue du Docteur-Tuffier, 75013 Paris.

Messes

— « La Roue tourne » fera dire une messe en souvenir de

Françoise SPIRA,
directrice de l'Athénée

et fondatrice du « Théâtre vivant », le dimanche 5 janvier 1975, à midi, en *l'église Saint-Roch*, 296, *rue* Saint-Honoré, à Paris (1er).

Remerciements

— *Les filles de* Mme Léopold Weill, Geneviève Reid et Anne Tuckerman, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreux parents et amis qui leur ont témoigné leur affection à l'occasion de leur deuil, les prient de trouver ici leurs remerciements émus.

— Mme Georges El Ghozi
Et sa famille,
dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

Visites et conférences

VENDREDI 3 JANVIER

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais. La place des Vosges » (A travers Paris). — 14 h., hall distribution tickets R.E.R. station Etoile : « Au château de la Malmaison, Bonaparte et Joséphine au jour le jour » (M. Banassat). — 14 h. 30, 11, quai Conti, M. Pierre Sadron : « A la Monnaie de Paris, collections et ateliers » (Connaissance de Paris). — 15 h., 16, rue Antoine-Bourdelle : « Musée et atelier Antoine-Bourdelle » (Mme Ferrand). — 15 h., métro Pyrénées : « *Adieu Belleville, ses jardins et ses secrets* » (Mme Hager). — 15 h., 42, avenue des Gobelins : « Les *ateliers des Gobelins, Beauvais et* Savonnerie » (Paris et son histoire). — 15 h., 20, rue de Tournon : « Le Sénat » (Tourisme culturel).



LÉGION D'HONNEUR

COMMERCE ET ARTISANAT

Sont promus *officiers* :

MM. René Brionne, président de la Fédération nationale des maîtres artisans de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie ; Jean-Pierre Lainé, premier vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Fernand Blanc, président de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon ; *Francis Combe*, président de l'assemblée permanente des chambres de métiers ; Henri Denoues, président de la chambre de métiers des Deux-Sèvres ; Robert Frémont, président de la chambre de commerce et d'industrie de Tours ; Jean Gaulthier, directeur général de la Fédération nationale des agents commerciaux ; Jean-François Lacour, président de la caisse de prévoyance sociale artisanale de la Corrèze ; Roger Le Grall, délégué consulaire de la chambre de commerce et d'industrie de Paris ; Henri Londoche, président délégué général de la Fédé*ration du commerce et de* l'artisanat de Paris ; René Schmitt, président de la chambre syndicale nationale des artisans créateurs d'art ; Maurice Tabur, président de sociétés commerciales.

ANCIENS COMBATTANTS

Est promu *commandeur* :

M. Marcel Burgard, ancien déporté résistant.

Sont promus *officiers* :

MM. Armand Estève, interné résistant ; *Léon Jude, interné* résistant.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Gaston Baudouin, interné résistant ; Paul Bayle, interné résistant ; Louis Coste, interné résistant ; Louis Férand, interné résistant ; Ernest Oster, interné résistant ; Valentin Ranaldi, interné résistant ; Jean Tacque, interné résistant.

MM. Georges Dorbeau, président national adjoint de l'Association des *sous-officiers en retraite* ; Fernand Geoffray, membre du conseil d'administration de l'Union fédérale des anciens combattants de l'Ain ; Jean Lartigues, secrétaire départemental de l'Association des déportés de Corrèze ; André Meurot, secrétaire général de l'Association nationale des combattants volontaires de la Résistance.

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Sont promus *officiers* :

MM. Louis Auroux, directeur régional des postes ; Roger Légaré, ingénieur général.

Sont nommés *chevaliers* :

M. *François Bourreau, directeur* départemental ; Mme Juliette Delgrange, chef de section au centre *de* chèques postaux de Lille ; MM. Pierre Duteurtre, directeur départemental adjoint ; André Fouquet, chef de centre téléphonique ; Jacques François, ingénieur en chef ; Marcel Guyader, administrateur ; Louis Lefrançois, préposé conducteur ; Jacques Randé, sous-directeur à l'administration centrale ; Jean-Louis Vedrenne, administrateur.

● RECTIFICATIF. — M. André Giraud, administrateur général délégué au C.E.A., que nous *avions fait figurer (nos éditions* du 2 janvier) dans la liste des nominations au grade de chevalier (industrie *et* recherche), est en réalité promu officier.

MÉDECINE

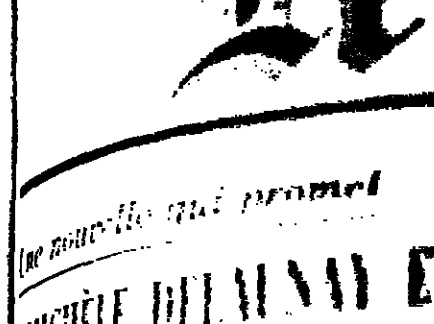
● *Après la publication de notre article* « L'enfant, le bonbon et *le dentiste* » (*le Monde* du 18 décembre 1974), la Société française de pédodontie (1) nous fait savoir qu'outre le centre Georges-Eastman, il existe dans la région parisienne de nombreux autres centres de dépistage, de soins et d'orthodontie réservés à l'enfant, *notamment* :

— L'I.P.D.I., 96, rue du Faubourg-du-Temple, et ses antennes;

— Les services de stomatologie infantile de l'assistance publique, tels que ceux de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, des Enfants-Malades, de Trousseau, d'Hérold et de Bretonneau.

Il existe d'autre part de nombreux spécialistes dévoués aux problèmes bucco-dentaires des enfants, dont la Société de pédodontie, reconnue d'utilité publique, tient la liste à jour.

(1) *33, rue Poissonnière, 75002 Paris.*



Le Monde DES LIVRES

Une nouvelle qui promet

MICHÈLE DELAUNAY ET L'ART DU DÉSARROI

Cette saison, qui s'est montrée propice à la nouvelle (recueils de Daniel Boulanger, de Paul Morand, de Roland Dubillard), voit une débutante de vingt-sept ans, chef de clinique et assistant des hôpitaux, se glisser parmi les écrivains consacrés. Saluons-la, elle n'a rien à leur envier.

★ « La Ronde droite », de Michèle Delaunay, Gallimard, 324 p., 43 F.

A L'ORIGINE de ses vingt-huit nouvelles, une idée ou moins encore, une sensation, un vertige, celui du temps qui passe de la vie qui court en zigzag dans l'espoir absurde de brouiller la trajectoire, d'échapper au néant dont elle est sortie et qui l'attend au terme du voyage. Mais, vite essoufflés, conscients de la vanité de leurs efforts, les héros de Michèle Delaunay ne tardent pas à changer de tactique. Ils font le mort, feignent de devancer l'appel, moins pour obtenir un sursis que pour s'acclimater à l'angoisse, pour se préparer à leur dernier rôle comme si cet apprentissage permettait, le moment venu, de se soumettre.

En tête et à la fin du recueil, un même meneur de jeu donne le ton : celui du détachement. Entré en solitude au sortir de l'enfance, il veille à glisser à la surface d'un monde qu'il sait éphémère. Ombre parmi les ombres, mais ombre lucide, ombre par vocation, il prétend accéder avant l'heure à la paix éternelle. Il rompt les amarres avant qu'elles ne le lâchent, il s'éloigne des hommes, s'absente de lui-même avant d'en être expulsé. Porté par un pessimisme total, il plane au-dessus de toute possibilité d'illusion. Encore un effort et ce sera la perfection de l'indifférence. Déjà, l'écart qui sépare être et ne pas être va s'amenuisant, le blanc et le noir se fondent dans le gris, le silence resserre son étreinte. Quand le rideau tombera, l'acteur aura depuis longtemps quitté la scène.

S'entraîner à disparaître n'interdit pas toujours le bonheur ou la réussite ici-bas, mais les événements ne sont plus perçus qu'à distance, les émotions parviennent voilées comme une photographie intempestivement touchée par la lumière. Pour qui se penche sur le gouffre, les choses de la vie ne dressent qu'un fragile obstacle. L'hommage qu'on leur rend sonne comme un adieu. « Ce qu'il faudrait, c'est apprendre à avoir sans posséder, à aimer sans attacher, à savoir sans croire. » Si quelques-uns seulement descendent dans la nuit des profondeurs « pour ne rien trouver, pour trouver le rien », tout être humain connaît les passages à vide, les petites morts avant la grande.

Est-ce à son expérience des hôpitaux que Michèle Delaunay doit sa science du désarroi ? Elle le saisit dans les gestes, les regards, les soupirs, et nous le livre, nous l'innocule. Voici le chauffeur de poids lourd amputé d'une jambe « qui faisait bien dans les dix, quinze kilos ». Cloué sur son lit, il s'interroge : « Jusqu'où pourra-t-on couper pour que le reste moi ? » Voici le chirurgien qui pose les armes, retire son « habit de lumière » et s'en va mourir d'un cancer. Voici le dialogue de sourds entre un médecin et son malade qui dérive au fil de l'agonie.

Eloignons-nous de l'hôpital : l'angoisse nous emboîte le pas. Voici l'insoutenable douceur d'un soir d'été, la mer..., « l'infini matérialisé contre toute croyance » et la tentation de s'y perdre, de s'y fondre. Voici, devant la page vierge, l'écrivain renonçant à tracer les mots « qui se présentent en ordre de combat, mais qui, comme les soldats d'Austerlitz sous la Restauration, ne servent plus à rien, n'ont plus rien ni personne à servir ». Voici des couples qui se nouent ou se séparent. Pourquoi ? Comment ? Les paroles se croisent sans se rencontrer, sans s'accrocher les unes aux autres, comme s'il n'existait pas de langage commun. Voici la rue quotidienne qui soudain change de visage, devient un décor de film peuplé de mauvais figurants : elle rejette, refuse celui qui s'y risque. Voici une petite fille qui pleure dans le noir, une voiture qui s'enfuit par un trou du paysage, une femme abandonnée fouillant dans la cendre des souvenirs. Voici le temps qui s'égrène en sourdine, dressant, sans consulter personne, les comptes de chacun..

Ce premier livre situe d'emblée son auteur parmi les révélations de l'année. A vingt-sept ans, sautant le stade d'« écrivain prometteur », elle nous impose son bonheur d'écrire. En trois coups de plume elle arrache aux êtres leur secret, surprend cette voix intérieure « si belle quand on la découvre, mais qui rend fou quand on n'entend qu'elle ». Il semble au lecteur que c'est lui qui parle, lui qui se reflète dans toutes les figures de la ronde, lui qui s'enfonce avec elles, dans la nuit

GABRIELLE ROLIN.

VOIX D'AMÉRIQUE LATINE

Rose qui pleure Rose qui saigne

★ « CHANTS LIBRES D'AMÉRIQUE LATINE », de Régine Mellac. Ed. du Cerf. Coll. : « Terres de feu ». 156 pages. 20 F.

EN Amérique latine, parole et chant s'épousent tout naturellement, depuis la nuit des temps. L'Indien précolombien des Andes chantait déjà sur la « kena » sa peine et son malheur. Mais, comme tout folklore authentique, celui d'Amérique latine a été dénaturé et l'Europe a souvent accueilli comme or précieux ce qui n'était que pacotille.

Or, depuis une dizaine d'années, une expression « différente » de l'expression commerciale s'est imposée là-bas : le « chant libre » nommé aussi « *nueva cancion* », « *cancion de protesta* », « *cancion de denuncia* »... Une fois encore, la preuve est faite que la galaxie Gutenberg n'a pas étouffé la voix première, fondamentale. Le premier instrument pour l'homme qui doit s'exprimer est bien cette « voix humaine » surgie du plus profond de l'être.

ANDRÉ LAUDE.

(Lire la suite page 11.)

LA SOLITUDE DU SOCIOLOGUE

Alain Touraine se penche sur notre présent

★ « Lettres à une étudiante », d'Alain Touraine. Ed. du Seuil, 256 pages, 30 F.

ETRE sociologue, ce n'est pas simple. L'être avec rigueur, c'est se placer d'emblée dans une position inconfortable. Et même contradictoire : comment regarder, avec des yeux neufs, cette société à laquelle on appartient, ici et maintenant ? Comment être à la fois « dedans » et « dehors » ? Aucun éloignement dans le temps ni dans l'espace ne permet au sociologue de garder ses distances vis-à-vis des événements qu'il analyse.

S'il y parvient, s'il entrevoit, par exemple, derrière les discours politiques explicites, par-delà les faits et gestes des militants et du pouvoir, le jeu des relations sociales, il n'est pas au bout de ses peines. Il sera rejeté par tous. Par la classe dominante, qui ne peut supporter de voir déjouer ses plus habiles justifications. Par les révoltés qui désavouent quiconque ne partage pas totalement leur combat. La « solitude du sociologue » vaut bien celle du coureur de fond.

Cette solitude, Alain Touraine la décrit. Il a voulu aujourd'hui la briser. Ou plutôt la faire partager, par ce livre généreux, emporté, vibrant, où se mêlent la polémique, l'espoir et la confidence. A travers de longues lettres écrites ces derniers mois à une jeune étudiante « révolutionnaire », le théoricien a choisi de montrer son visage. Et de prendre la parole en son nom. Pour nous réveiller. Pour rappeler l'urgence de l'histoire et la nécessité d'analyses inédites. Pour faire retrouver l'imagination perdue sous les académismes figés.

En effet, de formules rituelles en routine politique, on oublie trop que la France, comme tous les grands pays européens, est au bord d'une mutation essentielle. La « crise », l'épouvantail de l'apocalypse, masquent la vraie question : saurons-nous entrer dans la société post-industrielle ? Saura-t-on imaginer la forme nouvelle de démocratie socialiste qui peut seule permettre d'échapper à la décrépitude historique, à la dépendance économique et à la médiocrité culturelle qui nous menacent ? A ces questions, Alain Touraine répond par une réflexion sur la place de la gauche dans la situation présente.

Technocrate ou gauchiste ?

Il répond en sociologue, méfiant envers les utopies à la mode et confiant dans les mouvements populaires. A ses yeux, la réorganisation sociale et culturelle, la planification de l'économie ne peuvent être menées à bien que par une « élite dirigeante technocratique » : un gouvernement socialiste qui attaquerait de front le capitalisme. Mais qui saurait laisser leur place à des mouvements sociaux contestataires, aux initiatives et aux luttes venant de la « base », et ne pourrait pas se confondre avec elle. Autrement dit, Alain Touraine affirme la nécessaire dissociation entre le pouvoir d'Etat, la gestion gouvernementale, et une opposition populaire qui doit demeurer vivace. Technocrate ou gauchiste ? Les deux. Le présent nous y contraint, si nous voulons cesser d'« entrer dans notre avenir à reculons ».

Ce n'est qu'une des mille facettes de cette correspondance où s'enchevêtrent la réflexion et la colère. Libre et solitaire, le sociologue parle sans ménagement des intellectuels, de l'enseignement, de la libération sexuelle, du mouvement féministe, de l'urbanisme, de la mort... Si l'on retrouve ici ses principales idées, notamment celles de *Production de la société*, on découvre également un homme à la recherche de son identité. Cette interrogation passionnée, ce long dialogue avec soi-même et avec une femme d'une autre génération nous valent quelques pages étonnantes. On y découvre qu'en s'observant lui-même autant que son époque, le sociologue, grave ou familier, peut parfois s'appeler Montaigne.

RENÉ-POL DROIT.

TICS

Par Bertrand Poirot-Delpech

« *J'APPELLE lent-gage (langage) ça qui est à l'œuvre en la faille du désir et/ou se dévoile là comme fils-sûr (fissure)...* »

Rassurez-vous : cette phrase ne veut rien dire. D'ailleurs, elle n'est de personne. Mais elle pourrait provenir d'une bonne centaine de livres ou articles publiés l'an dernier, et paraître chargée de subtilités à quelques milliers de gogos supérieurs. Elle contient en effet les principaux tics de langage auxquels se laisse prendre le gratin de l'actuelle classe littéraire.

Ces tics s'inventent et se propagent à travers un réseau de revues et de collections d'inspiration universitaire auquel échappe le grand public, mais qui finit par le contaminer par l'intermédiaire des « media ». Tout l'encadrement culturel qui décide de nos modes de pensée est en effet conditionné à adopter le jargon en vogue, que son hermétisme même recommande comme signe d'appartenance à l'élite initiée et comme instrument du pouvoir.

Observé de près, le milieu intellectuel en question semble se partager en coteries irréconciliables. Mais c'est pour mieux donner à ses jeux l'air des combats qu'ils ne sont pas. Le moindre recul prend ces nuances négligeables, comparées au mode commun qui réunit les chapelles, en les isolant du vulgaire. Les prêtres ne se cachent d'ailleurs pas de sacrifier à un rite d'intimidation pour la galerie. Clairs en privé, ironiques même sur l'obscurité décourageante qu'on leur reproche au-dehors, ils se gardent bien d'abandonner en public une pause sans laquelle ils perdraient l'estime de leurs pairs et la crainte envieuse des profanes, fondement du culte.

LE phénomène n'est pas neuf. Le parler courant a été marqué tour à tour par les retombées naïves du sartrisme et du structuralisme. De ce dernier, « *au niveau* » est la trace la plus spectaculaire. Et les trucs venus des facultés de sciences humaines ne sont pas les seuls contagieux. Sous l'impulsion de l'Elysée, les expressions « *conduire le changement* », « *un certain nombre de mesures* » et le passe-partout « *à cet égard* » auront fait florès en 1974.

Du côté des gens qui écrivent, la mode scientiste s'est encore exacerbée. Faute de croire encore à la fiction traditionnelle, ou d'en être capable, tout débutant qui tient à l'aval des têtes pensantes y va de sa thèse sur le langage, quitte à paraphraser les pères du genre et à ne se distinguer en rien du voisin. Sur le thème, maintenant admis et rebattu, qu'aucune écriture n'est « inspirée » ni innocente, mais que s'y manifeste un inconscient individuel et collectif dont notre compréhension ne cesse d'évoluer, chacun croit inventer son propre système. Démultipliée par la démographie étudiante, cette inflation théoricienne a battu l'an dernier tous les records.

Y compris celui de l'uniformité. On pourra reconnaître plus tard les textes de l'avant-garde littéraire 1974 à quelques traits constants que voici.

TOUT d'abord, la remise en honneur des termes de rhétorique, sans doute parce qu'à l'égal du latin pour les médecins de Molière leur complication et leur sens peu connu vous distinguent du commun. Jongler avec les « *syntagmes* », les « *paradigmes* » et autres « *catachrèses* », c'est égal, ça vous pose. Surtout si vous vous offrez le luxe — qui vous chipotera là-dessus ! — de redéfinir ces vieilles notions à votre convenance. « J'appelle trope ce qui, etc. »

Autre fureur, qui s'est répandue à la vitesse des bottes et du bonnet dans la mode féminine : la métaphore, ou, pour parler inculte, l'emprunt à des domaines autres que le sujet étudié, et qui fassent image.

En tête de ces images : tout ce qui peut évoquer la ressemblance du langage avec un lieu, siège ou objet de mouvements, enjeu de forces et de batailles. Toutes tendances confondues, les mots les plus usités, jusqu'à l'usure, sont : *champ, terrain, glissement, décentrement, béance, faille, entaille, bords, jointure*, etc.

Ces images spatiales appellent tout naturellement des verbes à coloration mécanisme et donnant l'illusion essentielle, de science exacte : *fonctionner, produire, travailler*. « *Ce qui est à l'œuvre là* » fera merveille. Un peu de juridisme ne peut pas nuire non plus : d'où de nombreux « *procès* » qui « *s'instituent* » en « *enjeu* »..., ou inversement.

De la mécanique au corps, il n'y a qu'un pas que les « *machines désirantes* » de Deleuze ont inespérément franchi. Les jeunes perroquets se sont jetés sur l'occasion de faire mode en faisant osé. L'assimilation de l'écriture à la sexualité est devenue la tarte à la crème de ces nouveaux précieux.

Choquer et épater le bourgeois : en fait d'une pierre deux coups. Sans compter que la jeunesse a toujours bien aimé parler de son petit pipi. Au lieu de raconter des histoires de cousins en vacances, ça vous a une autre gueule d'écrire, par exemple : « *mon discours* (bon, le mot « discours ») *est l'entaille où fonctionne mon désir* ». Ajoutez : « *en tant que tel* », pour faire bonne mesure.

L'IMPORTANT reste en effet d'habiller ces mômeries du plus grand sérieux. Le recours aux barres transversales signifiant « et » ou « ou » — exemple : vous et/ou moi — était une aubaine, de ce point de vue. Il est en train de se perdre au profit des schémas fléchés et, surtout, des tirets mettant en évidence l'étymologie des mots ou leurs « *connotations* » possibles — excellent, « *connotation* », terriblement « *in* » ! — Exemple : la chère « *co-naissance* » de Claudel, au demeurant bâtie sur un contresens. Les verbes pronominaux réfléchis ont également la cote dans des locutions telles que : « *ce qui s'indique là* », « *ce qui se donne à lire ici* »...

Plus raffiné encore : si le sujet de ces verbes en approfondit le mystère. C'est là que le démonstratif « *ça* » prend tout son prestige de flou, comme on dit en haute couture. Le comble du chic sera d'écrire : « *ça fonctionne* », « *ça se donne à lire* », etc., etc.

L'origine de cette coquetterie serait à chercher, bien sûr, du côté du « *ça* » freudien, le « *ce par quoi l'on est vécu* » dont Groddeck a fait un accessoire des conversations snobs. Le docteur Lacan a également contribué à le lancer en lui faisant jouer dans ses propos le rôle du double-six aux dominos ou du blanc au scrabble. « *Ça parle* » : l'expression aura fasciné la jeune génération pensante par les doutes qu'elle résume, et qui sont dans l'air, sur notre autonomie de sujet au regard de nos tréfonds et de notre environnement.

Signe de modestie quant à ce qui est connaissable, mais que compense le sentiment de n'être qu'une poignée à dire si bien ces limites, et qui ne répugne pas aux afféteries cérémonieuses. Ainsi faut-il s'expliquer la fortune actuelle de la préposition « *en* » mise pour « *dans* », même quand la nuance mallarméenne du « *tel qu'en lui-même* » est exclue. On dira avec profit : « *ça se donne à lire en ce texte* ».

UN dernier procédé à la mode mérite vraiment de rester dans les annales comme le « gadget 1974 » : la généralisation du calembour traité en objet de « linguistique amusante », selon la formule en usage aux beaux temps de la physique.

L'origine, là aussi, est ancienne. Freud a attiré l'attention sur les richesses cachées du lapsus et du mot d'esprit. Il y a longtemps que les professeurs croient s'encanailler en appliquant leur sérieux à des potacheries. Mais c'est encore au docteur Lacan que le mouvement doit son ampleur, à celui qui ne craint pas de parler à « Lacan-tonnade ». Cette dérision pince-sans-rire a le don d'enchanter à la fois les blagueurs et les pontifiants. *L'Almanach Vermot* — « Vers-mots ? » — ainsi que toutes les entorse à la syntaxe se trouvent soudain absous, sanctifiés.

Il ne s'écrit plus une ligne de théorie linguistique, la plus austère soit-elle, sans un « hénaurme » pataquès ou n'importe quel jeu d'à-peu-près ou d'assonances, dont on espère qu'en récompense du pied-de-nez lancé à la vieille Sorbonne ils vont donner la clef de connaissances inédites. Il s'agit de pêcher des sens nouveaux à l'aveuglette, de « *titiller-voir* » telle ou telle sornette, comme Lacan le dit dans ses improvisations farceuses. Le prototype reste la conclusion de ses cours télévisés du printemps dernier : « *de ce qui perdure de perte pure à ce qui ne parie que du père au pire !* »

PARMI les seules revues ou nouveautés de ces dernières semaines qui passent pour l'avant-garde littéraire, on pourrait citer par centaines des lacanismes de ce genre : « *nul con l'écoute* » mis pour « *nul qu'on l'écoute* », « *changer d'éthiquettes et des tics* », « *idiologue* » au lieu d'« *idéologue* », le « *nom du pire* » pour le « *nom du père* », le « *sans de la coupure pure* », « *ça s'ignifie* », le « *semis aux logiques* » à la place de « *sémiologique* » !

Vous savez ce qui vous reste à faire. Si vous désirez paraître dans le coup, n'y allez pas avec le dos de la « cuiller ». Dites sans sourire, mi-figue mi-raisin : le texte « *s'est mis aux fies* » pour « *sémiotique* ». Normalement, des airs entendus devraient saluer ce brevet d'appartenance évidente au cénacle de « ceux qui peuvent se le permettre ».

Au cas où on douterait des arrière-plans intenses de vos calembredaines, ajoutez que nous sommes en plein « cataglottisme ». C'est bien le diable si on ne vous offre pas une chaîne quelque part, ou un après-midi de colloque.

A condition que vous ne vendiez pas la mèche, bien entendu.

JANVIER 1975 — LE MONDE A TRAVERS LES LIVRES

ESSAIS ET DOCUMENTS POLITIQUES

★ Journal de l'année.

Larousse, 216 pages, 72 F.

Maurice Barrois dirige ce « journal » depuis 1966. On y retrace les événements mondiaux « du 1er juillet au 30 juin suivant ». Cette fois, on nous propose une abondante moisson d'événements de juillet 1973 — veille du coup d'Etat au Chili — à juillet 1974, lendemain d'élections. « Année des révisions déchirantes », annonce l'éditorial de Pierre Viansson-Ponté. Il y a aussi un humour presque noir dans l'anodin : la chronologie s'ouvre sur les 10 F de majoration de la redevance TV et se ferme sur le Tour de France. L'intervalle a plus de poids. — Y. F.

★ Louis Périllier : *Demain, le gouvernement mondial ?*

Grassin, éditeur (50, rue Rodier, Paris-9e), 240 p., 30 F.

La carrière de Louis Périllier, tour à tour préfet, conseiller à la Cour des comptes, résident général en Tunisie, député et élu local, avocat et professeur, nourrit une réflexion où le réalisme n'a pas étouffé l'idéalisme. Témoin particulièrement informé des maux d'une époque troublée et difficile, il avance aujourd'hui sa réponse à l'angoisse des hommes, et cette réponse, c'est le mondialisme.

N'y a-t-il pas là, se demande-t-il, la seule issue possible, un thème mobilisateur, le grand dessein qui fait si cruellement défaut à une société désemparée ? Il étudie donc tour à tour les raisons, les progrès et les moyens de la création d'une autorité mondiale de type fédéral, création qui lui paraît à la fois urgente et possible malgré les obstacles. Son ambition immédiate est tout simplement de faire réfléchir ses lecteurs, de les inciter à se demander tout simplement s'il existe une autre voie, ce que, pour sa part, il ne croit pas. — P. V.-P.

• Afrique

★ Boubou Hama : *Les Grands Problèmes de l'Afrique des indépendances.*

P.J. Oswald, 128 pages, 18,60 F.

Auteur d'une quarantaine d'ouvrages consacrés pour la plupart à l'histoire de l'Afrique occidentale, M. Boubou Hama, ancien président de l'Assemblée nationale du Niger, est en détention depuis le coup d'Etat militaire d'avril dernier.

Dans les Grands Problèmes de l'Afrique des indépendances, l'auteur, traitant du Niger, s'efforce de montrer que ses difficultés sont en fait les mêmes que celles des autres Etats africains indépendants. Parmi ces dernières, une des plus angoissantes paraît provenir de la dichotomie croissante entre vieux leaders et jeunes militants, comme le souligne M. Boubou Hama : « Notre drame se situe là, le drame d'une jeunesse qui cherche à tout prix à rompre avec les anciens, à créer un conflit de générations, à tracer sa propre voie, méconnaissant ainsi les enseignements de l'histoire. »

M. Boubou Hama publie, en même temps, l'Empire Songhay (1), où il donne un aperçu accessible au grand public de l'histoire de ce prestigieux empire médiéval de l'Ouest africain. — Ph. D.

(1) P.J. Oswald, 176 pages, 18,60 F.

★ Comité information Sahel : *Qui se nourrit de la famine en Afrique ?*

Le dossier politique de la faim au Sahel. Cahiers libres Maspero, 280 pages, 33 F.

Constitué par un groupe de militants d'extrême gauche, ce dossier donne un éclairage particulier sur la famine ayant ravagé six Etats sahéliens de l'Afrique de l'Ouest, qui en subissent encore les séquelles. Selon ses auteurs, « quelle que soit l'importance des phénomènes naturels de sécheresse, le rôle de ces effets est amplifié par la politique de domination économique et de développement agricole mise en place par le système colonial ». Sans doute cet ouvrage contribuera-t-il à « briser le mur du silence » qui entoure encore partiellement ce drame de la faim, mais il n'expliquera pas pour autant « les origines réelles de la situation actuelle », comme le souhaitent ses auteurs. Ce réquisitoire, dirigé contre l'ancienne puissance coloniale, et contre certains dirigeants africains, laisse en effet dans l'ombre de trop nombreux aspects de la question pour constituer plus qu'une interprétation parmi d'autres. — Ph. D.

• Asie

★ Francis Doré : *L'Inde d'aujourd'hui.*

PUF, 124 pages, 14 F.

Agrégé de droit public, conseiller culturel de la France à New-Delhi pendant près de dix ans, auteur de la République indienne, ouvrage que tout étudiant cherchant à se familiariser avec le régime constitutionnel indien doit connaître, Francis Doré présente l'Inde d'aujourd'hui à l'aide de rapports de commissions d'enquête indiennes, précédés de courtes introductions et étayés de tableaux et de graphiques. Si la méthode qu'impose la nouvelle collection « Documents actualité » des PUF peut paraître sommaire, le choix des extraits de documents n'en souligne pas moins l'écart entre les objectifs et les réalisations du gouvernement de Mme Gandhi. Les voies et obstacles du développement économique, les structures politiques et administratives, sont ainsi rapidement analysés. L'image qui se dégage finalement de ce livre trop bref est nuancée. — G. V.

★ Jean-Pierre Brulé : *Le Japon, miracle et défi.*

Editions Filippachi, 153 p., 6,60 F.

En une centaine de questions-réponses, l'auteur dresse une vaste et rapide fresque de ce troisième Grand de l'économie mondiale. Il ne paraît pas bien connaître cependant les changements qui se sont produits ces dernières années : mouvements spontanés de protestation, pollution, crise économique, résurgence d'une extrême droite favorable au réarmement nucléaire. Il est vraiment difficile de se défaire des idées reçues. — P. de B.

★ Claude de Leusse : *Papiers de Chine et d'ailleurs.*

La Table ronde, 387 pages, 32 F.

Une journaliste française qui, semble-t-il, travaille pour un journal américain, a accompagné quatre ou cinq fois le président de la République — c'était Georges Pompidou — dans ses voyages à l'étranger. Elle en a rapporté quelques blocs-notes où elle a consigné la chronique quotidienne de la petite cohorte des journalistes en reportage collectif. Mais, voulant montrer le dessous des choses, elle n'en a guère vu que la surface. « De Chine ou d'ailleurs », les journalistes ont, en général, autre chose à rapporter que ces calembours douteux, ces propos futiles échangés dans l'instant, ces aventures mineures sensibles aux seuls témoins, ces anecdotes pour initiés et que ne pouvaient composer qu'un livre sans grand intérêt. — A. P.

• Proche-Orient

★ Thierry Desjardins : *Cent millions d'Arabes.*

Elsevier Sequoia, 314 pages, 42 F.

Journaliste spécialisé dans les affaires du Proche-Orient, Thierry Desjardins réussit la gageure de cerner en trois cents pages une douzaine de pays arabes qui s'étendent du golfe Persique à l'Atlantique. Modestie d'auteur, devant l'immensité et la complexité d'un univers « où tout change rapidement » : Thierry Desjardins prévient ses lecteurs qu'il s'est contenté de parcourir les capitales arabes comme un journaliste bousculé par l'actualité. L'ouvrage qu'il nous livre n'en est pas moins passionnant. On peut, certes, ne pas être d'accord avec certaines des thèses qui y sont exposées, mais le récit ne laisse jamais indifférent. Utilisant un langage coloré et vivant, l'auteur, qui possède à fond l'art de conter, nous fait part de ses impressions sans aucun ménagement envers les régimes établis et les « têtes couronnées ».

Pour avoir jadis eu recours dans un de ses reportages à une boutade en affirmant que la Libye était un pays qui n'existait pas, il avait eu droit à une brochure vengeresse qui fut pendant des mois distribuée à tous les touristes débarquant à Tripoli. Thierry Desjardins n'hésite pas à récidiver en faisant observer que le monde arabe n'existe « ni politiquement ni économiquement » et que la richesse toute nouvelle des Arabes n'est finalement qu' « une richesse de carnaval ». L'auteur, qui n'a jamais dissimulé sa sympathie pour ce « monde inexistant », ne perd pas une occasion de nous faire part de ce qui fait le charme de ces pays où « l'odeur du safran se mêle encore à celle de la poussière et du crottin des ânes ». — J. G.

HISTOIRE

★ Claude Pasteur : *L'Elysée hier et aujourd'hui.*

France-Empire, 444 pages, 49 F

L'histoire de ce palais, construit en 1720 par le comte d'Evreux et dénommé Elysée, quelques années avant la Révolution, par la princesse Bathilde d'Orléans, ne devrait pas déplaire à son actuel occupant. Descendant présumé de Louis XV, M. Giscard d'Estaing n'a-t-il pas été précédé dans l'ancien hôtel d'Evreux par Mme de Pompadour ? Un demi-siècle plus tard, le duc de Berry, ancêtre de Mme Giscard d'Estaing, n'a-t-il pas hérité du palais ? Quant aux présidents successifs qui, depuis Louis-Napoléon Bonaparte, ont franchi la porte de cette « prison dorée », ils ont su, tout autant que M. Giscard d'Estaing, innover : quand, par exemple, Jules Grévy introduit le téléphone, ou que, Sadi Carnot impose l'habit, quand Raymond Poincaré, « cet homme dont on disait qu'il avait un dossier à la place du cœur », parcourt les champs de bataille en vareuse et casquette de chauffeur, que Gaston Doumergue s'offre quelques « escapades » pour se rendre « au spectacle » et que Paul Doumer entend sortir quand bon lui semble « au grand scandale des agents de la Sûreté chargés de sa surveillance », ne sont-ils pas, à leur façon, porteurs de « changement » ?

Autant de « styles » différents que Claude Pasteur, journaliste et historienne, nous fait découvrir au cours d'une agréable promenade à travers deux siècles et demi de (petite) histoire de France. Une curieuse négligence : de René Coty, « seizième président de la République » on passe, après le général de Gaulle, à Georges Pompidou, « dix-neuvième président ». — T. F.

★ René Héron de Villefosse : *l'Antiversailles ou le Palais-Royal de Philippe Egalité.*

Jean Dullis, 16, rue Franklin, 75016 Paris, 355 p. illustrées et reliées, 55 F.

Pourquoi « l'Antiversailles » ? En ce lieu mal protégé des houles populaires, Louis XIV enfant avait eu peur durant la Fronde, et, pour cette raison, il s'est établi dès que possible hors de Paris. Résidence, ensuite, du Régent, dont la politique secoue les traditions figées de la vieille cour, l'endroit symbolise une sorte de réaction à Versailles, avant que les idées révolutionnaires n'y fermentent.

Tout semble aujourd'hui dormir dans l'incomparable quadrilatère jadis résonnant de tant d'activités diverses. L'ouvrage, bourré de détails, lui restitue vie et faste d'antan. Sur la lancée de son maître Amédée Britsch, l'auteur, à travers cette « étude physique et morale d'un palais », revoit le cas de Philippe Egalité, un personnage sans doute moins sot, moins frivole et moins méprisable qu'on ne le dit. Mais, en dépit du bel écrin de pierre qu'il nous a laissé, il y a du Macbeth dans ce prince et la réhabilitation en est difficile. — G. G.-A.

★ Frédéric V. Grunfeld : *Le dossier Hitler.*

Laffont. Volume relié pleine toile, 98 F.

Ce « dossier » est, en fait, une histoire de l'hitlérisme en images. Assortis d'une table chronologique et de légendes précises, des milliers de documents, inédits parfois, montrent la naissance et l'évolution du phénomène, jusqu'au cataclysme final.

Séquences filmées d'actualités, photos de propagande ou d'amateurs, affiches, extraits de presse, caricatures, etc., tout parle, dans ce gros album, irréfutablement. Ceux qui n'ont pas vécu cette période l'aborderont ainsi en direct ; les autres revivront les moments d'une équipée si rapide et si ravageuse qu'ils n'en sont pas encore remis. Tous trouveront là matière à réflexion, et la preuve que la fatalité, en histoire, est synonyme d'aveuglement. — G. G.-A.

★ Georges Clemenceau.

Hachette. Collection « Génies et réalités », 272 p., 56 F.

Huit chapitres, chacun signé d'un auteur différent et couvrant, après un survol d'ensemble dû à Jacques Chastenet, une tranche de la vie de Clemenceau ou un aspect de son personnage et six séquences illustrées, sorte de biographie en images : ce livre rappellera aux uns les sommets et les chutes d'une vie tumultueuse, constituera pour les autres une prise de contact avec une personnalité peu commune, permettra à tous de s'indigner et d'admirer, de rire et de méditer. Il y a de tout chez Clemenceau, notamment un philosophe d'une amère cruauté. « Quand on est deux, il y en a toujours un qui pourrit l'autre. » A l'époque où Edmond de Goncourt voyait en lui « le prince des types épatants », Léon Daudet s'écriait, émerveillé : « Il a l'air d'un anthropophage devant ses fourneaux. » — G. G.-A.

★ Bakounine : *Œuvres complètes.*

Introduction et annotations d'Arthur Lehning. Editions Champ Libre, 500 pages, 35 F.

Ce second volume des Œuvres complètes de Bakounine termine la polémique du leader anarchiste avec Guiseppe Mazzini, le chef républicain et catholique, revenu clandestinement préparer en Italie l'avènement de la République et dont le prestige restait immense. Mais il est surtout consacré aux relations de Bakounine avec Karl Marx et au conflit désormais ouvert entre les deux grands hommes de la Première Internationale. Les différences de conception et de méthode y apparaissent clairement. Il est à ce titre un élément majeur d'un dossier toujours plaidé. On y trouvera également une importante contribution à l'histoire de la naissance de la Première Internationale en Italie, qui se développa sous l'influence presque exclusive de Bakounine. Ce volume permettra enfin de se faire une idée de la tactique préconisée et appliquée par le penseur anarchiste, ainsi que de son inlassable activité, du rôle joué par ses relations personnelles et par l'une des plus extraordinaires propagandes épistolaires qu'ait connu le mouvement révolutionnaire. — P. G.

★ Frédéric Bluche : *Le plébiscite des Cent-Jours (avril-mai 1815).*

Libraire Droz, Genève. Librairie Minard, 73, rue du Cardinal-Lemoine, Paris. 149 pages. 41 F.

Le 1er mars 1815, Napoléon débarque à Golfe-Juan. Le 20, il entre à Paris, porté par le déferlement révolutionnaire d'un peuple et d'une armée qui imaginent revivre 1793. Mais celui qui était revenu d'exil comme l'empereur du peuple choisit quelques jours plus tard de devenir l'empereur d'une bourgeoisie libérale qui croit, pour un temps, trouver en lui le moyen d'assurer sa prépondérance politique. C'est le célèbre rapprochement de Napoléon et de Benjamin Constant. « Attelage hétéroclite », écrit Frédéric Bluche. De cette collaboration sortira l'Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire soumis au plébiscite. Mais plus encore que l'analyse d'une consultation référendaire sur un texte obscur, peu compris et peu enthousiasmant, c'est une véritable histoire des courants politiques profonds traversant les Cent-Jours que propose Frédéric Bluche. Période contradictoire d'où sourd une violence secrète. Le libéralisme théorique essaie en vain de conquérir des masses qui pensent à autre chose, tandis que les notables libéraux boudent et que les derniers bonapartistes, déjà vaincus, se retrouvent aux côtés des derniers jacobins dans une coalition disparate. — P. G.

• Humour

★ Jean Delacour : *Tout l'esprit français.*

Dictionnaire humoristique. Albin Michel, 328 pages, 34 F.

Cinq cent soixante-dix humoristes, trois mille deux cents citations : la quête de Jean Delacour, homme de culture et d'esprit, est riche. Son dictionnaire, bien sûr, repose d'abord sur quelques solides piliers : Alphonse Allais et Sacha Guitry, Jules Renard et Albert Willemetz, et d'autres valeurs consacrées. Mais il emprunte aussi aux plus grands, de Voltaire à Victor Hugo, comme aux plus récents, Georges Elgozy, par exemple, et aussi un certain Jean Delacour qui a trouvé là le meilleur connaisseur de ses propres œuvres...

Moqueur ou incisif, ce petit volume sans prétention illustre à merveille l'art de faire sourire en instruisant, de traiter légèrement les affaires sérieuses, gravement les choses légères. P. V.-P.

SCIENCES HUMAINES

★ Julien Freund : *Pareto.*

Seghers, 296 pages, 19,50 F.

Cinquante ans après sa mort, Vilfredo Pareto sommeille au purgatoire de la sociologie. Ce libéral ardent, pacifiste en politique, positiviste en science, partisan du libre-échange en économie, demeure un auteur irritant, parfois insupportable. La lecture de son œuvre laisse deviner un homme hautain, volontiers méprisant, qui utilise avec facilité le sarcasme pour tourner en ridicule ce qui lui paraît déplaisant. Julien Freund, professeur à l'université de Strasbourg, s'est fait l'avocat de cette pensée impertinente. Vilfredo Pareto tente de constituer une sociologie aussi rigoureuse et neutre que la physique. Il essaie de démasquer l'idéologie là où elle opère, mais se rend vite compte qu'il tombe, lui aussi, dans les péchés de l'idéologie. Pareto, malgré son exigeante quête de lucidité, est donc victime d'une illusion. Sa théorie politique aurait dû donner une leçon de vigilance aux amis de la liberté; elle encouragea, en réalité, les violents. D'où la profonde amertume de ce penseur. Son désenchantement se traduit par un cynisme implacable. Refusant l'utopie, Pareto devient un rabat-joie aux yeux des rêveurs de la société future. Ce sociologue à contre-courant s'avère un trouble-fête. Il serait temps de le relire. — J.-C. T.

★ Esthétiques : *Revue française de psychanalyse.*

PUF, 168 pages, 22 F.

Les préoccupations littéraires requièrent et inspirent la psychanalyse, si l'on en juge par cet intéressant numéro. On y trouve notamment un texte de Serge Viderman : la Plaie et le couteau, portant sur l'écriture ambiguë de Genet, écriture criminelle et suicidaire tout à la fois, et une étude de Sarah Kofman sur le roman d'Hoffmann : l'Homme de sable.

Dans une étude brillante, exemplaire même de ce que peut être, de ce que devrait être la psychanalyse appliquée à l'œuvre cinématographique, Roger Dadoun nous conduit du film de Fritz Lang Métropolis à la fantasmatique hitlérienne.

Au sommaire encore, un dialogue entre Bernard Pingaud et Catherine Backès, Clément sur la « littérature analytique », des textes de Rosolato sur la voix et l'opéra, de Gillibert sur le film de Syberberg : Ludwig, requiem pour un roi vierge, et de Jean Cournut : le Scribe de l'inconscient. — R. J.

★ *Constructions, reconstructions.*

Revue française de psychanalyse, PUF, 280 p., 40 F.

Il y a maintenant quatre ans paraissait aux éditions Denoël la Construction de l'espace analytique, maître-livre d'un psychanalyste chevronné, Serge Viderman. Avec vigueur, l'auteur y défendait une conception relativiste de la vérité de l'interprétation ; cette dernière, fondamentalement, serait création de l'analyste.

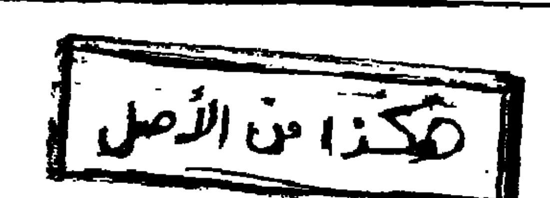
Cet ouvrage non conformiste, polémique et novateur suscita quelques remous au sein de la Société psychanalytique de Paris : un colloque lui fut consacré, où adversaires et partisans des thèses de Viderman s'affrontèrent ; leurs interventions figurent dans ce numéro de la Revue française de psychanalyse, suivies d'un texte important de Serge Viderman, qui précise sa pensée. Rares sont les lectures aussi stimulantes. — R. J.

★ Louise Pépin : *Les Phychologies du caractère.*

Ed. Privat, 214 pages, 25 F.

La caractérologie a ses adeptes. Ils se féliciteront de la publication du livre de Louise Pépin : les Psychologies du caractère, qui réussit à présenter dans un langage simple, accessible à chacun, les diverses écoles, et à donner une vue d'ensemble sur les méthodes et les orientations de la caractérologie moderne. R. J.

Ces notes ont été rédigées par Patrice de Beer, Philippe Decraene, Thomas Ferenczi, Yves Florenne, Paul Gillet, Jean Gueyras, Ginette Guitard-Auviste, Roland Jaccard, André Passeron, Jean-Claude Texier, Pierre Viansson-Ponté, Gérard Viratelle.



LITTÉRATURE ET CRITIQUE

VOIX D'AMÉRIQUE LATINE

Les rumeurs du « Continent Bolivar »

★ CHANGE N° 21 : Luttes, Prose, Poésie d'Amérique Latine. 20 F.

SI on relit les sommaires des vingt « collectifs » *Change* qui ont précédé celui-ci, on se rendra compte aisément que cette revue explore en profondeur l'essentiel du temps présent, accueille les voix qui disent au plus haut ce temps, ses nœuds, ses contradictions, ses foudres et ses deuils, ses espoirs.

Se dégage de cette entreprise une volonté de cerner une écriture qui se confondrait avec une volonté de transformer le monde dans le sens pressenti par Rimbaud et Marx, quelque chose comme une « écriture politique » qui serait une des activités de l'individu engagé dans les combats du siècle, en vue de l'avènement d'un monde différent, désaliéné, socialiste.

Cette fois, c'est le « Continent Bolivar » qui est à l'honneur, si l'on ose dire. Avec *Luttes, Prose, Poésie d'Amérique latine*, une rumeur de sang chaud, de vent glacé, cingle le visage du lecteur.

Depuis que les avant-gardes armées des peuples ont entamé la lutte de libération, l'Amérique latine, avec son cortège de souffrances inouïes, fait la « *une* » de la presse mondiale.

Le joug de l'impérialisme nord-américain n'arrive plus, comme cela a été durant des décennies, à étouffer les combats, les voix. La nuit noire des « dictatures » des « pouvoirs gorilles » s'éclaire des lueurs des armes, des paroles. Car on ne combat pas seulement le fusil à la main, mais aussi en recourant aux « armes miraculeuses » du langage. Et c'est un coup de projecteur sur quelques-unes des nouvelles voix majeures du continent que *Change* jette en recourant, comme à chaque fois, à la technique du « montage », grâce auquel dialoguent poèmes et textes de combats, documents, manifestes et proses littéraires.

On ne saurait prétendre résumer ici ces deux cents et quelques pages, copieuse anthologie où se succèdent les poètes (Roque Dalton, Oliviero Girondo, Ernesto Cardenal, José Lezama Lima, etc.) et les prosateurs (Felisberto Hernandez, Luis Britto Garcia, Juan Saer, etc.).

Saul Yurkievich, qui présente les poètes, après avoir rappelé que, selon lui, il y a quatre livres importants dans la poésie latino-américaine (*Résidence sur la terre*, de Neruda ; *Trilce*, de Vallejo ; *Altazor*, de Huidobro ; *En la masmédula*, de Girondo), qualifie ainsi la néo-avant-garde : « *Nous nous proposons d'incorporer notre poésie à la réalité contemporaine, de l'incorporer comme procès de production matérialiste, et non comme simple philtre ou excitant...* »

De la même façon, Julio Cortazar, préfaçant la partie consacrée aux prosateurs, écrit : « *Si les écrivains qui se détachent actuellement dans nos pays ont quelque chose en commun, c'est bien leur volonté de participer* » Du « modernisme » de Ruben Dario, ouvrant le continent aux voix du monde, à nos jours, en passant par le « créationnisme » de Huidobro, qui fut l'ami de Reverdy, et dont est publié ici un extrait d'*Altazor* (langage en fusion !), quel chemin parcouru ! Et, en même temps, quelle fidélité profonde à la vérité d'un continent en perpétuel combat pour acquérir son indépendance.

L'Amérique latine revendique de plus en plus haut le « droit à la parole », une parole non médiatisée par les modes européens ou autres. Et c'est tant mieux : Rodolfo Hinostroza, Cristina Peri Rossi — prose et poésie — proclament, avec des voix multiples, une « réalité » et préfigurent des « possibles », fruits immédiats du continent. — A.L.

Rose qui pleure Rose qui saigne

(Suite de la page 9.)

Par le « chant libre », c'est « la voix de ceux qui n'ont pas de voix » qu'nous parvient. La « nueva cancion » est d'abord et avant tout politique. Elle est née, s'est développée — *et se développe toujours* — dans un contexte social, économique, spirituel que nous n'ignorons plus : la réalité latino-américaine, intolérable.

Régine Mellac, qui connaît bien cette réalité, et qui a l'amitié de ceux qu'elle traduit et présente aujourd'hui, retrace dans un essai, où l'essentiel est dit pour nous éclairer, le cheminement de ce « chant libre », dont les pionniers s'appellent Violeta Parra et Atahualpa Yupanqui.

Sur un continent où les taches rouges des régimes musclés sont nombreuses, les créateurs travaillent souvent isolés. C'est pourquoi le Festival de « cancion de protesta », qui s'est déroulé en 1967 à Cuba — Cuba phare de l'Amérique latine alors ! — a joué un rôle immense. Le « chant libre » était dans l'île dans sa quasi-totalité : Daniel Viglietti (Uruguay), Oscar Matus (Argentine), Angel Para (Chili), Carlos Puebla (Cuba). D'autres rencontres auront lieu et de nouveaux visages apparaissent ou s'imposent définitivement : Isabel Parra, Victor Jara, Quila Payon, etc.

Régine Mellac évoque, simplement, avec chaleur, cette aventure de chair et de sang vécue à travers divers pays. Elle met en lumière les thèmes essentiels du « canto libre » : « solidarité continentale », « combat contre l'impérialisme yankee » affirmation des valeurs nationales ».

Le « chant libre » est un phénomène de « masse ». Fondé sur la « mémoire » des rythmes passés, « revisités », arrachés aux bandelettes de momies dont on les avait enveloppés, il a trouvé le chemin des consciences. Il le doit aussi à l'étonnante qualité des textes dont les auteurs sont souvent de très grands poètes. On peut lire ces textes, loin des charengos, bombos et maracas, ils ne perdent rien de leur rayonnement vital, poétique.

Qu'ils énoncent clairement l'évidence :

Ah, mon frère, si tu apprenais
A récolter ce que tu plantes !

ou qu'ils crient plus métaphoriquement l'espoir, la douleur :

J'ai divisé ma tristesse par couleurs,
Dimensions et distances,
Et ce fut comme entre le Mékong et moi,
Un tel éloignement...
Que je suis en train de mourir
De vivre assis,
Dans la distance incorrigible, peut-être.

ces textes ne quittent pas les hauteurs du verbe « inspiré », nourri de tension, de ferveur. « La rose qui pleure », c'était le titre du Festival de Cuba. Elle pleure, elle saigne. Têtue, elle résiste, combat.

ANDRÉ LAUDE.

Une lettre d'amour d'Henry Miller

Le diable et le pot de confitures

★ INSOMNIA OU LE DIABLE EN LIBERTE, d'Henry Miller, 72 pages, 12 reproductions d'aquarelles de l'auteur, traduit par G. Belmont et H. Chabrier. Editions Stock, 50 F.

A quatre-vingts ans passés, ce diable d'Henry Miller est toujours vert. Il nous envoie d'Amérique une « dernière » lettre d'amour qu'il écrivit à soixante-quinze ans — encore « jeune homme ». Oh ! ce coureur de jupons peut se fendre d'une belle supplique avec des pleins et des déliés, il n'empêche qu'on connaît trop ses précédentes romances, elles aussi définitives, pour être dupe de cette nouvelle incantation à la femme. Ses amours ont trop servi à ce roublard pour se raconter. Cette fois, l' « objet » convoité est une jolie chanteuse japonaise de vingt-cinq ans, Hoki Tokuda, qui, outre ses qualités esthétiques, porte en elle les mystères de cet Orient qui séduisent tant le bonze de Californie. Pendant un an, le romancier lui tressera une cour, coupée d'insomnies durant lesquelles il jettera ses visions de romantique insatisfait sur papier Canson, jusqu'à ce que la « jeune cigale » consente à devenir sa cinquième épouse, longtemps après cette June qui fit tant rêver des voyageurs des lettres.

On est loin de la salutaire obscénité de l'égaré des « Tropiques ». Et pourtant, le clown n'a pas changé, toujours aussi sincère, toujours aussi goulu de mots. Trente-sept pages pour ne parler que de soi sous le prétexte de parler d'elle. Romantisme pas mort, Narcisse non plus. De tout autre que Miller, ce discours serait insupportable. Avec lui, avec sa franchise torrentielle, sa sagesse cahin-caha, son goût des citations les plus incongrues, on sourit, on se requinque au long d'une jubilation complice. Les femmes sont les miroirs d'Henry Miller. Il n'y cherche que lui-même. « C'est avec ça qu'elle m'a eu », écrit-il, des yeux d'Hoki. « Tels quels, ils n'avaient rien de très extraordinaire ; le fascinant, le troublant, c'était ce qu'elle y mettait (ou omettait [...]) comme on dit, les femmes n'ont ni goût ni dégoût. » Hoki a plus inspiré ce cher Henry quand elle lui tenait la dragée haute et qu'il peignait à l'aquarelle ses nuits blanches. On retrouve là le vilain garnement qui trempe son doigt dans le pot de confitures de grand-mère. Avec, en plus, cette innocence que l'adolescence ne confère pas toujours. Henry Miller ignore le péché, même s'il s'en régale sans le savoir. Quand il peint un nu, il y a aussi le zizi, jardin des supplices ou des délices selon l'humeur de l'artiste. Il faut une furieuse volonté pour garder les émois de ses seize ans lorsqu'on est octogénaire et qu'on a l'âme d'un enfant. D'où, sans aucun doute, cette tranquille audace. Essayez donc de coucher



tous vos phantasmes sur le papier ! Le diable et ses sbires, enfin ses petits copains, vous arrêteront au moment du dessin ou du mot révélateur. Miller n'hésite pas. Rien ne l'effraie, pas plus le sexe que les gros mots. Se fichant des lieux communs, il peindrait volontiers la Joconde dans des lieux d'aisances, à côté d'inscriptions scatologiques...

Depuis quelques années, le livre devient, paraît-il, un objet futile. Prenez donc celui-ci, cassez-le par la moitié, détachez-en les reproductions. Et si vous êtes bricoleur, glissez-les sous verre et accrochez-les où vous voudrez : dans l'entrée, dans la cuisine, au plafond, dans les toilettes, qu'importe ! Puis observez l'expression de vos visiteurs en expectative devant « les Jardins d'Abracadabra ». De toute façon, cela ne leur fera pas de mal et cela vous fera du bien.

BERNARD ALLIOT.

VIENT DE PARAITRE

Critique littéraire

GEORGES-ALBERT ASTRE : *Thèmes et structures dans l'œuvre de John Dos Passos.* — De *l'Initiation d'un homme* à *U.S.A.* Réédition d'un ouvrage écrit de 1956 à 1961. (« Lettres modernes », Minard, 560 p., 60 F.)

Histoire

PAUL BUTEL : *les Négociants bordelais, l'Europe et les îles au dix-huitième siècle.* — Avec un index des noms cités, illustré de photos, graphiques et cartes (Aubier-Montaigne, « Coll. Historique », 430 p., 52 F.)

Sciences sociales

JEAN-PHILIPPE PARROT : *la Représentation des intérêts dans le mouvement des idées politiques.* Préface de Benoît Jeanneau. (P.U.F., 220 p., 58 F.)

Géographie

Les Pyrénées. De la montagne à l'homme. Sous la direction de François Taillefer. (Privat, 500 p., 125 F.)

Sciences humaines

FRANÇOIS CHATELET, GILLES LAPOUGE - OLIVIER REVAULT D'ALLONNES : *la Révolution sans modèle.* — Transcription d'entretiens à trois, tenus en mai 1974, en trois journées. (Mouton-Archontes, 190 p., 25 F.)

E. E. EVANS-PRITCHARD : *les Anthropologues face à l'histoire et à la religion.* — De la diversité et de la spécificité des sociétés à partir de la méthode historique. Trad. de l'anglais par Anne et Claude Rivière. (P.U.F., « Sociologie d'aujourd'hui », 270 p., 43 F.)

Présentés cette semaine

● BATAILLE, par Christian Limousin. — (Ed. Universitaires, « Psychothèque », 104 p., 15 F.)

● BUTOR *Colloque de Cerisy, du 24 juin au 1er juillet 1973* (« 10/18 », 450 p., 15 F.)

ÉCHOS ET NOUVELLES

— 1975, QUI SERA L'ANNÉE DE LA FEMME, voit déjà paraître deux livres qui lui sont consacrés : « la Condition féminine à travers les âges », de Monique A. Piettre (France-Empire). De la mère à l'épouse puis à la personne. Et « Sexualité et féminité », du Dr B. Muldworf, paru pour la première fois en 1969 et réédité avec une seconde préface. (Editions sociales.)

— LES EDITIONS GALLIMARD ont pris l'excellente initiative de publier « Maîtres et esclaves » du sociologue brésilien Gilberto Freyre dans la collection « Bibliothèque des histoires ». Ce classique de la colonisation du Brésil et cette analyse subtile de la formation de la société du sucre méritaient une réédition.

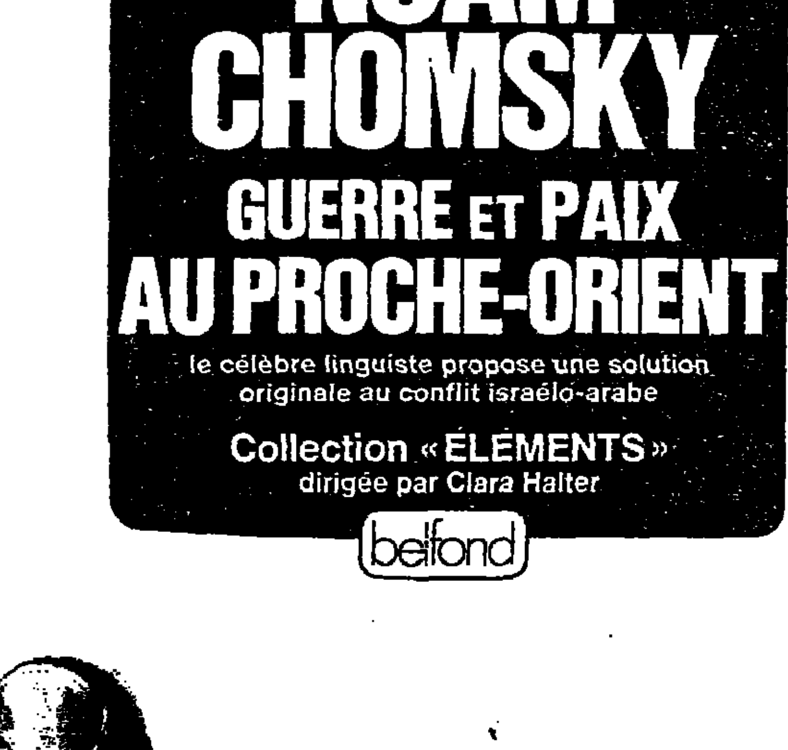
LE CANARD ET L'HUMOUR

« Le Canard enchaîné » s'étonne qu'aucun de ses dessinateurs n'ait été cité dans la page que nous avons consacrée au « Dessin d'humour » dans « le Monde des livres » du 27 décembre, et que Jacques Sternberg (c'est de lui qu'il s'agit) ait méconnu l'accueil que ce journal offre « aux ironistes et aux polémistes du crayon ».

Comme dans une matière très riche il faut toujours choisir nous avions, en présentant l'étude et les « Têtes d'affiche », précisé nos limites : nous laissions explicitement de côté les caricaturistes et les dessinateurs « politiques ».

Alors quoi ? « Le Canard » ne sait-il plus lire ? Ou a-t-il renoncé, avec la nouvelle année, à être le premier hebdomadaire « politique » de France ?

— QUATRE NOUVEAUX TOMES DES ŒUVRES COMPLÈTES DE MAURICE GENEVOIX viennent de paraître à Edito-Service-Genève. Ils comprennent : « Marcheloup » et « Tête baissée » (t. 15), « Bernard », « Images pour un jardin sans murs » et « le Jardin dans l'île » (t. 16), « Derrière les collines » et « Beau-François » (t. 17), enfin « L'hirondelle qui fit le printemps » et « L'aventure est en nous » (t. 18).



CORRESPONDANCE

A propos de « l'Italia »

A la suite de la lettre de M. Charles Dollfus publiée dans « Le Monde des livres » du 30 août 1974, en réponse à un article de Paul Gillet sur le livre de M. Umberto Nobile : le Pôle, aventure de ma vie *(16 août 1974), nous avons reçu de ce dernier la mise au point suivante :*

En réponse à M. Ch. Dollfus (30 septembre 1974), je désire préciser que pendant le vol transpolaire du *Norge*, je suis resté debout à mon poste de commande pendant soixante-cinq heures consécutives, sans repos. Cela est prouvé par mon carnet de vol.

Le président de l'Aéroclub de Norvège écrit à Mussolini : « *Nous désirons applaudir et remercier de tout cœur le général Nobile. Ayant pris en charge l'organisation aéronautique de l'expédition, il s'est acquitté de toutes ses responsabilités avec conscience et compétence. Le résultat démontre que toute la préparation technique, ainsi que la conduite de l'aéronef, ont été exécutées de main de maître.* »

Amundsen dans son livre commente : « *L'atterrissage fut un de ces épisodes que nous n'oublierons jamais : il fut splendide. Nous rendons hommage au capitaine de l'aéronef pour la maîtrise avec laquelle il l'accomplit.* » Au *New York Times* il écrit : « *Immédiatement nous remercions Nobile, qui nous avait portés sains et saufs à travers la grande aventure.* »

L'Italia volait vers le pôle sous un ciel clair : son arrivée fut déterminée avec précision par deux officiers de la marine italienne experts en la matière, et confirmée par deux étrangers, Béhounek et Malmgren. Au contraire, le retour fut entravé par le mauvais temps. Pendant vingt-huit heures on volait dans le brouillard contre un vent fort à rafales. Dans ces conditions personne n'aurait pu éviter une déviation de la route établie. La chute imprévue de l'aéronef eut lieu en deux minutes et demie, et sa cause est jusqu'aujourd'hui inconnue.

Les Normands et la culture populaire

Le Dr Paul German, maire de Falaise, nous a adressé une mise au point, à la suite de l'article de Josane Duranteau sur le Congrès international pour la défense de la culture, *organisé par le mouvement italien CIDAS (voir* le Monde des livres *du 4 octobre 1974).* « C'est avec un certain malaise, *écrivait Josane Duranteau*, que nous avons trouvé là un vibrant hommage au sculpteur Arno Breker, artiste officiel de l'Allemagne nazie... *(et)* une évocation du « solstice » organisé à Falaise, le 22 juin dernier, par la revue *Heimdal*, sous le patronage du Dr Paul German. »

J'avoue, précise le Dr German, que je n'étais au courant ni de l'existence de ce congrès ni de la création de l'Association qui semble en être issue et que, depuis, personne n'est venu me solliciter en sa faveur (...).

Pourquoi ai-je organisé ce feu de la Saint-Jean qui a obtenu un magnifique succès populaire et qui était, à Falaise, le premier depuis près de cent ans ?

C'est que le réveil des fêtes populaires normandes fait partie du programme de renaissance de la Normandie que les régionalistes normands ont entrepris : nous entendons assumer la totalité de l'héritage et du destin de notre peuple. Pour cela, notre action est économique, sociale, politique et culturelle.

Quelle culture, demandez-vous ? La nôtre : celle de notre peuple de paysans, d'ouvriers, d'artisans, de marins, de moines et de pionniers (...).

En quoi serait-il scandaleux que les Normands défendent leur culture populaire et leurs coutumes religieuses alors qu'on trouve ce combat normal pour les Pygmées animistes, les Israéliens israélites, les Palestiniens musulmans ou les Ukrainiens marxistes?

La littérature au magnétophone

Annie Lauran, auteur de la Casquette d'Hitler ou le temps de l'oubli, *nous a adressé cette lettre à la suite de l'article que Charlotte Delbas avait consacré à son ouvrage dans « le Monde des livres » du 11 octobre 1974.*

Commentant mon travail sur les déportés « 30 ans après », vous jugez que ces interviews enregistrées au magnétophone restituent un langage quotidien « vrai peut-être quand il est parlé » qui « n'atteint pas la vérité quand il est mis tel quel en écrit ». C'est toute la valeur du livre-témoignage que vous remettez ainsi en question (...). Pour chacun des partenaires d'une « interaction linguistique », les mots ne prennent sens que par rapport à tout le contexte extra linguistique dans lequel ils s'insèrent, soit, par exemple, tout ce qu'expriment le visage, les gestes, la posture (sans parler des hésitations et du ton de la voix).

(...) Prendre le parti, comme je l'ai fait, dans ce travail et dans d'autres, de restituer les mots tels quels, c'est s'exposer au reproche de déformer le réel, puisque le réel ne peut être communicable qu'au prix d'une série d'artifices qui définissent précisément l'art et sans lesquels l'enregistrement du réel ne fournit sans doute qu'une image déformée ou pour le moins appauvrie du fait même de son exactitude mécanique.

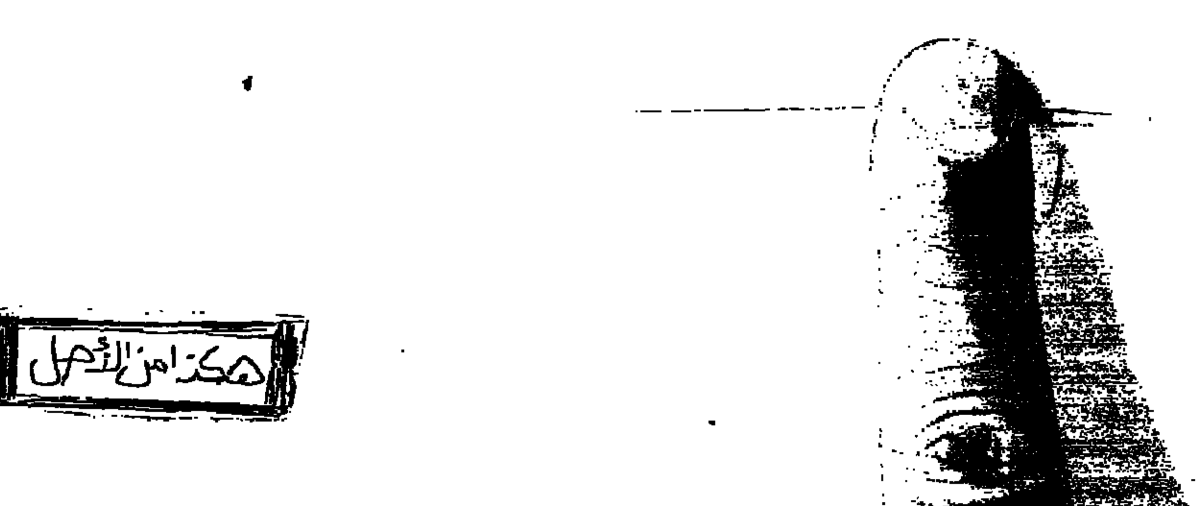
(...) Pourtant le sujet que j'ai osé aborder et la position que j'occupe par rapport à ce sujet — je n'ai pas été déportée, cela fait toute la différence — m'obligeaient à choisir la photographie plutôt que la peinture. (...) Je ne pouvais, je ne devais que m'annuler, me soumettre au pouvoir neutralisant de l'instrument que j'utilisais et auquel je demandais seulement d'enregistrer dans sa monotonie sa netteté, une simple parole.

(...) Cette parole dépouillée, si vraie « qu'elle n'atteint pas la vérité », méritait cependant, me semble-t-il, d'être entendue : elle est celle de témoins dont la mémoire doit être conservée, reproduite, transmise et pour cela objectivée dans l'esprit même, et davantage encore s'ils ne disposent pas, comme ces techniciens du langage que sont les écrivains, des possibilités de se faire entendre.

Dans la société où nous vivons, les moyens d'expression sont, eux aussi, inégalement distribués, non seulement les moyens matériels — accès à la presse et à l'édition — mais surtout les moyens symboliques (l'aptitude à manipuler le langage écrit et même oral étant lié, comme on sait, à la scolarisation, donc à la classe sociale). Nous autres, écrivains par magnétophone, c'est notre travail et notre fierté de faire accéder au discours, même fragmentaire, même lacunaire, ceux que la société de classes tend à condamner au silence.

***

Sur l'écart entre le réel et le vrai, il y a trop long à dire pour que je le dise aujourd'hui. En écrivant au magnétophone, Annie Lauran accepte de courir un risque. Elle sait les limites du procédé. Nous sommes donc d'accord. Cependant, pour moi ce n'est pas au prix d'une série d'artifices que l'écrivain atteint la vérité. C'est au prix de sa sensibilité. Il y puise de quoi traduire les mots du parler banal par d'autres mots, plus lourds, plus pleins, qui rendent compte de ce que les premiers omettent ou voilent. Ecrire n'est pas un acte gratuit. — C. D.



SCIENCES HUMAINES

LA « SOUMISSION A L'AUTORITÉ »

Cet Eichmann qui sommeille en nous

★ LA SOUMISSION A L'AUTORITE, de Stanley Milgram. Trad. de l'américain par E. Molinié. Calmann-Lévy, 278 pages, 39 F.

EN 1946, un psychanalyste britannique, R. E. Money-Kyrle, fit une expérience (1) qui devait le marquer durablement. Membre de la commission de contrôle chargée en Allemagne occupée d'opérer une sélection parmi les Allemands susceptibles d'assumer des fonctions dirigeantes, il eut avec les « candidats » de nombreux « entretiens psychiatriques », au cours desquels deux types de réactions et de personnalités nettement contrastées apparurent. Par exemple, face aux atrocités nazies qui leur étaient révélées pour la première fois dans toute leur horreur, les « candidats » réagissaient soit par un profond sentiment de culpabilité et de responsabilité personnel — faisant preuve par là même d'une conscience « humaniste »; — soit par une dénégation anxieuse suivie d'injonctions visant à punir sévèrement les coupables.

Paradoxalement, observa R.E. Money-Kyrle, les mêmes personnes qui étaient si dépourvues de conscience « humaniste » étaient presque toujours hyperconsciencieuses en un autre sens ; elles étaient soumises, de manière obsessionnelle à toute autorité, quelle qu'elle fût ; c'était là leur seule moralité.

R.E. Money-Kyrle s'amusa alors à établir des corrélations entre ces deux catégories de personnes, l'éducation qu'elles avaient reçue et la profession qu'elles exerçaient. « Presque tous les « humanistes », écrit-il, étaient issus de famille dans lesquelles l'affection et la liberté tenaient une place primordiale ; on les rencontrait plus souvent dans les carrières scientifiques ou artistiques que dans l'administration ; à l'opposé, les « autoritaires », avec une régularité presque monotone, parlaient du cadre strictement patriarcal dans lequel ils avaient été élevés ; ils lui attribuaient avec reconnaissance leur propre sens de la discipline. »

Stanley Milgram, professeur de psychologie expérimentale à l'université de Yale, aux Etats-Unis, ne semble pas avoir eu connaissance de l'ouvrage de R.E. Money-Kyrle — en tout cas il ne le cite pas, — et c'est bien dommage, car les conclusions du psychologue américain rejoignent celles du psychanalyste anglais.

Des punitions de plus en plus sévères

Pour étudier expérimentalement la soumission à l'autorité, Stanley Milgram eut l'idée de mettre au point un dispositif fort ingénieux qui fut repris par la suite par de nombreuses universités américaines et européennes et qui n'a pas fini d'alimenter les débats scientifiques.

L'expérience en question a lieu dans un laboratoire de psychologie. Un individu recruté par des petites annonces parues dans la presse locale est prié, dans le cadre de prétendues recherches sur la mémoire, d'infliger à un « élève » des punitions de plus en plus sévères, en l'occurrence des décharges électriques allant de 15 à 450 volts. Un acteur professionnel tient le rôle de l'élève ; il gémit à 75 volts ; à 110 volts, il supplie qu'on le libère ; à 295 volts, sa seule réaction est un véritable cri d'agonie. Il est, en outre, précisé que les décharges ne sont pas « mortelles » et qu'elles ne peuvent provoquer de lésions durables.

Tous les témoins, observe Milgram, s'accordent à dire qu'il est impossible de restituer par l'écriture le caractère poignant de l'expérience. Pour le sujet, la situation n'est pas un jeu, mais un conflit intense et bien réel. D'un côté, la souffrance manifeste de l'élève l'incite à s'arrêter ; de l'autre, l'expérimentateur, autorité légitime vis-à-vis de laquelle il se sent engagé, lui enjoint de continuer. Chaque fois qu'il hésite à administrer une décharge, il reçoit l'ordre de poursuivre. Pour se tirer d'une situation insoutenable, il doit donc rompre avec l'autorité. « Le but de notre investigation, écrit Milgram, était de découvrir quand et comment se produirait cette rupture. »

Les résultats de l'expérience laissent songeurs : près des deux tiers des sujets administrèrent les chocs les plus élevés. Ces sujets, précisons-le, étaient recrutés dans toutes les catégories sociales ; ils ne constituaient pas la « frange sadique » de la société, mais bien Monsieur-Tout-Le-Monde.

Dessin de Carelman

Les ronds-de-cuir nazis

« C'est cette propension extrême des adultes à la soumission quasi-inconditionnelle aux ordres de l'autorité qui constitue la découverte majeure de notre étude », écrit Milgram. Comme Hanna Arendt, il soutient que les grands criminels nazis, Eichmann par exemple, n'étaient en fait, pour la plupart, que des ronds-de-cuir soumis et sans initiative. « Après avoir constaté au cours de mes propres expériences la soumission inconditionnelle de centaines d'individus ordinaires, force m'est de conclure que la conception de la « banalité du mal », formulée par Hanna Arendt est plus proche de la vérité que nous n'aurions jamais osé l'imaginer. Ceux qui ont administré des chocs électriques à la victime l'ont fait non pour assouvir des tendances particulièrement agressives, mais parce que l'idée qu'ils avaient de leurs obligations en tant que sujet les y contraignait moralement. »

Un assistant social, qui avait participé à l'expérience et qui avait infligé les chocs les plus douloureux, une fois qu'on lui eut dévoilé le rôle véritable qu'il avait tenu, écrivit à Stanley Milgram : « Ce qui m'a terrifié, c'est de constater que j'avais en moi une telle propension à l'obéissance et à la soumission totale à une idée-force, en l'occurrence l'intérêt d'une expérience sur la mémoire, même après m'être rendu compte que sa réalisation ne pouvait s'opérer qu'au prix de la transgression d'une autre valeur morale, c'est-à-dire l'interdiction de faire souffrir un innocent sans défense. Comme me l'a dit ma femme : « Tu es un véritable Eichmann ! »

La plupart des sujets se justifièrent après-coup en faisant remarquer qu'ils n'étaient que des exécutants. « En fait, note Milgram, ils étaient tellement absorbés par les aspects techniques de leur tâche et tellement soucieux de se montrer dignes de ce que l'autorité attendait d'eux que l'aspect inhumain, odieux, de l'expérience leur échappait. »

Après leur avoir expliqué le principe de l'expérience, Stanley Milgram interrogea des psychiatres : quel pourcentage de sujets, selon eux, enverrait les chocs les plus douloureux ? Tous ils répondirent qu'à l'exception de quelques cas pathologiques, n'excédant pas 1 à 2 %, le refus d'obéissance serait quasi unanime.

C'est qu'ils cherchaient la clef du comportement des sujets dans leur sadisme latent et non dans leur relation à l'autorité. Erreur, dit Milgram, car « les actes de destruction accomplis dans la routine de la vie quotidienne sont le fait d'hommes ordinaires qui obéissent simplement aux ordres ».

Dès lors que l'individu accepte de renoncer à son code moral pour devenir partie intégrante d'une des structures hiérarchiques de la société, il se dépouille de son humanité ; réduit au rôle d'exécutant docile, avec la meilleure volonté du monde, pour le meilleur comme pour le pire, il fera ce qu'on lui dira de faire. Et s'il lui arrivait de lire la conclusion de Milgram, à savoir que, partout et toujours, la condition même de la liberté est une attitude de scepticisme général et systématique vis-à-vis des critères que le pouvoir veut imposer, il ne la comprendrait pas.

ROLAND JACCARD.

(1) *Psychanalyse et Politique*, à paraître aux Editions « l'Age d'homme ».

Le « premier » livre de Jacques Derrida

Hegel et Gabrielle

★ GLAS. Editions Galilée, collection Digraphe, 292 p., 62 F.

ENFIN Jacques Derrida nous donne son premier livre. Oui, vous avez bien lu : son *premier* livre. Ses précédents ouvrages — depuis *la Voix et le Phénomène* jusqu'à *la Dissémination*, en passant par *la Grammatologie* — n'étaient que des recueils d'articles. *Glas*, au contraire, est le premier livre conçu et rédigé par Derrida comme *livre*. Non qu'il s'agisse d'un texte lisse et uni, continu, linéaire : tout autre est la réalité. C'est à deux textes que nous avons affaire, écrits sur deux colonnes juxtaposées. Ou plus exactement à quatre textes, puisqu'il s'agit d'un commentaire de Derrida sur des fragments intercalés de Hegel et de Jean Genet. Ou peut-être à huit textes, ou à seize... Qui sait si le but d'un tel jeu de miroirs n'est pas de nous donner, par cette réflexion en abîme de Hegel sur Genet, de Genet sur Hegel, le vertige de l'indéfini ?

Dire que *Glas* est constitué par une double lecture de l'œuvre de Jean Genet et de celle de Hegel serait, d'emblée, en fausser la signification. Sans doute est-ce bien cela, à un certain niveau. La colonne de gauche est une longue introduction à la *Phénoménologie de l'esprit* et aux *Principes de la philosophie du droit* ; celle de droite, un prélude musical à *Notre-Dame-des-Fleurs*, au *Journal d'un voleur*, aux *Paravents*. Il faudrait commencer par cette dernière — plus exactement, la prendre où elle commence, puisqu'elle commence (et se termine) au milieu d'une phrase, — et après l'avoir lue, passer à celle de gauche. Seule une telle procédure permettrait de ne pas perdre le fil propre à chacun de ces textes : car il vaut mieux les laisser s'entrecroiser après coup, dans la mémoire, que les embrouiller tout de suite en passant, à chaque page, de l'un à l'autre par un perpétuel va-et-vient. Mais quand on les a lus chacun à *son tour*, il est bon de tout recommencer en confrontant, cette fois, en tous leurs points, les deux colonnes qui se font face (ou qui se tournent le dos, comme on voudra).

Une galerie des glaces

On s'aperçoit alors que si chacune d'elles possède sa logique propre, il existe une logique commune à ces logiques, un texte qui court sous tous ces textes, une écriture qui fait et qui défait ces écritures diverses. Logique inexprimable dans le cadre aristotélicien, puisqu'elle défie le principe de non-contradiction. Texte non écrit, non dit, et pourtant bien inscrit sous le texte apparent. Ecriture illisible, originaire, inassignable. Et pour tout dire : anagrammatique. Tout ce « livre », en effet, n'est qu'une espèce d'immense *anagramme*, ou de variation indéfinie... sur le « *gl* ». Ce *gl* qu'on trouve dans le nom de Hegel et dans le prénom — Gabrielle — de la mère de Genet : « *Je ne dis pas le signifiant Gl, ni le phonème Gl, ni le graphème Gl. La marque, ce serait mieux...* »

Et de cette marque Derrida met en œuvre les effets subversifs : *Glas* prouve par son écriture même, par l'étrangeté baroque de son architecture, que le jeu du *gl* est à lui seul capable « d'arracher le corps, le sexe, la voix et l'écriture à la logique de la conscience et de la représentation », autrement dit à la métaphysique qui jusqu'alors constituait le seul cadre de référence pour ces « concepts ». Ce cadre, Derrida le défait à force d'en exhiber les bords, qui sont aussi les bords du texte. A force de remettre en question le rapport même d'une écriture avec celui qui s'en prétend l' « auteur ».

Certes, *Glas* est — en apparence, du moins — un livre sur la famille, le judaïsme, la différence sexuelle, la liaison frère-et-sœur, la religion, la mort et le travail du deuil. Mais par-delà ces thèmes, c'est un livre consacré à cette étrange logique qui fait qu'on ne peut prouver l'impossibilité de faire des livres que par un *livre*. Ici advient au jour le problème capital de toute l'œuvre antérieure de Derrida, celui du rapport à la loi, autrement dit au Père. Comment puis-je devenir père à mon tour, auteur d'un texte et signataire d'un livre ?

Telle est — à travers cette galerie des glaces qu'est *Glas*, où *signature* renvoie à *seing* aussi bien qu'à *tocsin* — la question qui se pose, et qui nous est posée. Car on ne peut être que pris par, et dans ce livre — comme Derrida s'est pris dans Genet, comme Genet lui-même s'est pris dans le regard posé sur lui par cet autoportrait de Rembrandt auquel il consacra, au printemps 1967, un court texte divisé en deux colonnes. (« Ce qui reste d'un Rembrandt déchiré en petit carrés bien réguliers, et foutu aux chiottes ».)

Glas s'inscrit dans la lignée des travaux antérieurs de Derrida, cela ne fait aucun doute ; mais il constitue un *saut* qualitatif : c'est le premier travail de création littéraire (et en même temps une somme sur l'origine de la littérature), auquel se soit livré Jacques Derrida. Et c'est sans doute à cause du *gl* que la composition de ce texte — qui dut être la croix du typographe et fera les délices du bibliophile — a été assurée par les éditions Galilée...

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

Le livre de poche pour enfants : l'exemple anglais

par DENISE ESCARPIT (*)

LA population scolaire ne cesse de s'accroître, plus particulièrement aux niveaux pré-élémentaire et élémentaire et au niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire. Il semblerait donc qu'il dût y avoir un marché de masse du livre d'enfants, aussi bien des albums pour petits de deux à sept ans que des livres pour enfants de huit à douze ans et pour pré-adolescents. Or ce marché n'existe pas en France en raison des structures de l'édition, des problèmes créés par le prix des livres et par leur distribution, et du manque d'information des utilisateurs (parents, éducateurs, enfants).

Parler de livres de masse pour enfants n'a rien de péjoratif et ne préjuge pas du contenu du livre. Il s'agit simplement de livres pouvant être achetés partout et par tous.

Du « hardback » au « paperback »

En Grande-Bretagne, ce livre de masse existe. Il y a de nombreuses maisons d'édition qui font du livre de poche *(paperback)* pour pré-adolescents ; il y en a moins qui s'occupent des enfants et moins encore qui s'occupent des petits. Certains éditeurs pourtant se sont intéressés à ces trois groupes d'âges, mais de façon successive, en abordant le marché par le groupe d'âges le plus élevé et en ne lançant l'album de poche qu'en troisième lieu.

C'est le cas de *Penguin*, qui, dès 1941, lançait le livre classique pour jeunes dans la collection *Puffin*, puis lançait ensuite *Young Puffin* pour les enfants et enfin, en 1968, l'album de poche avec *Picture Puffin*. C'est le cas aussi de *Collins* qui, à côté d'*Armada*, livre de poche populaire pour jeunes, a lancé *Lion* pour les six à treize ans avec les meilleurs titres de ses propres *hardbacks* (éditions cartonnées) ou de ceux publiés par d'autres éditeurs, et qui, depuis 1973, a lancé *Picture Lion* pour les petits. Parfois les étapes sont plus rapides, comme chez *Pan Books*, qui, depuis 1972, a lancé *Piccolo*, qui réunit le livre de poche pour jeunes et l'album de poche, comme chez *Transworld Publishers*, qui a lancé *Carousel* et *Storychair*.

En ce qui concerne l'album pour très jeunes enfants, ces éditeurs ont à peu près la même politique. Ils publient de douze à dix-huit titres par an, dont la plupart sont des réimpressions des meilleurs titres d'autres maisons : 99 % chez *Picture Puffin*, 75 % chez *Collins*. Jusqu'ici, chez *Pan Books*, seule la non-fiction est originale. *Faber and Faber* fait des réimpressions uniquement de ses propres titres en *hardback*. Toutefois les *Ladybird Books* et les *Storychair Books* produisent des titres originaux. Le prix de ces albums va de 2 F à 3,50 F environ : les petits Anglais trouvent *Barbapapa*, *Cuisine de nuit*, *Pierre l'ébouriffé* à ce prix !

C'est un prix très modique, qui s'explique non seulement par l'importance des tirages, mais aussi par les procédés de fabrication. Les films sont achetés aux éditeurs des titres originaux et ils sont ensuite réduits. Mais un album en *hardback* a généralement un grand format ; il s'agit donc de réduire l'image et le texte sans que la lisibilité de l'un ou de l'autre en souffre. Or il arrive que le texte devienne difficilement lisible. Certains éditeurs n'hésitent pas alors à réduire l'image seule et, à partir de cette réduction, à faire une nouvelle mise en pages du texte.

Les libraires ont dû, eux aussi, résoudre bien des problèmes, par exemple celui de la présentation matérielle des albums de poche en magasin.

Un jeune libraire d'une petite ville de six mille habitants près d'Oxford, soutenu par *Puffin*, a lancé en 1973 une action de promotion du livre de poche pour enfants de six à douze ans qui implique une étroite coopération entre libraires, enseignants et enfants. Des prospectus présentant en quelques lignes vingt titres nouveaux, avec bordereaux de commande détachables, sont distribués sept fois par an aux enfants par leurs maîtres. Le maître renvoie bordereaux et argent correspondant au libraire, qui, sous trois jours, expédie les commandes. En un an, un réseau très serré s'est implanté en Grande-Bretagne, et même à l'étranger. En outre, la librairie de Thame est devenue un important centre d'animation aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

La critique

Donc le livre de masse pour jeunes enfants a réussi, malgré la réticence initiale des bibliothécaires, qui pourtant préfèrent maintenant acheter souvent plusieurs *paperbacks* qu'un *hardback*, et aussi malgré l'attitude de certains critiques

Il y a en effet, de longue date, une critique de la littérature enfantine en Angleterre. Margery Fisher, dès 1962, lançait *Growing Point*, excellente revue qui, tous les deux mois, présente nouveautés et classiques en les regroupant la plupart du temps autour d'un thème. Sa critique n'est pas guindée ; elle allie légèreté et profondeur ; elle est ouverte ; elle pense à l'enfant, elle pense à l'adulte qui devra choisir le livre, mais n'oublie pas pour autant l'œuvre littéraire, qu'elle situe dans le contexte de la littérature.

Elaine Moss, d'enseignante, est devenue journaliste, puis critique de littérature enfantine dans le *Sunday Times*, mais aussi et surtout à la *National Book League*, l'équivalente de notre Cercle de la librairie. Elle y publie des sélections de livres d'enfants par groupes d'âges et de livres utiles à tous ceux qui s'occupent de la lecture des enfants. Le *Children's Book Centre* est une librairie qui reçoit toutes les publications pour enfants et publie régulièrement une revue de nouveautés sous forme de lettre : *Children's Book Newsletter*.

La critique de Brian Alderson dans le *Times* est très intellectuelle, avant-gardiste parfois; elle s'intéresse davantage à l'œuvre littéraire qu'à son jeune lecteur. A la *National Book League* Brian Alderson est spécialiste des albums ou *picture-books*. Valerie Alderson est rédacteur en chef d'une revue, *Children's Book Review*, de tendance analogue. Les articles de fond y sont toujours d'excellente qualité.

Anne Wood publie *Books for your Children* dans une optique toute différente, à la fois celle de la vulgarisation (en se plaçant dans la perspective de l'enfant) et de la communication (parents, éducateurs, enfants apportent leur opinion). Depuis 1965, cette jeune femme consacre tout son temps à la *Federation of Children's Book Groups*. N'ayant pu assouvir dans sa jeunesse sa « faim de lire », elle a créé des groupes de parents (quatre-vingt-douze en Grande-Bretagne et deux en Belgique) qui, dans les banlieues des grandes villes et dans les villages, s'occupent d'amener le livre à l'enfant jusque dans son environnement en organisant des bibliothèques dans des locaux non utilisés, en créant des points de vente, en informant par des conférences, des expositions, des publications. Ces groupes ont jusqu'ici essentiellement touché la *lower middle-class* ; mais grâce à des « heures du conte » organisées à l'entrée des supermarchés par des bus itinérants ou dans les hôpitaux, grâce à des actions dans les usines aux heures des repas, ils touchent peu à peu la classe ouvrière. Les éditeurs commencent à soutenir leur action en envoyant du matériel publicitaire ou en organisant des rencontres entre les auteurs et les lecteurs. Rien n'arrête la ténacité de ces groupes et la Fédération ne cesse de se développer parce que des parents ont compris l'importance de la lecture de leurs enfants comme moyen de promotion sociale.

Il ne faut enfin pas oublier ce qui, aux yeux des spécialistes, est essentiel : la critique par les grands moyens d'information, c'est-à-dire la grande presse, la radio et la télévision.

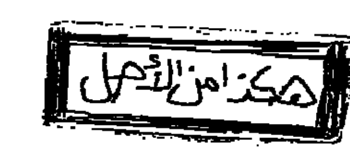
Les moyens de communication de masse

Le *Times* publie régulièrement des critiques de livres d'enfants, le *Sunday Times* aussi, mais, surtout, le *Times Literary Supplement*, quatre fois par an, publie un numéro spécial de trente-six pages tabloïdes, tout entier consacré à la littérature de jeunesse. De même le *Guardian* a une page mensuelle entière sous la direction de John Rowe Townsend, journaliste et remarquable auteur de livres d'enfants.

La radio et la télévision ne cessent d'augmenter leurs émissions consacrées au livre d'enfants. Citons rapidement le programme *Jackanory* d'Anna Home à la B.B.C., les programmes pour enfants d'âge préscolaire de l'I.T.A., les programmes de B.B.C. 2, où cinquante minutes sont régulièrement consacrées à l'œuvre d'un illustrateur de livres d'enfants, les publications de la B.B.C. pour les enfants sous la direction de Sheila Elkin, sans oublier les feuilletons adaptés de livres d'enfants et les émissions spécialisées des télévisions régionales.

Sans méconnaître une apparition très timide du livre de poche pour jeunes, il faut constater qu'en France nous sommes très loin de l'exemple anglais. Et pourtant, tout en tenant compte des difficultés de structures économiques et sociales, ne serait-il pas possible de s'inspirer de cet exemple pour promouvoir le livre de poche pour enfants et populariser ainsi vraiment parmi les jeunes le goût de la lecture ?

(*) Maître-assistant à l'université de Bordeaux III. Denise Escarpit publie régulièrement, dans le cadre de l'Institut de littérature et de techniques artistiques de masse de Bordeaux, un bulletin de critique de livres d'enfants intitulé « Nous voulons lire ! » qui s'adresse aux parents et aux éducateurs.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

emplois régionaux

FERLUX Instruments de réputation internationale en électronique ophtalmologique recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

pour activités essentiellement à l'export. Connaissances en électronique indispensable. Parlant Anglais. Allemand et Espagnol appréciés.

Adresser C.V., photo et prétentions à FERLUX s. a. COURNON D'AUVERGNE 63800 (Près Clermont-Ferrand)

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE L'EST

fabrique de produits et matériels de soudage, abordant un nouveau stade de développement. recherche

CHEF DE MÉTHODES

A.M. - I.C.A.M. ou similaire
Age 30 ans minimum

Directement responsable devant le Directeur de la recherche et du développement, et s'appuyant au départ sur une équipe de cinq préparateurs, cet ingénieur aura la charge d'optimiser les coûts de production et en particulier :
— d'actualiser et faire passer en atelier les méthodes, gammes et outillages ;
— d'assurer la normalisation et l'industrialisation des produits existants ;
— de négocier avec les donneurs d'ordre toute modification tendant à l'abaissement des prix ;
— d'étudier le lancement de nouveaux matériels ;
— d'orienter les travaux de bureau d'études.
Il sera à la fois créatif et réaliste, et aura déjà assumé par son autorité naturelle des responsabilités identiques.
Situation d'avenir pour candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. ss n° 638.818, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

CABINET ORGANISATION LYON recherche
COLLABORATEUR COMMERCIAL
ayant quelques années d'expérience de la vente active et moderne :
— Réseau de vente ;
— Etude de marché ;
— Gestion des commandes.
Formation complète assurée.
Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à FIDORGA, 69426 LYON — CEDEX 3.

Société recherche
INGENIEUR
ARTS ET METIERS DEBUTANT
Travaux de documentations techniques, études mécaniques. Poste à pourvoir immédiatement à Angoulême. Tél. pr rend.-vs : 278-14-01

Ctre Médical National M.G.E.N. 68410 TROIS-EPIS recherche
MASSEUR KINESITHERAP.
Ecrire au Directeur avec C.V.

Importante Usine Aéronautique DU SUD-OUEST recherche :
INGÉNIEUR
ayant 4 ou 5 ans de pratique. pour étude de fiabilité des moteurs et exploitation des incidents en utilisation
Expérience dans la programmation mécanographique
Langue anglaise souhaitée
Ecrire avec C.V. et prét. à : Agce Havas, Pau, D 11.689, q. t.

Laboratoire Analyses Médicales Centre-Ouest recherche
MEDECIN OU PHARMACIEN
biologiste, pour poste directeur adjoint. C.E.S. souhaité. Si candidature retenue, possibilité de garder le poste quelques mois ou de commencer le travail à temps partiel. Envoyer curriculum vitae et prétentions à : n° 7.694, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Burroughs

is looking for his Application Systems Development Center (A.S.D.C.)

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

You will participate in an International Team working on a program product with international ramifications.

This requires of course a good knowledge of the English and French languages.

The right person for this project needs to have good experience in Cobol and should have knowledge in the areas of General Ledger, Accounts Payable, Accounts Receivable, Inventory Control or Invoicing. You need to be available at latest on the first of February, 1975. If you are interested send your C.V. as soon as possible,

to BURROUGHS S.A. — A.S.D.C. to the attention of Wim. A. HAANDRIKMAN, 8, rue Pierre de Coubertin - 95300 PONTOISE - Tel. 030-43-54.

C&C

TRES IMPORTANTE SOCIETE (8.000 personnes - Banlieue Nord)

CHEF DE SERVICE RECOUVREMENT CONTENTIEUX

Minimum 30 ans. — Formation générale juridique niveau licence. — Formation pratique judiciaire.

Ce poste conviendrait particulièrement à un avocat ou un ancien huissier ou principal clerc ou encore à un spécialiste d'entreprise.

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétent., à : AJAX, 5, cité Pigalle. — 75009 PARIS (réf. 885).

Ch. professeur mathemat. et Sc. physique, temps part., niv. lic. ou équiv. Rendez-vous 222-83-60.

CE QUE NOUS SOMMES

Un groupe de sociétés de services de premier plan, appartenant au secteur privé.

Une entreprise dynamique, dont la position de « leader » n'est pas contestée, qu'il s'agisse de ses capacités à percevoir les motivations du public auquel il s'adresse, de ses aptitudes à la création de produits de sécurisation et d'épargne répondant à un réel besoin, de ses moyens techniques, humains et financiers, qui sont à la mesure de ses objectifs.

CE QUE NOUS VOULONS

CREER - STRUCTURER DEVELOPPER notre implantation de la région parisienne, et plus particulièrement les départements : 92, 93, 95, 78 et Paris. Pour cela, obtenir le concours de collaborateurs et collaboratrices de classe, destinés à devenir très rapidement des animateurs responsables d'un secteur géographique voisin de leur lieu d'habitation.

CE QUE NOUS OFFRONS

— Une formation complète aux produits, aux méthodes de vente (théorie + pratique).
— Une indemnisation du stage, ainsi qu'une assistance financière pour les débuts professionnels.
— Une intégration rapide dans les structures existantes.
— Des possibilités de carrière adaptées aux capacités de chacun.

CE QUE NOUS EXIGEONS

— Un premier entretien en nos bureaux : 17, rue du Helder, Paris (9e), (6e étage) :
le 2/1/75 de 14 h. à 19 hres,
le 3/1/75 de 9 h. à 12 hres.
— 21 ans révolus ; instruction secondaire.
— Orientation personnelle axée sur les relations humaines.
— Importantes qualités caractérielles et énergétiques.
— Acceptation des contraintes propres aux professions de caractère commercial.
— Disponibilité totale dès le 6/1/75.

Importante Société d'Expertise Comptable, Paris, recherche :
Expert Comptable Stagiaire Réviseur.
2 années d'expérience cabinet anglo-saxon, formation Ciale ou universitaire supérieure, anglais et/ou allemand appréciés.
Téléphone : 924-73-83, poste 20.

Rech. professeurs allem., angl., français, pour entreprise, exp. audio-visuel. — Salaire élevé. Téléphone : 520-25-08.

ETABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL recherche
COMPTABLE (H. ou F.) B.T.S.C.
même débutant
Ecr. avec C.V. à C.N.A.M.T.S. 55, avenue Bosquet 75700 PARIS.

ENTREPRISE METALLURGIQUE proche banlieue Nord recherche
PUPITREUR
CONFIRME sur G.E. 400
Connaissant système M.T.P.S. et D.P.S.
Libre très rapidement
Horaire normal
2 × 8 à envisager
Dans un proche avenir, ce pupitreur sera formé sur un matériel de 3e génération
Ecrire à B.P. 95 93123 LA COURNEUVE
Intérim s'abstenir

Société Ingénieurs-Conseils recherche pour opération au MEXIQUE
DIRECTEUR TECHNIQUE
Tél. : 386-54-56, pr rendez-vous.

Pour Société Gabonaise C.A. 25.000.000 filiale Groupe sidérurgique français
DIRECTEUR ADMINISTRATIF
Haut niveau
Analyse - Gestion financière - Contrôle bilan
Résidence Libreville - Contrat expatrié - Libre de suite
Ecrire avec C.V. et photos + prétentions, sous n° 639.883, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - Paris (2e), qui trans. Entretien avec Directeur à Paris possible du 7 au 15 janvier 75.

Institution secondaire privée 45 min. Paris Nord
SURVEILLANT GENERAL
Tél. 440-20-24

formation profession.

PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois - 180 h de cours
FAX
Ecole privée
5, rue d'Amsterdam. - 874-95-69.

occasions

Part. vend 4 roues complètes pour BMW, 175 × 13, M. Horvath, 45, quai de la Marne, Joinville-le-Pont (94), apr. 20 h.

PIANOS neufs, depuis 6.000 F ; occas., depuis 1.900 F. Achat - Vente - Locat. DAUDE, 75, av. Wagram - WAG. 34-17.

villégiatures

Loue authent. roulottes gitanes, attelées, randonnées Provence. J. Moyne, 84320 ENTRAIGUES. Tél. : (90) 81-00-35 et 83-76-26.

perdu-trouvé

Perdu passeport iranien + doc. SHAHPARAST : tél. 056-89-04-75.

L'immobilier

exclusivités

appartem. vente

Paris

NATION. 2 p. Mod. 150.000 F.
BUTTES-CHAUMONT. Studette stdg. 90.000. Dir. prop. 202-23-20.

20e - NATION
Bel imm. rénové - BEAUX STUDIOS GRAND CONFORT
Soleil. S. de bns, cuis. équipée. Livraison et location imméd.
GIRPA : 325-25-25 + 56-78

18e - RESIDENTIEL
Charmant immeuble entièrement rénové - STUDIOS 2 PIECES - DUPLEX
Plaisants - Calme - Verdure
Gd confort - Equipement de choix - Placement exception.
Location et gestion assurées
PROPRIETAIRE : GIRPA
Tél. : 325-56-78 + 25-25

MARAIS Imm. de caractère 2 p., cuis., cft, 3e ét. sur rue. Prix intéress. 628-79-40.

BUTTES-CHAUMONT
Beau pavillon 4-5 pièces tt cft. jardinet. 520.000 F. - 202-87-09

Région parisienne

CHATOU, près R.E.R.
Pet. résid., calme, magn. 3 P., tt confort, loggia, parking. Prix : 160.000 F. créd. 80 %. S.A. H. Le Clair, 65, av. Foch. - CHATOU. 976-30-02 (Orpi R.E.R. Ouest).

Province

NICE. Beau 4 p. Gd hall, bains ch. cal ind. gaz. 2 entr. Gd cft Centre. 155.000. T. (93) 84-59-94

locaux commerciaux

Murs de boutiques
7e Bon Marché - Restaurant
Excellent rapport
Grande sécurité

15e Saint-Charles
Coiffure - Plus de bail
Bon rapport
Vide si petite indemnité
GIRPA PROPRIETAIRE
Tél. 325-56-78 + 25-25

locations non meublées

Offre

L'ETOILE A 25'
(Temps réel). Proposons magnif. 3 p., gd stand., balc., pelouses. cave. Tél. Loyer 1.200 F + charges S.A. H. LE CLAIR, 65, av. Foch à CHATOU - Tél. 976-30-02.

constructions neuves

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI
STUDIOS, 2 et 3 PIECES
6 PIECES, 7e étage, 169 m2. TERRASSE, 100 m2.
TRES GRAND STANDING
PRIX FERMES et DEFINITIFS
Livraison début 1975
Bur. de vente s/pl. ouv. tous les jours de 14 à 19 h (sauf mercr.)
P. DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-62

CHATOU R.E.R. OUEST
12 MINUTES ETOILE
IMMEUBLE STANDING
de 2 à 7 PIECES
Ex : 4 P., 72 m2, 185.117 F.
PRIX FERMES, EN LIVRAISON
20 % COMPTANT
Vis. tous les jours : 128, route de MAISONS, à CHATOU « Suivre pancartes »
CHATOU - VILLE NOUVELLE
H. LE CLAIR - ALM. 13-72

appartem. achat

Sté rech. à acheter appartement près NATION. — TEL. 343-62-14.

pavillons

SARTROUVILLE 7' GARE
3 p., c., w-c, s. bs, gar., ch. cal maz. Tél. S. 350 m2 terr., parf état. Px 235.000 C.F. compris. Crédit 80 % possible. S.A. H. LE CLAIR, 65, av. Foch, CHATOU. 976-30-02 (Orpi R.E.R. Ouest).

terrains

CROISSY (Centre)
Magnif. terrain à bâtir, viabil., 970 m2, façade 23 m. Prix 210.000 F. Urgent. S.A. H. LE CLAIR, 65, av. Foch, Chatou. 976-30-02 (Orpi R.E.R. Ouest)

viagers

Estimation gratuite - Discrétion
F. CRUZ S. A. - 265-68-90 8, rue La Boétie

emplois féminins

Société, La Courneuve (93), recherche D'URGENCE
SECRÉTAIRE DIRECTION
avec connaissance parfaite de la STENODACTYLO.
Libre de suite.
Tél. pour rendez-vous :
352-67-70

Pour intérim de 10 MOIS
SECRETAIRE-STENODACTYLO
Bilingue français-anglais
Adresser C.V. et prétentions à : NOVACEL 24, rue des Jeûneurs. Paris (2e) Service du personnel.

demandes d'emploi

CHEF SERVICE ENTRETIEN P.L. ENGIN T.P., tous diesel, cherche même emploi Bordeaux ou Gironde Nord ou service après-vente. Ecrire à D 6.706, HAVAS. — BORDEAUX.

Monsieur, grande classe, distinction, hautes études, relations, références, rompu aux affaires, notamment Immobilier, Import, Export, Contentieux, etc. recherche situation de premier ordre, responsabilités. Ecrire sous le n° 51.915, à : P.A. - S.V.P., 37, rue Gal-Foy. 75008 PARIS.

Cherche poste responsabilité commercial, technique, administratif, dans filiale ou agence Import-Export en Asie
Français, anglais courant
Expérience similaire en référence.
Ecr. sous chiffre B 18-115653, PUBLICITAS, CH-GENEVE 3

cours et leçons

Maths Leç. part., rattrap. rap. 278-77-71, midi à 14 h.

bureaux

BUREAUX SS PAS-DE-PORTE TTES SURF. TS QUARTIERS
MAILLOT - 293-45-55 - 522-19-10
Spécialiste bureaux depuis 1961

NEUILLY
Propriét. loue 1 ou plus bur., immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.

hôtels partic.

HOTEL PARTICULIER
500 M2
NEUILLY-SUR-SEINE
RESIDENTIEL
PART. DE PREFER. A PART.
Tél. : 624-24-63 de 13 à 19 h.

locations non meublées

Offre

BOULOGNE Me Billancourt Ds immeuble neuf 4 pièces, 1.750 F C.C. ; 5 pièces, 2.000 F C.C. Samedi 10 à 17 h : 141-143, RUE DE SILLY
H. LE CLAIR - ALM. 13-72

pavillons

CHAVILLE - Except. Réception, 2 chbres, lingerie, confort. 238.000 F. - 027-57-40.

propriétés

PRES VESINET 7' R.E.R.
Splendide villa s/1 étage, récept. en 2 p., 4/5 ch., sur., à saisir.
Exclusivité FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE
976-07-06

terrains

TERRAIN D'ANGLE 3.000 M2 d'expos. sur RN 20, Paris 15 km. Bien en vue. Possib. agrandir. Urgt. Renseign. Tél. : 472-24-38.

viagers

Libre, JUAN-LES-PINS, s. plage STUD. tt cft, jdin privatif. 2 têt. 62-64 a. Cpt 20.000 F, rte 700 F p. mois couvert par location. Tél. : 15 (93) 67-00-57, et à partir du 6/1 : TRO. 26-19.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

appartements vente

SUISSE
ZINAL (VALAIS)
au pied des pistes
PAR DEROGATION SPECIALE DU GOUVERNEMENT SUISSE
LA S.E.T.
(Société d'expansion touristique)
a obtenu
une autorisation unique de VENDRE à la clientèle française
30 STUDIOS
équipés et meublés dans complexe immobilier avec restaurant, piscine, tennis, etc.
De 53.000 F.S. à 79.000 F.S. actes en mains.
EXCLUSIVITE :
NEVEU ET CIE - AUT. 20-00

Paris

LA BRUYERE
Immeuble caractère, clair, bon 5 P., confort, belle chbre service. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

MONTGALLET. - Récent, étage élevé, liv. + 3 chbres, verdure. MARTIN, Dr en droit 742-99-09.

XIIe - LEDRU-ROLLIN
Dans important et splendide immeuble rénové à 100 %, ascenseur, v.-o., chff. centr., interph. Propriétaire vend directement : STUDIOS GRAND CONFORT équipements et aménagements recherchés. — Location ou placement sélectionné.
GIRPA : 325-25-25 + 56-78.

MICHEL-ANGE. Imm. P. de T., standing, gd 3 Pièces, tt conf. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

Bd MALESHERBES Immeuble standing
BEAU 5 P. tt cft — chb. serv. 260.000 F. VERNEL, LAM. 01-50.

MONTPARNASSE - PASTEUR
GD 2 PIECES, bel imm. p. de t. 1er ét. 150.000 F. TEL. 578-26-35.

Contrescarpe - Panthéon
Imm. mod. Living dble, 2 ch., tt confort - Tél. - Parking. 250-27-17 (poste 242).

XIXe - LAUMIERE
Pour investisseurs AVERTIS : STUDIOS, tout confort, cuisine équipée, S. de B., moquette. Placement sans précédent. Location maximum facile assurée. LE PROPRIETAIRE - GIRPA, TEL. : 325-56-78 + 25-25.

VOLTAIRE Duplex 5 P., 130 m2. 235.000 F. A saisir. 247-13-47.

9e 140 m2. Gd 5 pces. Tt cft. Prix exception. - 247-13-47.

SAINT-PLACIDE. Beau studio sur jardin, bains, wc, kitchen., chauff. centr., asc., bel imm. Prix : 150.000 F. — 567-22-68.

ANGLE BOUL. EXELMANS
QUAI LOUIS-BLERIOT
Ds imm. fac. p. de t. 4e étage s/rue et cour, ascenseur payé
4 PIECES (double living + 2 chbres), tt cft.
REFAIT NEUF
PRIX 395.500 F
Vendredi-sam.-lundi, 14 à 19 h :
3, rue FANTIN-LATOUR ou BAL. 23-83

PRES AV. HENRI-MARTIN
Lux. 5 P., bns, moderne, 95 m2, 9e étage, gd cft, chbre service. Michel et Reyl S.A. - 265-90-05.

Région parisienne

PANTIN (Me EGLISE)
Propriétaire vend, libres, studios et 2 Pièces - Confort - Crédit.
M. MARTIN
17, rue Godot-de-Mauroy. 75009 Paris — Tél. : 742-99-09.

appartem. achat

Achète cpt studio ou 2 Pièces, Paris, tout conft. OPE. 40-06.

PR INDUSTRIEL ETRANGER RECH. 5 A 7 P., tt cft, 16e, 17e, 8e, Neuilly ou Rive Gauche. — Michel et Reyl S. A. - 265-90-05.

Ch. stud. ou 2 p. tt cft. Ecr. 6.923 Press, 31, bd Bonne-Nouvelle-2e.

Achète Paris 5/7 pces, bon stdg. Quartier résident. OPE. 40-06.

Ch Paris 3/4 p. cft. Ecr. 6.924, Press. 31. bd Bonne-Nouvelle-2e.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

et ventes par adjudications

Vente au Palais de Justice, à PARIS le JEUDI 16 JANVIER 1975, à 14 h.,

UN APPARTEMENT

au 1er étage, entr. 2 pièces, s. de bns, débarras, office, cuis., w.c. et CAVE dans l'IMMEUBLE sis à PARIS (15e)

65, BD GARIBALDI

et 5, rue Barthélemy (à l'angle de ces 2 voies)
Mise à Prix : 30.000 F.
S'adr. Me Marcel Brazier, avocat Paris (8e), 178, bd Haussmann - Ts av. pr. Trib. Paris. Bobigny. Nanterre. Créteil.

Vente au Palais de Justice de Paris, le jeudi 16 janvier 1975 à 14 heures,

UN APPARTEMENT

au 2e étage. 3 Pièces, entrée, dégagement, dans un imm. à PARIS (XIe),

8 et 10, passage Beslay

M. à Px : 18.000 Francs
S'adres. Me Marcel BRAZIER, avocat, 178, bd Haussmann. PARIS (8e). Tous avocats postul. pr. trib. Gde Inst. de Paris. Bobigny. Nanterre et Créteil.

Adj. au TRIBUN. DE COMM. PARIS le 14 JANV. 1975 à 14 h. 15 - Fonds

PLOMBERIE - SANITAIRE

Expl. avec BAIL des locx à PARIS-15e

74, rue de la Croix-Nivert

M. à p. (p. ét. b.) 20.000 F. C. 12.000 F. Me Pavec, synd., 100, r. Quincampoix. Me Popelin, not., 164, r. Fg-St-Honoré.

Etude de Me Jean TRARIEUX, avocat au Barreau d'AUXERRE (Yonne), 7, rue Mal-Foch, AVALLON (Yonne), tél. (86) 34-13-00 - A vendre le JEUDI 23 JANVIER 1975, à 14 h., à la barre du Trib. Gde Inst. d'AUXERRE (Yonne)

BELLE ET ANCIENNE PROPRIÉTÉ

Libre de location - A MONTRÉAL (Yonne)

compr. : deux corps de bâtiments contigus avec un jardin derrière et, au fond de ce jardin, petit pavillon d'une pièce, grand jardin et verger. Le tout d'une superficie de 81 a 65 ca.

Sur la mise à prix de 100.000 francs (outre les charges).

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 16 janvier 1975 à 14 heures

PROPRIETE

LE PERREUX-SUR-MARNE (94)

45, bd FOCH, comprenant Pavillon habitation et Terrain - Cont. 384 m2.

Mise à prix : 100.000 francs.

S'ad. Me JALLES, avoc. à Paris (1er), 26, r. des Petits-Champs - 073-62-33.

Vente au Palais de Justice à Paris, JEUDI 16 JANVIER 1975 à 14 heures

PROPRIETE A SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94)

6 bis, rue du Temple, comprenant Pavillon, rez-de-chaussée et un étage. SUPERFICIE : 275 m2 environ.

Mise à prix : 180.000 francs.

S'adresser Me R. DILLEMANN, avocat à Paris, avenue Paul-Doumer, n° 74, et à tous avocats postulant près les tribunaux de Paris. Bobigny. Créteil et Nanterre.

VENTE SUR SAISIE AU PALAIS DE JUSTICE DE VERSAILLES (Yvelines) le MERCREDI 15 JANVIER 1975 à 10 heures

d'UNE VILLA sise à ST-NOM-LA-BRETÈCHE

(DEPARTEMENT DES YVELINES)

près du GOLF dite « LA TUILERIE BIGNON »

Salle de séjour 60 m2, 4 chambres, 2 salles de bains, une salle douche, 3 w.-c., chauffage central, jardin, garage 2 voitures, 500 mètres carrés.

Mise à prix : 750.000 francs.

S'ad. à Me RAVIART, avoc., 13 bis, av. de St-Cloud, Versailles (950-03-12).

VENTE AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS
le jeudi 16 Janvier 1975, à 14 heures
EN 7 LOTS

7 APPARTEMENTS

Un, composé de 3 pièces principales et cave. Six, composés chacun de 2 pièces principales et cave dépendant de l'immeuble sis à PARIS-XVe

19, RUE EUGENE-GIBEZ

MISES A PRIX. — 1er lot : 15.000 F - 2e lot : 15.000 F - 3e lot : 22.000 F - 4e lot : 25.000 F - 5e lot : 15.000 F - 6e lot : 17.000 F - 7e lot : 25.000 F.

S'adresser pour tous renseignements :

1o) Me R. J. NECTOUX (SCPA DANET-BUCHER-MOREAU-NECTOUX-COPPER ROYER), 51, rue Ampère, à Paris (17e), téléphone : 766-18-64 et 924-23-31, rédacteur et dépositaire d'une copie du cahier des charges.
2o) A tous les avocats postulant près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre.
3o) Au greffe des criées du Tribunal de Grande Instance de Paris, au Palais de Justice à Paris, en la Cité, boulevard du Palais, où le cahier des charges est déposé.
4o) Et sur les lieux pour visiter.

ÉDUCATION

DANS LES ÉCOLES ANGLAISES

La violence a changé de camp...

De notre correspondant

Londres. — Les écoles anglaises ont, bien plus longtemps que d'autres, maintenu la tradition des châtiments corporels. Aujourd'hui, cependant, ce sont surtout les instituteurs et les professeurs qui se plaignent d'être exposés aux violences de leurs élèves. Les agressions contre des enseignants ont en tout cas fourni le thème essentiel des conférences tenues par les associations d'enseignants durant ces vacances de fin d'année.

A Londres, les représentants des quarante-deux mille enseignants d'écoles secondaires ont voté à l'unanimité une résolution demandant que des mesures soient prises pour mieux garantir leur sécurité personnelle. Certains ont souhaité aussi que les victimes de la violence scolaire soient financièrement indemnisées.

Six cents agressions par an

A Rednal, près de Birmingham, l'Association nationale des enseignants a entendu un réquisitoire contre la « conspiration du silence » *qui serait organisée par les autorités, alors que la violence se propage dans les établissements d'éducation. L'auteur de cette accusation, le docteur Rhodes Boyson, est un pédagogue en renom, mais il est aussi député du Parti conservateur.* « Autrefois, dit-il, c'est le mauvais élève qui ne venait pas à l'école. Aujourd'hui, c'est le bon élève qui s'absente afin de se protéger contre les chantages et les rackets dont il est victime. » *M. Boyson a dénoncé en même temps les groupes d'instituteurs « néo-trotskistes » qui s'efforceraient, selon lui, de promouvoir le chaos dans les écoles. Interrogé sur ce sujet, le ministre de l'éducation, M. Prentice, n'a pas nié l'influence* « hors de proportion » *des éléments trotskistes. Selon lui, cependant, il appartient à la majorité modérée des instituteurs et des enseignants de se montrer plus vigilants et de restaurer leur autorité.*

Un rapport publié la semaine dernière par l'Association des enseignants souligne jusqu'à quel point l'atmosphère s'est transformée depuis l'époque victorienne, où les élèves britanniques tremblaient à la vue des baguettes dont l'instituteur disposait librement. Beaucoup de professeurs et d'instituteurs se plaignent d'être « terrorisés » par leurs élèves. Depuis 1972, le nombre d'agressions sérieuses enregistrées dans les écoles est passé de une à plus de six cents par ans. Le secrétaire général de l'association précise que la dernière mode consiste pour les écoliers récalcitrants à chausser des bottes très lourdes et à attaquer leurs maîtres en leur donnant des coups de pied dans le bas-ventre.

En même temps, les incendies d'écoles déclenchés par les élèves deviendraient plus courants. Quant aux « représailles » *mineures exercées par les rebelles, la plus courante consisterait à abîmer les voitures des enseignants.*

S'il est vrai que la violence est sans aucun doute en train de prendre des proportions préoccupantes dans les écoles britanniques, d'autres considérations d'ordre pédagogique et même politique sont mêlées à cette controverse. Bon nombre de ceux qui dénoncent le vandalisme scolaire veulent en trouver une cause dans le fait que la fin de la scolarité a été portée de quinze à seize ans. A leur avis, les programmes n'ont pas été adaptés aux jeunes qui veulent faire connaissance avec la « vie réelle ». *Ils ne se considèrent plus comme des élèves, mais comme des* « prisonniers » *de l'école. M. Prentice s'est vu demander ce qu'il ferait, face à une douzaine de jeunes gens bien résolus à tout bouleverser. Avec une franchise aussi inattendue que louable, le ministre a répondu :* « Je ne sais pas... » *En ce qui concerne la prolongation de la scolarité, la majorité des enseignants, d'accord en cela avec le ministre de l'éducation, reste convaincue que tout retour en arrière est inconcevable.*

JEAN WETZ.

CORRESPONDANCE

Les élections à l'université de Toulouse-le-Mirail

UNE « SINGULIÈRE CONCEPTION DE LA DÉMOCRATIE »

M. Jean-Pierre Soisson vient de trancher dans le conflit qui divise l'université de Toulouse-Le Mirail depuis le mois de novembre, à propos du mode d'élection du conseil d'université (le Monde *des 10-11 novembre et 22-23 décembre). Sa décision prévoit notamment* « le suffrage direct » *ainsi que* « la représentation proportionnelle pour les collèges nombreux (plus de cent cinquante électeurs) et le scrutin majoritaire à deux tours pour les collèges moins nombreux ».

A propos de cette disposition, M. André Armengaud, professeur à l'université de Toulouse-Le Mirail, nous a adressé les remarques suivantes :

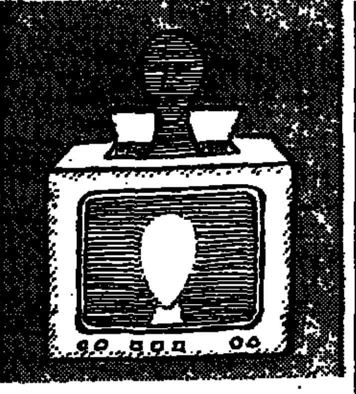
En clair, cela signifie que le scrutin aura lieu à la proportionnelle dans le collège B (maîtres assistants et assistants), et donc que les minorités auront droit à une représentation. Il aura lieu, au contraire, suivant le système majoritaire à deux tours dans le collège A (professeurs et assimilés), et les minorités y seront nécessairement privées de représentants ;

Or, M. le secrétaire d'Etat n'ignore certainement pas que la tendance « conservatrice », et favorable à la politique du pouvoir, est majoritaire dans le collège A, minoritaire dans le collège B. Singulière conception de la démocratie !

● RECTIFICATIF. — Le tableau des principales langues publié au bas de la page 5 dans *le Monde* du 2 janvier comportait une erreur : les hindous sont les adeptes de la principale religion de l'Inde, l'hindouisme. Ils étaient 450 millions en 1971 (date du dernier recensement). La principale langue, en Inde, est le *hindi*, parlé, estime-t-on, par 200 millions de personnes.

ARTS ET SPECTACLES

Télévision



Les après-midi d'Antenne 2

● **Armand Jammot prépare *les après-midi d'Antenne 2*. Producteur d'« Aujourd'hui Madame », des « Dossiers de l'écran » et du jeu « Des chiffres et des lettres », il va tenter de « distraire » les femmes, les personnes âgées, celles qui travaillent le matin ou la nuit, les jeunes, tous les jours, de 14 h 30 à 19 heures, sauf le samedi. La première émission devait avoir lieu le 6 janvier. « Je ne serai prêt que le 20, dit Armand Jammot. Mais à partir du lundi 6, je prendrai l'antenne dix minutes chaque jour pour prendre contact avec mon nouveau public. J'expliquerai mes projets, je lancerai des appels ; j'aurai ainsi une idée plus précise du terrain sur lequel je m'engage. » Disposant d'une équipe composée de dix-huit membres, possédant un budget autonome — pas assez important — pour l'ensemble de ses productions, Armand Jammot va faire du « sur mesure », c'est-à-dire du direct uniquement.**

« On part à l'aventure, dit-il. Et c'est un pari. Je n'aurai pas de vidéo-mobile, pas de reportage-film. J'ai très peu d'achats de droits (documentaires, feuilletons, bandes dessinées). Je vais m'efforcer d'installer des points de rendez-vous fixes, mais il ne faut pas créer de ghetto ; donc, il faut faire une télévision pour tous : être éducatif, culturel sans être ennuyeux, sans terrorisme intellectuel, sans jargon. J'ai déjà une trentaine d'idées applicables dans des conditions normales. Disons que la formule-type de ces après-midi pourrait se définir ainsi : les téléspectateurs parlent aux téléspectateurs. »

* * *

● Tout d'abord à 15 h 15, après « Aujourd'hui Madame » et avant le feuilleton quotidien, Armand Jammet consacrera quelques minutes pour répondre au courrier, faire des annonces. Vers 16 h 20, il animera un nouveau jeu, « Mots croisés » : une grille sera élaborée d'après un thème choisi ; le téléspectateur donnera des définitions qui s'inscriront ou non dans cette grille. Cela durera une demi-heure environ. Vers 17 heures, Armand Jammot a l'intention d'inviter des journalistes qui apporteront les conclusions de leurs enquêtes, de leurs reportages, des auteurs, des collectionneurs qui parleront de leur métier, de leur marotte.

* * *

● Un « Dossier de l'écran » sera réservé aux jeunes tous les mercredis. Ils pourront poser leurs questions du studio où ils seront réunis. Tous les soirs, à 17 h 45, l'équipe des après-midi présentera un journal destiné aux téléspectateurs âgés de neuf à quinze ans : « Nous nous appuierons sur les actualités, dit *Armand Jammot*. Nous allons essayer d'établir une vraie collaboration entre eux et nous. Ils pourront nous aider, présenter des reportages en super-8. Il y aura, chaque jour, cinq ou sept élèves sur le plateau. J'ai pensé aux « petits » également. Je vais chaque soir, vers 18 h 40, dresser le « Palmarès des enfants ». Deux marionnettes désigneront ceux qui ont été les plus sages. Leurs photos passeront à l'écran, et un facteur leur déposera des cadeaux, des jeux, des albums. »

Armand Jammot a encore d'autres idées : rediffuser les meilleurs moments de certaines émissions, proposer d'autres jeux, accorder quelques minutes à l'histoire de la musique. Mais ce ne sera pas aisé : « On nous oblige à faire davantage de programmes avec moins d'argent », dit-il.

MARIE-FRANÇOISE LÉVY.

■ La Fédération française des sociétés d'art graphique et plastique (11, rue Berryer), réunie sous la présidence de M. de Villedary, a inscrit dans son programme de travail pour l'année 1975 l'étude des problèmes de la retraite des artistes.

Danse

« La Belle au bois dormant », à l'Opéra

« La Belle au Bois dormant » manquait à l'Opéra. Il y avait bien le « Divertissement » que Serge Lifar en avait donné en 1948 et qui était un pot-pourri adroit des meilleurs airs à danser de Tchaïkovski-Petipa, mais rien de comparable à la version intégrale qu'affichaient hier et qu'affichent encore aujourd'hui les grandes compagnies russes du Kirov et du Bolchoï, *et où nous vîmes, pour la* première fois après la guerre, la reine Margot Fonteyn s'illustrer dans son meilleur rôle à Covent Garden sous la direction de Frederick Ashton.

C'était donc une excellente idée de remonter pour grands et petits, à l'occasion du Nouvel An, sur notre première scène la féerie de Perrault, et ce à la manière traditionnelle dont Balanchine sait présenter régulièrement par son New York City Ballet la version intégrale de « Casse-Noisette » pour les fêtes de Noël. Car beaucoup plus que « Casse-Noisette », beaucoup plus même que « le Lac des Cygnes », cette « Belle au Bois dormant » est l'illustration de tout l'art classique du ballet. Tchaïkovski en écrivit la partition en 1888. Des mélodies ravissantes, la plus belle musique jamais écrite pour le ballet, que l'orchestre de l'Opéra, supérieurement dirigé par le maestro néo-zélandais Ashley LaWrence, interpréta avec tant de perfection qu'il recueillit la plus grande part des ovations au rideau final.

Quant à la chorégraphie réglée note à note sur la partition, notre compatriote, Marius Petipa, après quarante-trois ans de séjour à Saint-Pétersbourg comme maître de ballet du théâtre Marie, en fit la primeur d'une mode new-look, où la grâce et l'élégance françaises étaient mises en valeur par la fougue slave. Modèle du genre dans le style 100 % classique qu'il n'y avait qu'à suivre pas à pas et dont je ne vois point pourquoi Mlle Alicia Alonso, grande dame cubaine de la danse, chargée de cette chorégraphie 1975, a altéré certaines séquences : notamment au tableau de la vision devenant interminablement pirouettante, voire incompréhensible, aux intermèdes dits des « contes de fées » dansés, à part « l'Oiseau bleu », sans aucun brio, et surtout à l'adage final dit « le Mariage d'Aurore » où il m'a bien semblé que notre Belle n'était pas suffisamment réveillée pour se passer des bras secourables de son Prince Charmant.

Cela dit pour le respect dû à la mémoire de Petipa, il est hors de doute que la féerie de l'Opéra plaira à un large public qui dépassera de loin les premières salles de l'année et l'enthousiasme que témoignèrent celles-ci en est l'augure. Les luxueux costumes qui l'habillent, dus à José Varona, le talentueux décorateur argentin auquel nous devons déjà l'illustration du « Trouvère », sont en effet d'un goût exquis, évoquant au cours des trois âges de l'héroïne les toiles de Pourbus, de Van Dyck ou de Lancret, sans aucun rapport avec les atours emplumés et mirobolants que, pour les derniers feux du marquis de Cuevas, Larrain avait créés en 1961 au Théâtre des Champs-Elysées (affublant son prince d'une perruque de douairière blond platine, et quel prince, Noureev soi-même, transfuge du Kirov la veille !).

* * *

Pour l'interprétation, l'Opéra a prévu deux distributions en alternance : la première a pour étoiles Mlle Noella Pontois et M. Cyril Atanassoff, la seconde, Mlle Ghislaine Thesmar et M. Jean-Pierre Franchetti. C'est à cette dernière distribution que nous avons eu droit ce mercredi 1er janvier.

Abattage technique mais surtout charme et féminité sont les qualités requises pour le rôle vedette de la Princesse Aurore, où, sur la scène du palais Garnier d'après la guerre, notre grande Yvette Chauviré témoignait d'une âme sentimentale irrésistible. Malgré toute sa volonté ambitieuse, Mlle Thesmar, qui bénéficie depuis plusieurs saisons de la faveur exorbitante de tous les premiers rôles mais restera toujours victime de n'avoir pas fait ses classes à l'Opéra, ne peut prétendre ni à la virtuosité ni au lyrisme de son illustre devancière. Elle se sort des difficultés accumulées sous ses pas : c'est déjà une performance. Mais on se demande vraiment pourquoi Mlle Wilfride Piollet, qui danse si divinement à ses côtés en brandissant la baguette magique de la Fée Lilas, n'est pas la véritable étoile, et pourquoi aussi restent en dehors de la distribution les autres étoiles maison, Claire Motte en tête. Très joli garçon sous le catogan Louis XV, Jean-Pierre Franchetti est un Prince Désiré parfaitement bien dansant et élégant. Dans les fameux brisés-volés de l'Oiseau bleu qui portent invariablement sur le public, Patrice Bart a montré son élévation exceptionnelle sans parvenir à me faire oublier la première révélation de Jean Babilée au Ballet des Champs-Elysées. Mais l'incarnation de la Fée Carabosse par M. Piletta, déguisé en Frankenstein revu par Caligari, m'a paru ridicule.

Dans les petits rôles, ravissante apparition de Mlle Nelly Gorlia sous la perruque à frimas de la Fiancée du prince. Pour le reste, aucune personnalité habitée par le feu saltatoire dans le style des Russes. Néanmoins, tout au long de la représentation — trois heures et demie de spectacle, — le corps de ballet au grand complet se dépense sans compter. C'est mon premier et dernier compliment.

OLIVIER MERLIN.

★ Théâtre national de l'Opéra. Prochaine représentation le 3 janvier, 19 h. 30.

Variétés

MICHEL SARDOU

Michel Sardou est aujourd'hui l'un des chanteurs les plus populaires de l'Hexagone. Solidement rattaché à une tradition française de la chanson populaire, il a cependant une inspiration originale, et ses chansons évoquant la famille, l'enfant qu'« on va élever comme un lion », la mère qui était autrefois une jeune fille aux cheveux blonds et au sein blanc, ou bien l'écrasement dans la ville, savent raconter une histoire qui est un peu celle de gens ordinaires installés dans la vie ou qui s'y installent, qui ont leur singularité, leur complexité, leur richesse aussi, mais dont les élans restent inachevés.

Les mots sont empruntés au quotidien, les mélodies sont simples, faciles à retenir, imposées par une nature, un battant, un chanteur, qui, incontestablement, a plus que du savoir-faire, qui est solide, qui a du punch, des gestes précis, la voix pleine et forte. — C. F.

★ Olympia, 21 h. 30.

AUDIOVISUEL

Bien qu'elle soit autorisée dans sept villes

La télédistribution piétine

La télédistribution piétine en France. Il y a plus de quinze mois, en effet, c'était en juillet 1973, que le gouvernement Messmer a autorisé sept villes à faire l'expérience de la télévision par câble (1). Depuis, rien.

A Créteil, où la ville nouvelle aurait pu constituer le prototype d'une agglomération de l'an 2000, l'aventure de la télévision par câble, techniquement prête, devait débuter en novembre 1973. Tout est bloqué, faute de fonds, et le contrat du réalisateur de télévision choisi pour être le « maître d'œuvre » du projet de chaîne locale n'a pas été renouvelé cette année.

A Grenoble également — ou l'expérience d'une « information différente » faite par « vidéogazette » dans la ville neuve aura maintenant besoin du renfort logistique de la télédistribution — la création d'une société préparatoire à l'exploitation du réseau vient d'être brusquement stoppée.

A Cergy-Pontoise, enfin, où le coût du projet atteignait 5 millions de francs (dont 40 % à la charge du gouvernement), l'affaire est retardée. Dans la séance qu'il a tenue au début du mois de décembre, le Syndicat communautaire d'aménagement de la ville nouvelle a estimé que les nouvelles propositions faites en matière de financement n'étaient pas de nature à lever ses réserves antérieures, le principe de sa participation n'étant pas pour autant remis en cause.

Finalement, la seule expérience de télédistribution dans les villes autorisées — autres que Grenoble — qui risque de voir le jour en 1975 sera Rennes. Dans cette ville, c'est la présence du C.C.E.T.T. (Centre d'études pour les télécommunications) qui favorise le projet de télévision par câble, les installations techniques et les programmes devant faire office de banc d'essai.

Plus de dix ans après la création des réseaux de télévision par câble aux Etats-Unis et au Canada et près de cinq ans après le recours à la télédistribution en Belgique (qui procure le choix entre une dizaine de chaînes nationales), la France en est encore à s'interroger sur les avantages de cette technique, sur son coût et sur le désintéressement de ses bailleurs de fonds éventuels.

En mai dernier, la Société française de télédistribution (contrôlée par l'O.R.T.F. et les P.T.T.), qui est chargée de la promotion de la télédistribution, a réuni à Cergy-Pontoise les représentants de chacune des villes expérimentales, ainsi que des experts. Les résultats de cette journée d'études sont présentés aujourd'hui dans un rapport publié par la S.F.T., qui « *se propose de faire une analyse lucide des possibilités réelles d'implantation de la télédistribution en France, de donner aux responsables concernés des éléments réalistes de réflexion, enfin de mettre l'accent sur les principaux problèmes non encore résolus* ».

Ce document, très complet, aborde les multiples problèmes — juridiques, techniques, financiers et déontologiques — que doivent surmonter ceux qui souhaitent se « lancer » dans la télévision par câble. Les diverses situations sont étudiées, chiffrées selon qu'il s'agit d'une ville ancienne — c'est-à-dire où le câblage est à faire — ou d'une ville nouvelle dans laquelle cet équipement a été inclus dans le coût de la construction. Sur le plan juridique on constate que, en l'absence de décrets d'application de l'article 3 du statut de la radio-télévision française prévoyant des dérogations, les rares expériences actuelles de télédistribution en France sont en « *contravention absolue avec la loi sur le monopole* ». Mais chacun ferme les yeux.

Deux points, en particulier, sont évoqués dans les conclusions du document de la S.F.T. :

1) La nécessité pour la télédistribution d'offrir au public des programmes différents (autrement dit, permettre l'importation de programmes périphériques) ;

2) La question de la publicité, actuellement interdite en principe, mais dont l'apport financier paraît indispensable à la « rentabilité » de la télédistribution.

Ce qui suppose, de la part du gouvernement, un choix politique qui n'a pas encore été fait et qui seul débloquera la situation. En attendant, la Société française de télédistribution a perdu un de ses deux bailleurs de fonds, l'O.R.T.F. Après l'éclatement de l'Office, la S.F.T. serait raccrochée à l'établissement de diffusion.

CLAUDE DURIEUX.

(1) Cergy-Pontoise, Chamonix, Nouveau-Créteil, Grenoble, Metz, Nice et Rennes.

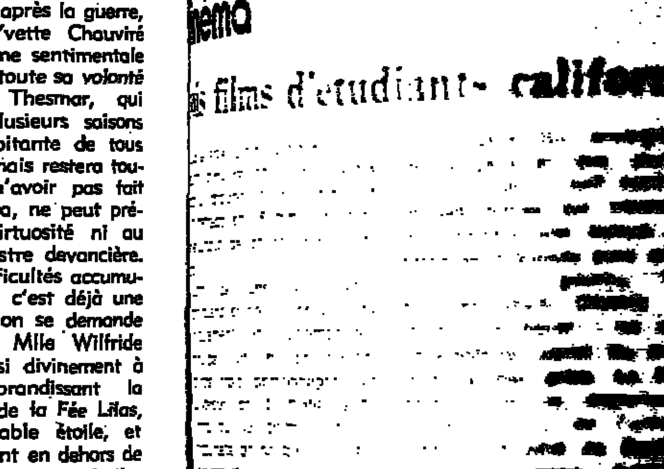
● *Les responsables des centres d'actualités télévisées dépendant des stations régionales de FR 3 ont été désignés :* MM. Marcel Beaudza (Besançon), François Kresser (Le Mans), Guguen (Poitiers), Laurent Barrat (Reims), Frédéric Temple (Montpellier), Praet-Paoli (Amiens), Alain Gerbi (Caen), Jacques Vaudoux (Orléans), François Barnole (*Nice*) et Jacques Barberousse (Clermont-Ferrand) prennent le titre de chef de service. On ignore encore le nom des successeurs de MM. Claude Lefèvre (Nantes) et René May (Rouen). *M. Claude Lefèvre* devrait prendre la [illegible] des [illegible] tions nationales de FR 3.

Petites nouvelles

■ Un Centre de formation et de développement culturel s'ouvre à Yerres, dans l'Essonne, à partir du mois de février 1975. Sous l'égide de la formation permanente sont prévus, du 17 février au 3 mars, un atelier-théâtre animé par Ariane Mnouchkine et les comédiens du Théâtre du Soleil, un synchro dirigé par Jean-Pierre Korat, scénographie-mise en scène dirigée par Michel Raffaelli, etc. Les comédiens, metteurs en scène, cinéastes, décorateurs intéressés peuvent poser dès maintenant leur candidature en écrivant à Pierre Friloux, 8, rue de la Cossonnerie, 75001 Paris. (Joindre numéro d'immatriculation Cannas, Capricas, congés spectacles.)

■ L'Association des régisseurs de théâtre (ART) a désigné son nouveau bureau, dont Serge Bouillon devient directeur, Jacques Saland le secrétaire général, Maurice Hilbert le trésorier.

■ Le festival itinérant de Ripert Centre organise plusieurs séances d'atelier électro-acoustique au conservatoire municipal de Pantin, 42, avenue Edouard-Vaillant. Des œuvres de Giuseppe G. Englert, de Christian Poche, de Philippe Drogoz et d'Eugénie Kuffler seront présentées au cours des prochaines manifestations (le 8 janvier, le 5 février et le 12 mars).





ARTS ET SPECTACLES

Culture

Nominations dans les centres dramatiques

Le secrétariat d'Etat à la culture vient de rendre officielles — par une série d'envois de lettres — les nominations des directeurs des centres dramatiques nationaux. Plusieurs décisions ont déjà été annoncées. Cette réorganisation des établissements de la décentralisation est la première étape de la réforme du théâtre en France entreprise par le secrétariat d'Etat.

Des nouveaux contrats de directeur de centre dramatique ont été proposés à Gildas Bourdet (Centre dramatique Nord), à Guy Parigot (Comédie de l'Ouest à Rennes), Xavier Pommeret (Théâtre des Amandiers à Nanterre), Gabriel Garran (Théâtre de la Commune d'Aubervilliers), Michel Dubois (Comédie de Caen), Cyril Robichez (Théâtre populaire des Flandres, à Lille).

Le contrat de Jean-Pierre Larruy (Théâtre du Limousin) est prolongé d'un an. Sont renouvelés les contrats de Jean Guichard (Théâtre des pays de Loire), d'André Mairal (Centre théâtral de Franche-Comté), de Jean Danet (Tréteaux de France), de Maurice Sarrazin (Grenier de Toulouse), de Michel Humbert (Théâtre de Bourgogne) et de Gabriel Monnet (Centre Nice-Côte-d'Azur), qui sera sans doute appelé à diriger un autre centre à la suite du conflit qui l'oppose à la municipalité de Nice.

Ne sont pas renouvelés les contrats de Pierre Debauche, qui prend la direction de la Maison de la culture de Nanterre, de Georges Goubert, actuellement codirecteur de la Comédie de l'Ouest, de Pierre Vial, directeur de la Comédie de Saint-Etienne, de Jean Deschamps, directeur du Centre dramatique de Carcassonne, qui devient secrétaire général du Comité des Festivals, de René Lesage et de Bernard Floriet (Comédie des Alpes), d'Antoine Bourseiller, directeur de l'Action culturelle du Sud-Ouest, qui prend la direction du Théâtre Récamier à Paris, et ceux de Marcel Maréchal et de Jean Sourbier, directeurs du Théâtre du VIII[e] à Lyon. Marcel Maréchal devrait aller à Marseille diriger un centre dont le statut (théâtre national ?) reste à définir.

D'ici au 31 mars, des négociations seront menées avec les directeurs (qui entreront en fonctions le 1er juillet 1975) pour établir leurs cahiers des charges et fixer le niveau de financement de leur centre.

Pour les troupes dites « hors commission », dont les budgets ne sont pas fixés par la commission d'aide aux compagnies dramatiques, les financements seront connus dans le courant du mois de janvier. Quant à la commission, dont le budget a été doublé (4 millions de francs), elle devrait répartir ses subventions dans les prochains mois.

Cinéma

Trois films d'étudiants californiens

Sous le titre accrocheur de *Erotisme d'Hollywood*, Jacques Robert a groupé trois films de moyen métrage en 16 mm, de qualité et surtout de styles très différents.

Stillborn, de Les McPartland, décrit en blanc et noir, sans paroles (avec seulement un accompagnement musical), un jeu de cache-cache entre trois personnages, un garçon voyeur se promène avec une caméra qui lui permet de filmer les résultats de sa quête voyeuriste. Film-reportage en un sens caméra tenue à la main et qui semble « coller » aux visages, aux mouvements.

Abraham, de Marty Ollstein, contraste, toujours en blanc et noir, un homme solitaire passionné de photographie qui enseigne à des jeunes gens et des jeunes filles l'art du parfait *self control*, et un de ses élèves qui interrompt momentanément une liaison avec une petite amie blonde pour entrer dans l'intimité du gourou. Opérateur, musicien, Marty Ollstein excelle à recréer un décor : on est autour de Monterey, parmi les maisons de bois, la mer grise. Le film a été produit par le département des communications de l'université de Stanford, à côté de San-Francisco. Ollstein enseigne aujourd'hui le cinéma à UCLA (Université de Californie à Los Angeles).

C'est de UCLA que vient le dernier et le plus ambitieux des trois films projetés, *The Crystalline Marriage*, d'Ed Harker, en couleurs. Un ancien du Vietnam se fait inviter chez une riche jeune fille nymphomane. Elle a perdu son premier ami au Vietnam, lui est longtemps resté dans un camp de prisonniers au Nord-Vietnam. Ed Harker oppose deux névroses et dirige remarquablement ses deux comédiens, Maxime Borenstein et David Irving, qui réussissent à « tenir la distance » malgré le très haut niveau de tension dramatique auquel se situe le film dès les premières images. La caméra à la main ajoute encore au caractère haletant du récit, par ailleurs parfaitement contrôlé. — L. M.

★ **Le Marais (v.o.).**

■ **« Amarcord », de Federico Fellini, a été désigné par l'Association des critiques new-yorkais comme le meilleur film de l'année 1974. Pour cette association, les meilleurs acteurs de premier plan ont été, pendant la même période, Jack Nicholson (« Chinatown », « la Dernière Corvée ») et Liv Ullmann (« Scenes from a Marriage »).**



théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : les Vêpres siciliennes.
Opéra Studio, 20 h. 30 : la Vie parisienne.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Impromptu de Marigny.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Monsieur Teste.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. : Cinéma.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : les Colombaioni.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Avron et Evrard.
Athénée, 21 h. : l'Amour fou.
Cartoucherie de Vincennes, Atelier de l'Epée de bois, 20 h. 45 : le Chevalier à la charrette ; Aquarium, 20 h. 30 : Tu ne voleras point.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : la Colombe.
Cour des Miracles, 18 h. 30 : la Terrine du chef ; 14 h. 30 et 20 h. 15 : Pour l'amour du ciel, ou tous ces gens peuvent-ils bien aller ? ; 22 h. 30 : V comme Vian.
Edouard-VII, 21 h. : la Mamma.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gymnase, 20 h. 30 : Cher Menteur.
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : Docteur Héro.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Buffet-Bontems ; 22 h. : les Larbins ; 24 h. : Plaisir des dieux.
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Mathurins, 21 h. : le Péril bleu ou méfiez-vous des autobus.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Nouveautés, 20 h. 45 : la Chambre mandarine.
Nouvelle Comédie, 20 h 30 : Zelmon ou la folie de Dieu.
Œuvre, 21 h. : la Bande à glouton.
Olympic, 22 h. : M.M. Maggie Moon.
Le Palace, 20 h. 30 : le Cadavre exquis ; 23 h. : le Moustique dithyrambique.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Patatrapp, 21 h. : Coup de pompe.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Good bye Mr. Freud ; 23 h. : l'Apologue.
Récamier, 20 h. 30 : Sudd.
Tertre, 21 h. : la Dame au petit chien ; la Paix du ménage.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Divertissement ; le Carnaval des animaux.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. : les Autres, par Jean Bois.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude — Petit Orsay, 20 h. 30 : les Emigrés.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Victor ou les Enfants au pouvoir (mat. à 16 h.). Salle II, 20 h. 30 : la Haute Colline de Dunsinane ; 22 h 30 : Voyage autour de ma marmite.
Théâtre-en-Marche, 20 h 30 : Pastorales des santons de Provence.
Théâtre Oblique (grande salle), 21 h. : la Danse macabre ; 20 h. : Grimm, contes.
Théâtre Paris-Nord, 20 h 45 : l'Ile de raison.
Théâtre Présent, 21 h. : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée ; 22 h. 30 : Délivrance.
Théâtre 13, 20 h. 45 : le Procès de Jean-Baptiste M.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.
Variétés, 20 h. 45 : Zouc.

Les théâtres de banlieue

Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard, 21 h. : l'Homme au sable.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Hamlet.

Jeudi 2 janvier

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : l'Esprit fraudeur.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Denis Wetterwald ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 22 h. : Souriez ou je tire.
Café d'Edgar, 20 h. 30 : Chorus débile ; 22 h. 15 : les Bancs ; 23 h. 45 : Pierre Péchin.
Café de la Gare, 20 h. : Just a quick sweet dream ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : la Collection ; 21 h. 30 : Huis clos ; 22 h. 30 : Femmes parallèles ; 23 h 30 : Quand j'serais grande, j'serais paranoïaque.
Le Fanal, 21 h : Mr Barnett ; 22 h 45 : Délire à deux.
Le Jour-de-Fête, 21 h 30 : Ch. Monsset, Laville ; 23 h : J. Mauzac ; 24 h : J. C. Abadie.
Maison des Amandiers, 21 h. : Rorschach.
Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h 45 : la Reine d'Angleterre.
Le Pétrin, 19 h. 30 : Choco, ça va, écrase.
Pizza du Marais, 20 h 30 : Par ici les gros sous (B. Vian) ; 22 h 30 : De la mer et des hommes.
Sélénite, salle I, 20 h. 30 : Spectacle Prévert ; 22 h. : la Jacassière ; 23 h. 30 : la Véritable Histoire de Paul et Virginie. — Salle II : 21 h. : Match sur la une ; 22 h. 30 : Sélénite, nid d'espions ; 24 h. : Miss Boy In.
La Vieille-Grille, 21 h : Cyglamour et le pape ; 23 h. : Double scull.

Le music-hall

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
Bobino, 20 h. 30 : Serge et Stephan Reggiani.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi je t'aime.
Charles de Rochefort, 20 h. 45 : Dzi croquettes.
Crazy Horse Saloon, 22 h et 0 h. 30 : Revue.
Elysée Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta !
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Kiss me, 22 h 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h et 0 h 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h 15 et 21 h 15 : Q ou Q.
Olympia, 21 h. 15 : Michel Sardou.
Tour Eiffel, 20 h. : la Fête aux chansons.

Les comédies musicales

Henri-Varna-Mogador, 20 h. 45 : la Révolution française (mat. à 15 h. 30).

La musique

Biothéâtre, 20 h 30 : Chants, percussions et danses de l'Inde du Sud.

Le jazz

Mouffetard, 22 h. : Christian Escoudé.
Riverbop, 22 h. 30 : Trio Michel Graillier.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Passion de Jeanne d'Arc, de C.T. Dreyer ; la Quatrième Alliance de dame Marguerite, de C.T. Dreyer ; 18 h. 30 : les Hauts de Hurlevent, de L. Bunuel ; 20 h. 30 : Belle Tigresse, de B.G. Hutton ; 22 h. 30 : Des amis comme les miens, d'O. Preminger.

Les exclusivités

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
APPORTEZ-MOI LA TETE D'ALFREDO GARCIA (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
D'ARTAGNAN L'INTREPIDE (A., v.f.) : Omnia, 2e (231-39-36).
LES AVENTURES DE TITI ET DE SYLVESTRE (A., v.f.) : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nations, 12e (343-04-67).
LES BIDASSES S'EN VONT EN GUERRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Maxéville, 9e (770-72-55) ; Scala, 10e (770-40-00).
BONS BAISERS A LUNDI (Fr.) (jusqu'au 2) : Mercury, 8e (225-75-90) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
BORSALINO AND CO (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (225-67-29) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusqu'au 2.
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE CHAT BOTTE (Jap., v.f.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LE CHAUD LAPIN (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) jusqu'au 2 ; Gramont-Opéra, 2e (742-95-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
CHINATOWN (A.) (*) v.o. : Colisée, 8e (359-29-46) ; Hautefeuille I et II, 6e (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nation, 12e (343-04-67).
LA CITE DU SOLEIL (It.) v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
LA CLINIQUE EN FOLIE (A.) v.o. : Le Seine, 5e (325-92-46).
LE COIN DES VIERGES (Mex.) v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA COUSINE ANGELIQUE (Esp.) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
DE LA CHAIR POUR FRANKENSTEIN (A., It., Fr.) v.f., relief : Méry, 17e (522-59-54).
LES DIEUX ET LES MORTS (Brés.) v.o. : Ciné-Halles Positif, 1er (236-71-72).
DIS-MOI QUE TU M'AIMES (Fr.) : Caméo, 9e (770-20-89) ; Liberté-Club, 12e (343-01-59) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Normandie, 8e (359-41-18).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DODES'CADEN (Jap.) v.o. : Quintette, 5e (033-35-40).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Scala, 10e (770-40-00).
L'EROTISME D'HOLLYWOOD (Stillborn, Crystalline Mariage) v.o. : Le Marais, 4e (278-47-86).
ERICA MINOR (Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Quintette, 5e (033-35-40).
LA FEMME AUX BOTTES ROUGES (Fr.) : P.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).
FENDER L'INDIEN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES FILLES DE KA MA RE (Jap., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA GIFLE (Fr.) : Ambassade-Gaumont, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta (797-02-74) ; Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES HAUTS DE SOLITUDE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h 30.
L'HOMME AUX PISTOLETS D'OR (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
IMPOSSIBLE PAS FRANÇAIS (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Boul-Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Galaxie, 13e (580-76-86) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

Les films nouveaux

MECANICA NACIONAL, film mexicain de Luis Alcoriza (v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

A PARTIR DU VENDREDI 3 : ZIG ZIG, film français de Laszlo Szabo, avec Catherine Deneuve et Bernadette Laffont. — Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Clichy Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Murat, 16e (288-99-75).
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Pagode, 7e (551-12-15).
LE LOUP DES STEPPES (Fr.-Suis.-All., v. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie (359-41-18) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; la Clef, 5e (337-90-90).
MAI 68 (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74).
MARIAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Marivaux, 2e (742-83-90), Plaza, 8e (073-74-55), Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ (Fr.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LES NEUF VIES DE FRITZ LE CHAT (A., v. o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ON N'ENGRAISSE PAS LES COCHONS A L'EAU CLAIRE (Can.) : Marais, 4e (278-47-86).
ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : en soirée : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (v.f.) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. (359-15-71) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Terminal Foch, 16e (704-49-53) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Magic Convention, 15e (828-20-32) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Clichy-Palace, 18e (387-77-29).
747 EN PERIL (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; (v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42).
LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND (Fr.) **et SI J'AVAIS QUATRE DROMADAIRES** (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
SWEET LOVE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Gramont, 2e (742-95-82).
LES SUSPECTS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
UN JUSTICIER DANS LA VILLE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE VOYAGE D'AMELIE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

Les festivals

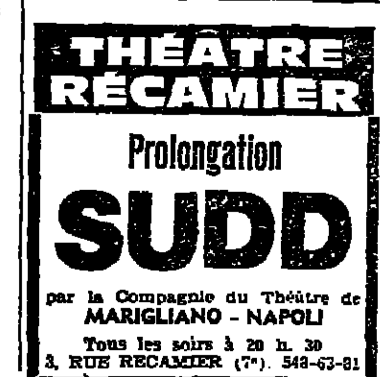
MARILYN MONROE. — V.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82). Mer., jeu. : le Prince et la Danseuse ; ven., sam. : Bus Stop ; dim., lun. : Les hommes préfèrent les blondes ; ma. : la Joyeuse Parade. Action Lafayette, 9e (878-80-50). Mer., jeu. : le Milliardaire ; ven., sam. : Sept ans de réflexion ; dim., lun. : les Misfits ; mar. : Comment... Action Lafayette, 9e (878-80-50). Mer.,
HUMPHREY BOGART. — V.o. Action Lafayette, 9e (878-80-50). Mer., jeu. : les Passagers de la nuit ; ven., sam. : La mort n'était pas au rendez-vous ; dim., lun., mar. : Casablanca.
JERRY LEWIS. — V.O. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13). Mer. : sam., mar. : Cendrillon aux grands pieds ; mer., dim. : les Zinzins d'Hollywood ; jeudi : Un pitre au pensionnat ; ven. et lun. : les Dingues du palace.
CHARLIE CHAPLIN. — V.o. : Studio Parnasse, 6e (326-58-00). Mer., jeu. : le Dictateur ; ven., sam. : la Revue de Charlot ; dim., lun., mar. : la Ruée vers l'or.
MARCEL PAGNOL. — André Bazin 13e (337-74-39) : la Femme du boulanger.
QUINZE MELOS FLAMBOYANTS. — V.o., Olympic I, 14e (783-67-42). Mer. : Frontière chinoise ; Je. : Panique dans la rue ; V. : Doux oiseau de jeunesse ; S. : Lilith ; Dim. : Reflets dans un œil d'or ; L. : Propriété interdite ; Ma. : le Visage du plaisir.
BEATLES POP. — V.o., Acacias, 17e (754-97-83). 14 h. : Quatre Garçons dans le vent ; 15 h. 30 : Let it be ; 17 h. : Help ; 18 h. 45 : Concert pour le Bangladesh ; 20 h. 30 : Gimme Shelter ; 22 h. 10 : A film about, J. Hendrix.
AVENTURE ET HUMOUR. — V.o., Boîte à films, 17e (754-51-50). 14 h. : les Merveilleux Fous volants dans leurs drôles de machines ; 16 h. 15 et 20 h. : Butch Cassidy et le Kid ; 18 h. 15 et 22 h. : Kid Blue.
HOMMAGE A SACHA GUITRY. — Mac-Mahon, 17e (380-24-81). Mer., S. et Ma. : Ils étaient neuf célibataires ; J., D. : le Destin fabuleux de Désirée Clary ; V., et L. : Faisons un rêve.
STUDIO 28, 18e (606-36-07). Me. : le Voyage ; J. : Deux grandes gueules ; V. : Contre une poignée de diamants ; S. : Lancelot du Lac ; D. et Ma. à 22 h. 30 : Conrack.

Les séances spéciales

CABARET (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (236-12-83), à 13 h. 45, 15 h. 50, 20 h. 5 et 22 h. 10.
LA CHINE (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h., 20 h. et 22 h. 15 (dim. à 20 h. et 22 h. 15).
CONCERT POUR LE BANGLADESH (A., v.o.) : Gramont, 2e (742-95-82) ven. et sam. à 24 h.
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h. 15 (sauf dim.).
LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE GENOU DE CLAIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
KASHIMA PARADISE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
PERFORMANCE (A., v.o.) (**) : Dominique, 7e (551-04-55), à 20 h. et 22 h.
PIERROT-LE-FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h.
TEX AVERY (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), ven. et sam. à 24 h.
ZARDOZ (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (236-12-83), à 11 h. 45 et 0 h. 15.

Les grandes reprises

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
BEN HUR (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Studio-République, 11e (805-51-97).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
EN QUATRIEME VITESSE (A., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36) ; Pagode, 7e (551-12-15) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74), à 18 h., 20 h. et 22 h.
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74) ; New-Yorker, 9e (770-63-40) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).





INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

JEUDI 2 JANVIER

Programmes normaux à la télévision

Après la trêve sociale des fêtes et la disparition officielle de l'O.R.T.F., l'Intersyndicale des personnels de la radio-télévision rencontre, ce jeudi et vendredi, les P.-D.G. des nouveaux organismes pour obtenir des « réponses précises aux questions qui conditionnent encore totalement l'avenir des personnels ».

L'Intersyndicale se prononcera sur la suite à donner à ces réunions vendredi soir. Les programmes de ce jeudi et de vendredi ne devraient donc pas être perturbés.

● **CHAINE I**

18 h. 50 Pour les jeunes : La vie est là.
20 h. 15 Feuilleton : Chéri-Bibi.

20 h. 30 Les Shadoks.
20 h. 35 Théâtre : « On ne sait jamais », d'A. Roussin. Réal. A. Delarive. Avec Ch. Minazzoli, J.-P. Darras, C. Fraysse.
Georges et Evelyne forment un couple désuni. Un jour, Georges soupçonne sa femme de le tromper et ne fait plus confiance à personne.

● **CHAINE II (couleur)**

19 h. 45 Feuilleton : La Passagère.
20 h. 35 Feuilleton : Les brigades du Tigre. « La Main noire ». Réal. V. Vicas.
Valentin doit déjouer une conspiration contre l'Autriche

21 h. 25 Opéra : Otello, de Verdi. Direction H. von Karajan. Avec J. Vickers, M. Freni, P. Glossop.
Une tragédie de la jalousie d'après Shakespeare. Otello, « le More de Venise », l'esprit empoisonné par le traître Iago, soupçonne sa femme, Desdémone, la tourmente et la tue.

● **CHAINE III (couleur)**

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : Paul et Virginie.
20 h. 5 Documentaire : Un animal, un portrait : « le Cerf ».
20 h. 35 Comédie-Française : « le Légataire universel », de Jean-François Regnard, mise en scène de J.-P. Roussillon, avec J.-P. Roussillon, M. Etcheverry, M. Aumont, D. Gence, F. Seigner.
Comédie en cinq actes représentée pour la première fois en 1708 au Théâtre français, le Légataire universel marquait à l'époque un renouvellement complet de la farce
22 h. 30 Découverte : Anne d'Auvergne, réal. J.-N. Roy.

● **FRANCE-CULTURE**

20 h., Carte blanche, par L. Siou : « la Jeune Captive », de Milorad (réal. E. Cramer), avec D. Volle, L. Bourdil, N. Nerval, P. Olivier. — 21 h. 20, Biologie et médecine. — 21 h. 50, Livre d'or : Maurice Ohana. — 22 h. 40, Café-théâtre. — 23 h. 35, Curieux destins.

● **FRANCE-MUSIQUE**

20 h. 30 (S.), Du poème symphonique à l'opéra : « Ainsi parlait Zarathoustra » (Strauss), « Danse des sept voiles de Salomé » (Strauss). Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan. — 21 h. 25, En liaison avec la deuxième chaîne couleur : « Otello » (Verdi), présentation H. von Karajan et G. de Van, avec J. Vickers, M. Freni, P. Glossop, A. Bottion, S. Malagu, Orchestre et chœurs de l'Opéra de Berlin. — 24 h. (S.), La musique et ses classiques. — 1 h. 30, Pop music.

● **B.B.C. (276 mètres)**

19 h. 10, Echanges de vœux franco-britanniques par M. Gerard Mansell, directeur des services outre-mer de la B.B.C., et notre directeur, M. Jacques Fauvet.

VENDREDI 3 JANVIER

● **CHAINE I**

18 h. 50 Pour les jeunes : Théâtre vivant.
20 h. 15 Feuilleton : Chéri Bibi.
20 h. 30 Les Shadoks.
20 h. 35 Théâtre : « Macbett », d'E. Ionesco. Réal. J. Trebouta. Avec P. Vaneck, G. Fontanel, J. Mauclair.
Cette pièce d'Ionesco, créée en 1973 au Théâtre de l'Alliance française, dénonce — en s'inspirant librement du Macbeth de Shakespeare — la folie du pouvoir.

● **CHAINE II (couleur)**

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Mon ami Guignol (sous réserve).
20 h. 35 Télé-film : « Le pain noir », de Georges-Emmanuel Clancier. Réal. S. Moati. Avec B. Le Saché, M. Virlojeux, D. Manuel. « Le Père Fraternité ».
Cathie, à dix-huit ans, rêve d'un monde qui changerait, où tout le monde aurait sa place. Un jour, une grève éclate dans la fabrique et le père Baptiste — le père Fraternité, — le vieux communard, meurt
22 h. 15 Emission littéraire : Italiques, de M. Gilbert (sous réserves).
La littérature américaine.

● **CHAINE III (couleur)**

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : Paul et Virginie.
20 h. 10 Découverte : Traits de mémoire : « l'Opéra Comic's », réal. Claude Miller.
Avec la participation de Gérard Blanchard, historien de la bande dessinée, Marcel Brion, de l'Académie française, Hergé, Claude Moliterni
20 h. 35 Divertissement : Vadim raconte Saint-Germain-des-Prés, réal. Roger Vadim, producteur délégué A. Halimi.

● **FRANCE-CULTURE**

20 h., Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault reçoivent. — 21 h., Entretien avec M. Béjart. — 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne. — 21 h. 50, En son temps, l'opéra. — 22 h. 35, Art, création, méthode. — 23 h., Folklore. — 23 h. 30, Demain la paix ?

● **FRANCE-MUSIQUE**

20 h. 30 (S.), En direct : « Quatuor pour clarinette et trio à cordes » (B. Crusell), « Trio n° 4 » (Boccherini), « Quatuor pour hautbois et trio à cordes » (Mozart). — 22 h. (S.), Orchestre O.R.T.F. Nord-Picardie, direct. E. Cosma : « le Lac enchanté » (Liadov), « Scène pour une musique de film » (Schoenberg), « Danses symphoniques » (Hindemith). — 23 h., Incognito. — 24 h. (S.), La musique et ses classiques. — 1 h. 30, Nocturnales.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2 JANV. 75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 3-I-75 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 2 janvier à 0 heure et le vendredi 3 janvier à 24 heures :

Les hautes pressions qui s'étendent sur l'Afrique du Nord et l'Europe continentale s'affaibliront lentement sur la France à l'approche de la perturbation de l'ouest de l'Irlande qui traversera les îles Britanniques. De l'air maritime un peu plus doux pénétrera sur nos régions septentrionales, tandis que de l'air frais persistera sur le reste de la France.

Vendredi, le temps sera ou deviendra un peu plus doux dans la journée sur les régions s'étendant de la Bretagne et de la Vendée à la frontière belge, mais avec un ciel très nuageux et souvent brumeux. Quelques faibles pluies ou bruines se produiront près des côtes. Sur le reste de la France, le temps sera encore assez frais, surtout dans les premières heures de la matinée, avec des gelées du même ordre que celles de la veille dans les zones d'éclaircies. On notera des brouillards parfois givrants et des nuages assez abondants des Ardennes et de l'Alsace aux Alpes et à l'est du Massif Central, avec de rares bruines qui pourront occasionner des formations de verglas. Par contre, à part quelques brouillards isolés, les éclaircies prédomineront encore de la Méditerranée aux Pyrénées et à la Gironde.

Jeudi 2 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 032,7 millibars, soit 774,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er janvier ; *le second, le minimum de la nuit du 1er au 2*) : Biarritz, 13 et 0 degré ; Bordeaux, 10 et — 4 ; Brest, min. 5 ; Caen, 9 et 2 ; Cherbourg, 8 et 6 ; Clermont-Ferrand, 7 et — 8 ; Dijon, 4 et 1 ; Grenoble, 5 et — 3 ; Lille, 9 et 3 ; Lyon, 7 et 1 ; Marseille, 11 et — 2 ; Nancy, 6 et 3 ; Nantes, 9 et — 4 ; Nice, 13 et 6 ; Paris-Le Bourget, 8 et 1 ; Pau, 15 et — 2 ; Perpignan, 18 et 10 ; Rennes, 6 et — 1 ; Strasbourg, 7 et — 1 ; Tours, — 1 et — 3 ; Toulouse, 10 et — 4 ; Ajaccio, 15 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : *Amsterdam, 9 et 6 degrés ;* Athènes, 10 et 6 ; Bonn, 9 et 6 ; Bruxelles, 8 et 5 ; Le Caire, min. 13 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 6 et 0 ; Genève, 8 et — 3 ; Lisbonne, 16 et 8 ; Londres, 9 et 8 ; Madrid, 14 et — 3 ; Moscou, — 5 et — 9 ; New-York, 9 et 3 ; Palma-de-Majorque, 16 et — 1 ; Rome, 12 et 2 ; Stockholm, 0 et — 5.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 040

HORIZONTALEMENT

I. On y va, on y court et, parfois, on y vole ! — II. Sont moins sympathiques après une vigoureuse expression. — III. Pronom ; Ne se signe jamais (épelé) ; Pièce dure. — IV. Traduit une détente : Incident technique. — V. Est ravie quand ses clients gardent la chambre. — VI. Rarement comestibles quand elles sont grasses. — VII. Veilla à ne pas dépasser la mesure : Possessif. — VIII. Diminutif populaire d'un prénom féminin ; Ne mange pas le morceau. — IX. Très salé et quelque peu poivré ; Symbole chimique : Habitaient sur les hauteurs (épelé). — X. Couleurs tendres. — XI. Est bien souvent obligée d'aller au bois, même lorsque les lauriers sont coupés.

VERTICALEMENT

1. Evoque une histoire plutôt salée ; Initiales d'un homme politique français ; Point biblique. — 2. Rendent la mastication douloureuse. — 3. Souligne une juvénile résistance ; Enchanteurs. — 4. Peu doué pour la réaction. — 5. Veille sur des travailleurs ; Conjonction ; Vient finalement à son... Eure. — 6. Interjection ; Servent de comparaison à la vétusté ; Parfois vainement crié à un chien. — 7. Un qui ne trouve pas que la vie est chère ; Souvent lu par Schubert. — 8. Le temps où les moines étaient bannis ; Une célébrité de la plume. — 9. S'il fait des bulles, ce n'est pas pour se distraire ; Chérie par Poppée.

Solution du problème n° 1 039

Horizontalement

1. Moribondes. — 2. One ; Amies. — III. Rémus ; Nus. — IV. Inertes. — V. Bade ; Ue. — VI. Omises ; Ur. — VII. Nie ; Osera. — VIII. Dé ; Elevai. — IX. Es ; Lésent. — X. Ou ; Ni. — XI. Insultes.

Verticalement

1. Moribones. — 2. One ; Amies. — 3. Numidie ; On. — 4. Unes ; Elus. — 5. Rose ; Eole. — 6. Et : Russes. — 7. Sente ; Event. — 8. Rue : Uranie. — 9. Masserait.

GUY BROUTY.

Éducation

● *Un débat sur la pédagogie moderne*, auquel participera M. Georges Snyders, professeur à l'université de Paris-VIII-Vincennes, aura lieu le 4 février, à 21 heures, au centre culturel de Sartrouville (Yvelines). Il est organisé par le Cercle d'études de la Nouvelle Critique, 112, rue de la Paix, 78500 Sartrouville (tél. 962-70-82).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries : I — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

MALGRÉ LE RALENTISSEMENT DE NOVEMBRE

Les prix des produits manufacturés continuent d'augmenter à un rythme annuel voisin de 15 %

L'augmentation du coût de la vie s'est sensiblement ralentie en novembre, comme nous l'avons indiqué dans nos éditions du 31 décembre. La hausse des prix de détail a été inférieure à 1 % (0,9 %), ce qui n'était pas arrivé depuis décembre 1973, si l'on met à part le résultat d'août (+ 0,8 %) perturbé par les vacances d'été et donc peu significatif.

Nous publions ci-dessous les mouvements des prix les plus marquants relevés par l'INSEE au cours du mois de novembre. Ajoutons qu'en rythme annuel la hausse des prix calculée sur les trois derniers mois est globalement de 13,4 % : 11,2 % pour les produits alimentaires, 14,7 % pour les produits manufacturés et pour les services.

Hausse des prix de détail (*)
(en pourcentage)

	EN UN MOIS (Novembre comparé à oct.)	EN SIX MOIS (Novembre comparé à mai)	EN UN AN (Novembre 1974 comparé à novembre 1973)
ENSEMBLE	0,9	6,6	14,9
ALIMENTATION	1	5,1	11,7
Produits à base de céréales	1,8	9,2	18,3
Viande de boucherie	0	0,6	6,3
Porc et charcuterie	— 0,3	— 0,5	0,2
Volailles, prod. à base de viande	1,7	0	6,6
Produits de la pêche	1	7,3	15,6
Laits, fromages	1,9	6,2	15,5
Œufs	1,2	10,8	— 4,5
Corps gras et beurre	1,5	7,7	30,4
Légumes et fruits	1,4	9,7	16,5
Autres produits alim.	1,6	10,2	16,8
Boissons alcoolisées	0,2	1,7	5,4
Boissons non alcoolis.	0,2	6,1	15
PROD. MANUFACTURES	0,9	7,5	18,6
Habillement et textiles	1,6	7,9	16,1
Autres produits manufacturés	0,7	7,4	19,4
dont : Meubles et tapis	1,1	8,2	18,4
Articles d'équip. du ménage	1,2	10,2	21,9
Savons et produits d'entretien	1,2	12,6	22,7
Véhicules	0,8	11	17,8
Papeterie, librairie, journaux	1,3	14,4	25,1
Combust., énergie	0	5,4	34
SERVICES	0,6	6,6	12,9
Logement	0,4	5,9	10
Santé	1,2	5,4	11,6
Transports publics	0,1	2,4	12
Hôtels, cafés, restaur., cantines	0,7	5,8	13,5

(*) Indice calculé par l'I.N.S.E.E. sur la base 100 en 1970.

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Réduction des droits de douane entre la C.E.E. et une dizaine de pays européens

Les droits de douane sont réduits de 20 %, depuis le 1er janvier, dans les échanges commerciaux entre le Marché commun et une dizaine de pays d'Europe occidentale. C'est la troisième réduction tarifaire de 20 % appliquée depuis le début de 1973. Elle résulte directement ou indirectement de l'élargissement du Marché commun.

1) Les trois pays qui ont adhéré à la C.E.E. en 1973 (Danemark, Irlande, Royaume-Uni) et les six pays fondateurs du Marché commun (Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas) franchissent ainsi la troisième étape de la suppression des barrières douanières entre eux.

Les droits de douane applicables en 1975 entre les « Six » et les trois adhérents nouveaux ne représentent plus que 40 % de ce qu'ils étaient en 1972. Ceci vaut essentiellement pour les produits industriels. Pour les produits agricoles, l'abaissement des droits de douane comporte certains décalages dans le calendrier (viande bovine). Il doit être accompagné, en février, d'une réduction des « montants compensatoires » destinés à équilibrer les différences de prix entre les trois adhérents et les six autres Etats membres.

Depuis le 1er janvier également, les trois nouveaux adhérents à la C.E.E. ont rapproché d'une nouvelle tranche de 20 % leurs tarifs douaniers nationaux du tarif extérieur commun applicable par les Etats de la C.E.E. aux produits importés des pays tiers.

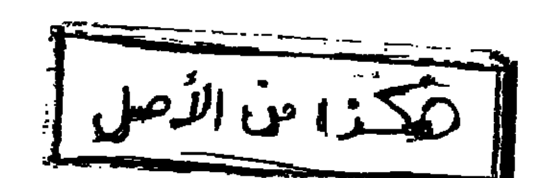
2) Les sept pays membres de la zone européenne de libre-échange (Autriche, Finlande, Islande, Norvège, Portugal, Suède et Suisse), qui ont conclu des accords de libre-échange avec la C.E.E. sans adhérer au Marché commun ont réduit eux aussi, le 1er janvier, d'une troisième tranche de 20 % leurs droits de douane dans leurs échanges avec la C.E.E. Les droits de douane sur les importations dans la C.E.E. en provenance de ces sept pays ont également été réduits de 20 %.

Les droits de douane sont déjà totalement supprimés dans les échanges entre ces sept pays et le Royaume Uni, ainsi que le Danemark, puisque ces deux Etats appartenaient déjà à la zone de libre-échange avant d'adhérer à la C.E.E.

En revanche, les accords conclus avec les pays de la zone de libre-échange ne comportent pas d'union douanière. Il n'y a donc, dans ce cas, aucun rapprochement vers le tarif extérieur de la C.E.E.

Des dispositions spéciales ont été prévues dans ces accords pour une série de produits dits « sensibles » pour lesquels le désarmement douanier de la C.E.E. sera plus lent.





LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les difficultés de reclassement des chômeurs en France

L'accroissement particulièrement rapide, ces derniers mois, du nombre de personnes à la recherche d'un emploi (690 000 fin novembre selon les statistiques officielles) et la diminution concomitante des offres d'embauche faites par les entreprises placent les services publics de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) dans une situation difficile. Les efforts d'implantation, d'équipement et de recrutement de personnel faits ces dernières années par l'Agence ne suffisent pas à faire face à cette brutale détérioration de l'emploi. Dans nombre de centres, les quelque six mille deux cents employés de l'ANPE doivent se contenter de gérer tant bien que mal l'inquiétude. Encore faut-il tenir compte que plus de trois cent mille personnes (des femmes et des jeunes surtout), qui constituent ce que les statisticiens appellent « la population disponible marginale à la recherche d'un emploi », ne s'inscrivent pas dans les services de l'ANPE.

Différents projets et expériences sont actuellement à l'étude pour faciliter le rapprochement des demandes et des offres d'emplois (recours à l'informatique), améliorer le répertoire des métiers et des emplois afin de le rendre plus opérationnel, multiplier le système d'affichage des offres dans toutes les agences.

L'inquiétude du personnel demeure cependant grande, car la montée du chômage se traduit par un surcroît de travail dans les bureaux locaux de l'Agence. Récemment, les organisations C.G.T. et C.F.D.T. de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) ont appelé les agents des services de placement et des centres administratifs de Paris à organiser une grève reconductible et à participer aux manifestations proposées par les deux syndicats. Il y a quelques jours (« le Monde » du 25 décembre), ces militants de toutes tendances ont occupé les bureaux départementaux de la région parisienne, de l'Eure et de la Seine-Maritime pour demander « la contractualisation immédiate de tous les vacataires et l'arrêt de tout recrutement pour cette catégorie de personnel ». Ils réclamaient en même temps des effectifs suffisants et un salaire minimum de 1 700 francs et une nouvelle politique d'implantation des locaux.

Autre aspect des problèmes de l'emploi : la situation dramatique dans laquelle se trouvent quelque dix mille travailleurs immigrés introduits au printemps et au cours de l'été comme travailleurs saisonniers, en particulier dans le Vaucluse et l'Hérault, et qui se trouvent aujourd'hui en situation irrégulière, leurs contrats à temps ayant été rompus prématurément ou n'ayant pas été prorogés. Notre correspondant à Montpellier nous signale que deux cent cinquante de ces travailleurs, en majorité d'origine maghrébine, se sont rendus en délégation à la préfecture de région, au service de la main-d'œuvre et à l'Agence nationale pour l'emploi, qui, paradoxe, leur a dit : « Nous pouvons vous donner du travail, mais il vous faut une carte de travail et une carte de séjour. » Ils ne possèdent, bien entendu, ni l'une ni l'autre et ne peuvent sortir de ce cercle vicieux. Un gala de soutien a été organisé pour eux avec la participation de groupes musicaux arabes, du Front des travailleurs immigrés et de la fanfare de Prades.

Guy Porte, qui décrit ci-dessous la situation des « sans-papiers » du Vaucluse, précise que le secrétariat d'État aux travailleurs immigrés a exclu toute nouvelle régularisation générale et n'a pratiquement laissé d'autre choix aux intéressés que le rapatriement dans leur pays d'origine (quelques transferts vers des départements demandeurs de main-d'œuvre immigrée, tels l'Ardèche ou l'Allier, seront toutefois autorisés). Il est pourtant bien improbable que l'on parvienne à renvoyer rapidement chez eux dix mille travailleurs immigrés, qui constituent un réservoir commode de main-d'œuvre disponible.

Le système des contrats saisonniers sera toutefois sensiblement modifié, comme le souhaitent d'ailleurs les organisations syndicales agricoles.

AGENCE DE L'EMPLOI :

Gérer l'inquiétude...

Noisy-le-Sec, dans la Seine-Saint-Denis : tôt le matin, les chômeurs font la file au pointage, dans une école maternelle désaffectée, 5, rue de l'Union. Morne et silencieux cortège. Un travailleur immigré, respectueux, se décoiffe en entrant. A ses côtés, un autochtone en veste de cuir, cigarette éteinte au bec, gardera sa casquette jusqu'au bout de la demi-heure d'attente, avant de recevoir son dû. Sept francs par jour pour ceux qui bénéficient de l'aide publique : *« C'est pas la joie, mais c'est toujours ça »*, murmure l'homme en casquette.

Tous sont ici des chômeurs reconnus. Les autres sans-travail — ou ceux qui recherchent *« quelque chose de mieux »* — doivent se rendre à l'antenne locale de l'Agence nationale pour l'emploi. Elle est installée 7, rue Jean-Jaurès, dans une petite maison à demi en ruine, d'un seul étage, au pied des H.L.M. gigantesques. Les employés de cet ancien bureau de main-d'œuvre l'appellent l' « agence-taudis ».

Le public est reçu dans une annexe située à l'arrière du bâtiment, rue Saint-Denis. Une sorte de garage exigu, à peine chauffé, tout en béton. Quatre rangées de chaises, trois bureaux, deux cartes de la région, *« Aéroport Charles-de-Gaulle, moyens d'accès »* et quelques affiches : *« Pour le choix d'un métier, faites carrière aux P.T.T., quinze mille emplois par an »*. Coup d'œil désabusé du jeune qui rentre du service militaire, de l'étudiant bardé de diplômes qui n'a rien trouvé dans sa spécialité, de la dactylo bilingue qui fuit un travail temporaire ou de l'O.S. renvoyé depuis deux semaines lors d'un licenciement collectif.

Ils seront cent dans une heure, trois cents dans la journée. Des jeunes surtout, mais aussi des femmes et, plus souvent qu'on ne l'imagine, des cadres, qui se repèrent mutuellement à certains signes : le col strict, une certaine façon de s'asseoir en croisant les genoux, et parlent à mots couverts de « turn-over », recyclage et compression. S'ils sont là, c'est qu'ils ont tout essayé : et les voici franchissant, comme les autres, la porte vitrée qui mène à cette dernière bouée de sauvetage : le *« dossier d'admission »* du demandeur d'emploi.

Trois semaines de démarches

Interrogatoire public, questions indiscrètes auxquelles il faut bien répondre : *« Et vous, c'est pourquoi ? »* — « J'ai été licencié... » — *« Depuis quand ? »* — « Depuis un mois... » — *« Et c'est maintenant que vous venez ? Mais après vingt-huit jours, vous perdez vos indemnités ! Vous risquez de ne plus bénéficier de vos droits sociaux ! »*

Comment s'en sortir ? Il faut quinze jours au moins pour constituer un dossier professionnel, trois semaines au total pour l'admission éventuelle au chômage. Bureaucratie, paperasserie, démarches en tous genres — aggravées, récemment, par la grève des postiers — le personnel est souriant mais débordé, surmené, harcelé de coups de téléphone. Il lui reste peu de temps pour accomplir ce qui devrait être sa mission première : trouver du travail à ceux qui en manquent. Son rôle se borne pratiquement à recenser les demandes d'emploi. *« Priorité à l'inscription »* : ce sont les directives du centre régional de l'agence pour la zone Paris-Normandie.

Il s'agit, en somme, d'entériner la pénurie. Dans la Seine-Saint-Denis, on enregistrait, fin octobre, selon les dernières statistiques officielles, dix-sept mille cent quarante-cinq demandes pour trois mille cinq cent six offres d'emploi. Depuis lors, l'écart s'est encore creusé, les difficultés du personnel n'ont fait que croître. Cette situation n'est pas propre à l' « agence-taudis » de Noissy-le-Sec.

Douze offres d'emploi dans le tertiaire

Rue Simonet, Paris-13e : une des sept agences locales interprofessionnelles de la capitale, gérant à elle seule trois arrondissements populeux, le 5e, le 13e et le 14e. Ici tout n'est qu'harmonie, calme et propreté. Moquette, décor garance, fauteuils avenants, hôtesses, accueil « personnalisé ». Chaque nouveau venu est dirigé, par étapes successives, vers le box adéquat où l'attendent, selon les cas, la rédactrice qui va établir son premier dossier, le prospecteur-placier, ou celui chargé des inscriptions aux cours de formation pour adultes, ou encore le conseiller professionnel.

La même structure, pratiquement, se retrouve dans la section des jeunes — il en existe une, désormais, dans chaque grande agence — où l'on tente de remédier au découragement qui, devant la multiplicité des démarches, s'empare facilement de cette classe d'âge particulière de demandeurs d'emploi. On leur procure un dépliant : *« Vous allez avoir seize ans... Sachez que vos parents peuvent souscrire un contrat d'apprentissage vous permettant d'acquérir une formation d'ouvrier qualifié en deux ans. »* Du travail dans deux ans ? Certains jeunes gens repartent éberlués. *« La plupart du temps*, dit une déléguée C.F.D.T., *ils ne reviennent pas, et la section des jeunes reste déserte. »* Ils iront grossir le flot des chômeurs ou celui des gagne-petit, des salariés dépourvus de qualification professionnelle.

Au fond du hall, une troisième section, la *« mise à disposition des offres »*, dotée également d'un prospecteur-placier, a pour objet de répertorier sur un vaste panneau d'affichage les propositions d'embauche émanant des employeurs : *« Conditionneuse sachant lire et écrire, 400 F par semaine »*, *« Vendeur qualifié chaussures, 1 300 à 1 500 F par mois »*, *« Retoucheuse vêtements, caserne de Vincennes, 8,15 F l'heure. »* Pour les trois arrondissements, cette semaine, on dénombre douze offres d'emploi dans le tertiaire. *« Ici aussi*, conclut notre interlocutrice, *le personnel est submergé, les prospecteurs ne savent où donner de la tête, la foule des demandeurs augmente tous les jours. Et, rien que dans le 13e et le 14e arrondissement, une quarantaine d'entreprises envisagent des licenciements collectifs pour le premier trimestre de 1975. »*

Selon le personnel de l'agence, le chômage frappe surtout quatre catégories de personnes. En premier lieu des jeunes : 60 % des demandes nouvelles en septembre, mais dont beaucoup, on l'a dit, restent sans suite. Des femmes : plus de 55 %, contre 37 % en 1968, et plus de 82 % d'entre elles ont moins de vingt-cinq ans. Des immigrés aussi : on remarque une recrudescence des annonces racistes — *« non-Européens s'abstenir »* — que l'agence préfère camoufler dans ses fiches pour éviter que, si l'on applique la loi, des travailleurs immigrés ne traversent chaque jour Paris d'un bout à l'autre, pour se rendre chez un employeur qui les écarterait sous quelque prétexte. Des cadres : dans l'agence spécialisée qui leur est réservée, 12, rue Blanche, à Paris (9e), et dont la compétence ne s'étend qu'à la capitale *intra muros*, le total des demandes d'emploi non satisfaites est, à ce jour, de huit mille cinq cents, soit 67 % de plus que l'an dernier à la même époque. En revanche, le nombre des conseillers professionnels n'a pas changé : il reste fixé à dix-huit depuis plus d'un an.

Face à cette montée du chômage, les moyens sont-ils à la mesure des besoins ? L'année 1974 a été marquée par un effort d'amélioration des services de l'Agence nationale et par une diversification des méthodes. A grand renfort de propagande — et d'argent — un projet d'aide informatique aux demandeurs et aux employeurs (AIDE) a été mis en branle, outre la création d'un corps de contrôle chargé d'informer la direction sur le fonctionnement concret des unités locales. Cet effort qualitatif ne risque-t-il pas d'être mis en question par les difficultés de la conjoncture, alors que les structures d'accueil et de protection des chômeurs sont encore insuffisantes ? En novembre dernier, l'Agence n'a effectué que 38 000 placements au lieu de 52 400 en octobre 1974 et 60 600 en novembre 1973.

C'est d'abord, et avant tout, un problème de personnel. Le programme « finalisé » de l'Agence nationale, dont l'échéance fut fixée à 1974, prévoyait un effectif de 6 600 personnes pour l'ensemble de la France, selon le critère « un employé pour huit cents chômeurs » fixé dès 1972-1973 en fonction d'une conjoncture moyenne antérieure. Le budget de 1974, qui prévoyait la création de 400 emplois dans l'Agence laissait un déficit de 407 postes par rapport à ce programme finalisé. Actuellement, l'effectif réel de l'Agence se situe aux entours de 6 100 salariés. Le budget pour 1975 prévoit la création de 100 emplois (mesures nouvelles de 4 millions de F), et l'on parle de 307 emplois statutaires supplémentaires. Il en faudrait au moins 1 000 de plus, selon les syndicats, si l'on veut faire face à l'afflux des demandes d'emploi nées d'une conjoncture économique plus difficile.

C'est d'autant plus inquiétant que l'écart n'a cessé de grandir ces dernières années entre le nombre des demandeurs inscrits et celui des dossiers transmis pour décision d'aide publique : 1 266 804 demandeurs de la catégorie 1 (salariés sans emploi à la recherche d'un travail durable et à plein temps) en 1971, 425 175 dossiers transmis ; 1 million 467 827 demandeurs en 1972, 495 640 dossiers ; 1 615 880 demandeurs en 1973, 504 559 dossiers (chiffres cités par la C.G.T.). Un tel écart n'a jamais été atteint au temps des sinistres bureaux de main-d'œuvre.

De lourdes carences

Le personnel de l'Agence s'interroge sur les missions qui lui sont dévolues. Garantir les droits des chômeurs par le dépôt des dossiers ? Informer sur ces droits ? Orienter vers un emploi ? La réforme intervenue en 1974 a laissé subsister de lourdes carences, quand elle n'en a pas créé de nouvelles. *« On a multiplié le nombre des démarches à faire et leurs lieux géographiques*, nous dit un militant C.G.T. *Le traitement des dossiers d'aide publique a lieu dans les centres administratifs, parfois très éloignés des agences locales. Le travail des conseillers professionnels, notamment, s'en trouve singulièrement compliqué. »* Le sort des chômeurs aussi, qui doivent s'inscrire dans tel bureau, aller au pointage dans tel autre, ou percevoir leurs allocations dans un troisième.

Des carences ? Elles apparaissent surtout dans la formation du personnel de l'Agence, même si les conseillers professionnels disposent d'un demi-jour par semaine pour la formation continue. Combien d'employés de l'Agence connaissent-ils, même d'une manière élémentaire, non le droit du travail, mais la situation véritable du marché du travail dans leur région, la conjoncture, les possibilités offertes aux usagers ? Combien sont-ils à savoir qu'il est possible, au titre du Fonds national de l'emploi, d'obtenir un bon de transport pour le chômeur qui recherche une embauche ? Il est vrai qu'aujourd'hui, pour se procurer ce bon, — délivré jadis automatiquement par les bureaux de main-d'œuvre — l'infortuné chômeur est ballotté de l'agence locale à la section départementale de l'A.N.P.E., quand ce n'est pas à la mairie ou à la préfecture pour d'autres documents !

« Nous avons, conclut le cégétiste, *de moins en moins de temps pour la prospection des offres et l'amélioration du conseil professionnel. Le fonctionnement de l'agence s'en trouve affecté. »*

En octobre dernier, un député U.D.R., M. Simon-Lorière, rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi de finances pour 1975, avait lancé le même cri d'alarme : *« Les actions de formation du personnel nouvellement recruté et de formation continue des agents en place*, déclarait ce député de la majorité, *risquent d'être condamnées par la nécessité de faire face aux besoins les plus urgents. Il serait fâcheux que, faute de moyens adaptés, l'agence tende à redevenir un simple bureau d'inscription au chômage. »*

JEAN BENOIT.

TRAVAILLEURS IMMIGRÉS :

Dix mille « sans papiers » dans le Vaucluse

De notre correspondant régional

Marseille. — Une expulsion qui se voulait exemplaire aura en fait contribué à poser dans toute sa lumière le problème des *« sans papiers »* du Vaucluse. Au début de novembre, les évêques et pasteurs de l'Église réformée d'Avignon avaient, *« au nom de l'Évangile »* décidé d'accueillir dans un local appartenant à l'évêché, la salle Benoît-XII, rue des Teinturiers, des travailleurs immigrés *« qui veulent s'exprimer et nous rendre attentifs à leur situation actuelle »*. Mais, le mardi 12 novembre, à 6 heures, la police pénètre par effraction dans les lieux, passe les menottes à douze travailleurs marocains et tunisiens, qu'elle trouve démunis de titre de travail, et, dans les heures qui suivent, les refoule par avion vers leurs pays d'origine.

Le Vaucluse, qui compte quinze mille exploitations agricoles, dont les deux tiers ont une superficie inférieure à 10 hectares, fait appel chaque année à douze mille travailleurs saisonniers étrangers. Les premiers arrivent pour la récolte des fraises dans la région de Carpentras, au début du mois d'avril, puis il faut des bras pour la cueillette des cerises en mai-juin, les productions maraîchères durant tout l'été, les autres récoltes de fruits et, surtout, les vendanges, qui commencent vers la fin de septembre par les vignobles des Côtes-du-Rhône. Durée des contrats, en fonction des travaux et des exploitations : de quarante-cinq jours à sept mois. Au-delà, aucune prorogation n'est plus autorisée depuis la décision prise par le gouvernement français, le 4 juillet 1974, de suspendre l'immigration.

Les Espagnols formaient jusqu'à ces dernières années le plus important contingent de saisonniers. Mais ils étaient devenus plus revendicatifs, sinon plus rares, d'où le recours des exploitants vauclusiens à la main-d'œuvre nord-africaine, en particulier marocaine, dont les exigences sont tempérées par une plus vive nécessité et le « dépaysement » social.

Les vendanges 1974 vont être le révélateur de ce phénomène. Pour la première fois, des exploitants ont recruté massivement des travailleurs marocains (1). Quatre mille dossiers ont été déposés en juin auprès de la direction départementale du travail et de l'emploi. Deux mille cent quarante-quatre travailleurs arrivent en septembre, pour la plupart des villageois originaires du Rif et du Moyen-Atlas, qui n'ont jamais auparavant quitté leur tribu, certains ne parlant que dans des dialectes berbères. Au terme d'un accord conclu avec le gouvernement marocain et les autorités françaises, la durée minimum des contrats doit être en principe de deux mois, les frais du voyage de retour incombant à l'employeur.

Or, les vendanges en Vaucluse ne représentent guère plus de trois semaines de travail. *« Les agriculteurs ont pensé que les Marocains repartiraient dans leur pays comme le font les Espagnols »*, expose-t-on à la Fédération départementale des exploitants agricoles. Les contrats signés ? Trop souvent des chiffons de papier. Six cents, officiellement, n'ont pas été normalement honorés. La faute n'en revient pas, certes, qu'à l'employeur, et celui-ci a peut-être plus fréquemment méconnu la loi qu'il ne l'a délibérément violée. Mais que dire du Beraber de l'Atlas qui n'entend bien que le « tamazirt » ?

Le rabatteur

Le véritable trafic de contrats dont sont, de surcroît, victimes les travailleurs marocains explique également qu'il y ait eu à la fin des vendanges autant de « réfractaires » (150 saisonniers seulement étaient présents au lieu de rassemblement de Béziers, d'où devait s'effectuer le retour). Dans bien des cas, en effet, le candidat à l'immigration s'est résolu à acheter son titre de travail à un « rabatteur », qui a promis, lui, à l'exploitant, de lui procurer les *« bons éléments »* dont il a besoin. Tarif : de 1 000 à 1 500 dirhams (100 dirhams valent 1,10 franc).

Le trafiquant, qui le plus souvent se trouve en France, salarié ou non, recrute ou fait recruter par un complice des hommes qu'il peut « placer ». Il communique, contre 500 dirhams d'arrhes, leurs photos et leurs extraits d'actes de naissance au futur employeur, lequel dépose les contrats nominatifs auprès de la Direction du travail qui les contrôle, les vise et les transmet à la mission de l'Office national d'immigration (ONI) à Casablanca (ou à Tunis pour les Tunisiens) (2). Si les résultats de la visite médicale sont négatifs, le « rabatteur » retient néanmoins 250 dirhams *« pour ses frais »*. Dans le cas contraire, le migrant lui verse le solde de ce qu'il lui doit avant de partir.

Le système, apparemment bien rodé, est d'autant plus pernicieux qu'il détermine des courants migratoires qui vident des villages entiers de leurs forces vives suivant les secteurs où opèrent les trafiquants (ainsi, dans le département de l'Hérault, les immigrés marocains sont pour la plupart originaires du Tafilalet).

L'histoire de Bouchta, Driss et El Madani, venus tous trois des alentours de la petite ville sainte de Moulay-Idriss, au nord-est de Meknès, est révélatrice de certaines réalités de l'immigration marocaine. Pour réunir la somme exigée par Toulmer, le trafiquant, ils ont vendu le peu de biens personnels qu'ils possédaient. La vache, l'âne, des oliviers et, pour Driss, son modeste bazar. Toulmer leur avait menti : le contrat n'était que de quarante-cinq jours au lieu d'un an et le mirobolant salaire de 3 000 F qu'il leur avait fait briller s'est réduit aux proportions du SMIC. Ils n'auront, en définitive, travaillé que vingt-deux jours au service d'exploitants de Sainte-Cécile-les-Vignes. Le voyage retour ne leur a pas été payé.

Revenir au pays ? Matériellement et moralement difficile : partis pour gagner de l'argent, ils n'ont pas même couvert leur investissement initial. Quant à la réparation que peut éventuellement leur accorder la justice prud'homale, elle demande du temps. Sans doute avaient-ils spéculé confusément sur une prolongation de leur séjour (les saisonniers marocains ne viennent pas que pour deux mois, assure-t-on, tout aussi bien, dans les milieux agricoles). Il reste que, du jour au lendemain, ils se retrouvent sans papiers — ou avec des récépissés de demandes de contrats sans valeur — sans droits, sans gîte, voués au travail au noir et à ses « inconforts ».

L'opinion publique

Selon les estimations de l'administration elle-même, ils seraient aujourd'hui dix mille aux situations irrégulières dans le Vaucluse et les zones agricoles voisines. Parmi eux, des « saisonniers endémiques », ballottés d'une exploitation à l'autre depuis deux ou trois ans sans avoir pu ou su obtenir leur « permanisation ». Lors de sa visite éclair à Avignon, le 29 novembre, M. Paul Dijoud, secrétaire d'État aux travailleurs immigrés, a cependant exclu toute nouvelle régularisation. *« L'opinion publique n'aurait pas compris*, a-t-il déclaré, à propos des événements de la salle Benoît XII, *que soit pérennisée la présence en France d'étrangers qui avaient les plus grandes chances d'aller grossir le nombre des sans-emploi. »*

Dans une lettre au secrétaire d'État, l'Association de soutien aux travailleurs immigrés (ASTI) du Vaucluse lui a soumis, elle, une autre alternative : *« Si le nombre des travailleurs immigrés nécessaire à l'économie du département correspond au nombre de ceux qui sont en situation régulière, alors, avec les ménagements qui s'imposent, il faut rapatrier tous les « sans papiers ». Sinon, que l'on régularise au plus tôt leur situation. »*

Les responsables des communautés chrétiennes souhaitent de leur côté jouer un rôle de conciliation. *« Les travailleurs immigrés*, déclarent Mgr Eugène Polge, archevêque d'Avignon, et Mgr Jean Cadilhac, évêque auxiliaire, *ne doivent être ni punis ni utilisés. »* M. Dijoud a en fait admis que l'*« emploi en grand nombre »* des travailleurs étrangers saisonniers *« soulève des difficultés certaines, soit que les intéressés cherchent à tourner la réglementation et à rester en France, soit que les conditions de leur emploi, notamment dans l'agriculture, ne soient pas toujours satisfaisantes »*. Une mission d'étude a été confiée à l'inspecteur Camy, et, *« dès le début de 1975, des dispositions nouvelles seront arrêtées en liaison avec les professionnels »*.

Mais la position de l'administration sur le problème des « sans papiers » restera ferme : *« Il faut que la situation actuelle se résorbe et elle ne se résorbera que par le départ de ceux qui se sont mis dans l'illégalité »*, déclare le préfet du Vaucluse, M. Jean Dandé, qui désire toutefois *« agir avec humanité »*.

Le rapatriement de dix mille travailleurs immigrés est à l'évidence parfaitement illusoire, fût-ce aux frais de l'ONI. Une dizaine de partants seulement ont pu être recensés dans les permanences qui ont été ouvertes pendant trois jours dans quatre villes du département. Le Comité de soutien aux travailleurs immigrés (C.S.T.I.) d'Avignon — où se retrouvent des militants de la C.F.D.T., du P.S.U., du mouvement catholique Vie nouvelle et du Groupe écologique d'Avignon, — entend d'ailleurs continuer son action *« pour l'obtention de la carte de travail pour tous »*.

Après avoir soutenu une grève de la faim de dix travailleurs dont l'épilogue tourna à la confusion de la police avignonnaise (*le Monde* des 10 et 11 décembre), il fait circuler plusieurs pétitions. Dans l'une d'elles, les signataires déclarent avoir enfreint l'ordonnance du 2 novembre 1945 (sur la circulation, le séjour et l'hébergement des travailleurs étrangers en situation irrégulière, articles 21 et 22) et demandent au procureur de la République *« à être jugés selon la loi »*.

Mgr Polge, lui, qui a refusé de cautionner *« l'acte de désespoir »* de la grève de la faim, n'en affirme pas moins : *« On ne résoudra pas le problème des travailleurs immigrés du Vaucluse par des opérations coup de poing. »*

GUY PORTE.

(1) Étant les seuls du delta du Rhône à n'avoir pas signé le protocole d'accord sur les vendanges, les exploitants du Vaucluse tablaient sur une main-d'œuvre moins coûteuse (salaire journalier d'un porteur dans les Pyrénées-Orientales : 70 F. Dans le Vaucluse : un peu plus de 50 F).

(2) Il semble que quelques employeurs tirent eux-mêmes indirectement un certain profit de ce trafic. Les contrats nominatifs représenteraient 70 % du total des titres de travail déposés par les employeurs. Si l'anonymat était la règle le trafic ne serait plus possible mais les exploitants répugnent à laisser l'administration faire seule le tri. La C.F.D.T. a communiqué récemment au procureur de la République d'Avignon des informations sur un trafiquant notoire. Les organisations de soutien aux travailleurs immigrés détiennent elles aussi une liste de noms.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	8 1/2	9 1/2	7	8	4 1/2	5 1/2
1 mois	9 1/2	10	7 3/8	7 7/8	9 1/4	9 3/4
3 mois	10	10 1/2	7 3/4	8 1/4	9 1/4	9 3/4
6 mois	9 7/8	10 3/8	7 3/4	8 1/4	9 1/8	9 5/8

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Libres opinions

Après la grève des P.T.T.

par ANDRÉ BERGERON (*)

LA grande grève des P.T.T. de cet automne demeurera, quels que soient les jugements portés, un chapitre important de l'histoire du syndicalisme postier.

La révolte des jeunes des centres de tri est un aspect des problèmes nouveaux nés de l'évolution rapide du mode de vie.

Maintenant que l'activité commence à redevenir normale, il convient de rechercher les causes profondes d'une grève dans *laquelle les militants Force ouvrière ont assumé toutes leurs responsabilités.* Et cela quoi qu'en disent ceux qui n'ont cessé de les calomnier.

Depuis toujours, le mouvement syndical revendique la démocratisation de *l'enseignement, c'est-à-dire l'égalité des chances* entre tous les enfants, qu'ils soient fils d'ouvriers ou de bourgeois. Si cet objectif est encore lointain, on ne peut contester l'importance des progrès réalisés depuis trente ans. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer *le nombre des étudiants avant et après la guerre. Dans* un avenir pas trop éloigné, il est permis d'imaginer que tout le monde aura son baccalauréat comme on avait son certificat d'études *primaires.* Ce jour-là, les jeunes auront des connaissances nouvelles, mais ils ne trouveront pas tous, pour autant, les emplois auxquels ils pourraient normalement prétendre, et cela parce que, quoi qu'on fasse, il n'en existera pas suffisamment. C'est déjà le cas aujourd'hui. *Il est par* ailleurs impensable d'imaginer un système qui ferait que les métiers « nobles » soient réservés aux jeunes Français et *les autres aux travailleurs* immigrés. Un tel système, outre qu'il serait inapplicable, serait injuste et intolérable.

Au moment *où, de plus, on constate une dégradation importante* du niveau de l'emploi, il faut rechercher les moyens d'éviter, autant que faire *se peut,* les déséquilibres qui font que, d'un côté, on compte des chômeurs et, de l'autre, on manque de main-d'œuvre.

Dès l'école primaire, il faut découvrir chez les enfants l'orientation correspondant le mieux à leurs aptitudes. Il faut éviter, avec l'aide des parents et des maîtres, *de les engager dans une voie ne correspondant pas à* leur forme d'intelligence et qui, souvent, les conduira à l'impasse, au découragement et à la révolte.

Et puis, il faut absolument réhabiliter les métiers traditionnels, manuels ou non. *Il faut redonner aux jeunes le goût de les exercer Pour cela il faut à la fois les payer et améliorer les conditions* de travail. Il faut donner une place plus grande à l'enseignement technique dans l'éducation nationale. Il faut aussi que le Conseil national du patronat français comprenne, enfin, qu'il n'est plus possible de laisser la formation permanente dans l'état où elle est présentement. Il faut bien constater, en effet, que le produit des contributions versées par les entreprises, qui représentent des sommes considérables, a attiré une foule de gens qui, parce qu'il y avait de l'argent à gagner, se sont tout d'un coup découvert vocation à la formation. On connaît le résultat. Exception faite, peut-être, des milieux cadres et agents de maîtrise, l'expérience est, dans une large mesure, un échec. En tout *cas, elle n'a pas donné ce qu'on en attendait. Il en aurait été sans* doute différemment si les patrons avaient accepté que les grandes orientations de la formation permanente soient déterminées paritairement par les confédérations patronales et ouvrières (1). Il n'est pas trop tard pour changer de cap. Mais il n'y a plus de temps à perdre.

Si on fait résolument tout cela, on évitera peut-être en partie que trop de jeunes, en sortant de l'université, ne trouvant pas d'emploi à la mesure de leurs connaissances, soient contraints, pour vivre, d'accepter un travail qui ne leur apportera que difficultés et désillusions.

***

Et puis il faut admettre que les jeunes qui entrent dans la vie professionnelle, qui se marient, ont des besoins qu'ils veulent satisfaire tout de suite. Il ne sert à rien de leur dire : « De notre temps c'était autrement ». Outre que c'est inutile, c'est injuste car ceux qui tiennent ce langage méconnaissent le fait qu'on ne vit plus aujourd'hui comme il y a trente ou quarante ans. Alors il faut tirer la conclusion. Il faut admettre que la réaction du type de celle des jeunes postiers est fondée.

Les jeunes qui, du fait de leurs études, de leurs connaissances et de leurs diplômes n'obtiennent pas ce qu'ils ont espéré, ne peuvent se satisfaire de la rémunération d'auxiliaire ou de fonctionnaire de début de carrière, surtout dans la région parisienne et dans les centres industriels importants. Elle ne leur permet pas de vivre dans le contexte du mode de vie actuel. Alors il font la grève avec tout ce que cela comporte.

***

Les organisations Force ouvrière ont depuis longtemps compris l'importance *de la question. C'est pourquoi depuis plusieurs années* elles ont fait admettre, dans les conventions collectives et les accords salariaux de la fonction publique et des entreprises nationalisées, les formules que l'on sait de salaire binôme, de double barème de salaire (2), de points uniformes, de ressources garanties, etc., qui sont un commencement de réponse à la nécessité d'assurer à ceux qui débutent *ou qui sont au bas de la hiérarchie, le minimum indispensable* leur permettant de vivre dans des conditions normales.

Le problème n'est pas simple. Nous le savons. La recherche d'une solution est une urgente nécessité. Elle correspondant à notre souci de justice.

Cette question sera donc un aspect important de notre travail en 1975. C'est donc avec résolution que nous allons nous engager dans cette voie.

(*) Secrétaire général de Force ouvrière.

(1) Les patrons redoutent qu'en acceptant la gestion paritaire de la formation permanente on mette en cause les écoles d'apprentissage qui existent dans un certain nombre de grandes entreprises.

(2) Une des colonnes du barème est hiérarchisée et l'autre non.

ÉNERGIE

L'IRAN A L'INTENTION DE COMMANDER DEUX CENTRALES NUCLÉAIRES A L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE

La commission iranienne de l'énergie atomique a fait parvenir à la société allemande K.W.U. (Kraftwerk *Union* Aktiengesellschaft) une lettre d'intention pour la commande de deux centrales nucléaires d'une puissance de 1 200 mégawatts chacune. Ces centrales à eau pressurisée seraient installées sur le golfe Persique. K.W.U. devra aussi fournir la première charge de combustible des réacteurs, ainsi que les recharges pour les dix premières années de fonctionnement.

Cette lettre d'intention est analogue à celle adressée par l'Iran en novembre dernier à la société française Creusot-Loire pour la construction de deux centrales à eau pressurisée de 900 mégawatts chacune. Rappelons qu'en *1971 l'Iran n'avait* encore qu'une puissance électrique installée totale de 2 800 mégawatts. Si les quatre commandes de centrales *nucléaires passées* à la France et à l'Allemagne se concrétisent, son potentiel s'accroîtra de 150 % d'ici 1985-1990, sans même prendre en compte la réalisation d'aucune centrale classique.

Une croissance aussi rapide de la consommation d'électricité est probablement impossible en Iran, même si le développement industriel du pays s'accélère considérablement. Rappelons, enfin, que l'Iran a fait connaître son intention d'acheter trois centrales nucléaires supplémentaires à la France.

COMMERCE

CONSÉQUENCE DE LA « LOI ROYER »

La création de magasins à grande surface a fléchi de 30 % en 1974

Au 1er janvier 1975, la France comptait 292 hypermarchés et 2 719 supermarchés (1). Durant l'année écoulée, il s'est ouvert 32 hypermarchés et 200 supermarchés. Ces chiffres sont extraits de l'« Atlas des super et hyper » que publie dans un numéro spécial la revue « Libre-Service actualités » (2). *Globalement, le rythme d'ouverture de ces magasins a fléchi de 30 % en 1974.*

Au total, les magasins de grande surface exploitent près de 3 800 000 mètres carrés de surface de vente, soit plus de 10 % du total du commerce français; emploient 138 000 personnes (11 800 de plus en un an), soit 11 % des salariés du commerce, et réalisent 28,9 % des ventes *d'alimentation (18,2 % dans* les supermarchés, et 10,7 % dans les hypermarchés), 18,5 % des ventes de viande au détail, et, plus glo*balement,* 15,1 % du chiffre d'affaires du commerce de détail.

Soixante enseignes différentes s'accrochent aux frontons des *292 hypermarchés français.* Cependant, dix d'entre elles se partagent 190 magasins (61 % du total) : Mammouth (44 magasins), Carrefour (33), Euromarché (25), Rond-Point (21), Supercentres Leclerc (15), Auchan (13), Radar géant (12), Record (12), Cora (10), Continent (9).

Il faut cependant rappeler que l'enseigne n'est pas l'exclusivité d'un groupe commercial unique : de multiples formes d'accords d'association, de franchise, d'affiliation, d'adhésion à une centrale d'achats commune, etc., permettent à une même enseigne de recouvrir des entreprises très diverses, du commerçant indépendant au groupe commercial le plus intégré. Mammouth, par exemple, est l'enseigne commune à une vingtaine de sociétés succursalistes regroupées en une *centrale d'achats* et de services (Paridoc), tandis que l'organisation fondée par Édouard Leclerc concède gratuitement son panonceau à des commerçants indépendants. Les commerçants indépendants exploitent d'ailleurs 38 % des hypermarchés et 45 % des supermarchés.

Géographiquement, la répartition des magasins de grande surface est fort irrégulière puisque quinze départements ne comptent aucun hypermarché, tandis *que le Nord en accueille* 20, les Bouches-du-Rhône et les Yvelines 11, l'Essonne 10. C'est le Vaucluse qui connaît la plus forte densité de surface de vente de magasins de grande surface avec 132 mètres carrés d'hypermarchés et de supermarchés pour mille habitants. Huit autres départements (Loiret, Loire-Atlantique, Essonne, Bas-Rhin, Yvelines, *Haute-Garonne, Haut-Rhin,* Seine-Saint-Denis) ont plus de 100 mètres carrés de magasins de grande surface pour mille habitants, *alors que quatre autres* (Ariège, Creuse, Aveyron et Lozère) ont moins de 15 mètres carrés pour mille habitants.

1974 aura connu un net ralentissement du rythme des ouvertures de ces « usines à vendre » : 200 supermarchés, contre 279 en 1972 et 283 en 1973 ; 32 hypermarchés, contre 61 en 1972 et 51 en 1973. Les commerçants indépendants ont assuré durant la dernière année l'ouverture de 11 hypermarchés (34 % du nombre total) et de 118 supermarchés (59 % du total). On peut remarquer encore que les nouveaux hypermarchés ont tendance à être légèrement plus petits que par le passé (5 729 mètres carrés en moyenne en 1974, contre *5 813 mètres carrés en 1973)* et les supermarchés légèrement plus grands (762 mètres carrés en 1974, contre 755 mètres carrés en 1973).

On peut certainement attribuer en grande partie cette évolution à l'action des commissions d'urbanisme commercial qui, depuis l'adoption de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat, jouissent du pouvoir de décision.

La composition de ces commis*sions nouvelle manière,* qui ont commencé à fonctionner en mai dernier, fait l'objet, dans ce numéro spécial, d'une étude particulière, portant sur quatre-vingt-onze départements. Les commerçants indépendants et les artisans occupent en moyenne 39 % des sièges, et ce pourcentage dépasse 40 % dans quarante-huit départements pour atteindre 47 % dans le Cantal et en Vendée, et 52 % en Ardèche. En effet, parmi les élus locaux qui siègent dans ces commissions, on trouve bon nombre de travailleurs indépen*dants. Cette enquête fait* en outre apparaître le poids très lourd des représentants des petites communes : en effet, 56 % des élus *locaux membres de ces commis*sions représentent des communes de moins de cinq mille habitants (qui abritent 41 % de la population française), tandis que les représentants des communes de plus de cinquante mille habitants (20 % de la population) n'occupent que 14 % des sièges d'élus locaux.

Ces considérations expliquent sans aucun doute le rôle « régulateur » du système mis en place depuis l'adoption de la loi Royer : au 30 novembre, rappelons-le, les commissions départementales et le ministre du commerce et de l'artisanat, décidant en ultime recours, avaient autorisé l'ouverture de 222 nouveaux magasins de grande surface (960 000 mètres carrés) et refusé 238 ouvertures (1 450 000 mètres carrés).

Il faut cependant y ajouter le fait que le commerce moderne, après avoir connu une très forte expansion ces dernières années, atteint aujourd'hui un palier, la concurrence parfois sauvage que *se livrent entre eux ces magasins* rendant plus aléatoire les profits que leurs promoteurs en escomptent. — J. D.

(1) Un hypermarché est un magasin de plus de 2 500 mètres carrés de surface de vente, en libre service, doté d'un vaste parking et de plus *en plus souvent entouré d'un centre* commercial : galerie marchande, restaurant, centre auto, centre jardinier... La surface de vente d'un supermarché est comprise entre 400 et 2 500 mètres carrés.

(2) L.S.A., 46, rue de Clichy, Paris-9e Numéro spécial : 62 francs.

CORRESPONDANCE

La France : envol ou déclin ?

M. Edmund Stillman, directeur de Hudson Institute Europe, nous écrit :

Les difficultés économiques actuelles de la France — montée du chômage, multiplication des faillites et déficit de la balance des paiements — ont soulevé une pléthore *de commentaires* ironiques et désabusés sur les thèses de *l'Envol de la France,* le rapport de Hudson Institute Europe sur l'avenir de la France, élaboré à la suite d'un contrat avec le cabinet du premier ministre (1).

Les Français, tous les étrangers le savent, sont un peuple de sceptiques acharnés. Braves à l'attaque, le premier revers les démoralise et les accable. Aujourd'hui que la France connaît sa première épreuve économique en vingt-cinq ans — alors que le monde entier est plongé dans la crise et que la majorité des pays sont bien plus sérieusement touchés — ils sont prêts à brader l'avenir de la France, son avenir à long terme, sur la foi de statistiques portant sur quelques mois.

Paradoxalement, les Britanniques sont sereins et confiants *jusqu'à l'absurde en eux-mêmes* et en leur avenir, et refusent d'accepter une prévision pessimiste, même fondée sur vingt-*cinq* années de déclin accéléré de leur économie (2). Français et Anglais sont, les uns et les autres, dans l'erreur. Une période critique s'est ouverte avec la guerre du Yom Kippour et l'embargo arabe sur le pétrole, mais il faut distinguer entre une crise passagère et une crise à long terme.

Quelle était la thèse de *l'Envol de la France ?* Elle consistait simplement à dire, il y a deux ans et demi de cela, que la France était d'ores et *déjà* un pays prospère — un des six ou sept pays les plus prospères du monde, bien que les Français n'en sachent rien. *« Si la tendance actuelle se prolonge, la France pourrait espérer compter, d'ici à 1980, parmi les quatre ou cinq plus riches pays du monde. »* En second lieu, nous faisions observer que l'économie française — mesurée par son produit national brut — atteignait déjà 80 % de l'économie ouest-allemande et progressait régulièrement avec un taux de croissance annuel moyen plus rapide d'un cinquième environ. Ce qui nous amenait à conclure que *l'économie de la France pourrait* bien, d'ici à 1985, distancer l'économie de l'Allemagne fédérale, ou, en tout cas, très certaine*ment la rattraper.*

Ces deux propositions restent vraies aujourd'hui. Le paradoxe est qu'elles se sont traduites dans *les faits plus tôt, à la faveur du* contexte qui a suivi la guerre du Yom Kippour, que dans les circonstances précédentes. En 1974, avec un taux de croissance de 4 % (sensiblement en régression pour la première fois en quatorze ans), la France connaît présentement une expansion quatre fois plus rapide que celle de l'Allemagne fédérale, et non plus supérieure d'un cinquième, voire d'un quart. Tous les pays qui en 1972 devançaient la France ont été frappés autant, sinon plus qu'elle par la récession mondiale : les États-Unis, cette année, enregistrent un taux de croissance négatif de — 2 % ; le taux de croissance du Canada est inférieur à 4 % ; celui de la Suède est de 4 % et celui de la Suisse et du Danemark de 2 % seulement. De sorte que, par rapport aux autres pays, la France apparaît aussi bien *classée* qu'avant, et sans doute un peu mieux, même si sa prospérité, en valeur absolue, risque d'être légèrement inférieure en *1980 à ce qui avait été prévu* avant la crise de l'énergie.

La projection d'un taux de croissance annuel moyen sur une période de dix ans ne veut pas dire que chaque année le résultat enregistré va correspondre précisément au chiffre prévu, mais que toutes les années, bonnes et mauvaises, étant prises en compte, c'est ce chiffre moyen qui s'avérera la tendance lourde. Les économies nationales témoignent d'une grande inertie à l'intérieur de ces moyennes. Une fois lancées dans une direction, il faut beaucoup d'héroïsme ou de folie *pour les faire bifurquer. Même* une révolution ne signifie pas nécessairement que la croissance à long terme de l'économie d'un est modifiée.

De fait, en 1968, la France a enregistré un taux de croissance de 4,8 %, soit près du double de celui de la Grande-Bretagne. La révolution russe de 1917, cet holocauste sanglant, n'a pas enrayé définitivement l'expansion économique du pays. Vers 1924, l'U.R.S.S. avait repris son ascension dans le prolongement virtuel de l'orientation donnée à l'économie par la Russie impériale. On pourrait multiplier les exemples.

Les tentatives pour prévoir les cinq à dix prochaines années ne relèvent pas de la futurologie. Toutes les entreprises, toutes les *nations* modernes ont déjà arrêté leurs plans d'investissements pour 1980. En ce sens, 1980 existe déjà en 1974. Mais les prévisions sur lesquelles sont basés ces plans ne doivent pas être considérées comme autre chose que des indications de ce qui selon toute vraisemblance doit arriver ; elles doivent *donner en même temps* la marge d'erreur à prendre en compte. C'est ainsi que procède Hudson Europe.

LES PRÉSIDENTS DES SOCIÉTÉS DE RADIOTÉLÉVISION REÇOIVENT LES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

Les délégués de l'Intersyndicale de l'ex-O.R.T.F., qui avaient suspendu les mouvements de grève pour permettre la diffusion des programmes de fin d'année, ont demandé des rendez-vous aux sept présidents des nouvelles sociétés nationales de radio et de télévision. Les premiers entretiens sont prévus ce jeudi 2 janvier, en fin d'après-midi (notamment avec Mme Jacqueline Baudrier), et se poursuivront le vendredi 3 janvier.

Les dirigeants syndicaux attendent des nouveaux responsables des engagements fermes, au moins sur les principes, au sujet de plusieurs problèmes en suspens (indemnités de licenciements, prérogatives des commissions paritaires, mobilité de main-d'œuvre interentreprise, etc.).

Le Syndicat unifié de la radiotélévision (SURT), la Fédération syndicale unifiée (F.S.U.) et la section radio-télévision du Syndicat des journalistes (S.N.J.) ont déposé des préavis de grève de durée non déterminée pour le lundi 6 janvier à partir de 0 heure, date à laquelle les nouvelles sociétés de radiodiffusion et de télévision doivent présenter leurs nouveaux programmes.

Le malaise persiste dans les centres de tri postaux

(Suite de la première page.)

Lors de la discussion budgétaire, M. Pierre Lelong, secrétaire *d'État,* a annoncé pour l'ensemble de son administration la création de deux mille emplois supplémentaires. Mais ceux-ci ne seront créés qu'en juillet 1975, et à condition que le trafic postal et téléphonique excède les prévisions. Six mille auxiliaires seront titularisés au cours de cette année, mais la charge de travail, en particulier dans les centres de tri, reste lourde et explique sans doute des mouvements comme celui d'Avignon.

Un comité interministériel se réunira le 9 janvier sous la présidence de M. Giscard d'Estaing avec à son ordre du jour la situation dans les centres de tri postaux. Mais les décisions attendues devraient concerner en priorité les centres parisiens. Il est prévu, en particulier, d'en décentraliser un certain nombre en banlieue, ce qui aurait pour effet de réduire leur taille, de les rapprocher des usagers et de faciliter les conditions de vie du personnel domicilié pour la plupart à proximité de la capitale.

AGRICULTURE

LA C.E.E. A DÉPENSÉ 225 MILLIONS DE FRANCS POUR DÉTRUIRE DES FRUITS

La C.E.E. a dépensé quelque 225 millions de francs en 1974 pour « retirer » du marché, autrement dit détruire, les fruits et légumes qui risquaient de faire baisser *les cours.*

En France, 72 millions de francs ont été ainsi dépensés, notamment pour le retrait de 250 000 tonnes de *pommes* au début de l'année.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● FLAMINAIRE PASSE SOUS LE CONTROLE DE LA SOCIETE ESPAGNOLE FLAMMAGAZ. — Le groupe Bic, qui s'était assuré le contrôle de la société Flaminaire en 1971, a décidé de céder à la société espagnole Flammagaz, qui *était licencié de Flaminaire* pour l'Espagne. Cette cession ne concerne pas le briquet jetable Bic, qui continuera d'être fabriqué par le groupe.

● MALTE choisit la commutation téléphonique « temporelle ». — La société française CIT Alcatel (du groupe C.G.E.) vient d'obtenir une commande de deux centraux électroniques « temporels » (quinze mille lignes téléphoniques au total) pour équiper l'île de Malte. Le montant du contrat est de 32 millions de francs.

Automobile

● LES DEUX SOCIETES ALLEMANDES D'AUTOMOBILES AUDI ET VOLKSWAGEN ont annoncé, le 1er janvier, une augmentation de 3,5 % de leur tarifs. Cette hausse ne s'applique qu'aux véhicules vendus en R.F.A. — *(A.F.P.)*

Économies étrangères

● EN GRANDE-BRETAGNE, le *prix du sucre doit passer* de 19 à 28 pence (environ 3 F) le paquet de 2 livres (910 grammes). Cette hausse est due au renchérissement du *sucre* de canne brut et au relèvement des prix des producteurs britanniques de betteraves à sucre. — *(Reuter.)*

Énergie

● LE PRIX DU PETROLE ne devrait pas augmenter en 1975, a déclaré M. Yamani, ministre saoudien du pétrole, dans une interview à *Wirtschaftswoche,* revue économique d'Allemagne fédérale. Par contre, M. Khene, secrétaire général de l'OPEP, a déclaré au mensuel *Economia* que, selon lui, le *juste prix* du baril de « brut » devrait être de 12,5 dollars, contre environ 10 dollars actuellement.

● LES PRIX DE L'ESSENCE EN ALGERIE augmentent de plus de 50 % à compter du 1er janvier. Le super passe de 0,97 à 1,47 dinar le litre (1,76 F). Le litre d'essence ordinaire vaut désormais 1,39 dinar (1,66 F) au lieu de 0,70 dinar. Les prix du mazout et du pétrole restent inchangés. Il s'agit de la première augmentation du carburant enregistrée dans le pays depuis près de huit ans. — *(A.F.P.)*

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
31 DÉCEMBRE

« Boom »

Les traditions ne se perdent pas à la Bourse de Paris. Comme à l'accoutumée, la dernière séance de l'année a été joyeusement fêtée. Mais cette année, les commis d'agents de change et les employés de la chambre syndicale ont mis les bouchées doubles et « consommé » des quantités exceptionnelles de cotillons. Feux d'artifice, pétards, banderoles, chapeaux pointus multicolores, fraises en papier, serpentins en tout genre, des dizaines et des dizaines de kilos de confettis. Rien ne manquait et en abondance. Et le triste parquet du palais Brongniart avait du coup pris un air de fête. Il en a coûté, dit-on, 600 F par groupe ; ceux-ci étant au nombre de cinq, pour le seul marché du terme, faites le compte. De l'avis général, la bataille, que se livrèrent les joyeux boursiers fut une des plus épiques. Bref, ce fut un beau cirque.

Malgré tout, il fallait travailler et l'on travailla... Dans l'odeur de la poudre et à travers la fumée dégagée par les explosions de pétards qui résonnaient longuement sous les voûtes, les coteurs s'efforçaient d'entendre les indications qui leur étaient transmises. Elles étaient bien maigres, au demeurant, vu le faible courant d'échanges. Aussi, les valeurs françaises ont assez peu varié dans l'ensemble.

Une dizaine de titres ont monté de façon appréciable (2 % environ) et un nombre à peu près égal ont baissé. Bref, à l'issue de la séance, ponctuée par une véritable salve d'artillerie, les différents indices n'avaient pratiquement pas bougé.

Sur le marché de l'or, les mines ont fléchi, mais beaucoup moins qu'à Londres. Le lingot a perdu 695 F à 28 000 F (— 2,4 %) et le kilo en barre 950 F à 27 650 F (— 3 %). Repli modéré des pièces. Le napoléon a, pour sa part, abandonné 2,90 F à 296,50 F (après 298,20 F). Repli parallèle de la rente 4 1/2 % 1973, qui a cédé 11 F à 566,90 F. Le volume des transactions est revenu de 31,6 à 29,7 millions de francs.

LONDRES

L'année a mal commencé à la Bourse de Londres. Déprimé par la suspension de la cotation de l'action Burmah Oil, le marché s'alourdit sensiblement jeudi à l'ouverture. Les pétroles sont particulièrement affectés. B.P. perd 17 pence et Shell 6. Repli des industrielles. Irrégularité des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 185 .. contre 186 50

VALEURS	CLOTURE 31 12	COURS 2 1
War Loan 3 1/2 %	20 3 8	20 7 16
Beechamps	124	120 1 2
British Petroleum	220 ...	205 1 2
Shell	126 ...	120
Vickers	69 ...	66 1 4
Imperial Chemical	123 ..	120
Courtaulds	56 ..	54 3 4
De Beers	182 ..	120
* Western Holdings	34 1 2	34 3 4
Rio Tinto Zinc Corp	81 ..	79
* West Driefontein	41 ..	40 ..

(*) En livres

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics		
Effets privés		11 3/4 %
Moyen terme		10 7/8 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 28 déc 1973.)

	30 déc.	31 déc.
Valeurs françaises	71	70,9
Valeurs étrangères	71,4	70,7
Cie DES AGENTS DE CHANGE		
Indice général	59,2	59

Hausse du rendement des actions françaises en 1974

La baisse de 30 % des cours à la Bourse de Paris, en 1974, a favorisé une hausse du rendement pondéré des actions françaises. Celui-ci s'élevait à 5,21 % fin décembre 1974 contre 5,47 % le mois précédent et 3,10 % de moyenne en 1973. Compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor, ce taux ressort à 7,82 % contre 8,21 % fin novembre et 4,65 % de moyenne en 1973.

Le nouveau régime comptable des SICAV

La loi de finances rectificative pour 1974, qui modifie dans son article 15 l'ordonnance du 2 novembre 1945, article 15-5, concernant les sociétés d'investissement, est parue. Cette modification, rappelons-le, permettra aux SICAV de distribuer à leurs actionnaires un dividende normal dans le cas où leur actif net — en raison de la baisse de la Bourse — serait inférieur, en fin d'exercice, à leur capital social.

BOURSE DE NEW YORK

Clos

Tous les marchés financiers et commerciaux des Etats-Unis ont chômé le 1er janvier.

JAPON

Les Arabes achètent des obligations japonaises

Tokyo (Agefi). — Selon M. Kazuo Nogumi, directeur du département de recherche économique de Taiyo Kobe Bank Ltd, les investisseurs arabes ont acheté une moyenne de 20 millions de dollars par mois d'obligations japonaises depuis le mois de juin.

Selon un article publié dans le journal économique japonais, les principaux investisseurs arabes sur le marché obligataire japonais sont l'Arabie Saoudite, le Koweït et Abu-Dhabi.

A l'inverse des Américains les Japonais sont avides d'or

AGEFI. — Au contraire des Américains (*le Monde* du 2 décembre), les Japonais paraissent confiants quant à l'avenir de l'or. Les achats de métal jaune effectués au pays du Soleil Levant par les petits investisseurs, et notamment par les salariés et les ouvriers soucieux de se prémunir contre l'inflation, s'accélèrent.

Sans en indiquer l'ampleur, le ministère des finances admet d'ailleurs que l'on assiste actuellement à d'importants achats de plaques d'or pesant entre 10 et 20 grammes.

Dans les grands magasins de Tokyo, le prix moyen du métal jaune est maintenant de l'ordre de 66 $ pour les plaques de 10 grammes, soit de 205,26 $ l'once (le Japon a libéralisé les importations et les ventes d'or en avril 1973), et les négociants en métaux précieux conseillent couramment à leur clientèle d'accroître leurs achats d'or dans la perspective d'une hausse du métal, qui, estime-t-on généralement dans les mêmes milieux, devrait faire suite au libre commerce de l'or aux Etats-Unis.

NOUVELLES DES SOCIETES

SOCIETE DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ETRANGERS A MONACO. — Chiffre d'affaires hors taxes du premier semestre de l'exercice 1974-1975 : 108,3 millions de francs contre 66,3 millions.

DE DIETRICH. — Les ventes à l'exportation ont dépassé 115 millions de francs en 1974, progressant ainsi de 75 % d'un exercice à l'autre.

BOURSE DE PARIS — 31 DÉCEMBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38 ..	0 756
5 %	55 20	4 575
5 % 1920-1960	128	4 575
3 % amort. 45-54	82	1 258
4 1/4 % 1963	96 50	2 632
4 1/4-4 3/4 % 63	82 80	1 197
Emp. N. Eq. 5 1/2 65	95 30	1 175
Emp. N. Eq. 6 % 66	83 80	1 512
Emp. N. Eq. 6 % 67	91 45	3 518
Empr. 7 % 1973	99 10	6 712
E.D.F. 6 1/2 1950	111	4 025
— 5 % 1960	95	4 370

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	.	356 50
— parts 1959	366 .	366 .
Ch. France 3 %	108	108 ..
Abeille-I.G.A.R.D.	450	451 ..
Abeille (Vie)	.	230 ..
A.G.P.	335	338 ..
Concorde	218	218 ..
Epargne France	338	342 ..
Fonc. I.I.A.R.D.	75	75 ..
Foncière (Vie)	260	262 ..
France (I.A.R.D.)	385	395 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (Vie)	398	395
Préservatrice S.A	274	284
Prévoyance	1060	1070
Protectrice A.I.R.	268	265
Alsacien. Banque	298	308
(Li) Bque Dupont	208	208
Banque Hervet	258	258 .
Banque Indochine	150	158 .
Sté B. et Partic.	338	337
Banque Worms	140	*141
C.F.E.C.		555
C.G.I.B.	54 30	56 50
Codetel	108 80	102 80
Cofica		40
C.A.M.E.	a 5 85	a 5 85
Créd. gén. indust	102	105
(M) Crédit Mod.	..	59
Financière Sefal.	154 80	148 70
Finextel	107 50	110
Fr. Cr. et B. (Cie)	74 80	72
France-Bail	174	178
Hydro-Energie		36 20
Immobanque	126	126 .
Immofice	113	113
Interbail	120	122
Locafinancière	112	112
Lyon-Alemand	125	126
Soc. Mars. Crédit	261	261

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Sequanaise Banq	213	217
SLIMINCO	128	128 50
Ste Cent. Banque	73 50	73 30
SOFICOMI	116	117
Sovabail	137 20	140
UCIP-Bail	120	121
Ufiner	268	d268
Unibail	114	115
Un. Ind. Crédit	122	122
Fonc. Chât.-d'Eau	588	580
(M) S.O.F.I.P.	147	150
Fonc. Lyonnaise	580	605
Immob. Marseille	1010	1000
Louvre	a176	a181
Midi	431	448
Rente foncière	905	908
S.I.T.I.C.	232 40	232 40
SINVIM	180	180
Voitures à Paris	236	234
Celigi	110	111
Foncina		115
Gr. Fin. Constr.	112	113
Imphindo	100 90	102 50
Immunivest	77 30	78
Cie Lyon Imm.	89	89
Sogimo	100	102
UFIMEG	87	87
U.G.I.M.O.	99	100
Union Habit	126	126 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. Imm. France	113	114
Acier Investiss	89	90
Gestion Sélect.	154	154
Invest. et Gest	82	83
Parisienne Plac	132	134
Placem. Inter	81 90	82
Sofragi	166	173
Abeille	186 50	190
Applic. Hydraul.	760	750
Artois	71	69 60
Centen. Blanzy	315	320
C. Roussel-Nobel	.	230
(Ny) Centrest	10	111
(Ny) Champex	103 50	103 50
Charg. Réun. (p.)	2800	2799
Orléans	79 20	80
(Li) Dév. R. Nord	127	*127
Electro-Financ	217 10	223
Fin. Bretagne	31 40	32 60
Fin. Haussmann	61	a56
Financière Iéna	113	117
Gaz et Eaux	300 .	300
La Mure	83 50	84
Lebon et Cie	165	164
(Ny) Lordex	115	114 50
Cie Marocaine	.	25 90
O.V.A.I.M.	.	50 40
OPB-Paribas	91	91

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ouenza	.	.
Providence S.A.	209 80	218
Revillon	410	420
(Ny) Sade	118	116
Santa-Fe	57 50	58 30
Saffo	64	61 50
Sofinex	378 90	364
Cambodge	38 50	40
Clause	415	415 .
Indo-Hévéas	96	96
Agr. Ind. Madag.	48	47 60
Mimot	66 10	66 30
Padang		
Salins du Midi	170 50	170 50
Aliment. Essent.	32	31 80
Allobroge	106	110 .
(Ny) Alsac. Super	215	215
Banania	291	290
Fromage Bel	105	110
Berthier-Savoye	800	798
Cedis	335	340
(M) Chambourcy	..	139
Compt. Moderne	136 50	135
Docks France	270	270
Economats Centr.	284	274
Epargne	a126	125
Fr. Paul-Renard	235	235
Générale-Aliment	..	62 80
Genvrain	219 50	211
Goulet-Turpin	125 10	131
Lesieur (Cie fin.)	315	316
Gr. Moul. Corbeil	165	169
Gr. Moul. Paris	265	265
Nicolas	320	320
Piper-Heidsieck	370	385
Potin	290	290
Rochefortaise	118	119 90
Roquefort	210	210
Saupiquet	179 30	179 30
Sup. Marché Doc	150	150
Taittinger	389 50	390
* Unipol	205	199
Bénédictine	1900	1830
Bras. Indochine	611	620
Cusenier	348	d362
Dist. Indochine	265	266
Dist. Réunies	260	271
Ricqlès-Zan	59 80	59 70
Saint-Raphaël	151 20	*156
Gest. P. Sogepal	236	240
Union Brasseries	57	58
Stanna	202	205
Sucrerie (Cie Fr.)	229	228
Sucr. Bouchon	140 20	140 20
Sucr. Soissonnais	370	385
Un. Sucr. Aisne	d204	197 50
Sertiet	.	100
Chausson (Us.)	62 80	63 80
Motobécane	158	160
Saviem	70	70
S.E.V. Marchal	d 37 70	d 37 70
Bois Dér. Océan.	120	120
Borie	220 50	228
Camp. Bernard	114	118 50
C.E.C.	92 20	95
Cerabati	d109 30	112 80
Chim. de la route	d106	d107
Ciments Vicat	173 60	173 60
Drag. Trav. Pub.	...	a 57 50
Dumez	317	305
F.E.R.E.M.	56 .	58 20
Français d'entr.	9	a 8 70
G. Trav. de l'E.	62	62
Herlicq	160 .	166 40
Lambert Frères	68	65 30
Leroy (Ets G.)	133 10	132 50
Origny-Desvroise	110	110
Porcher	228	225
Rougier	170	175
Constr. Routes	37 20	37 20
Routière Colas	125	124
Sablières Seine	d143	145 ..
Savoisienne	165	170
Schwartz-Hautm.	59 20	61 50
Spie-Batignolles	42 50	42 50
T.P. Fouger.SNCT	88 50	87 95
Trindel	121	120 80
Voyer S.A.	88	90
Dunlop	22 50	22 50
Safic-Alcan	125	124
Bit. Asph. Centr.	87	87
Comiphos	73 40	73 40
Gaumont	460	459 20
Pathé-Cinéma	90 60	90 80
Pathé-Marconi	90	C 92
Tour Eiffel	54 90	54 90
Air-Industrie	52	51 50
Applic. Mécan.	118 50	118 50
Arbel	170	175
Ateliers G.S.P.	61 80	63 60
Av. Dass.-Breguet	105	108
Bernard-Moteurs	.	60
B.S.L.	217	218
Cie des Compt.	118 80	118 60
C.M.P.	240	245
Cope All. Europe	.	C176

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
De Dietrich	371	368
Duc-Lamothe	318	320
E.L.M. Leblanc	151	145
Ernault-Somua	196	198
Facom	580	580
Forges Strasb.	53	53
(Li) F.B.M. ch. fer	92	95 70
Frankel	700	700
Huard-U.C.F.	133 40	129 40
Jaeger	47	46 50
Lachaire	.	130
Manurhin	93	93 .
Métal Déployé	[illegible]	232
Nacelia		a 88 40
Nodet-Gougis	83 30	83
Peugeot (ac. ord.)	240	240
Ressorts-Nord		19 50
Rotfa	83 20	86 50
S.A.F.A.A. Ap. Aut		90
Satam	23 20	23 50
Sicli	111	110
Soudure Autog.	176 20	177
S.P.E.I.C.H.I.M.	.	105 10
Stein et Roubaix	133	135
Stokvis	85	85 30
Titan-Coder		
Trailor	345	340
Virax	78	77
Chant. Atlantique	235	242
At. Ch. Loire	46 80	42
France-Dunkerque	38 70	36
Ent. Gares Frig.	120	120 .
Indus. Maritime	205	213
Mag. gén. Paris	150	144
Cercle de Monaco	40 40	40 10
Eaux Vichy	388	399
Grand Hôtel	1700	1700
Sofitel	27 50	27 30
Vichy (Fermière)	.	69 80
Vittel	160	185
Aussedat-Rey	70	69 .
Darblay S.A.	35	35
Didot-Bottin	145	150
Imp. G. Lang	a 16 40	16 20
Navarre	.	128
Néogravure		.
Papeter. France	d 41 60	39 90
(B.) Pap. Gascogne	253	247
La Risle	121	120
Rochette Cenpa	128	128 80
A. Thiery-Sigrand	[illegible] 10	146 30
Bon Marché	30	30 10
Mars Madagasc	51 50	52
Maurel et Prom.	96	98
Optorg	133	*132
Palais Nouveauté	308	309
Prisunic	43 60	45 50
Uniprix	63	
Claude	..	75
Crouzet	96	96
Europ Accumul.	230	230 10
Fulmen	500	500
C.I.P.E.L.	82	82
Lampes (part.)	445	440
Merlin Gérin	140	140
Mors	..	35
Mot. Leroy-Somer	718	703
Océanic	68 50	68 50
Paris-Rhône	96	99 80
Piles Wonder	415	424
Radiologie	163	164 50
SAFT Acc. fixes	700	700
Schneider Radio	a 89 40	90 .
S.I.N.T.R.A.	294	297
Carnaud	63	63
Cefilac	60	62
Davum	290	d302
Escaut-Meuse	175	175
Fonderie précis.	. .	31 50
Gueugnon (F. de)	.. ..	95 30
Profilés Tubes Es	43	43
Senelle-Maub.	79	76
Tissmétal	49 80	48 ..
Vincey-Bourget	60	60
Huaron	102 10	104
Kinta	249	250
Mokta	107	110
Amrep G.	349 90	349 90
Antargaz	168	168
Hydroc. St-Denis	166	165 20
Labo. Industrie	75	76
Lille-Bonnières-C	117 50	117
Cie F. Pétr.	229	234 60
Oblig. Conv.		260 10
Shell française		58 ..
Astral	a 57 50	a 57 30
Carbone-Lor.		105
Castaigne S.A.	298	293
Cochery	28 50	26 50
Delalande S.A.	482 80	482 80
Finalens	27	27
FIPP	43 10	43 10
(Ly) Gerland	236	238
Gévelot	575	575
Grande-Paroisse	97 20	98
Huiles G. et der	81	79 10
Labaz	476	476

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Lorilleux-Lefranc.	229	229
Novacel	130	130
Quartz et Silice	..	77 20
Ripolin-Georget.	51	50 10
Rousselot S.A.	340	339
Soufre Réunies	203	a208 ..
Synthelabo	503	393
Thann et Mulh.	82	82
Agache-Willot	44	44 90
Fourmies-S.F.R.F.	36	35
Lainière-Roubaix	47	48 50
Roudière	305	310
Saint Frères	.	20 30
Timwear	15 20	15 50
M. Chambon	138	139
Delmas-Vieljeux	166	166 20
Messag. Marit.	25	d 26
Nat. Navigation	81	d 78 50
Navale Worms	103	104 90
Navigation Mixte	119	119
Saga	39 90	39 20
Transat. (Cie Gle)	47	47
C.G.I.A.P.	38	38
S.C.A.C.	90 60	93
Stemi	279	279
Tr. C.I.T.R.A.M.	87	85
Transport indust	111	111
(Li) Bagnol-Farj.	66 90	66 20
Bis S.A.	155	154 .
Blanzy-Ouest	d173	d173 .
La Brosse		83 .
Cigarettes Indo.	d156	d160
Degremont	109	106
Dong-Trieu	..	132
Duquesne-Purina	239 50	235 60
Ferrailles C.F.F.	357	357
Havas	95 10	95 10
G. Magnant	.	58 70
Novafer	185	168
Publicis	184	184
Sellier-Leblanc	169	169
(Ly) Tan. Fr. Réun	15 30	a 15 30
Brass. du Maroc	.	250
Brass. Ouest-Afr	89 80	89 80
Elf-Gabon	290	290
Min. et Métall	389	383
C.E.C.A. 5 1/2 %	.	..
Emprunt Young.		160
Nat. Nederlanden	96	95 50
Phoenix Assuranc	10 40	10 70
Algemene Bank		431
Bco Pop. Español	275	270
B. N. Mexique	.	26 50
B. régl. intern.	..	5370
Bowring C.T.	2 45	2 40
Commerzbank	296	284
Deutsche Bank	518	518
Bowater	7 80	8 25
Bruxelles Lamber		202
Gén. Belgique	288	290
Rolinco	155	160
Robeco	246 30	249 50
Cavenham	4 80	5
Grand Metropolit	3 26	3 15
Lyons (J.)	C ..	7 85
Goodyear	57 80	58
Pirelli	..	5 35
I.H.C.	47 80	48
Kubota	5 05	5
S.K.F.	147 80	147 80
Pakhoed Holding	210 10	220
Femmes d'Aujour	..	40 30
Marks Spencer	11	11 50
A.E.G.	..	90 10
E.M.I.	7 40	8
Hitachi	2 05	2
Honeywell Inc.	88 80	88
Matsushita	5 05	5
Otis Elevator	108	106
Sperry Rand	119	118
Xerox Corp.	227 80	C232
Arbed	486 90	466
Cockerill-Ougrée	117	113
Finsider	.	1 75
Hoogovens	100 20	100 20
Mannesmann	.	360
Steel Cy of Can.		107
Thyss. c. 1 000	119 50	119
Blyvoor	57	55
De Beers (port)	11 50	11 10
De Beers p. cp.	..	15 50
General Mining	133	133
Hartebeest	.	153
Johannesburg	95	90
Middle Witwat	21 50	20
President Steyn		114
Stilfontein	18	31
Vaal Reefs	199	184
West Rand	31	30
Alcan Alum		89
Cominco	114	114 50
Finoutremer		141
Minerais Resourc	12	11 90
Noranda	132	131
Vieille Montagne	491	495
Am. Petrofina	122	125
British Petroleum	24 80	24 80
Gulf Oil Canada	C	104
Petrofina Canada		66
Shell Tr. (port)	12 60	12 65

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Akzo	65	65
Dart Industries	58	56
Foseco	6 30	6 30
Gevaert	...	132
Glaxo	28 60	21 50
Grace and Co.	...	106 60
Pfizer Inc.	.	139 ..
Procter Gamble	365	370
Courtaulds	..	
Est Asiatique	..	93 80
Canadian Pacif.	60 50	60 25
Wagons-Lits	67	68 90
Barlow-Rand	11 80	12
British Am. Tob	..	17 10
Suéd. Allumettes	.	.
HORS COTE		
Alser	.	1000
Cellulose Pin	162 50	162
Coparex	266	265
Dotan		..
Ecco	310	325
Eurafrep	1840	a 1805
Francarep	100	100
Intertechnique	140	140
Locatel	366	370
Métall. Minière	..	55
Pronuptia	...	250
Subl. Mor. Cor.	..	
Tranchant Electr	42	a 42
Ufimex	100 10	107
Oce v. Grinten		...

OBLIG. ECHANG.

Valeur d'échange au 2/1
U.C.B. :
Val. de 2 actions, soit 600

SICAV

Plac. institut.	10242 99	9896 61
1re catégorie	9870 57	9677 03

2/1	Emission frais inclus	Rachat net
Actanea	100 54	95 98
Actions sélec.	122 39	116 84
Aedificandi	140 9[illegible]	134 57
Agfimo	148 46	141 73
A.L.T.O.	138 40	132 12
America Valor	207 76	198 34
Assurances Plac	* 99 77	95 25
Bourse-Investiss.	106 36	101 54
B.T.P. Valeurs	107 97	104 32
C.I.P.	218 38	208 48
Convertibles	100 64	96 08
Convertimmo	112 75	107 64
Drouot Invest.	*124 57	118 92
Elysées-Valeurs	132 62	126 61
Epargne-Croiss	385 07	367 61
Epargne-Inter	202 42	193 24
Epargne-Mobil.	133 80	127 73
Epargne-Oblig.	128 74	122 90
Epargne Revenu	247 88	236 64
Epargne Valeur	145 20	138 62
Foncier Investiss	258 37	246 65
Fortune I.	104 10	93 38
France-Croissance	109 04	104 09
France-Epargne	107 97	103 07
France-Garantie	199 89	195 98
France-Invest.	110 53	105 52
Laffitte Rend.	112 33	107 24
Laffitte-Tokyo	113 35	108 21
Nouv. France-Obl	242 34	231 36
France Placement	115 60	110 36
Gestion Rendem.	175 44	167 48
Gest. Sél. France	134 06	127 99
I.M.S.I.	126 40	120 60
Indo-Valeurs	131 51	125 55
Intercroissance	122 46	116 90
Intersélection	114 14	108 96
Livret portef.	160 40	153 13
Paribas Gestion	107 95	103 06
Pierre Investiss	157 28	150 15
Rothschild-Exp	211 66	202 06
Sélect-Croissance	426 84	407 48
Select. Mondiale	88 33	84 32
Sélection-Rend	123 78	118 17
Silvafrance	132 53	126 52
Silvam	95 68	91 34
Silvarente	131 61	125 64
Silvinter	105 80	101 ..
Sogepargne	242 24	231 26
Sogevar	252 90	241 43
Soleil-Investiss.	*119 18	113 78
U.A.P. Investiss.	96 61	92 23
Unifoncier	261 52	249 66
Unijapon	117 22	111 90
Unisic	112 20	107 20
Worms Investiss.	188 61	180 06
2/1		
Credinter	111 39	106 34
Croissance-Imm.	120 16	114 71
Epargne-Unie	238 20	228 35
Euro-Croissance	119 66	114 24
Financière Privée	284 92	272 .
Fructidor	127 55	121 77
Gestion Mobilière	155 85	148 78
Mondiale Invest	156 90	149 79
Oblisem	116 31	110 08
Optima	117 45	112 12
Sicavimmo	157 52	150 38
S. I. Est	304 54	290 73
Soginco	97 46	93 06
Sogninter	320 40	305 87
Univalor	129 65	123 77
Valorem	122 14	116 60

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
531	4,50 % 1973	575 90	568	566 90	568 50
980	C.N.E. 3 %	979	980	990	982
215	Afrique Occ.	226 40	225 50	225 50	221 10
290	Air Liquide	299	295 90	295 90	298 10
48	Als. Part. ind	56	58 .	57 90	57
63	Alsthom	69 80	70 ..	69 90	68 70
[illegible]	Autar P. Atl.	26 50	25 50	25 50	25 .
225	Applicat. gaz	226	229	229	226
380	Aquitaine	396 20	394	390	387
71	— (certif.)	72 50	71	72 50	69 60
152	Arjom.-Prioux	157	155	155	155
132	Aux. Entrepr	161 50	162 50	164 30	165 50
187	Auxil. Navig.	189	188 50	186 50	183
66	Babc.-Fives	72 50	73	72	73
126	Bail.-Equip.	132	138	138	138
142	Bail.-Invest.	144	145	145	145
140	B.C.T.	155 90	149 10	148 50	148 10
83	Bazar H.-V.	86	87	87	85 30
128	Béghin-Say	131	136	136	135
490	Bic	525	529	525	528
360	Bouygues	416	412	411	414
355	B.S.N.-G.D.	371	372	373 50	372
1400	Carrefour	1429	1439	1440	1420
1000	Casino	1030	1026	1040	1020
148	C.D.C.	154	156	156	153
140	Cetelem	140	140	140	139
210	Char. Réun.	208	197	197	C193 20
19	Chat.-Comm	71	70	70 10	70
200	Chiers	206 10	206	206	202 10
73	Chim. Routi.	83 50	80 50	80 50	80
67	Cim. Franç.	79	81 40	81 60	80
114	— (obl.)	114 50	C115	115	115
1018	C.I.T. Alcatel	1042	1060	1065	1060
29	Citroën	29 60	29 30	29 30	28 10
137	Club Méditer	158	153	151	150 10
265	C.M. Industr.	275 70	279	278 50	273 50
99	Cofimeg	102	103	102 50	101
62	Cofimer	65 50	66 90	66 90	66 00
325	Cie Bancaire	349 50	348 90	349 .	343
235	C.G.E.	264	269 10	266 20	268 80
135	C. Entrepr.	138 60	139	135	136 90
120	Coi.-Fouchar	128 50	120	121	C118 80
107	Cr. Com. Fr	119 90	121 20	121 20	119 20
160	— (obl.)	169	C166	166	168 90
315	Créd. Fonc.	314	324	324	317 60
139	C. F. Imm.	143 50	140	141	138
97	Créd. Indust.	102	100 10	100 60	102
265	Créd. Nat.	270	270	270	265 80
85	C. Nord O.P.	90	90	90 90	90
182	Creusot-Loire	157 50	157	157	158 90
131	C.S.F.	129 60	129	127 20	131 50
88	D.B.A.	70 50	70 80	70 60	72 70
157	Denain-N.-E.	159 50	161 80	160 .	158 40
56	Dollfus-Mieg.	57	57	57 .	56 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
490	Cie Gle Eaux	494	497	496	497
86	Electro-Méc.	100	101	101	103
173	Eng. Matra	177 80	177 50	177	180 10
137	E. J. Lefebvre	157 60	161	160 60	148
56	Esso S.A.F.	58 50	59 90	58 30	59 90
117	Eurafrance	126 60	124	124	124
230	Europe nº 1	238	250	238 50	248
160	Ferodo	167 10	169 50	168 50	167 70
114	Fin. Paris P.B	123	124	124 90	124
51	Fin. Un. Eur	54 10	54	54 20	53
51	Fraissinet	54 90	56	56	55
80	Fr. Pétroles	85 50	84 50	84 50	83 30
20	— (Certific.)	20 60	20 50	20 50	20 50
81	Galeries Laf	82 90	83 50	83 50	81 90
83	Gle d'entr.	92 10	93 50	93 50	92
109	Gle Fonderie	141	131	131	131
187	Générale Occ	180	180	179	180
118	G. Tra. Mars	124 50	130	130 50	130
380	Guyenne-Gas	401	410	410	405
142	Hachette	133 .	133 ..	133	132
220	Hutch.-Mapa	213	214 ..	214	210 50
630	Inst. Mérieux	640 .	640 ..	638	628
345	J. Borel Int.	440 ..	410 ..	401	409
72	Jeumont Ind	88 50	88 50	87	87
62	Kali Ste Th.	65 50	65 50	65 50	64 50
53	Kléber-Col.	51 60	50 60	50 60	49 50
192	Lab. Bellon	200 50	196	195	192 20
136	Lafarge	147 20	145	143	145
235	— (obl.)	235 10	C235 10	235 10	235
300	La Hénin	324 50	327	327	321
1440	Legrand	1450	1469	1469	1458
132	Locabail	144 50	146	144 50	146
110	Locafrance	122	125	125	122 50
195	Locindus	205	198	198	198
670	L'Oréal	715	720	714	706
2770	— obl. conv	2780	2780 C.	2760	2760
308	Lyonn. Eaux	312	308	306	308
28	Mach. Bull	29	28 65	28 60	28 30
610	Mais. Phénix	610	610	606	610
150	Mar. Firminy	121 40	128	127 50	128
51	Mar. Ch. Réu	58	58	58	57
1370	Mat. Téléph.	1410	1410	1411	1424
35	M.E.C.I.	36 50	36 50	36 60	37
122	Mét. Norm.	126 30	125 10	125 10	124 90
530	Michelin B	562	570	568	574
435	— oblig	435 50	439	438 20	440 10
400	Moët-Hen.	407	407	410	405
171	Moulinex	177	172	171	171
435	Mumm	434	449	442	449
200	Nat. Invest.	204	203	203	201
83	Nickel	83 30	83 60	84	82
90	Nobel-Bozel	90	90	90	90
26	Nord	29 50	29 30	29 30	28 75
12	Nouvel. Gal.	90	88 80	88 80	87 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
141	Olida-Caby	145	140 50	140 80	148 50
74	Ogil-Paribas	76 30	69 50	70 50	68 30
00	Paris-France	118 50	113 90	115 50	114
120	Patern. S.A.	123 90	126	126	126
55	Pechelbronn	67 90	60 10	59 80	60 .
115	P.U.K.	117 70	117 60	117	115 40
67	Penarroya	67	68	68 10	66 65
184	Penhoet	197	198	197	194 50
370	Pernod	375 50	379	378 50	374
103	Perrier	107 10	105	104 80	106
30	Pétroles B.P	32	30 40	31	30 05
138	Peugeot	138	135	135	133 10
255	(obl.)	259	C259 80	259 80	255
71	Pierre Auby	74 20	C 74 80	74 50	74 90
88	P.L.M.	94	95	94 90	93 50
280	Poclain	300	305	297	300
37	Poliet et Ch	94 20	96 50	96 50	96 50
60	Pompey	60	60 80	60 80	60
59	P.M. Labinal	94	93 50	93 50	93
56	Prénatal	56 80	56	56	57
67	Presses Cité	64	64 50	64 50	63 30
198	Prétabail Si	209	207	207	207
105	Priceal	115	114 50	114 50	115 90
240	Primagaz	237	235	235	231
[illegible]	Printemps	82 90	84	84	82 40
225	Radar S.A.	230	225 50	225	221
380	— (obl.)	387	400	400	39[illegible]
235	Radiotech	247	246	244	242
85	Raffin. (Fse)	95 20	95 20	95 10	95 20
180	Raff. St-L.	177	176	179	172 60
330	Redoute	332 20	332	331 50	338 60
112	Rhône-Poul.	123 50	173	173 10	120 60
400	Ricard	402	404	404	400
235	Rouss. Uclaf	233 50	239	239 50	236 10
495	Rue Impérial	500	500	500	505
87	Sacilor	60 80	60 80	90 80	90 80
350	Sagem	378	372	372	365
91	Saint-Gobain	95 80	96 60	95 50	95 60
368	S.A.T.	407	412	412	412
125	Saulnes	132 10	135	135	132 30
119	Saunier-Duv	120	119 10	119 90	121 40
150	Schneider	166	158	158 50	155 50
60	SCOA	59	58 80	59 30	58
99	Sefimeg	101	102	102 70	102 70
100	Selchime	104 50	104 90	104 90	103 90
275	S.I.A.S.	279	279	279	279
236	Sign. E.-El.	256	260	258	257
102	Simco	102	103 40	103 40	103 40
71	S.I.M.N.O.R.	73	74 30	74 80	74 80
1220	St Rossignol	1230	1235	1210	1250
74	Sogerap	70	66	66	65 90
355	Sommer-All.	355	350	349	350
168	Suez	184	186	187 .	186

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
205	Talcs-Luz.	209 80	210	209 60	209
180	T.R.T.	181 90	192 50	195	193
708	Tél. Electr.	725	700	700	700
480	Tél. Ericss	486	495	495	493 50
60	Terres Roug.	61	63	63	61 90
109	Thomson-Br.	125 20	122	122	122
139	U.I.S	142 50	144	144	144
285	U.C.B.	298	300	298	300
155	Un. Fr. Banques	160	159 10	159 10	159 10
68	U.T.A.	69	68 50	68	68 50
95	Usinor	93	94	94	93 10
126	(obl.)	127	C126	126	123 40
130	Vallourec	130 50	131 50	131 40	131
590	V. Clicquot-P.	592	597	597	587
580	Vinipric	595	580	580	587
200	Amer. Tel.	200	C203	203	199
21	Ang. Am. C.	21 30	20 50	20 60	20 90
225	Amgold	222	213	214	213
250	Astur. Mines	245 10	244	244	243 10
205	B. Ottoman	211	200	200	203
22	BASF (Akt.)	237	226	226	224
188	Bayer	190 70	190	19.	188
12[illegible]	Buffelsfont.	125	120 10	122	120 10
10	Charter	9 80	10 20	10 25	10
119	Chase Manh	114 50	115 50	115 50	116
360	C.F. Fr.-Can	360	360	365	352 80
11	De Beers (S.)	11 55	11 30	11 30	11 10
225	Dome Mines	218	206	213	210
415	Du Pont Nem	405 50	416	414 50	408
380	East. Kodak	276 20	C279	284	280
71	East Rand	79 50	76 90	75 90	76 90
210	Ericsson	200 50	200	203 .	200
285	Exxon Corp	284	284 50	284 30	279
151	Ford Motor	149	150 50	150 50	148
163	Free State	157	154 50	156	152 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
150	Gen. Electric	146 50	147 40	148 50	148
144	Gen. Motors	137	137	137	136 10
23	Goldfields	23 80	22 85	22 85	22 40
45	* Harm. Go	47 70	43 80	43 80	44
210	Hoechst Akt	204	209	209	206
13 50	Imp. Chem.	13	13 40	13 40	13 50
105	Imperial Oil	99 50	C 99 60	99 60	99 60
770	I.B.M.	726	745	761	732
91	Internickel	91 10	92 40	93 50	92
58	I.T.T.	64 40	C 64 60	64 70	64 80
155	Mob. Oil Co.	159 20	158	168	157
3670	Nestlé	3875	3875	3875	3805
350	Norsk Hydro	346 20	360	360	350
6	Olivetti	5 35	6 25	6 20	6 15
406	Petrofina	397 10	391	398	396
37	Philips	37 60	37 50	37 ..	36 75
160	Prés. Brand	157 50	164 50	156 50	161 50
210	Quilmes	200 50	210	210 ..	210
205	* Randfont.	196	186 80	188 ..	183 10
53	Rand Selec.	55 80	53 50	53 50	53 50
112	Royal Dutch	110 20	110 20	110 30	110 20
9	Rio Tinto Zi	9 30	9 05	9	9
189	St-Helena	189 50	184	184	180 40
480	Schlumberge	467 80	470	473	470
14	Shell Tr. (S.)	13 50	13 30	13 30	13 05
410	Siemens A.G.	404	404	404	406
24	Sony	25	25 20	25 20	25 05
10	Tanganyika	10 01	10 40	10 50	10 50
140	Unilever	146 50	143 50	143 50	145
30	Union Corp	28 10	27 80	27 80	27 30
130	U. Min. 1 10	140	139	139	140
280	West Driet	278	266	286	261 .
136	West Deep	131	125	126 ..	125
226	West Hold.	224 50	210 50	216 ..	210 50
4	Zambia Cop	4 10	C 4	4 ..	4

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

a : offert ; c. : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31 12	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 449	Marché clos	4 45
Canada ($ can. 1)	4 505		4 475
Allemagne (100 DM)	185 075		184
Belgique (100 fr.)	12 297		12 05
Danemark (100 krd.)	79 300		77 75
Espagne (100 pes.)	7 940		7 85
Grande-Bretagne (£ 1)	10 435		10 47
Italie (100 lires)	0 687		0 68
Norvège (100 krn.)	85 720		84 50
Pays-Bas (100 fl.)	177 875		177 25
Portugal (100 esc.)	18 130		18 30
Suède (100 krs.)	189 200		189
Suisse (100 fr.)	176 500		175 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/12
Or fin (kilo en barre)	28600 .	27650
Or fin (kilo en lingot)	28695 ..	28000 .
Pièce française (20 fr.)	299 40	296 50
Pièce française (10 fr.)	210 ..	208 90
Pièce suisse (20 fr.)	286	293 20
Union latine (20 fr.)	275 10	270 20
Souverain	288 20	280 ..
Pièce de 20 dollars	1398 ..	1383 60
Pièce de 10 dollars	736 ..	723 80
Pièce de 5 dollars	500 ..	495 ..
Pièce de 50 pesos	1194 ..	1180 ..
Pièce de 10 florins	276 ..	272 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE DES LIVRES

LIRE ÉGALEMENT

A Londres

La baisse de l'or se ralentit

La baisse du prix de l'or s'est fortement ralentie jeudi matin sur *le marché libre de Londres.*

Le métal jaune, qui avait perdu 12 dollars dans la seule journée de mardi, pour tomber à 186 dollars l'once (contre 198 dollars lundi), s'est établi au premier fixing à 185 dollars, après avoir valu entre 182 et 184 dollars à l'ouverture.

Après la mauvaise impression causée par le manque d'intérêt du public américain pour les achats d'or, les opérateurs se reprennent à espérer et s'attendent à un gonflement de la demande outre-Atlantique au lendemain des fêtes.

Même si cette hypothèse se vérifiait, les courtiers excluent cependant toute possibilité de reprise tant que les réactions des marchés américains aux ventes d'or du Trésor des *Etats-Unis* — celles-ci auront lieu lundi prochain — ne seront pas connues.

Le dollar a continué de se redresser sur toutes les places financières. A *Paris, la devise* américaine s'est échangée à 4,46 F contre 4,45 F mardi, et à Francfort, elle a valu 2,42 DM contre 2,41 DM.

Lauréats des prix Staline et Lénine

LES PHYSICIENS SOVIÉTIQUES A. MINTS ET A. FOK SONT DÉCÉDÉS

L'agence Tass a annoncé, le jeudi 2 janvier, la mort de deux physiciens soviétiques très connus : Aleksandr Lvovich Mints et Vladimir Alexandrovitch Fok. *Leur notice* nécrologique a été *signée par* MM. Leonid Brejnev, Nikolaï Podgorny et Alexeï Kossyguine. Aleksandr L. Mints était spécialiste de *radio-électricité et avait reçu le prix* Staline en 1946 et le prix Lénine en 1959. Théoricien et spécialiste de la physique quantique, Vladimir A. Fok avait reçu aussi le prix Staline en 1946 et le prix *Lénine* en 1960. Les deux hommes ont écrit de nombreux ouvrages.

[Aleksandr L. Mints, né en 1895 à Rostov-sur-le-Don, fut de 1924 à 1943 l'ingénieur en chef chargé de la réalisation du réseau de stations radio en Union soviétique. Il fut aussi professeur à Leningrad de 1930 à 1938, puis, à partir de 1946, directeur de l'Institut de radiotechnique de *l'Académie des sciences. De 1946* à 1968, il participa à la conception et au développement des accélérateurs de particules de Moscou, de Doubna et de Serpoukhov.]

[Né en 1898, Vladimir Alexandrovitch Fok fit ses études à l'université de Petrograd avant d'entrer, en 1919, à l'Institut d'optique, puis en 1928, à l'Institut de physique et de technique de Leningrad. Il devint professeur à l'université de Leningrad en *1932. Ses ouvrages portent* sur la théorie de la relativité, la propagation des ondes électromagnétiques et la mécanique quantique.]

NOUVELLE CONCENTRATION DANS L'INDUSTRIE DU REMORQUAGE PORTUAIRE

Une importante concentration vient d'être décidée dans l'industrie du remorquage portuaire.

La Société de remorquage et de sauvetage du Nord a fusionné avec la Société provençale de gestion maritime (PROGEMAR), du groupe de M. André Blohorn. PROGEMAR s'était déjà assuré il y a deux ans le contrôle de la Société du Nord.

PROGEMAR assure l'activité du remorquage au Havre, à Nantes et, pour une large part, à Marseille. Par l'intermédiaire d'une filiale, elle a aussi pris une position notable dans les tâches d'assistance et de remorquage en haute mer.

La Société de remorquage et de sauvetage du Nord assure les opérations portuaires à Dunkerque, à Calais et à Boulogne. Enfin, PROGEMAR a aussi une participation dans l'Union des remorqueurs de l'Océan (URO), opérant dans les ports de la façade atlantique.

[Le groupe PROGEMAR (soixante *remorqueurs, chiffre d'affaires consolidé* de 180 millions de francs, « cash flow » brut consolidé de près de 23 millions en 1974) renforce donc sa position. Il n'y a plus que deux groupes qui assurent cette activité en France : l'URO et PROGEMAR.

Cette situation donne lieu à une véritable entente professionnelle qui s'est réparti le marché, et dans chaque grand port c'est l'une ou l'autre *société qui dispose d'un monopole.*

C'est pour éviter que ces « chasses gardées » n'aboutissent à des abus que la direction des ports maritimes et des voies navigables exerce et continuera à exercer un contrôle très rigoureux des tarifs pratiqués par les professionnels.]

NOUVELLES BRÈVES

● *Quelque soixante-dix journalistes pigistes permanents* (non reconnus par la commission de répartition des personnels de l'ex-O.R.T.F.) viennent d'être informés qu'ils ne seraient pas répartis dans les nouvelles sociétés de radio et de télévision.

Selon les indications fournies par le Syndicat des journalistes de l'ex-Office, qui a d'ailleurs déposé un préavis de grève pour le lundi 6 janvier, ces non-répartis se répartissent ainsi : 39 dans les stations régionales, 9 à TF 1, 8 à la D.A.E.C. (émissions vers l'étranger), 4 à Radio-France, 3 à A 2, etc.

● *Les magazines régionaux que la troisième chaîne de télévision FR 3* diffusera sur son réseau les lundis, mercredis et vendredis à 20 h., à partir du 6 janvier, seront rediffusés le lendemain par les deux autres chaînes TF 1 et A 2 : les mardis, à partir de 13 h. 45, les jeudis et samedis, à partir de 13 h. 35.

● *Nominations à l'établissement public de diffusion.* — M. Bernard Gouley est nommé délégué à l'information de l'établissement public Telediffusion de France, présidé par M. Jean Autin ; MM. Marcel Caze et Jean Pujolle sont inspecteurs généraux ; M. André Fatoux est directeur régional à Toulouse pour la région Sud-ouest ; M. Pierre Gilles est directeur régional à Paris pour la région Paris-Centre-Nord ; Centre-Est ; M. Joël Lagadec est directeur régional à Rennes pour la région Ouest ; M. Roger Morenne *est directeur régional* à Marseille pour la région Sud-Est ; M. Daniel Tartary est directeur régional à Nancy pour la région Est. Rappelons que M. Maurice Remy est directeur général de l'établissement public. M. Michel May, secrétaire général, MM. Buffard Gensous et Goussot, directeurs centraux, et M. Michaud, chef de service.

● *En Algérie,* le prix de vente des quotidiens est passé à 0,50 dinar (0,60 F), au lieu de 0,40 précédemment, à compter du 1er janvier.

● *Treize millions de passif dans un groupe niçois.* — Une information vient d'être ouverte à Nice pour abus de biens sociaux et détournements d'actifs contre M. Noël Cadopi, président-directeur général de plusieurs sociétés niçoises de transports et de tourisme, après la mise en règlement judiciaire de quatre de celles-ci. Les dettes de M. Cadopi et de ses sociétés s'élèveraient à 13 millions de francs. Quatre-vingt-dix-sept employés ont été licenciés, et si deux sociétés ont proposé le rachat des entreprises de transport en liquidation, les créanciers se sont opposés à une telle vente. — *(Corresp.)*

● *Naufrage d'un cargo soviétique : six morts, trois disparus.* — Un navire de 9 000 tonnes de le *Komsomolets-Kalmykii,* qui la flotte marchande soviétique, transportait de la soude caustique et des tringles d'acier, a sombré *mardi* soir 31 décembre au large des côtes de la Sardaigne, avec trente-six hommes à bord, peu après avoir levé l'ancre du port de Cagliari. Selon les autorités portuaires sardes, six marins se sont noyés à la suite de ce naufrage, tandis que trois autres sont portés disparus. On ignore encore les causes de cet accident. — *(Reuter.)*

● *Une convention* fiscale a été signée, récemment, à Bangkok, entre la France et la Thaïlande. Ce document vise essentiellement à éviter la double imposition des résidents des deux pays. — *(A.F.P.)*

L'INDEMNITÉ DE CHOMAGE SERA ACCORDÉE AUX PERSONNES SORTANT DE PRISON

Le projet de loi sur les prisonniers, examiné en conseil des ministres prévoit notamment le versement de l'aide publique aux travailleurs sans *emploi (14 F par jour) lorsque les* personnes, sortant de prison, s'inscriront à l'Agence nationale pour l'emploi. D'autres mesures, annoncées au conseil des ministres du 7 août (« le Monde » du 8 août) ne figurent pas dans le projet de loi, des études supplémentaires étant nécessaires. Il s'agissait de permettre aux détenus qui travaillent de cotiser à l'assurance vieillesse et d'accorder aux familles des prisonniers le droit à l'ensemble des prestations sociales.

LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS DE LA CHIMIE MET EN GARDE LES OUVRIERS DE KODAK CONTRE LES DANGERS D'UN PRODUIT.

La Fédération internationale des syndicats de la chimie (I.C.F.) *met en garde, dans un communiqué* publié à Genève, les ouvriers travaillant dans les usines Kodak contre un produit utilisé par cette firme. Ce produit, présenté sous le sigle EF 3614, est, selon l'I.C.F., du chlorure de vinylidène, « *extrêmement toxique, notamment pour le foie,* et c'est « *peut-être un produit cancérigène aussi puissant que le chlorure de vinyle* ».

Dans sa mise en garde, l'I.C.F. demande à ses adhérents à travers le monde de « *découvrir où l'on utilise le chlorure de vinylidène dans les usines Kodak, à quelle concentration, à quelle fin et avec quelles mesures de sécurité et de contrôle* ».

[En ce qui concerne les usines françaises de Kodak-Pathé, le chlorure de vinylidène est employé à l'usine de Chalon-sur-Saône pour la fixation des émulsions sensibles sur certains supports de film comme l'Estar. Au siège de Kodak-Pathé on fait observer que les quantités utilisées *sont faibles et que* des précautions sont prises pour limiter les manipulations. Le produit est préparé durant une quinzaine de minutes, seulement deux fois par mois, et son application se fait en circuit fermé.

Le chlorure de vinylidène ($CH_2 = C Cl_2$) est, rappelons-le, une résine vinylique du même groupe que le chlorure de polyvinyle, dont on sait aujourd'hui *que le monomère,* le chlorure de vinyle ($CH_2 = CH Cl$) est cancérigène (« le Monde » du 6 novembre). Plusieurs cas de cancer du foie ont été découverts chez des personnes ayant absorbé des vapeurs de chlorure de vinyle (notamment des ouvriers travaillant dans des ateliers de fabrication ou d'utilisation de chlorure de polyvinyle).]

Il est certain que la mise en garde de la Fédération internationale des syndicats de la chimie en ce qui concerne le chlorure de vinylidène, qui fait référence au chlorure de vinyle, repose en partie sur des préoccupations préventives. Les ouvriers acceptent de plus en plus difficilement qu'on ne commence à prendre des précautions contre les risques entraînés par l'emploi de produits que *lorsqu'on a acquis la certitude* de leur nocivité, c'est-à-dire lorsque des cas graves, comme des cancers, sont constatés. — R. B.

Le numéro du « Monde » daté 2 janvier 1975 a été tiré à 405 390 exemplaires.

COMMENT LES FIRMES BRITANNIQUES TRAITENT-ELLES LEURS EMPLOYÉS AFRICAINS ?

Londres (A.F.P.). — Les firmes britanniques ayant des filiales en Afrique du Sud seront invitées à donner la preuve publiquement qu'elles payent et traitent correctement leurs employés africains. *Telle est l'une des* principales propositions contenues dans un Livre blanc que le gouvernement britannique vient de publier.

Ce document est le fruit des observations d'une commission parlementaire constituée l'année dernière à la suite de la diffusion d'informations sur les conditions désastreuses d'emploi des Africains dans certaines entreprises.

Les autorités pourraient donc demander aux *firmes concernées* de fournir régulièrement des précisions sur *l'amélioration des* conditions de travail et de rémunération de leurs employés noirs. Ces informations pourront figurer dans les rapports annuels aux actionnaires ou faire l'objet de communiqués du président-directeur général.

Le Livre blanc précise que l'ambassade de Grande-Bretagne en Afrique du Sud aura une section spécialisée dans les problèmes de l'emploi des Africains dans les firmes britanniques installées dans ce pays.

LE PRIX DES PASSEPORTS PASSE DE 60 A 100 FRANCS

L'augmentation du tarif des passeports, qui passe de 60 à 100 F, est publiée au « Journal officiel » du 31 décembre. Leur validité reste fixée à cinq ans.

En revanche, les cartes d'identité, les permis de conduire, ainsi que les cartes grises, restent au même prix.

L'avenir de l'archipel des Comores

M. MARCEL HENRY LEADER DES OPPOSANTS A L'INDÉPENDANCE DE MAYOTTE SE REND A PARIS

Moroni *(Reuter).* — M. Marcel Henry, président du Mouvement populaire mahonais, a quitté Moroni pour Paris. M. Henry représente la circonscription de Mayotte à l'Assemblée des Comores. Le parti qu'il dirige a fait campagne contre l'indépendance lors du référendum du 22 décembre dernier. Si, dans l'ensemble de l'archipel, le « oui » à l'indépendance l'a largement emporté (environ 95 % des suffrages), c'est la tendance inverse qui a recueilli dans l'île de Mayotte le plus de voix, les votes en faveur du « oui » ne totalisant que 37 % des suffrages.

Avant de quitter l'archipel, M. Henry a fait savoir qu'il demanderait à être reçu à Paris par M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer.

Selon des sources officieuses, une rencontre pourrait aussi avoir lieu, *dans la capitale française,* entre M. Henry et M. Ahmed Abdallah, président du conseil de gouvernement des Comores. Les deux hommes profiteraient de leur séjour à Paris pour entamer des discussions sur la place de l'île de Mayotte dans le futur État comorien.

(Lire page 3 l'interview de M. Ahmed Abdallah.)